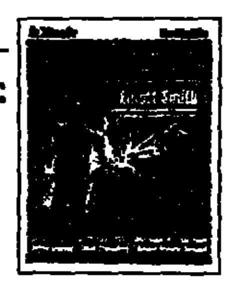
Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



55e ANNÉE – N° 16864 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 15 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'OTAN s'est-elle trompée de stratégie ?

● Les critiques militaires s'accumulent sur l'opération « Force alliée » ● Le choix des seuls bombardements aériens est mis en cause ● La résistance de Belgrade a été sous-estimée ● Les alliés renforcent massivement leur aviation et étudient trois scénarios d'intervention au sol

REFLET des failles de l'opération « Force alliée » et, en même temps, désir d'adresser un message de détermination à Slobodan Milosevic : l'OTAN muscle son dispositif militaire contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Le général Wesley Clark a demandé, mardi 13 avril, 300 avions supplémentaires aux Etats-Unis et sollicité la France et la Grande-Bretagne pour qu'elles augmentent aussi leur participation aérienne. Les renforts sont également terrestres : Londres va envoyer 1800 hommes de plus et 19 chars lourds en Macédoine, cependant qu'une force de 12 800 autres soldats de l'Alliance – 8 000, en majorité des Italiens, dans le cadre d'« Abri allié » et 4 800 Américains autour des hélicoptères d'attaque Apache – va s'installer en Macédoine et en Albanie. L'OTAN disposera ainsi de près de 1 000 avions et de quelque 30 000 hommes au sol face à la RFY. Le général Clark a reconnu que « Force alliée », incapable d'enrayer « l'épuration ethnique », n'a pas non plus empêché les troupes serbes de se renforcer au Kosovo, où elles disposeraient de 70 000 hommes et de 300 blindés. « Force alliée » fait l'objet de nombreuses critiques : impréparation, matériel choisi inadéquat, prévisions erronées, sous-estimation des réactions de l'adversaire.

A Bruxelles, les Quinze devaient tenir, mercredi, un sommet extraordinaire, en présence de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU. A Moscou, l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine a été nommé représentant de Boris Eltsine pour la Yougoslavie. Dans les camps de réfugiés, nos envoyés spéciaux ont recueilli de nouveaux témoignages sur des massacres perpétrés par les forces serbes. *Le Monde* décrit aussi les origines et le fonctionnement de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo.



La leçon de guerre d'un ancien du Vietnam à Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Bill Clinton a réaffirmé, lundi 12 avril, sa certitude d'un succès de la guerre aérienne et son refus d'engager des troupes au sol dans le *« conflit »* du Kosovo. A Washington, on n'utilise toujours pas le terme de « guerre » : selon le porte-parole de la Maison Blanche, ce qui se passe actuellement *« ne correspond pas à la définition que nous en avons »*. John McCain n'est pas d'accord. Or, pour le malheur de la Maison Blanche, ce sont les prises de position fermes de ce sénateur républicain qui semblent donner le ton.

Cet ancien pilote des « marines », grièvement blessé puis prisonnier au Vietnam pendant cinq ans avant de se lancer dans la politique, brigue aujourd'hui l'investiture de son parti pour la présidentielle de 2000. Il est l'homme politique américain qui a pris depuis le début les positions les plus tranchées sur le conflit. Dans un discours destiné à se positionner par rapport à une Maison Blanche accusée de faiblesse comme à son parti, divisé entre isolationnistes et faucons, il a présenté sa vision de la stratégie à employer pour vaincre M. Milosevic.

Quand on fait la guerre, c'est pour la gagner, dit ce héros d'une guerre perdue il y a un quart de siècle : *« Quand un président menace d'entrer en guerre, il devrait faire des plans pour cela. Et, quand il entend n'utiliser que des moyens limités, il devrait au minimum avoir un plan de secours prêt pour un échec probable. Le président ne semble avoir ni plan A ni plan B. Si faire la guerre à la Serbie est nécessaire, alors la gagner l'est également. Eviter les pertes n'est pas notre objectif principal. C'est gagner le plus rapidement possible. J'adjure le gouvernement et le Congrès de faire preuve de la résolution et de la confiance en soi dignes d'une superpuissance. Notre cause est juste et son succès rapide impératif. Le coût d'un échec est infiniment supérieur à celui de la victoire. »*

Se présentant en chef potentiel d'un parti qui se cherche, le sénateur de l'Arizona souhaite que le Congrès autorise Bill Clinton à recourir à tous les moyens nécessaires, y compris l'infanterie. Au nom de l'union nationale, il a appelé *« les membres du Congrès à cesser leurs débats et à s'unir pour soutenir la réalisation de notre mission »*. *« Si je deviens président, j'espère restaurer à la Maison Blanche le type de leadership qu'attendent les Américains dans les crises comme celle-ci et réformer nos institutions pour que nous en soyons fiers à nouveau. »*

L'appel à la fierté nationale ne s'arrête pas aux Serbes, il concerne aussi les alliés de l'OTAN. John McCain les soupçonne de s'ingérer dans la conduite des opérations et paraît vouloir leur faire porter la responsabilité d'un échec éventuel. Leur velléité de construire une identité européenne de défense doit être découragée, sauf si elle prend forme dans les institutions de l'OTAN. Les alliés européens doivent être remis à leur place : *« Si nous devons prendre en charge la plus grande part de notre défense commune, nous attendons de nos alliés qu'ils prêtent autant d'attention à nos préoccupations, en Europe et ailleurs, que nous aux leurs. »*

Patrice de Beer



ALLIANCE 99

■ Le pari gagné de « Romance »

Grâce d'abord à son interprète principale, Caroline Ducey, Catherine Breillat fait de la trangression du tabou de la « vérité » des scènes d'amour un acte de création cinématographique.

Le cinéma, p. 31 à 33

■ Prison pour l'ex-n° 2 malaisien

L'ancien vice-premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, a été condamné à six ans de prison, mercredi 14 avril, pour corruption. Il dénonce *« une conspiration politique »*. p. 36

■ RPR : le coût des emplois fictifs

Selon *Le Canard enchaîné*, la rémunération de cadres du RPR entre 1990 et 1995 aurait coûté 20 millions de francs à la Ville de Paris. p. 13



© RENÉ BURRI/MAGNUM

□ Babel tropicale

Démocratie à l'anglaise, *ruines mayas*, langue créole : à Belize, en Amérique centrale, le métissage est une culture.

Les voyages, p. 26 à 28

■ Hors l'école, la peur des sectes

L'Etat *renforce* ses moyens de contrôler la scolarité des enfants qui ne fréquentent *ni* l'école publique *ni* les établissements privés sous contrat. p. 12

□ L'intérêt bien compris du mécénat

Le budget « mécénat » des entreprises augmente, preuve que le parrainage, c'est bon pour l'image. p. 21

■ Cultiver des parfums

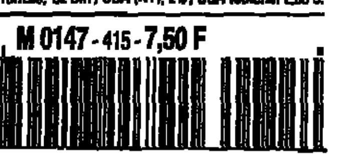
Puanteur ou senteurs, un passage en revue des plantes et fleurs qui embaument vos jardins et balcons. p. 29

■ L'énergie au XXIe siècle

Les 14 et 15 avril se tient au siège de l'Unesco, à Paris, un important colloque sur les scénarios énergétiques du siècle à venir. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,26 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 415 - 7,50 F



Algérie : six candidats à la présidence dénoncent des fraudes

SIX DES SEPT CANDIDATS à l'élection présidentielle du *jeudi* 15 avril en Algérie ont demandé, mardi, l'annulation des premières opérations de vote pour *« fraudes »* au profit d'Abdelaziz Bouteflika. Se présentant comme un *« candidat indépendant »*, l'ancien chef de la diplomatie du président Houari Boumediène est considéré comme le candidat du pouvoir. Les six candidats ont demandé à rencontrer mercredi le président sortant, Liamine Zeroual, avant de décider de leur conduite. Certains d'entre eux ont menacé de retirer leur candidature. Le scrutin avait commencé lundi dans les bureaux itinérants destinés aux populations nomades du Sahara et mardi dans les bureaux de vote spéciaux prévus pour les forces armées.

Lire page 8 et notre éditorial page 18

Les reclus de l'Antarctique

DEPUIS UN MOIS, la base scientifique française antarctique Dumont-d'Urville est coupée du monde. L'hivernage 1999 a commencé. Chef de l'expédition 1998, le docteur Richard Gaud raconte les difficultés de la vie quotidienne dans cet isolement total. Une partie du personnel de la station a servi de cobayes à des expériences destinées à mesurer l'adaptation immunologique et psychologique de l'homme dans un milieu confiné. Ces travaux intéressent les agences spatiales, car les problèmes de santé des hivernants de l'Antarctique présentent des analogies avec ceux que pourraient rencontrer les équipages des futurs vols habités vers Mars.

Lire page 25

POINT DE VUE

Relancer pour les Balkans le pacte de stabilité

par Edouard Balladur

DANS la région des Balkans, les voies de la paix pourraient passer par quelques principes susceptibles, à terme, de permettre aux populations des Balkans de coexister en paix. Le principe devrait consister à réunir à nouveau la communauté internationale autour d'une solution. L'ONU, et en premier lieu le Conseil de sécurité, doivent avoir leur rôle à jouer. L'on ne peut imaginer non plus que la Russie, partenaire essentiel de la sécurité européenne, n'apporte pas sa contribution.

Le second principe concerne le rôle essentiel que devrait jouer l'Union européenne. L'exemple du « pacte de stabilité », mis en œuvre en 1993 par elle, à l'initiative de la France, pourrait, aujourd'hui, à nouveau nous inspirer. Nous étions alors à la veille de l'élargissement de l'Union. De très nombreux pays candidats, en Europe centrale et orientale, étaient confrontés à des problèmes de frontières et de minorités. Plusieurs d'entre eux ne voulaient pas reconnaître, dans des textes bilatéraux signés avec leurs voisins, les frontières pourtant définies par les traités qui avaient suivi la seconde guerre mondiale. De nombreuses minorités étaient au bord de la rébellion.

La logique du pacte de stabilité élaboré en relation étroite avec l'OSCE fut d'une grande simplicité : la porte de l'UE serait d'autant plus ouverte aux candidats qu'ils auraient signé, avec leurs voisins, des traités de bon voisinage. La reconnaissance mutuelle des frontières devait avoir pour contrepartie le respect des droits des personnes appartenant aux minorités. Afin d'y parvenir, l'Union avait décidé d'aider en priorité des projets de bon voisinage.

Lire la suite page 17

***Edouard Balladur**, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12e circonscription).*

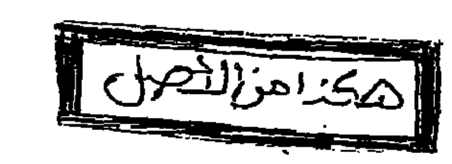
Coup de froid sur Compaq



ECKHARD PFEIFFER

PDG DE COMPAQ, le numéro un mondial des micro-ordinateurs, Eckhard Pfeiffer tente de calmer la colère des marchés. L'annonce d'un ralentissement de ses résultats a affolé la Bourse, qui craint pour la croissance d'un secteur jusque-là euphorique. Le développement d'Internet change aussi la donne et contraint les industriels à revoir leurs stratégies.

Lire page 19



BALKANS Devant les critiques formulées à l'encontre de sa stratégie, le commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, a demandé lundi aux pays participant à l'opération « Force alliée » d'envoyer plusieurs centaines d'avions supplémentaires pour intensifier les frappes contre la Serbie. ● LES FORCES de l'OTAN au sol devraient être renforcées : 8 000 soldats supplémentaires seront déployés, et les Etats-Unis enverront 4 800 hommes autour d'une flotte d'hélicoptères d'attaque en Albanie. ● LES TÉMOIGNAGES recueillis par nos envoyés spéciaux confirment les informations sur les exactions perpétrées par les forces serbes au Kosovo. Lundi, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a condamné *« la pratique généralisée de purification ethnique »* et demandé au TPI de traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité.

Vivement critiquée, l'OTAN va doubler son dispositif aérien contre la Serbie

Le général Clark a réclamé hier aux participants de l'opération « Force alliée » l'envoi de plusieurs centaines d'appareils supplémentaires afin d'intensifier les frappes aériennes. Réunis mercredi avec Kofi Annan, les Quinze veulent impliquer l'ONU dans un futur règlement diplomatique

L'OTAN, dont l'opération « Force alliée » contre les armées serbes entrait, mercredi 14 avril, dans sa quatrième semaine, va intensifier ses bombardements grâce à de nouveaux renforts en avions. Sa stratégie est néanmoins contestée.

● **Des experts militaires américains et britanniques** multiplient les critiques sur l'efficacité de l'opération « Force alliée ». Ils estiment notamment que les stratèges de l'OTAN ont sous-estimé les capacités de résistance politique et militaire du président yougoslave Slobodan Milosevic et qu'ils ont, à tort, basé leurs plans sur deux précédents : l'expérience des frappes en Bosnie en 1995 et celle de la guerre du Golfe, qui, en 1991, visait à chasser les forces irakiennes hors du Koweït.

● **Le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe**, a confirmé mardi avoir demandé à plusieurs Etats membres de l'Alliance des centaines d'avions supplémentaires – dont trois cents aux seuls Etats-Unis – pour intensifier la campagne aérienne en Yougoslavie. *« Petit à petit nous sommes en train de détruire »* les capacités des forces militaires et paramilitaires serbes, a-t-il déclaré. Si Washington répond à ses sollicitations, le général Clark disposera de près d'un millier d'appareils, c'est-à-dire plus du double qu'au début des bombardements.

● **Le président américain, Bill Clinton**, qui a annoncé que la campagne aérienne allait passer à l'*« étape suivante »* avec l'arrivée des renforts, a demandé au Congrès d'approuver des fonds d'urgence, évalués entre 3 et 4 milliards de dollars par le Pentagone, pour financer l'effort américain en cours en Yougoslavie. Le Pentagone a expliqué que ce chiffre restait à affiner et qu'il couvrait à la fois les opérations militaires et l'aide humanitaire. D'après le leader de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, la campagne militaire de l'OTAN a coûté jusqu'à maintenant aux Etats-Unis entre 70 et 100 millions de dollars par jour.

● **Un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement** de l'Union européenne (UE), consacré en grande partie à l'affaire du Kosovo, était prévu mercredi à Bruxelles. Pour la première fois, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devait y participer. Selon le quotidien allemand *Suddeutsche Zeitung*, l'Allemagne, président en exercice de l'UE, devait soumettre aux Quinze un plan de sortie de crise en trois volets, dont M. Annan serait le maître d'œuvre.

● **Le rôle des Nations unies dans le règlement de la crise** a été l'un des sujets à l'ordre du jour de la rencontre, mardi à Oslo, de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et de son homologue russe, Igor Ivanov. Mme Albright et M. Ivanov ont qualifié leurs discussions de *« très utiles »* et se sont entendus sur les *« principes de base »* que sont la nécessaire *« fin immédiate et vérifiable »* de la violence serbe au Kosovo, le retrait de toutes les forces serbes, le retour de tous les réfugiés et le libre accès à la province des organisations humanitaires. *La principale divergence tourne autour du rôle de l'OTAN dans* une force internationale, qui serait déployée au Kosovo dans le cadre d'un plan de paix.

● **L'Albanie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe** ont fait état de l'incursion, mardi, de forces serbes dans la localité de Kamenica, dans le nord de l'Albanie. Les soldats serbes se sont ensuite retirés. Belgrade a démenti. L'OTAN cherchait encore mardi à se faire confirmer ces informations. Les Etats-Unis ont averti qu'ils considéreraient *« comme très grave toute tentative des Serbes d'élargir le conflit »*.

● **Un site, où la terre fraîchement remuée** semble indiquer la présence d'une fosse commune, a été photographié par un avion américain de reconnaissance au Kosovo, a indiqué un responsable du Pentagone. Ces images confirmeraient le film vidéo tourné par un Kosovar, diffusé le 3 avril par la BBC, ainsi que les témoignages de réfugiés faisant état de l'exécution sommaire d'une centaine d'hommes au village de Veliko Krusa. Ce serait le deuxième site pouvant receler une fosse commune, identifié par les Etats-Unis au Kosovo, selon ce responsable américain.

● **La Commission des droits de l'homme des Nations unies** a fermement condamné, dans une résolution, *« la pratique généralisée et systématique de purification ethnique »* des autorités yougoslaves, ainsi que *« les opérations militaires massives lancées par les autorités serbes contre les civils non armés au Kosovo »*. La Commission a demandé à la communauté internationale et au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de traduire en justice les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le texte, légèrement amendé, a été proposé par l'Organisation de la conférence islamique.

● **La dernière estimation pour le nombre de réfugiés du Kosovo était, mardi, de 640 000 personnes** depuis le début de la crise, en mars 1998.

Brève incursion serbe dans un village albanais

Les premiers affrontements serbo-albanais ont eu lieu, mardi 13 avril, quand des soldats serbes ont occupé, durant une heure et demie, le village frontalier albanais de Kamenica (nord de l'Albanie), où des maisons ont été incendiées, a indiqué Pier Gonggrijp, un observateur de l'OSCE. Il se trouvait sur un toit à Bajram Curri, un poste situé à 12 kilomètres, d'où il écoutait le trafic radio des gardes-frontière albanais. Depuis trois jours, les forces serbes tiraient trois ou quatre salves d'artillerie journalières contre des hameaux frontaliers albanais. Mais, lundi, ces tirs ont été suivis de la première incursion serbe en territoire albanais depuis le début des frappes de l'OTAN. Les gardes-frontière albanais, une quinzaine face à une cinquantaine d'assaillants, selon leurs messages, ont riposté au fusil et au mortier avant de se replier. Selon M. Gonggrijp, huit combattants de l'UCK au moins ont été tués ces trois derniers jours par les militaires serbes lors d'affrontements dans la région. – *(AP.)*

Les cinq failles militaires de l'opération « Force alliée »

A LONDRES et à Washington, en demi-teinte dans les milieux officiels mais au gros calibre dans la presse, l'opération « Force alliée » – qu'on soit politiquement pour ou contre – fait l'objet de critiques quasi quotidiennes de la part des experts militaires. L'acte d'accusation tient en cinq points.

● **Un faux précédent.**

Le choix le plus fréquemment critiqué – et dénoncé comme parfaitement inadéquat – est celui du type de campagne aérienne mis au service de l'objectif politique affiché. En l'espèce, il s'agissait – ce que confirment les déclarations mêmes des porte-parole de l'OTAN – de faire revenir le président Milosevic sur son refus d'entériner le texte de l'accord de Rambouillet. L'hypothèse de départ était qu'une semaine de bombardements y suffirait. Cela s'est révélé pathétiquement faux : Slobodan Milosevic n'a pas « craqué », et c'était prévisible. Le précédent le plus souvent évoqué pour fonder le présupposé initial est le revirement opéré par M. Milosevic en Bosnie en 1995, sous la pression d'une mini-campagne de raids aériens de l'OTAN. Mais, relève par exemple l'éditorialiste du *New York Times* (un quotidien qui soutient l'intervention de l'OTAN), M. Milosevic n'avait alors cédé – acceptant de se rendre aux négociations de paix de Dayton – que parce qu'une offensive au sol croato-bosniaque avait mis en déroute les forces serbes.

Les autres justifications de l'opération – détruire le potentiel militaro-répressif de Belgrade, notamment – n'ont été avancées qu'après que les premiers jours de bombardements eurent échoué à amener le président yougoslave à raison.

● **Le mythe de l'omnipotence aérienne.**

Il est largement l'héritage de la campagne (« Tempête du désert ») que les Etats-Unis menèrent contre l'Irak, dans le Golfe, début 1991. Là encore, le précédent est peu convaincant. Les terribles semaines de bombardements alors conduits détruisirent effectivement une bonne partie du potentiel irakien. Mais l'intervention aérienne ne prit tout son sens militaire que comme préparation à l'attaque au sol qui suivit. Le quotidien britannique *The Independant* (11 avril) écrit ainsi : *« L'histoire militaire moderne enseigne qu'une campagne aérienne en soi n'est jamais concluante. On gagne la supériorité aérienne afin que les troupes au sol puissent intervenir. »* Pour des raisons politiques plus que militaires, les Occidentaux ont dit exclure à l'avance une intervention au sol au Kosovo, du moins tant que Belgrade n'y consentirait pas : *« Une erreur grave »*, commente Antony Lewis dans le *New York Times*.

● **Une question de « dosage ».**

Les critiques militaires acceptent, et respectent, les contraintes de l'opération « Force alliée ». Elles sont de deux ordres : épargner au maximum la population civile serbe – ce qui limite les possibilités de frappes – notamment par temps couvert ; faire courir le moins de risques possible aux pilotes. Mais certains contestent aussi l'impact d'une campagne conçue comme devant aller crescendo. Ils avancent que l'objectif politique aurait peut-être pu être atteint avec une série de raids initiaux beaucoup plus brutaux. A titre d'exemple, une journée moyenne durant la phase aérienne de « Tempête du désert » comprenait 2 000 sorties. En vingt jours, « Force alliée » n'en a compté « que » 6 000 (*Le Monde* du 14 avril).

● **Une sous-estimation des capacités de l'adversaire.**

Il ne s'agit pas seulement ici de la défense antiaérienne de la République fédérale de Yougoslavie, plus robuste et plus résistante que prévu (*Le Monde* du 14 avril) : Mais, à l'évidence, militaires et politiques occidentaux n'avaient pas imaginé que M. Milosevic répondrait aux bombardements par une vague d'« épuration ethnique » de l'ampleur de ces dernières semaines. Deux hypothèses, ici, pas plus rassurantes l'une que l'autre : on a sous-estimé l'absence de scrupules d'un régime qui avait pourtant en la matière un lourd « casier judiciaire » ; ou on a surestimé la capacité de dissuasion d'une campagne de bombardements aériens sur des hommes au sol, qui, kalachnikov au poing, mènent des opérations de terreur contre une population civile.

● **L'inadéquation de certains matériels.**

Même si la Yougoslavie ne faisait pas partie du pacte de Varsovie (l'alliance militaire que l'URSS avait formée avec ses satellites européens), l'OTAN n'est pas, dans cette région du monde, en terrain inconnu. Bien au contraire : elle a eu cinquante ans pour étudier les conditions de bataille sur le théâtre européen, au sol comme en l'air, y compris les conditions météo qui, en cette année 1999, ne diffèrent pas sensiblement de la moyenne. Avec la Yougoslavie, l'OTAN a affaire à un pays dont le matériel de guerre est largement celui du pacte de Varsovie, donc, en principe, familier aux états-majors occidentaux.

Pourquoi les stratèges de Bruxelles n'ont-ils pas pris le soin de monter leur opération en intégrant, dès le départ et en nombre, les appareils les plus capables d'intervenir par mauvais temps, les B1B Lancer de l'US Air Force ou les Tornado de la Royal Air Force ? S'il s'agissait, en deuxième objectif, de ralentir les opérations d'« épuration ethnique », pourquoi n'avoir pas rassemblé une flotte d'appareils capables d'anéantir les chars serbes, d'immobiliser l'infanterie, d'intimider les bandes armées de miliciens : des avions d'attaque américains A-10 couplés aux hélicoptères Apache, notamment ? Les A-10 commencent à opérer ; les Apache ne sont pas encore près d'être déployés...

Alain Frachon

Le général Clark peine à défendre sa stratégie

BRUXELLES
de notre correspondant

Lundi 12 avril, le général Wesley Clark, commandant en chef de l'opération « Force alliée », déclarait à la BBC : *« Milosevic est en train de perdre, et il le sait. »* Le lendemain, il réclamait à Washington 300 avions supplémentaires et sollicitait la France et la Grande-Bretagne pour qu'elles renforcent également leur contribution au dispositif allié.

Venu exposer au siège de l'OTAN, à Bruxelles, le bilan militaire de trois semaines de frappes aériennes, il a brossé une image nettement moins optimiste – du moins pour le court terme – de la situation militaire sur le terrain. Certes, le potentiel offensif de l'armée yougoslave a été fortement entamé à l'issue des quelque 6 000 sorties aériennes effectuées depuis le 24 mars : plus de 150 objectifs ont été atteints au Kosovo et sur l'ensemble du territoire yougoslave. Mais l'activité de l'armée de Belgrade reste importante malgré l'élimination de 50 % à 70 % de ses réserves de carburant et la destruction de 70 % des voies de communication reliant la Serbie à la province rebelle.

« Il y a plus de forces serbes au Kosovo qu'au début de l'opération », a reconnu le général Clark, qui note, par ailleurs, que ces forces, cachées pendant les bombardements, se regroupent et se réorganisent en dépit des attaques aériennes. Le commandant en chef a ajouté qu'il était, pour le moment, impossible de parachuter de l'aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo (*Le Monde* du 13 avril). *« Les avions de combat, rapides et bien équipés, peuvent échapper aux batteries antiaériennes serbes, mais pas un avion de transport, lent et contraint de voler à basse altitude »*, a-t-il dit.

En réponse aux interrogations sur la longueur de l'opération « Force alliée » au regard des résultats obtenus, Wesley Clark a mis ce fait sur le compte d'une météorologie défavorable : *« Nous n'avons eu que sept jours de ciel clair sur vingt jours d'opérations »*, a-t-il regretté.

« MAUVAISE FOI »

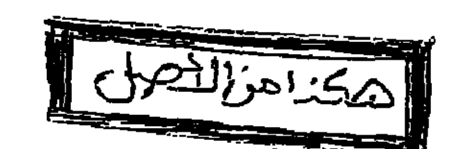
Le commandant suprême des forces alliées en Europe a également avancé le souci d'éviter au maximum les « dommages collatéraux », qui fait de cette guerre celle *« qui, dans l'Histoire, a fait l'usage le plus important des armes de haute précision »*. Ce qui n'empêche pas quelques « bavures », comme la destruction dimanche d'un train sur la ligne Belgrade-Skopje. Le commandant en chef, qui s'est déclaré *« désolé »* de cette erreur, a expliqué, images vidéo à l'appui, qu'*« il s'agissait de détruire un pont ferroviaire à l'aide d'un missile guidé par laser. Le tir a été effectué de loin. A la seconde où le missile est parti, un éclair est apparu sur les images transmises par la caméra installée sur le missile. C'était un train. Il n'était plus possible de rappeler l'engin »*.

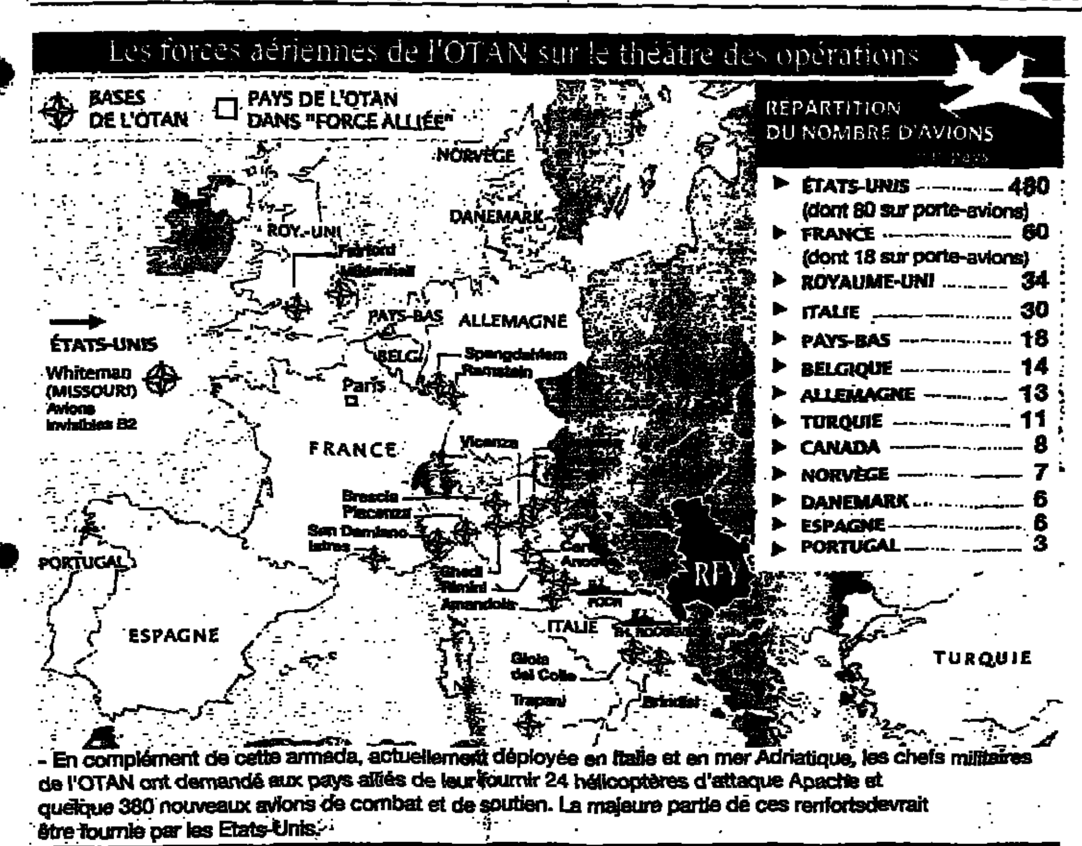
Le général Clark s'est également défendu devant les critiques formulées sur l'imprévoyance des stratèges de l'Alliance concernant l'énorme masse de réfugiés qui s'est mise en mouvement vers les pays alentours, après le début de l'opération « Force alliée ». *« Si nous avions inclus cela dans nos prévisions, nous n'aurions pas été crus »*, constate-t-il, stigmatisant la *« mauvaise foi »* des dirigeants serbes.

A ce sujet, il évoque une rencontre à Belgrade, en octobre 1998, entre lui-même, le général Naumann, président du comité militaire de l'OTAN, et les généraux yougoslaves Perisic et Djordjevic, responsables des opérations contre la rébellion de l'UCK au Kosovo. *« Ils nous ont fait valoir à l'époque, en réponse à nos mises en garde sur l'augmentation considérable des forces serbes au Kosovo, qu'il ne s'agissait pour eux que d'éliminer, en une semaine ou deux, les forces armées séparatistes »*, s'emporte-t-il.

Pour l'avenir, et sans fixer de terme à l'offensive aérienne, le général Clark s'est déclaré résolu à continuer de détruire systématiquement et sans faiblir les capacités de défense yougoslaves.

Luc Rosenzweig





– En complément de cette armada, actuellement déployée en Italie et en mer Adriatique, les chefs militaires de l'OTAN ont demandé aux pays alliés de leur fournir 24 hélicoptères d'attaque Apache et quelque 380 nouveaux avions de combat et de soutien. La majeure partie de ces renfortsdevrait être fournie par les Etats-Unis.

L'offensive diplomatique promet, elle aussi, d'être longue et difficile

IL N'Y AURA PAS de miracle. L'offensive diplomatique engagée cette semaine par les Occidentaux pour tenter d'avancer vers un règlement du conflit est, elle aussi, un processus lent. Et, comme l'offensive militaire, elle rencontre ses difficultés. L'entretien que l'Américaine Madeleine Albright a eu à Oslo mardi avec son homologue russe Igor Ivanov n'a pas ouvert de nouvelle perspective proche. Et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ne s'envolera sans doute pas pour Belgrade après sa rencontre avec les dirigeants européens, mercredi soir, à Bruxelles : il n'y a pas, à ce jour, de médiation possible.

Quoi qu'il pense de Slobodan Milosevic, Igor Ivanov n'était pas en mesure de faire à Mme Albright des promesses susceptibles de débloquer la crise. *« Notre discussion n'a pas été simple »*, a souligné le ministre russe, tout en affirmant sa disposition à poursuivre *« les efforts diplomatiques pour parvenir à un règlement politique »*. Les dirigeants russes ne sont manifestement pas en état actuellement – pour des raisons de politique intérieure – de « bouger » sur le Kosovo. Il faut même renoncer pour les jours à venir à impliquer leur ministre des affaires étrangères dans une autre rencontre avec ses homologues occidentaux. La réunion, au niveau ministériel, du G8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie), que les Allemands avaient entrepris d'organiser, ne semble plus envisageable à très court terme : un dirigeant russe ne peut apparemment pas trop s'afficher ces temps-ci avec ceux qui bombardent la Yougoslavie.

Le principal mérite du rendez-vous d'Oslo est donc d'avoir eu lieu. C'est peu dans l'immédiat, mais crucial pour la suite. Il était important, pour les Américains, de rappeler que l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie n'a pas pour objet d'humilier la Russie en frappant l'un de ses soit-disant « alliés » et que Washington, au contraire, compte sur un dialogue constructif avec Moscou pour sortir du conflit. De même, il est important, pour les Européens, de rappeler mercredi à Bruxelles que ce conflit est le leur, qu'ils l'assument, et que leur intervention peut prétendre à une légitimité internationale. Les dirigeants français ont insisté ces derniers jours sur la nécessité – impérative à leurs yeux – que le règlement final ait la caution de l'ONU. Les Allemands sont sur la même ligne et l'on s'attendait à ce que le sommet des Quinze, mercredi soir à Bruxelles, officialise ce principe comme une exigence de l'Europe.

LE PARI DES OCCIDENTAUX

Concrètement, la démarche occidentale consiste à trouver un accord avec les Russes sur ce règlement final. Une résolution pourrait alors être adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre – espère-t-on – du chapitre 7 de la Charte des Nations unies, qui autorise le recours à la force. Cela renforcerait fortement la pression qui s'exerce sur Slobodan Milosevic, même si le succès (son acceptation des termes de cette résolution) n'est pas garanti. Cela modifierait aussi le contexte dans lequel s'exerce l'intervention militaire occidentale et, en lui conférant une légalité internationale, élargirait l'éventail des options possibles pour la suite.

On est encore très loin de là. Pour que les Russes approuvent une résolution au Conseil de sécurité, il faut que les Occidentaux aient réglé avec eux le point sur lequel ils butent depuis Rambouillet, à savoir la nature de la force d'interposition qui serait chargée de veiller à l'application d'un règlement comportant, notamment, la démilitarisation de la province. Le déploiement d'une force étrangère dans un pays souverain qui n'en veut pas *« reste l'un des points les plus compliqués »* sur la voie d'une solution à la crise, a dit M. Ivanov à l'issue de sa rencontre avec Mme Albright. Depuis le début, les Russes disent qu'ils n'approuveront sur ce point que ce que le régime de Belgrade sera prêt à accepter. Le ministre russe des affaires étrangères s'est néanmoins montré plus ouvert mardi : il faut, a-t-il dit, continuer de discuter pour trouver *« une forme acceptable de présence internationale au Kosovo »* qui ne soit pas purement et simplement une émanation de l'OTAN, mais implique aussi l'ONU et l'OSCE.

Les Occidentaux ont fait preuve également d'une certaine ouverture sur ce point, mais ils n'ont pas, à ce stade, accordé leurs violons. Les Américains insistent pour que l'OTAN contrôle effectivement la future opération d'interposition et pour que cette dernière soit *« robuste »*, fût-ce avec un mandat de l'ONU et, comme cela se passe actuellement pour la SFOR en Bosnie, avec la participation de contingents de pays non-membres de l'Alliance, comme la Russie. Les Français sont plutôt sur cette ligne de l'efficacité militaire, mais partisans d'examiner diverses formes d'emballage pour éviter un affichage trop provocateur de l'OTAN. Les Allemands semblent aller plus loin et auraient proposé une force plus légère que celle qui était prévue dans le projet de Rambouillet, dès lors que le désarmement de la province aurait été accepté par les parties et que des contingents de l'OTAN resteraient stationnés dans les pays voisins.

Tout cela demande encore des ajustements peut-être difficiles entre alliés, plus difficiles encore entre les Occidentaux et les Russes. Le pari est qu'ils finiront par choisir, plutôt qu'une opposition qui les marginalise, une participation active, pour eux plus gratifiante, à l'élaboration d'un règlement.

Claire Tréan

L'OTAN étudie plusieurs scénarios d'envoi d'une force terrestre au Kosovo

L'arrivée de nouvelles troupes en Albanie et en Macédoine renforce le dispositif allié d'intervention au sol. Reste l'essentiel : définir sa mission

« FORCE ALLIÉE » reste encore officiellement, à ce jour, une opération de l'OTAN destinée à « casser » l'armée yougoslave au Kosovo et ses arrières en Serbie, de façon à faire céder Slobodan Milosevic et ses généraux sous le poids des bombes et des missiles. Mais « Force alliée » évolue. En trois semaines, on a doublé progressivement le nombre des avions engagés. Voilà qu'on s'apprête, avec une nouvelle demande du général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, à le tripler pour le porter à 900appareils, soit un peu plus de la moitié de l'armada aérienne déployée contre l'Irak en 1991. Et ce parce qu'on a sous-estimé la capacité de l'armée serbe à laisser passer l'orage et à économiser ses moyens.

A la conduite des opérations aériennes, l'OTAN a ajouté une mission civile, « Abri allié », pour escorter l'aide humanitaire destinée aux réfugiés du Kosovo dans les pays limitrophes. A terme, cette mission devrait mobiliser pas moins de 8 000 hommes, dont une majorité de soldats italiens. En outre, plusieurs pays de l'Alliance, au premier rang desquels la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, annoncent un renfort de leur présence militaire au sol, notamment en Macédoine – où stationne déjà, depuis le début de l'année, une troupe portée progressivement à 12 000 hommes sous commandement britannique – et en Albanie, où Washington se prépare à installer 4 800 hommes autour d'une flotte d'hélicoptères d'attaque et d'une artillerie lourde déployée à la frontière avec le Kosovo. Soit, au total, un détachement de près de 30 000 hommes, en comptant une partie des troupes de la SFOR en Bosnie, laquelle peut devenir l'élément précurseur, mais léger dans l'état présent de son équipement, d'une force de paix appelée à intervenir en première urgence.

UNE LONGUE CAMPAGNE

En août 1998, les états-majors alliés, à Mons, avaient lancé l'étude d'une planification qui se voulait sans exclusive, y compris sur la mise sur pied d'une force à terre – configurée différemment selon les scénarios envisageables en fonction de l'évolution de la crise dans les Balkans –, que les responsables politiques de l'Alliance ont tenue à écarter. A l'OTAN, aujourd'hui, on ne s'interdit pas de réfléchir de nouveau à la question. Toutes les options restent à l'étude, disent les militaires, pour faire face à une force serbe de répression massive et brutale qui reste constituée, dans le seul Kosovo, de 33 régiments de la IIIe armée (20 000 soldats appuyés par 300 blindés, 300 autres véhicules, 200 pièces d'artillerie) et de 15 000 à 20 000 hommes des forces spéciales de sécurité et de policiers, sans compter les miliciens.

Mais, ajoute-t-on aussitôt chez les militaires de l'OTAN, toutes les options – dans l'ordre terrestre – sont possibles et peuvent être remises en chantier au plus vite si, entre-temps, les responsables politiques donnent leur feu vert et si les objectifs actuels de « Force alliée » sont atteints – à savoir la maîtrise de l'espace aérien au-dessus de la région, un affaiblissement radical des forces serbes sur le terrain, une réduction drastique du potentiel militaro-industriel en Serbie même et l'incapacité, pour Belgrade, de ravitailler sa IIIe armée au Kosovo.

Les théoriciens de l'OTAN, inspirés par l'armée américaine, pour laquelle une opposition frontale de vive force n'est plus de mise avec l'implosion du bloc de l'Est, se font à la perspective qu'une force aéro-terrestre internationale puisse voir le jour dans les Balkans, mais au terme d'une longue campagne aérienne, à l'instar de ce qui s'est passé en Irak, où six semaines de raids aériens avaient précédé quatre jours de combats au sol.

Là où le débat commence, c'est quand il faut déterminer la nature, les missions, l'environnement politique, la composition, l'équipement, la localisation et le calendrier de cette force internationale. C'est-à-dire l'essentiel, compte-tenu des divergences qui peuvent exister d'une part au sein des pays membres de l'OTAN, de l'autre entre eux et ceux, hors Alliance, qui seraient sollicités pour y participer. Les différentes configurations peuvent aller, selon les circonstances, d'une force (envisagée lors des discussions de Rambouillet) de 26 000 à 28 000 hommes, après un accord de paix et un cessez-le-feu, jusqu'à la « projection » d'un dispositif qui réunirait 200 000 à 300 000 soldats (selon qu'on compte ou non le soutien des combattants), pour sécuriser en permanence le Kosovo dans un environnement hostile dès le départ, en passant par une force de 70 000 à 90 000 hommes, dont le rôle serait d'accompagner le retour et l'installation des réfugiés chez eux, malgré l'existence de « poches » menaçantes de résistance serbe.

Selon ces scénarios, les obstacles ne sont pas tout à fait les mêmes, la difficulté majeure restant de savoir si les communautés serbe et albanophone, aujourd'hui impliquées dans des affrontements sans merci, ont véritablement envie de vivre durablement côte à côte. Si tel n'était pas le cas, les pays qui contribueraient à la force ont-ils accepté, d'ores et déjà, de s'engager militairement pour des années ?

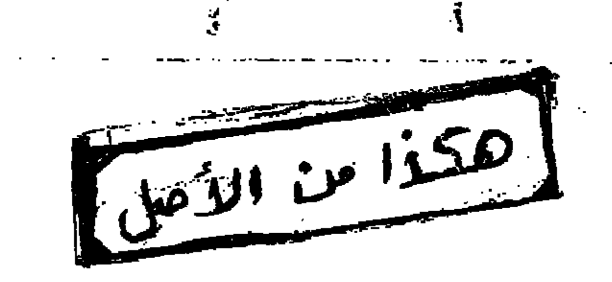
Quelque forme qu'elle revête, cette présence internationale pose, sans compter avec les aléas liés à la nature inhospitalière du terrain (*Le Monde* du 2 avril), les mêmes problèmes dans l'ordre organisationnel et opérationnel. Des problèmes naturellement plus graves à résoudre dans l'hypothèse d'une opération – très risquée –, de vive force au Kosovo. Ce scénario-là suppose – outre la coopération des deux Etats déjà impliqués, l'Albanie, mise largement à contribution à ce jour, et la Macédoine, désireuse d'être admise à l'OTAN – l'entrée en scène de pays comme la Hongrie, la Bosnie, la Grèce, voire la Bulgarie, invités à apporter, d'une façon ou d'une autre, un soutien logistique à une option militaire de l'OTAN qui pourrait, dès lors, dépasser le seul théâtre yougoslave.

Enfin, la chaîne de commandement d'une telle force, selon qu'elle se voudrait de sécurité, d'interposition à des fins humanitaires, de rétablissement de la paix ou d'invasion, importe beaucoup. Peut-il y avoir « commandement dual » de l'OTAN et d'une autre organisation (ONU, OSCE ou toute autre) – comme aux premiers temps en Bosnie, où l'on observa de très sérieux dysfonctionnements – ou faut-il se contenter du drapeau de l'OTAN, sous lequel ont lieu les bombardements actuels, au risque d'aggraver le danger de différends politiques avec les autres institutions de la communauté internationale ? L'interrogation est loin d'être innocente, et la réponse qui sera apportée donnera son sens à cette mission.

Jacques Isnard

L'« espion » français des Serbes « solidaire » des alliés

Le commandant Pierre-Henri Bunel – mis en examen et écroué à la prison de la Santé, depuis fin octobre 1998, pour *« intelligence avec l'ennemi »* au profit des Serbes, alors qu'il était en poste à Bruxelles –, a fait savoir, par l'intermédiaire de son avocat, qu'il était *« solidaire »* des troupes de l'OTAN et des frappes aériennes. *« Il ne s'agit pas d'un revirement de sa part,* explique Me Eric Najsztat. *M. Bunel affirme n'avoir jamais agi par sentiment pro-serbe, contrairement à ce qu'ont indiqué, à l'époque, des fuites malveillantes ».* *« Mon client,* a ajouté son défenseur, *reconnaît avoir commis une faute professionnelle, et il a agi pour des motifs strictement humanitaires ».* Le commandant Bunel est accusé d'avoir, à l'été 1998, fourni à un agent serbe, à Bruxelles, des informations sur la nature des cibles visées par l'OTAN. Il ne veut pas, selon Me Najsztat, qu'on insinue, aujourd'hui, que les relations de la France avec l'OTAN seraient difficiles depuis son arrestation. – *(AFP)*



L'ACCUEIL DES EXILÉS KOSOVARS DANS LES CAMPS S'ORGANISE



STR

Selon la dernière estimation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), mardi 13 avril, environ 640 000 personnes ont quitté le Kosovo depuis le début de la crise, en mars 1998. Une moitié d'entre eux se trouvent en Albanie, quelque 120 000 personnes ont rejoint la Macédoine, et 80 000 se sont rendues au Monténégro. Des milliers d'autres continuent à arriver, chaque jour, aux postes-frontières, après avoir été chassées par les forces serbes. Cet afflux a pris de court les organisations humanitaires, et a contraint l'OTAN à organiser des camps, comme ci-contre en Macédoine, à Brazda et à Stenkovac, non loin de la capitale, Skopje. Ci-dessous, à Stenkovac, une file de candidats au départ pour l'Allemagne. En bas, un réfugié du camp de Brazda consulte un tableau de messages dans l'espoir de retrouver un proche.

PHOTOS REUTERS



DAVID SILVERMAN



OLEG POPOV



STR

Les réfugiés du Kosovo témoignent des exactions des forces serbes

MORINA
de notre envoyé spécial

C'est une zone mixte de plaine et de montagne, au sud-ouest du Kosovo. A vol d'oiseau, ou par les sentiers, l'Albanie n'est qu'à une vingtaine de kilomètres. Mais la route, qui suit le cours de la Drina, triple la distance. De ses doigts épais, le vieil homme indique sur la carte de la province le carré délimité par les villes de Rahovec et Suhareka, et les villages de Xerxe et Pirane. « *Ça s'est passé ici, dans au moins cinq villages, peut-être plus.* »

REPORTAGE

Les associations et l'ONU tentent de réunir le maximum d'informations

L'homme a passé le poste-frontière de Morina dans la nuit de lundi à mardi. Il y a cinq jours, lui et une poignée de ses compagnons, jetés sur la route par la police et les milices paramilitaires serbes, avaient été refoulés à vingt kilomètres de l'Albanie. Slobodan Milosevic venait d'annoncer un cessez-le-feu unilatéral. Il avait trouvé refuge dans un village laissé intact par les troupes de Belgrade. Et puis lundi soir, il a vu une colonne de réfugiés en provenance de la région de Kosovo Polje passer sur la route en direction de l'Albanie. Alors le camion bleu, avec vingt-cinq personnes, hommes, femmes et enfants, tous originaires de Bellacerka, a pris place dans la file et quitté ce qu'un enquêteur de l'association Human rights watch appelle déjà « *la zone des massacres* ».

Les témoignages sont aujourd'hui nombreux, précis, concordants. S'ils ne font pas état de massacres massifs et systématiques, comme en Bosnie, ils confirment ce que les associations humanitaires craignaient depuis déjà deux semaines : pendant les trois jours qui ont suivi les bombardements de l'OTAN, le 24 mars, des dizaines de personnes, sans doute des centaines, ont été exécutées par des groupes armés serbes, essentiellement les milices paramilitaires.

RAFALE DE MITRAILLETTE

Selon le vieil homme, les hommes armés sont arrivés à Bellacerka, 2 700 habitants, au petit matin. « *Nous les avons vu de loin,* raconte-t-il. *Certains habitants sont restés, la plupart des gens sont partis. J'étais dans un groupe d'au moins deux cents personnes. On a couru vers le lit de la rivière. Nous entendions tirer. Nous nous sommes cachés sous un pont. Mais ils nous ont repéré. Ils ont séparé les hommes, ont envoyé les femmes et les enfants sur la route vers Xerxe, et nous ont demandé de nous déshabiller. Ils ont alors tout fouillé, ont pris l'argent et les papiers, puis nous ont dit de remettre nos vêtements et de nous approcher de la rivière. C'est alors qu'ils ont ouvert le feu. Je me suis jeté à l'eau, d'autres sont tombés sur moi. Et puis plus rien. Cinq minutes plus tard, j'ai entendu une autre rafale de mitraillette, plus loin. Au bout de vingt minutes, j'ai bougé. On était six survivants, dont quatre blessés. Je n'avais rien. Je crois qu'il y avait entre trente-cinq et quarante morts, dont quatre de mes cousins. On est allé dans un village voisin où l'on s'est caché, jusqu'à ce qu'ils nous disent, il y a cinq jours, de partir.* » Le vieil homme dresse la liste des victimes de son clan. Il y a vingt noms.

L'association Human Rights Watch avait recueilli, cinq jours plus tôt, un témoignage similaire. Agé de quarante 40 ans, l'homme a été entendu à l'hôpital de Kukës où il a été admis il y a six jours. Selon lui, 42 habitants de Bellacerka auraient été tués sur le bord de la rivière, mais il cite les cas de deux familles de cinq personnes et treize personnes également abattues alors qu'elles fuyaient leur maison.

Bellacerka semble avoir été le premier massacre d'une série. Dans l'après-midi du 25 mars, Krushe e Madhe a été atteint à son tour. Selon plusieurs témoignages recueillis par Human Rights Watch, au moins 40 personnes y auraient été assassinées. Une cassette vidéo diffusée par la BBC il y a quelques jours permet d'identifier clairement quinze cadavres.

Etudiant en mathématiques à Pristina, il était rentré à Krushe e Madhe il y a trois mois, après l'arrêt des cours. Aujourd'hui, Nejmuddin est réfugié dans une famille de Kukës avec ses cousins et sa tante. Son oncle, lui, n'est pas là, officiellement échappé dans la montagne. « *Si on disait la vérité à ma tante, elle serait inconsolable* », explique-t-il.

VILLAGE BRÛLÉ

L'homme est mort selon un scénario qui ressemble à celui de Bellacerka. Cette fois encore, des familles, qui avaient fui l'arrivée des milices serbes, auraient été retrouvées près d'une rivière. Les femmes et les enfants auraient été éloignées et les hommes assassinés. Aucun d'entre eux n'aurait survécu. C'est cinq jours plus tard que plusieurs jeunes gens du villages, dont Nejmuddin, qui s'étaient cachés dans les montagnes, ont retrouvé les corps. Ils en auraient enterré six, avant de quitter les lieux en entendant des coups de feu. Dans le village brûlé, ils auraient également décompté neuf corps, dont cinq dans la cour de la mosquée. Selon lui, le nombre total de victimes dans le village serait supérieur à soixante-dix.

Les deux massacres sont-ils l'oeuvre des même auteurs ? Ont-ils encore sévi le lendemain ou d'autres ont-ils pris le relais ? Selon Human Rights Watch, une soixantaine de personnes auraient en tout cas été tuées, vendredi 26 mars, à Celine, à deux kilomètres de Krushe e Madhe. Plus d'une centaine auraient subi le même sort à Krushe e Vogel. Une dizaine, enfin, seraient morts à Pirone.

Ces crimes localisés pourraient s'expliquer par la volonté des Serbes de punir une zone réputée favorable à l'UCK. L'Armée de libération du Kosovo a en effet longtemps disposé d'une base près du village de Retimje, dans la montagne, au centre du fameux carré. Mais plutôt que les explications, les oganisations internationales souhaitent multiplier leurs efforts pour connaître et caractériser les exactions. Les associations et les agences de l'ONU tentent ainsi de réunir le maximum de témoignages. Enfin, le Tribunal pénal international de La Haye, qui, la semaine dernière, a recueilli les premiers éléments susceptibles de caractériser des crimes de guerre, s'apprête à ouvrir un bureau à Tirana.

Nathaniel Herzberg

La Macédoine fait face à un nouvel afflux

« Après l'arrivée des paramilitaires, tout le village est parti dans les bois, sauf mon oncle et ma tante, qui ont été exécutés »

SKOPJE
de nos envoyés spéciaux

Lentement, les trois autobus rouges surchargés entrent dans le camp, se frayant un passage dans la foule accourue qui tente de reconnaître derrière les vitres un parent ou un ami. Les véhicules s'immobilisent devant un quartier de tentes inoccupées. Entre deux haies de paras français chargés de les guider, des dizaines de réfugiés de tous âges, de toutes conditions en descendent, certains hagards, d'autres en pleurs, pour se diriger vers leurs abris d'infortune.

Après une pause, le camp de Stenkovac, l'un des deux grands camps montés par l'OTAN près de Skopje, a de nouveau accueilli mardi 13 avril plusieurs centaines de Kosovars chassés de chez eux par les forces serbes. L'organisation humanitaire CARE, à laquelle le Haut-Comité aux réfugiés des Nations unies (HCR) a maintenant confié l'administration du camp, faisait état en fin de journée de l'arrivée de 1 500 nouveaux réfugiés. Un premier convoi de 500 personnes avait franchi la frontière en fin de matinée au poste-frontière de Blace, à une vingtaine de kilomètres de là. Plusieurs autres ont suivi. Tous les réfugiés arrivaient par train de la ville d'Urosevac, à 35 kilomètres au nord. *Ils étaient transportés sans attendre vers Stenkovac.*

La région de la Drenica en péril

L'ambassadeur à Skopje, Jacques Hutzinger, a fait état, mardi 13 avril, de nouvelles alarmantes venant des régions situées au nord-ouest de Pristina et du massif de la Drenica, l'un des anciens fiefs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Les vivres commenceraient à sérieusement manquer et la situation sanitaire serait déplorable. Sur le plan militaire, les accrochages, selon des informations fragmentaires, deviendraient plus nombreux, signe d'une réapparition de l'UCK, dont on avait dit qu'elle avait subi des revers graves au début des frappes de l'OTAN. Elle profiterait maintenant de ce que les déplacements de l'armée serbe deviennent plus compliqués en raison des attaques aériennes occidentales.

Depuis plusieurs jours le flot de réfugiés venant du Kosovo en Macédoine s'était pratiquement tari. Seuls des petits groupes avaient été encore signalés à plusieurs points de passage. Les convois de mardi faisaient craindre un nouvel afflux massif. Selon les témoignages recueillis parmi les arrivants, les forces serbes ont entrepris de vider la région d'Urosevac de ses habitants.

FORTUNES DIVERSES

Gani, Fatima et Chefket ont connu des fortunes diverses jusqu'à leur arrivée au camp de Stenkovac. Gani, un jeune cordonnier de trente et un ans, a été jeté sur les routes dès le début des bombardements de l'OTAN. Coincé dans la longue queue de réfugiés qui a attendu pendant des jours de pouvoir atteindre le poste-frontière de Blace, bloqué par les Macédoniens, il est revenu sur ses pas avec des amis à l'annonce du cessez-le-feu serbe de Pâques. Ils ont erré de village en village, couchant trois nuits dans les bois, avant de regagner Urosevac. *« J'ai vu quatre cadavres et des dizaines de maisons abandonnées, pillées ou dévastées, notamment celle qui servait de quartier général à l'OSCE »*, confie-t-il.

A Urosevac, il y avait encore de l'eau et de l'électricité dans la journée, mais la terreur entretenue par les forces paramilitaires serbes ont eu raison de Gani. Mardi matin, il a réussi à grimper avec sa famille dans un train pris d'assaut par des dizaines de Kosovars désemparés. Gani veut témoigner. Son frère aîné, lui, se montre plus prudent. Il a encore en mémoire les conséquences du témoignage d'un réfugié recueilli en Macédoine : *« Il a été identifié et sa maison a été rasée dès le lendemain »*, assure-t-il.

Fatima a commencé son exode depuis plus longtemps encore. Agée de quarante-huit ans, originaire d'un village située à une quarantaine de kilomètres, elle a fui il y a plus de deux mois lorsque des unités serbes sont venues s'installer dans la petite localité. Elle a vécu avec les siens dans les bois pendant près de trois semaines, puis elle s'est abritée à Urosevac. Au village voisin de Sojeva, Chefket, un moniteur d'auto-école de quarante-six ans, a vu arriver l'armée yougoslave il y a neuf jours pour y décréter le couvre-feu. « *Le lendemain*, raconte-t-il, *les paramilitaires sont arrivés et ont tiré des coups de feu dans toutes les directions. Tout le village est parti dans les bois, sauf mon oncle et ma tante, qui ont dit qu'ils étaient trop âgés pour partir et qui ont été exécutés. Plus tard dans la journée, les paramilitaires sont partis à notre recherche, ils nous ont trouvés et ils ont pris notre argent et les bijoux des femmes. Puis je suis allé à Urosevac.* »

Chefket s'y est installé chez sa fille, jusqu'à ce que les paramilitaires fassent irruption dans la maison. Il est frappé, menacé de mort. « *J'ai reconnu certains d'entre eux*, ajoute-t-il, *alors nous sommes partis nous installer dans une maison abandonnée pendant deux jours, puis, ce matin, nous avons réussi à prendre le train.* »

UN TEST IMPORTANT

Chasser les Kosovars des bois, des villages, les pousser vers la ville et de là, en les terrorisant, les inciter à fuir : telle semble être la tactique mise une nouvelle fois en œuvre par les forces armées serbes dans la région d'Urosevac, face à la Macédoine. Les réfugiés rencontrés à Stenkovac évoquent la présence dans la ville de plusieurs milliers de personnes qui pourraient à nouveau affluer à la frontière. Outre les problèmes que cela va de nouveau poser pour leur accueil, la reprise des expulsions vers la Macédoine semble confirmer l'aggravation générale de la situation au Kosovo.

Le pourrissement de la situation ne sera pas sans conséquences pour la Macédoine, où la tension reste latente entre un gouvernement qui cherche à rester le plus neutre possible et une communauté albanaise qui vit mal la situation. Le départ des troupes de l'OTAN des deux grands camps de réfugiés qu'elles ont installés il y a dix jours près de Skopje et de celui de l'armée allemande près de Tetovo va être un test important. Leur administration est maintenant officiellement passée entre les mains du HCR et des organisations humanitaires avec lesquelles il travaille. A partir de jeudi, les militaires occidentaux doivent commencer à amorcer leur retrait de ces camps, où ils assuraient ces derniers jours encore l'essentiel des opérations logistiques, et surtout où leur présence avait un effet rassurant pour les réfugiés.

Le gouvernement macédonien, qui assurait jusque-là la garde à l'extérieur des camps pour que les gens ne sortent pas, doit envoyer maintenant des policiers à l'intérieur. Or cette décision n'est pas loin d'être ressentie comme une provocation par les réfugiés, qui redoutent un face-à-face avec une police macédonienne qu'ils considèrent comme étant sympathisante avec la cause serbe. A Stenkovac, les représentants des réfugiés ont demandé d'avoir mercredi une réunion avec le HCR et les responsables du contingent français de l'OTAN présent sur place pour leur demander de surseoir à leur retrait. Celui-ci n'en semble pas moins inéluctable.

Le HCR et les représentants des contingents occidentaux concernés assurent cependant que toutes les garanties ont été prises auprès des autorités macédoniennes pour que leur présence policière soit la plus discrète possible et qu'elles acceptent, au moins les premiers temps, des patrouilles de surveillance de l'OTAN.

Henri de Bresson et Gilles Paris

Une épreuve de vérité pour les grandes organisations humanitaires

L'OTAN s'est engouffrée sur le terrain de l'aide aux réfugiés

Devant la défaillance des grandes institutions humanitaires, prises de court par la crise au Kosovo, l'OTAN a été tentée de prendre en main le problème des réfugiés. Alors que les ONG dénoncent cette confusion des genres, le ministre français en charge de l'action humanitaire, Charles Josselin, a annoncé, lundi 12 avril, qu'une clarification était en cours sur la répartition des rôles.

LA CRISE du Kosovo est une difficile épreuve de vérité pour certaines grandes organisations humanitaires qu'on attendait aux avant-postes et qui semblent débordées par les événements. C'est le cas pour le CICR (Comité international de la Croix-Rouge), qui dispose statutairement d'un droit d'intervention, et pour le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), agence de l'ONU dont le mandat est d'assurer la protection et la sécurité des réfugiés.

S'exprimant pour la première fois depuis le départ de ses délégués du Kosovo, au début de l'intervention aérienne de l'OTAN, le CICR a fait savoir, lundi 12 avril, qu'il souhaitait retourner dans la province. Son président, Cornelio Sommaruga, avait envoyé un courrier en ce sens la semaine dernière à Slobodan Milosevic ; la réponse de Belgrade n'a pas paru valoir assurance que la sécurité des délégués serait garantie dans la province et on en est resté là.

Mais le CICR est aussi très peu visible dans la gestion de la situation créée par l'afflux massif de réfugiés dans les pays voisins du Kosovo. Or c'est à lui qu'il revient, en principe, d'organiser une « agence centrale de recherches » pour mettre en contact les familles séparées, rechercher et recenser les disparus et (ce qui supposerait un accès au terrain) transmettre des messages aux prisonniers de guerre s'il y en a.

INITIATIVES PRIVÉES

Cette fonction de centralisation des recherches n'est pas pour l'instant assurée. Des initiatives privées se sont mises en place : c'est le cas de la petite ONG Télécom sans frontières, débordée par le succès des téléphones qu'elle met à la disposition des réfugiés en Albanie, ou de diverses radios – la Radio albanaise, la Deutsche Welle, Voice of América – qui diffusent des messages pour faire se retrouver les familles séparées.

Le CICR a passé un accord avec ces radios et faisait valoir lundi que les noms de 500 personnes à la recherche de leurs proches étaient diffusés sur ces ondes et publiés dans des journaux en Albanie. Les téléphones qu'il a mis à la disposition des réfugiés dans les camps en Albanie avaient permis en une semaine à 250 personnes de reprendre contact avec leurs proches, indiquait-on aussi au siège de l'Organisation à Genève. Mais ces moyens semblent très insuffisants devant l'ampleur des besoins et alors qu'une partie des réfugiés est en cours de dispersion dans de nombreux pays d'accueil.

La même paralysie devant l'urgence a semblé saisir aussi le HCR au début de la crise. Plusieurs voix ont dénoncé son incapacité à assumer sa fonction première, qui est d'enregistrer les réfugiés afin de leur garantir une identité juridique et un statut. On a critiqué aussi son absence dans les décisions prises d'imposer telle ou telle destination à une partie des réfugiés (*Le Monde* du 13 avril).

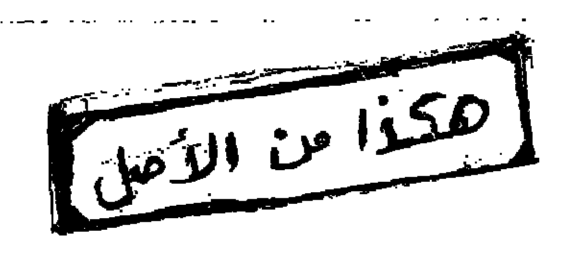
CONFUSION DES GENRES

« *L'absence des grandes institutions et organisations internationales est criante* », déclarait lundi, après d'autres, une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme de retour du Monténégro.

L'OTAN s'est engouffrée sur le terrain laissé libre. Des camps ont été installés par les soldats alliés en Macédoine, 8 000 hommes ont été affectés à l'opération « Abri allié » pour l'acheminement des secours en Albanie. Plusieurs ONG ont dénoncé avec virulence le beau rôle que s'arroge une organisation militaire partie prenante au conflit, dont elles ne veulent pas devenir les prestataires de service, ce qui serait à leurs yeux enterrer le principe de la neutralité de l'action humanitaire. L'OTAN pourrait rétorquer que l'efficacité est sa justification. Médecins sans frontières, devant cette confusion des genres, sommait la semaine dernière le HCR de se ressaisir et d'assumer sa mission.

Les grandes institutions humanitaires, pourtant dotées d'un mandat international précis et fort, ont « raté » le début de la crise du Kosovo, ce qui devrait les obliger, le moment venu, à une réflexion critique sur elles-mêmes.

Claire Tréan



L'incertitude demeure sur l'accueil des réfugiés kosovars

M. Jospin annonce une « procédure simplifiée »

OSCILLANT entre fermeté et générosité, l'attitude du gouvernement français à l'égard des demandeurs d'asile kosovars n'en finit pas de révéler son ambiguïté. Alors que les manifestations de solidarité se multiplient en France, les procédures administratives permettant l'accueil concret de réfugiés dans l'Hexagone demeurent dans le flou.

Lionel Jospin, comme l'avait fait, la veille, le président de la République Jacques Chirac, a rendu hommage, mardi 13 avril, à la mobilisation de l'opinion française. Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre a *« relevé »* la *« puissante réponse apportée par nos compatriotes concernant l'accueil en France de familles de réfugiés »*. Il s'est aussi efforcé de répondre aux critiques sur les réserves françaises en matière d'accueil. *« L'urgence est d'organiser et de protéger les réfugiés du Kosovo au plus près de leur région d'origine (...) pour préparer leur retour dans leur pays »*, a répété le chef du gouvernement, tout en précisant qu'avait aussi été mise en place *« une procédure permettant à des familles et à des collectivités françaises d'accueillir provisoirement des réfugiés »*.

Pourtant, l'incertitude continue de régner à propos des formalités administratives permettant d'enregistrer puis d'autoriser à séjourner en France les demandeurs d'asile actuellement concentrés dans les camps d'Albanie et de Macédoine. Mardi, *Le Parisien* a publié le texte très restrictif d'un télégramme diplomatique adressé, début avril, à tous les consulats de France en Europe concernant l'examen des demandes de visa émanant de ressortissants yougoslaves. Ce télégramme demandait à chaque consul de se montrer *« particulièrement attentif aux considérations d'ordre public et au risque migratoire élevé (...) sans pour autant interrompre tout flux de circulation vers la France »*.

ASILE TERRITORIAL

Le gouvernement a rapidement démenti tout lien entre ce télégramme et la situation des réfugiés kosovars en faveur desquels un *« régime spécifique d'accueil a été défini »*. Au ministère des affaires étrangères, on précisait, mardi, que les Kosovars volontaires pour la France *« sont, après enregistrement par le HCR* [Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies], *dispensés de l'obligation de visa »* et sont alors accueillis en vertu de l'asile territorial. Cette procédure, pratiquée depuis des années pour quelques milliers d'Algériens, a été officialisée par la loi Chevènement sur l'immigration. Les intéressés, après examen individuel, bénéficient d'une simple autorisation provisoire de séjour en France, éventuellement assortie du droit au travail. Cette situation est largement plus précaire que le statut de réfugié prévu par la Convention de Genève, auquel les victimes de la répression serbe au Kosovo ont manifestement droit.

Appuyant ces explications prétendument rassurantes, M. Jospin a précisé, mardi, devant les députés que *« non seulement, ces réfugiés candidats à venir chez nous ne sont pas dissuadés par des formalités administratives, mais ils bénéficient d'une procédure simplifiée et accélérée les dispensant de visas »*.

LIMITER L'AFFLUX

Sur le terrain, la réalité semble plus complexe, comme nous l'indique Henri de Bresson, notre envoyé spécial à Skopje (Macédoine). *« Tout réfugié du Kosovo qui en fera la demande pourra être accueilli en France »*, a annoncé, mardi, Jacques Hutzinger, l'ambassadeur de France en Macédoine, en invitant les intéressés à s'adresser au HCR ou aux organisations humanitaires.

Pourtant, toutes les précautions semblent avoir été prises pour que cette décision ne provoque pas un afflux trop important. Le gouvernement français a attendu, pour annoncer sa décision, que les opérations de recensement par le HCR commencent en Macédoine. Or, sur les formulaires distribués mardi dans les camps, les réfugiés sont invités à faire savoir s'ils souhaitent se rendre dans certains pays (Allemagne, Turquie, Norvège, etc.). Mais la France ne figure pas sur la liste.

Philippe Bernard

Le PS français propose à ses homologues les « références » d'une issue politique

Les socialistes européens réunis avant le sommet de Bruxelles

Les dirigeants socialistes européens, réunis à Bruxelles, mercredi 14 avril, devaient être saisis de propositions du PS français pour une issue politique de la guerre. Dans les rangs socialistes, Paul Quilès demande, d'autre part, le report des cérémonies du cinquantenaire de l'OTAN, prévues à Washington le 24 avril.

IL FAUT RÉINTRODUIRE LA DIPLOMATIE ET UTILISER LA FORCE SI NOUS AVONS EN FACE DE NOUS QUELQU'UN D'INTRANSIGEANT

PESSIN

POUR ne pas torpiller le sommet informel des chefs d'Etat et de gouvernement, *mercredi 14 avril* à Bruxelles, les leaders du Parti des socialistes européens devaient s'abstenir de toute déclaration *commune sur le Kosovo*. François Hollande, qui devait participer à cette réunion avec Lionel Jospin, devrait toutefois présenter des propositions qui pourraient servir de *« références »* communes pour *« offrir une issue politique à la crise du Kosovo »*. Testées auprès de plusieurs PS européens, elles ont été présentées par M. Hollande, mardi, au bureau national du PS, en présence de plusieurs ministres (Alain Richard, Jean Glavany, Pierre Moscovici et Charles Josselin).

Le premier secrétaire du PS, qui *connaît les réticences de plusieurs* partis sociaux-démocrates – grec, suédois et autrichien – sur ce point, entend rappeler que l'intervention militaire était *« juste et nécessaire »* et qu'elle a été rendue *« inévitable en raison de la mise en œuvre de la politique de purification ethnique »*. M. Hollande veut aussi rappeler les conditions posées à un arrêt des frappes aériennes : cessation de *« toute opération menée par les forces de répression serbes au Kosovo »* ; *« retrait des forces de répression serbes du Kosovo »* ; *« retour des réfugiés dans les conditions de sécurité les plus strictes »* ; *« acceptation par la Serbie d'un règlement politique de la crise »* ; présence d'une force de sécurité internationale *« sous l'égide de l'ONU »*. Pour M. Hollande, il s'agit de conditions *« intangibles »*.

Selon Pierre Guidoni, chargé de l'international au secrétariat national du PS, l'objectif des socialistes, en harmonie avec les orientations de la diplomatie française rappelées par M. Moscovici, est de dégager *« une solution politique dans le cadre normal du Conseil de sécurité des Nations unies »*, quitte à laisser des organisations régionales, comme l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), jouer leur rôle.

M. Hollande devait aussi reprendre son idée, présentée lors d'une convention du PS le 28 mars et rejoignant celle de Romano Prodi, président désigné de la Commission européenne, d'une *« grande conférence sur la paix, la stabilité et la sécurité dans les Balkans »*. Dans son esprit, il s'agit pour l'Union européenne d'*« ouvrir aux Balkans une perspective européenne »*. *« Lorsque nous aurons rétabli à la fois la paix et les droits de l'homme, mis fin aux folies nationalistes*, souligne M. Hollande, *nous devrons dire à tous ces peuples que l'Europe leur tend la main dans des structures appropriées. »* Le PS veut, enfin, relancer l'Europe de la défense.

Michel Noblecourt

Robert Hue se livre au jeu des questions-réponses sur le Kosovo

TALANGE (Moselle)
de notre envoyée spéciale

Quelques heures avant le meeting, le secrétaire de la petite fédération communiste de Moselle, Raymond Schwenke, est inquiet, mais formel. Inquiet de remplir « sa » salle, dans cette région minière où les terres s'effondrent sous les maisons et où les certitudes européennes sont bien mal enracinées depuis les licenciements dans la sidérurgie, au début des années 80. Formel, en revanche, sur ce qui pourra convaincre les Mosellans de braver la pluie, ce mardi 13 avril. *« Au début de l'année, les militants s'interrogeaient sur la liste : "Est-ce que c'est bien de s'ouvrir jusqu'à s'écarteler ?" Mais au moins, c'était pour l'Europe. Avec les frappes sur Belgrade, c'est comme une chape de plomb qui est tombée sur nous. Pour convaincre les gens de venir, j'ai vite vu qu'il fallait passer par la guerre. »*

A 21 heures, M. Schwenke est rassuré. Neuf cents personnes sont venues acclamer « Robert » et jouer aux questions-réponses avec les candidats de la liste « Bouge l'Europe ! ». *« Pour bouger, en ce moment, l'Europe, elle bouge ! Mais dans le malheur, la guerre*, a écrit l'une d'entre elles sur les formulaires prévus à cet effet. *Moi, je veux la paix et, sur votre liste, vous ne semblez pas d'accord sur les solutions du conflit. »*

« Sur une chose aussi difficile que la guerre et la paix, il faut avoir la volonté d'écouter, répond M. Hue. *Dans une liste, un parti, un gouvernement, dans chaque famille française, le débat est partout, et les avis sont différents. Tous, nous pensons que la responsabilité de Milosevic et des nationalistes est totale. C'est clair, c'est net, c'est précis. »* Personne ne gronde dans la salle. Puis : *« Ceux qui parlent de cacophonie pensaient sans doute que notre "diversité", c'était du baratin. Qui pense un instant que sur le Kosovo ou sur la conception fédéraliste de l'Europe, il n'y a pas de différence entre les socialistes et Jean-Pierre Chevènement ? »*

« Pensez-vous que [c'est] *possible de travailler si des questions aussi importantes nous divisent ? »*, demande un participant. *« PCF, complice d'un gouvernement qui bombarde avec l'OTAN ? »*, risque un autre. Le secrétaire national vilipende également tous ceux qui *« n'en ont rien à faire du Kosovo et veulent faire exploser la gauche plurielle »*. *« D'ailleurs*, ajoute-t-il sur le ton de la confidence, *je n'ai pas l'impression que Lionel Jospin ait envie de mettre fin au mandat des ministres communistes. »*

« PAS DE POLITIQUE »

L'après-midi, à l'Assemblée nationale, M. Jospin a donné, selon M. Hue, les signes qu'*« au gouvernement, les choses sont en train de bouger dans le bon sens »*. Il faut *« les encourager »*. *« Quand j'entends le premier ministre privilégier le choix de la négociation et de la diplomatie, et reprendre des propositions que nous faisions depuis un certain temps et visant, notamment, à ce que l'ONU joue un rôle central dans le règlement politique de la situation, à faire intervenir la Russie, je me réjouis »*, lance M. Hue sous les applaudissements. Sans citer ni commenter, à dessein, et contrairement à François Hollande, la déclaration télévisée de Jacques Chirac, lundi soir.

« Quid de l'attitude du PCF vis-à-vis de l'idée d'une défense européenne, sachant qu'en 1954, il avait contribué à l'enterrer ? », lit-on sur une autre fiche. M. Hue répète ce qu'il a dit, dimanche, sur Europe 1 : il est favorable à une *« coordination des politiques de défense européennes »*, précisant qu'il ne s'agit *« pas d'une armée, mais de moyens »*. Les militants ignorent sans doute que la direction a décliné l'offre d'une nouvelle manifestation contre les bombardements, prévue mercredi par le Mouvement de la paix et l'extrême gauche. Sur une table, un papier traîne : *« Le PCF n'a pas de politique sur le Kosovo. »* La salle semble heureuse, ne siffle jamais, applaudit souvent. Dans toutes ces questions, dans toutes ces réponses, chacun a forcément trouvé de quoi réchauffer ses convictions.

Ariane Chemin

VU À LA TÉLÉVISION SERBE

La défense du pays comme « tâche prioritaire »

DANS la partie politique du journal télévisé, mardi 13 avril, la secrétaire générale du Parti socialiste, Gorica Gajevic, a constaté que *« La Serbie est unie dans sa volonté de se défendre dans la dignité et le courage. »* Elle a affirmé que *« tous les citoyens de Serbie sont aujourd'hui des soldats défendant le pays face au primitivisme de la force de l'Amérique et de ses satellites »*. *« La vie en Serbie ne s'arrêtera pas »*, a-t-elle ajouté. Cette tâche est assurée par l'armée *« héroïque »*, mais aussi par tous *« ceux qui, n'étant pas directement sous les drapeaux, défendent le pays par leur travail »*.

Divers reportages programmés dans la suite du journal télévisé, ainsi que dans une émission consacrée à la vie de Belgrade, sont venus attester que cet appel avait déjà été entendu. L'un d'eux a montré la remise de tracteurs, sortant des ateliers de fabrication, à leurs nouveaux propriétaires, en précisant que ces machines *« étaient prêtes à s'inclure dans la grande campagne des semailles de printemps »*. Leurs propriétaires ont assuré *« qu'ils allaient travailler les champs et ainsi apporter leur contribution à la défense du pays face à l'armada fasciste de l'OTAN »*. Un ouvrier agricole a expliqué que les travaux de printemps étaient totalement réalisés : *« C'est notre contribution à la défense du pays, notre façon de soutenir ceux qui défendent les ponts et les usines et, lorsque nous aurons terminé, nous nous joindrons à eux s'il le faut. »*

Dans les facultés, où les cours sont interrompus, des mesures ont été prises pour permettre aux étudiants de passer leurs examens en repoussant le calendrier initialement prévu, notamment *« pour tenir compte de l'absence d'étudiants mobilisés ou engagés volontaires »*, comme l'a précisé le doyen de la faculté de droit de Belgrade. Des étudiants de la capitale serbe ont organisé une marche pour faire la tournée des ponts à défendre. Contrairement aux manifestations étudiantes de protestation contre le régime, à l'automne 1996, les professeurs étaient, cette fois, présents en affirmant que *« les enseignants doivent toujours être aux cotés de leur étudiants »*.

Les services de santé s'adaptent aussi à la situation. Ainsi, compte tenu des risques encourus par les hôpitaux, des équipes d'accouchement mobiles ont été créées, ainsi qu'un service d'aide psychologique. Dans ce même besoin d'assurer l'équilibre d'une population contrainte de *« diviser les jours en deux parties, l'une sans sirène, où l'on vit relativement normalement, et la nuit, qui est le plus souvent chargée de peur et d'incertitude »*, les directeurs de salles de sport réorientent l'activité de leurs établissements vers des programmes de relaxation : sauna, massage, tennis et tennis de table.

C'est donc la défense de tout un pays que l'on organise. Ce qui permet à un participant à un meeting de protestation, mêlant patriotisme et concert, de déclarer que cette réaction des Serbes *« confirme définitivement que nous sommes un peuple exceptionnel, doté d'un moral et d'une force immenses, et je suis très optimiste »*.

Hector Forest

DÉPÊCHES

KOSOVO

■ *« La vallée de la Drenica, dans le centre du Kosovo* [fief de l'UCK il y a deux mois], *était vide d'habitants, à l'exception de quelques soldats et officiers de police. Chiens errants et bétail abandonné sont les seuls signes de vie dans les villages »*, rapporte, mercredi 14 avril, Paul Watson, envoyé spécial du *Los Angeles Times* à Belgrade, qui a pu se rendre lundi, en compagnie d'autres journalistes occidentaux, au Kosovo. *« La ville de Djakovica, entourée d'au moins deux villages où des maisons brûlaient, était calme et vide à l'exception des militaires (...). Elle a moins souffert des pillards que Pristina ou Pudojevo, où plusieurs parties de la ville ont été incendiées et rasées »*, selon Paul Watson.

B 92 REPRISE EN MAIN

■ L'ancienne radio indépendante B 92, fermée à la veille des premières frappes de l'OTAN, émet à nouveau depuis mardi 13 avril, mais sous la houlette d'une direction nommée par les autorités serbes. L'ancien rédacteur en chef, Veran Matic, avait affirmé que la plupart des journalistes refuseraient de travailler avec le nouveau directeur, Aleksandar Nikacevic, un ancien leader étudiant, proche du pouvoir.

CONVOI RUSSE

■ Le convoi d'aide humanitaire russe qui fut bloqué, samedi 10 avril, par les autorités hongroises à la frontière ukrainienne, a fini par arriver, mardi 13 avril, à Belgrade. Laissant derrière eux quatre camions-citernes de fioul et des véhicules blindés, les Russes ont pu amener à leur *« frères slaves et orthodoxes »* 68 véhicules transportant 300 tonnes de secours, dont un hôpital de campagne et des vivres. – *(Reuters.)*

400 000 APPELS

■ Le standard téléphonique mis à la disposition des Français désireux d'accueillir des réfugiés du Kosovo a reçu 400 000 appels depuis son ouverture le 8 avril, a annoncé, mardi 13 avril, le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale. Ces appels sur un numéro vert [illegible] 8 000 fiches de personnes ayant offert concrètement leur aide. Après une attitude réservée, les autorités avaient finalement précisé que la France était susceptible d'accueillir *« plusieurs milliers de réfugiés »*. Tous les réfugiés en France dans le cadre de cette opération seront munis d'une autorisation provisoire de séjour de trois mois, suivie au premier renouvellement d'une carte de séjour temporaire d'un an. – *(Reuters.)*

LE COÛT DE LA GUERRE

■ Le conflit entre l'OTAN et la Yougoslavie a coûté, à ce jour, de 70 à 100 millions de dollars par jour (65 à 92 millions d'euros) aux Etats-Unis, a affirmé, mardi 13 avril, le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott. – *(AFP.)*

CRIF

■ Jean Kahn, président du Consistoire central juif de France, a lancé un appel pour une collecte de fonds en faveur des réfugiés kosovars. De son côté, Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a approuvé l'action des forces de l'OTAN *« qui luttent pour la liberté et contre la barbarie »*.

SANT'EGIDIO

■ Une délégation de Sant'Egidio s'est rendue la semaine dernière à Belgrade et a pu joindre par téléphone Ibrahim Rugova à Pristina. Cette communauté catholique, spécialiste de la « diplomatie parallèle », a demandé aux autorités serbes d'autoriser le leader kosovar à sortir de Yougoslavie pour se rendre à Rome.

MEETING DE SOLIDARITÉ

■ Une réunion publique en *« soutien du peuple kosovar contre la purification ethnique »* se tient jeudi 15 avril, à 20 h 30 au Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes, à l'appel notamment du Comité Kosovo (tél. : 01-42-76-00-56). Avec la participation de Marie-Françoise Allain, Georges-Marie Chenu, Antoine Garapon, Pierre Hassner, Alain Joxe, Muhammeddin Kullashi, Véronique Nahum-Grappe et des témoins kosovars.

[هكذا من الأصل]

Contradictions hispani…

DÉPÊCHES

KOSOVO



Romano Prodi a reçu un accueil assez favorable des eurodéputés

STRASBOURG. Le président de la Commission européenne désigné Romano Prodi a reçu, mardi 13 avril, un accueil assez favorable des députés du Parlement européen pour sa première déclaration où il a promis de *« pousser l'Europe vers une période de grandes réformes et de changements »*. Le Parlement européen votera l'investiture de M. Prodi au cours de la première semaine du mois de mai, et donnera son avis après les élections européennes (13 juin) sur la nouvelle Commission qui entrera en fonctions à l'automne.
Mardi à Strasbourg, M. Prodi a utilisé un discours à la tonalité plus libérale que sociale, avec un accent remarqué sur le *« fort niveau de concurrence nécessaire »* dans l'Union européenne. Sur la question des irrégularités qui ont provoqué la chute de la précédente Commission, M. Prodi a souligné qu'il ne ferait preuve *« d'aucune tolérance vis-à-vis de la fraude »*. – *(AFP.)*

Rejet du report de la procédure de destitution de M. Eltsine

MOSCOU. Les députés russes se sont prononcés, mercredi 14 avril, contre le report de l'examen des cinq chefs de destitution retenus contre Boris Eltsine. Seuls 206 élus se sont ralliés à la décision des chefs de groupes, annoncée mardi, de reporter sine die les débats, qui devaient initialement s'ouvrir jeudi. Il fallait vingt voix de plus pour que cette initiative soit approuvée à la majorité simple. Le président de la chambre basse, Guennadi Seleznlov, a convoqué les présidents de groupes après le vote pour de nouvelles consultations. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le « docteur suicide » Jack Kevorkian,** militant controversé de l'euthanasie, a été condamné mardi 13 avril à une lourde peine de prison pour avoir tué à sa demande un malade incurable. Le juge de Pontiac (Michigan) Jessica Cooper l'a condamné à une peine de prison minimale de 10 ans et maximale de 25 ans, pour avoir, en septembre à Détroit, mis fin aux jours de Thomas Youk, 52 ans, un malade qui souffrait de sclérose latérale amyotrophique (maladie de Lou Gehrig). – *(AFP.)*

■ **NIGER : la France a décidé de suspendre sa coopération** avec le Niger, après l'assassinat, vendredi 9 avril, du président nigérien Ibrahim Baré Maïnassara et la prise du pouvoir par l'armée, a annoncé, mardi 13 avril, le ministère français des affaires étrangères. La France *« décide de suspendre immédiatement et jusqu'à nouvel ordre toute coopération militaire avec les autorités de Niamey, ainsi que les programmes de la coopération civile ne bénéficiant pas directement aux populations »*, a indiqué le porte-parole du ministère français des affaires étrangères Anne Gazeau-Secret. La France est le premier partenaire commercial du Niger, et son premier bailleur d'aide.

■ **IRLANDE DU NORD : les partis politiques nord-irlandais** ont repris, mardi 13 avril, leurs pourparlers pour tenter de relancer l'accord de paix, gelé par un contentieux portant sur le désarmement de l'IRA, mais dans un climat laborieux et sans signe apparent de compromis des protagonistes. Les participants se sont retrouvés à Belfast au point où ils s'étaient quittés, sans qu'aucune nouvelle date-butoir ne leur soit fixée par les gouvernements britannique et irlandais, échaudés par une trop longue série de « dates-limites » dépassées sans résultat. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE : les cinq membres de la large coalition sortante** ont conclu, mardi 13 avril, un nouvel accord de gouvernement pour les quatre ans à venir, sous la direction du social-démocrate Paavo Lipponen. Reconduit à son poste après les élections législatives du 21 mars, le premier ministre a dû faire quelques concessions à ses alliés conservateurs, en raison de leurs bons résultats lors du scrutin. Ceux-ci ont notamment obtenu un sixième portefeuille, soit autant que les sociaux-démocrates. – *(Corresp.)*

■ **INDONÉSIE : le Fonds monétaire international (FMI)** a estimé, mardi 13 avril, que la conjoncture économique de l'Indonésie restera *« difficile »* et *« fragile »* tant que la situation politique ne sera pas davantage stabilisée à Djakarta. Le FMI relève également *« des performances décevantes des exportations récemment, un regain de volatilité de la roupie, une accélération de l'inflation entre décembre et février et des progrès limités dans le processus de restructuration des entreprises »*. – *(AFP.)*

Accusé de crimes de guerre, un Rwandais est jugé en Suisse

LAUSANNE. Première en Europe, un Rwandais soupçonné d'avoir participé à des massacres lors du génocide de 1994 dans son pays comparaît, depuis lundi 12 avril, devant un tribunal militaire suisse siégeant à Lausanne sous haute surveillance policière. A l'époque maire de Mushubati, une petite ville à 80 kilomètres à l'ouest de Kigali, Fulgence Niyonteze, un Hutu âgé de 35 ans, est accusé d'avoir incité à l'assassinat de Tutsis et de Hutus modérés. Il doit aussi répondre de meurtre et de violations des conventions de Genève sur la guerre. Réfugié en Suisse avec sa famille depuis 1994, Fulgence Niyonteze avait été arrêté en août 1996 à la suite d'une plainte d'une association privée. – *(Corresp.)*

Les rivaux de M. Bouteflika à l'élection présidentielle algérienne crient à la fraude

Ils exigent l'annulation des premières opérations de vote

A la veille de l'élection présidentielle du jeudi 15 avril, six des sept candidats ont dénoncé les *« fraudes »* qui, selon eux, entachent les premières opérations de vote dans les bureaux itinérants du Sahara et dans les casernes au profit d'Abdelaziz Bouteflika, présenté comme *« le candidat du pouvoir »*. Ils ont demandé à rencontrer *« d'urgence »* le président Liamine Zeroual (Lire aussi notre éditorial page 18).

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA peut-il être battu ? A vingt-quatre heures du premier tour de de l'élection présidentielle, telle est la question qui résume le mieux la situation. Non pas que les sondages placent en tête l'ancien ministre des affaires étrangères du président Boumediène. L'Algérie est encore une terre quasi vierge pour les enquêtes d'opinion et les rares simulations publiées dans la presse sont plus que suspectes. Personne ne les a prises au sérieux.

Le statut privilégié de M. Bouteflika tient aux soutiens dont il bénéficie et qui ont fait de lui, malgré ses dénégations, le *« candidat du pouvoir »*. Les directions de quatre partis politiques (FLN, RND, Ennahda, MSP), totalisant plus de 80 % des sièges au Parlement, ont appelé à voter en sa faveur. La centrale syndicale – l'UGTA, la seule autorisée – est également à ses côtés comme toute une kyrielle d'associations professionnelles. Ce sont autant d'appareils bureaucratiques implantés de longue date dans le pays et capables de mobiliser une clientèle importante que l'ancien ministre a ainsi pu rallier à sa cause.

COUVERTURE « SUR MESURE »

La hiérarchie militaire, qui détient la réalité du pouvoir, s'est bien gardée de parrainer publiquement la candidature de l'ancien chef de la diplomatie algérienne. Dans des éditoriaux publiés dans son organe de presse officiel, *El Djeich*, elle a au contraire insisté sur sa *« neutralité »* tandis que le président démissionnaire, Liamine Zeroual, n'a eu de cesse de répéter que le scrutin de jeudi serait *« un exemple d'honnêteté et de transparence »*. Mais le chef de l'Etat avait pris des engagements similaires lors des élections précédentes entachées de fraudes massives, de l'avis général.

Surtout, la prise de position du général Khaled Nezzar en faveur de M. Bouteflika est venu jeter un doute sérieux sur ces belles résolutions. Le général Nezzar a beau être à la retraite, il a été un tel faiseur de rois depuis le début de la décennie que personne ne croit à une déclaration gratuite de sa part. La présence d'un autre général (à la retraite), Larbi Belkheir, dans l'équipe de M. Bouteflika a accru le scepticisme de nombreux Algériens.

L'argent a fait le reste. Le candidat Bouteflika n'en a pas manqué, même si son patrimoine officiel n'a rien de choquant (il a déclaré être propriétaire de deux maisons, d'un appartement et d'une antique Peugeot 205). Pleines pages de publicité dans la presse des semaines durant, campagne « à l'américaine » avec, par exemple, procession de centaines de taxis dans les rues de la capitale : M. Bouteflika est – de loin – celui qui aura le plus dépensé au cours de la campagne électorale.

Catalogué *« candidat du pouvoir »*, l'ancien ministre a également eu droit à un traitement de faveur de la part de la télévision. Non pas dans le cadre de la campagne officielle où les sept *« présidentiables »* ont été traités de façon équitable mais au cours des journaux télévisés. Incontestablement, M. Bouteflika a bénéficié d'une couverture « sur-mesure », ce qui lui a d'ailleurs valu d'être surnommé le *« candidat privilégié »* par une grande partie de la presse francophone, qui lui est hostile.

Pour autant, chacun s'accorde à reconnaître que la campagne électorale s'est globalement déroulée de façon satisfaisante. En sera-t-il de même jeudi, le jour du premier tour, et lors du dépouillement des bulletins de vote ? L'expérience passée incite à la prudence. D'autant que le commencement du vote, lundi, pour les populations nomades du Sahara, et mardi pour les forces armées (gendarmerie, police, douane) a été l'occasion, pour six des sept candidats, de tirer la sonnette d'alarme et de dénoncer le manque de neutralité de l'administration au profit de M. Bouteflika. *« Malgré les garanties données par le président Zeroual et le chef d'état-major des forces armées* [le général Mohamed Lamari], *les informations que nous avons reçues confirment que la fraude a commencé dans les bureaux de vote itinérants et les bureaux de vote spéciaux* [pour les militaires] », a déclaré, mardi, le porte-parole du Front des forces socialistes (FFS), Djamel Zenati, qui s'exprimait au nom des six candidats.

« Nous exigeons l'annulation du scrutin dans ces bureaux et, compte tenu de la gravité de la situation, nous avons exigé de rencontrer d'urgence le président [Zeroual]. *A la lumière de cette rencontre, nous déciderons de notre position définitive »*, a-t-il ajouté. Un retrait collectif n'est pas à exclure.

Devant les caméras, M. Zenati a brandi des bulletins de vote tamponnés par l'administration alors que, légalement, ils ne devraient être disponibles dans les bureaux de vote que jeudi. *« Des milliers de bulletins de ce type ont été distribués dans tout le pays »*, a ajouté le porte-parole du FFS.

« BOURRER LES URNES »

Avant la réunion des représentants des six candidats, un communiqué commun de Hocine Aït-Ahmed (hospitalisé en Suisse à la suite d'un malaise cardiaque), Mouloud Hamrouche, Ahmed Taleb Ibrahimi et Abdallah Djaballah dénonçait *« la volonté du pouvoir de procéder à une fraude massive »*. Selon eux, les préfectures auraient reçu 25 % de bulletins de vote supplémentaires au nom de M. Bouteflika. Et le communiqué d'ajouter : des *« agents de sécurité (...) ont été instruits pour multiplier les entraves aux représentants des candidats de manière à les contraindre à pénétrer en retard* [dans les bureaux de vote, le jour du scrutin] ». Cette disposition va permettre à *« l'administration de bourrer les urnes »*, affirme le texte.

Interpellé par ces griefs, le président de la Commission électorale (Cnisep), Mohamed Bedjaoui, a jugé *« exagérées »* les récriminations des candidats. Selon lui, la Commission n'a reçu que trente-huit plaintes au cours de la campagne. *« Ces accusations n'ont aucun caractère de gravité et seront toutes réglées au niveau local »*, a-t-il conclu.

Jean-Pierre Tuquoi

« Le Monde » indésirable

La demande de visa qui avait été faite, il y a plusieurs semaines, à l'ambassade d'Algérie à Paris, pour couvrir l'élection présidentielle est restée sans réponse. *Le Monde* est le seul quotidien français auquel les autorités algériennes interdisent ainsi l'accès à leur pays. Notre confrère britannique le *Financial Times* connaît le même sort. En plus d'un an, près d'une dizaine de demandes de visa du *Monde* sont restées sans réponse. Le gouvernement algérien avait pourtant pris l'engagement publiquement, à plusieurs reprises, de ne plus s'opposer à l'entrée des journalistes étrangers.

Une économie trop dépendante du pétrole

L'ÉCONOMIE a été la grande absente de la campagne électorale. Pourtant, dans ce domaine, le prochain président va être confronté à une situation délicate. Pays dont la quasi-totalité des revenus proviennent des exportations d'hydrocarbures (gaz et pétrole), l'Algérie a vu se réduire ses recettes en devises – et donc sa marge de manœuvre – avec la chute des cours du brut sur le marché international, laquelle n'a été enrayée que ces dernières semaines.

Après avoir culminé à près de 9 milliards de dollars (environ 8,3 milliards d'euros), les réserves du pays en devises sont revenues à 6,8 milliards à la fin de l'année 1998. Malgré un sérieux coup de frein sur les importations, *« elles ne dépassent pas 6 milliards aujourd'hui »*, affirme un banquier. *« Le prochain gouvernement sera contraint de retourner devant le Fonds monétaire international d'ici trois à quatre mois. Il sera contraint de dévaluer la monnaie, de privatiser les entreprises et de tailler dans les effectifs de la fonction publique. A moins qu'il ne compte sur l'argent venu des pays du Golfe »*, ironise un ancien ministre des finances.

Le fait est que le remboursement de la dette extérieure (30 milliards de dollars au total) pèse sur les finances du pays. En 1998, l'Algérie a ainsi déboursé 5,2 milliards de dollars, soit l'équivalent de 47 % des exportations de biens et services (un ratio jugé excessif par les organismes financiers internationaux).

QUELQUES SIGNES DE REPRISE

Une révision du budget 1999 apparaît inévitable dans la mesure où 60 % des recettes de l'Etat proviennent de la seule fiscalité pétrolière (*via* la Sonatrach, la compagnie nationale). Bâti sur l'hypothèse d'un baril à 15 dollars en moyenne sur l'année, il est devenu obsolète. Depuis le début de l'année, le cours ne dépasse pas 11,75 dollars. La prochaine équipe gouvernementale devra en tirer les conséquences et tailler dans les dépenses de l'Etat alors même que près d'un *« actif »* sur trois (davantage, selon d'autres sources) est au chômage.

Le budget 1998 portait déjà la marque de la dégringolade du brut puisque l'exercice s'est clos sur un déficit équivalent à 3 % du produit intérieur brut (PIB), alors qu'il était excédentaire en 1997.

Dans ce catalogue assez morose, quelques éléments apportent une touche un peu plus positive. L'inflation est restée modérée en 1998 (de l'ordre de 5 %). Par ailleurs, l'économie donne quelques signes de reprise. L'an passé, elle aurait crû de 5,2 %, grâce au secteur des hydrocarbures, aux bons résultats de l'agriculture et, enfin, ce qui est nouveau, grâce à une amorce de redémarrage de l'industrie. Enfin, comme le fait remarquer un spécialiste pétrolier, *« l'Algérie a encore d'immenses réserves d'hydrocarbures à découvrir. Il suffirait d'un signal politique pour que les compagnies étrangères viennent investir dans ce pays »*.

Malgré les crédits nouveaux octroyés par la communauté financière internationale ces dernières années et l'étalement de la dette, l'Algérie souffre de maux profonds qui handicapent son développement : l'inefficience du système économique, la prépondérance du secteur des hydrocarbures... Un mandat présidentiel ne suffira pas à les faire disparaître.

J.-P. T.

Les autorités colombiennes accusent la guérilla guévariste du détournement d'un avion

LE GOUVERNEMENT colombien a officiellement accusé, mardi 13 avril, l'Armée de libération nationale (ELN) d'avoir détourné l'avion d'Avianca et séquestré ses quarante-six occupants, la veille dans le département du Bolivar (*Le Monde* du 14 avril). Le gouvernement a qualifié cet *« acte de l'Armée de libération nationale »* de *« grave violation préméditée des normes internationales du droit humanitaire »*. La séquestration des passagers met *« en péril le processus de paix entamé voici quelques mois »* avec le mouvement guévariste, a-t-il ajouté.

Le bimoteur Fokker-50 d'Avianca, détourné lundi, venait de décoller de Bucaramanga, au nord du pays, pour Bogota. Les pirates de l'air avaient forcé le pilote à se poser sur une piste clandestine, à 500 km au nord de la capitale, dans une région où l'ELN comme les Forces armées révolutionnaires de colombie (FARC) et les paramilitaires d'extrême droite sont fortement implantés.

En fin d'après-midi, cinq personnes âgées et un bébé de trois mois ont été libérés par la guérilla et remis à une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les premiers témoignages confirment que cinq guérilleros armés s'étaient dissimulés parmi les passagers. Les otages libérés disent avoir été bien traités par les guérilleros qui, sans révéler leur identité, auraient dit vouloir faire pression sur le gouvernement avec lequel ils ont engagé des discussions de paix.

Cette situation a été aggravée par de violents affrontements, mardi, dans le nord-est du pays, entre l'armée colombienne et les FARC qui ont fait exploser plusieurs charges de dynamite au passage d'une patrouille de soldats. L'armée, qui a reconnu la mort de douze soldats et la disparition d'une trentaine de membres de la patrouille, a déclenché en réponse une importante offensive, soutenue par l'aviation. Les combats se poursuivaient dans la soirée de mardi et les 400 guérilleros des FARC engagés auraient subi des pertes importantes, selon l'armée colombienne. Ces affrontements interviennent moins d'une semaine après l'annonce par le haut-commissaire à la paix, Victor Ricardo, de la reprise du dialogue entre le gouvernement colombien et les FARC, prévue pour le 20 avril.

Enfin, les cadavres de cinq personnes, enlevées samedi 10 avril dans le nord du pays par l'Armée populaire de libération (EPL, maoïste), ont été retrouvés, mardi, près de la ville de Santa Marta sur la côte caraïbe. – *(AFP, AP.)*

Pour une autre politique du médicament privilégiant l'intérêt du malade et de l'assuré social.

Avoir comme 1er objectif la recherche permanente de la meilleure qualité de santé publique.
Réaliser les économies nécessaires et durables en se fixant des objectifs de santé au seul bénéfice du malade.

Nous sommes convaincus que c'est possible grâce à une réorientation des ressources collectives.
Nous sommes convaincus que c'est l'intérêt des assurés sociaux et l'intérêt des malades.
Nous sommes convaincus que c'est la première et vraie mission de tout responsable de santé.
Nous sommes convaincus que c'est possible grâce à des modifications collectives des comportements.

Aussi, nous présentons aujourd'hui 10 propositions en vue d'une évolution positive de la politique de santé en France.

①
Nous proposons que la recherche d'économies se fasse par l'optimisation de la qualité du système de santé qui, seule, permettra de mettre fin aux déficits récurrents, jamais comblés malgré des financements additionnels étrangers à toute recherche de bon usage du médicament.

②
Nous proposons de considérer le médicament non pas comme un coût mais comme un investissement pour une meilleure santé des Français. Qualité, efficacité et sécurité des traitements permettent d'apporter une valeur ajoutée positive à l'économie de santé.

③
Nous proposons de mettre en place une approche unique de l'analyse de la consommation des médicaments, indépendamment du lieu de prescription et de traitement (hôpital ou ville).

④
Nous proposons une réévaluation des classes thérapeutiques conduisant à une segmentation nouvelle du marché du médicament en 4 catégories : les innovations - les produits de médecine courante - les génériques - l'automédication, permettant ainsi d'adapter les règles au plus près de l'intérêt des malades.

⑤
Nous proposons en fonction de cette nouvelle segmentation un réaménagement de la prise en charge permettant une ré-affectation des ressources collectives dans l'intérêt de la santé des Français.

⑥
Nous proposons une adaptation et un renforcement de l'information médicale en fonction des objectifs de cette nouvelle structuration et au service d'une meilleure qualité des soins.

⑦
Nous proposons l'accélération de la mise à disposition des malades du progrès thérapeutique résultant de nos recherches dans des délais comparables à ceux des pays voisins de la France.

⑧
Nous proposons de permettre par un meilleur financement et une juste allocation des ressources une optimisation du progrès thérapeutique.

⑨
Nous proposons une révision des règles et des modalités de dispensation des médicaments à l'officine, afin de permettre un meilleur usage et une meilleure observance par les malades, ainsi que l'élimination du stockage coûteux et néfaste de médicaments à domicile.

⑩
Nous proposons l'application et la révision périodique de règles de bonnes pratiques de prescription et de délivrance, ainsi que l'amélioration de la cohérence entre durées de traitement, examens biologiques et conditionnements. Ces principes doivent permettre, au juste coût, une meilleure observance des traitements par les malades.

Depuis 20 ans, tous les plans comptables ont échoués.
Ensemble préservons notre système de santé par une approche volontariste de qualité.

Le conseil d'administration du SNIP
SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE.

GOUVERNEMENT La « codirection » du conflit dans les Balkans par Lionel Jospin et Jacques Chirac n'affecte pas l'avancée des travaux du gouvernement, affirme l'Hôtel Matignon. Le premier ministre s'inquiète toutefois de l'après-Kosovo et réfléchit aux arbitrages susceptibles de ressouder une majorité « plurielle » ébranlée par les frappes de l'OTAN. ● LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE va faire l'objet d'un virage important : M. Jospin devrait bientôt annoncer que les crédits de l'an 2000 progresseront seulement entre 0 % et 0,33 % en volume (contre + 1 % en 1999). ● À L'ÉDUCATION NATIONALE, le calme est revenu après des mois de tension entre les syndicats d'enseignants et le ministre, Claude Allègre. La plupart des dossiers sont entrés dans une phase technique d'application. ● JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, réservé sur le conflit en Serbie, se replie sur les projets de sécurité intérieure.

Lionel Jospin remobilise son équipe gouvernementale

Si le conflit dans les Balkans a fait taire les oppositions à certains ministres, il met en péril l'identité de la gauche « plurielle ». Plusieurs arbitrages devraient permettre de ressouder une majorité ébranlée par les frappes de l'OTAN

LA GUERRE ? Officiellement, elle n'affecte pas, ou très peu, l'activité gouvernementale. « *Notre travail est moins mis en valeur en cette période de crise*, concède Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. *Mais*, précise-t-il, *rien n'est modifié dans le calendrier de l'Assemblée nationale et du Sénat, pas plus que le traitement des dossiers n'est ralenti dans les différents ministères. Indépendamment de la situation internationale, nous continuons à gouverner le pays, c'est-à-dire à faire ce pour quoi nous sommes là.* »

Les faits, en apparence, valident le discours. Ainsi, la couverture maladie universelle (CMU), le pacte civil de solidarité (PACS), la révision constitutionnelle permettant la création de la Cour pénale internationale (CPI) ou encore la modification de la loi électorale sénatoriale seront, comme prévu, quelques-uns des grands chantiers du printemps parlementaire. D'autres réformes, annoncées depuis plusieurs mois, cheminent dans la machine administrative, qu'il s'agisse de la préparation du débat sur les retraites, de l'élaboration de la seconde loi sur la réduction du temps de travail ou de la loi de finances pour l'an 2000.

L'agenda de Lionel Jospin lui-même montre que son activité de premier ministre n'est pas tout entière absorbée par les opérations de l'OTAN sur la Yougoslavie. Ainsi, vendredi 9 avril, il a profité d'un tête-à-tête avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, pour évoquer les principaux dossiers sociaux du gouvernement. Le même jour, avec Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, il a mis au point l'ordre du jour du prochain conseil de sécurité intérieure (CSI), convoqué le 19 avril à l'Hôtel Matignon *(lire ci-dessous)*.

RÉPIT BIENVENU

Enfin, le lendemain, samedi 10 avril, M. Jospin a participé à diverses réunions, consacrées aux questions européennes, aux contrats de plan Etat-régions, à la transparence dans le domaine nucléaire. Seuls, un voyage aux Antilles, début avril, puis un déplacement en Corse, projeté à la fin du même mois, ont été annulés à cause du conflit. Pour le reste, donc, tout semble normal.



En fait, ce n'est pas tout à fait vrai. Les conséquences de cette crise sur l'activité de l'équipe au pouvoir sont nombreuses et contradictoires. Elles facilitent son travail, tout en fragilisant l'identité du gouvernement et de sa majorité « plurielle ». A l'Hôtel Matignon, où l'on a perçu cette contradiction, on essaie déjà d'en anticiper les effets.

En détournant l'attention générale de la scène intérieure, les frappes de l'OTAN ont – très involontairement – rendu service à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. La première, désireuse de boucler son projet de loi sur l'audiovisuel, naviguait péniblement entre les récriminations des producteurs, patrons de chaîne, publicitaires ou députés socialistes. C'est finalement dans l'indifférence absolue qu'elle a mis la dernière main à son texte (*Le Monde* du 13 avril). Présenté en Conseil des ministres le 21 avril, il devrait être discuté à l'Assemblée nationale à partir du 18 mai.

Quant à M. Allègre, il a vécu, à la sortie de l'hiver, dans la hantise des coups de colère des enseignants. Au fur et à mesure des frappes aériennes, le mouvement du refus s'est désagrégé au point de disparaître totalement de l'actualité. Un répit que le ministre de l'éducation nationale utilise pour consolider son chantier *(lire ci-dessous)*.

M. Jospin, aussi, profite des circonstances. Avant la crise, l'opposition l'accusait volontiers d'« *immobilisme* », tandis que, dans les rangs du PS, on évoquait un léger « *ennui* » devant la planification prudente de son action gouvernementale. Aujourd'hui, ces critiques n'ont plus cours. Le chef du gouvernement est devenu « chef de guerre », et nul ne songe, dans cet instant, à l'accabler pour sa conduite des affaires intérieures.

PRÉPARER LA SORTIE DE GUERRE

Ici, d'ailleurs, réside une possibilité de basculement dont l'Hôtel Matignon a conscience. La concorde nationale autour de la crise du Kosovo gomme les contours de la gauche « plurielle ». *Tout se conjugue* pour aboutir à un tel résultat : la complicité affichée entre MM. Chirac et Jospin (*Le Monde* du 9 avril) ; la mise à l'écart du PCF ou des amis de M. Chevènement – particulièrement visible au Parlement – lors des moments d'approbation collective de la politique suivie dans les Balkans ; la moindre visibilité, enfin, de l'action gouvernementale elle-même. « *On ne nous voit plus gouverner* », a déploré le premier ministre, mardi 13 avril, au cours de son petit déjeuner hebdomadaire avec les responsables socialistes.

Soucieuse de contrecarrer ces effets, l'équipe au pouvoir entend donc ressouder le camp majoritaire autour des prochains textes législatifs ou des futures réformes. « *La paix au Kosovo ne constitue pas le but ultime de notre action*, affirme ainsi M. Vaillant. *Le gouvernement doit poursuivre sa politique. Elle constitue le socle du contrat unissant les différentes formations de gauche.* » Ce raisonnement pourrait déplacer les points d'équilibre des futurs arbitrages sur les dossiers sociaux majeurs, comme les 35 heures ou les retraites, afin que se reconstitue la cohésion d'une gauche altérée par les frappes de l'OTAN.

M. Jospin anticipe d'ores et déjà la sortie du conflit yougoslave, ce moment où, la paix revenue, chaque camp retrouvera ses marques. Le premier ministre l'a dit, d'une manière alambiquée mais révélatrice, lors de son intervention sur France 2, jeudi 8 avril : « *Si le débat est possible en temps de guerre, ou en temps de frappes, pourquoi le débat pourrait-il inquiéter lorsque nous aurons gagné et lorsque, surtout, la paix et la démocratie auront gagné au Kosovo ?* »

Jean-Michel Aphatie

Mayotte, l'île oubliée

Dotée depuis 1976 du statut hybride et provisoire de collectivité territoriale, Mayotte attend un arbitrage du premier ministre. Celui-ci, comme le président de la République, s'était engagé à ce que les Mahorais soient consultés sur leur avenir institutionnel avant l'an 2000. Un groupe de réflexion avait été nommé, pour un an, en juin 1996, par le précédent gouvernement, puis, en décembre 1998, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, avait dépêché sur place son propre directeur de cabinet pour préparer la consultation. Depuis, plus rien.

Le député (UDF) de Mayotte, Henry Jean-Baptiste, et les élus du Mouvement populaire mahorais, favorables à une départementalisation adaptée, mettent en cause l'« *opposition du Quai d'Orsay* ». A l'outre-mer, on reconnaît que cette île de l'archipel des Comores, dans l'océan Indien – 375 kilomètres carrés, 131 000 habitants –, est victime de l'empilement des dossiers sur le bureau de Lionel Jospin.

Education : retour au calme pour Claude Allègre

LE CALME règne Rue de Grenelle. Après la « *fureur* » et le « *bruit* » qui ont agité le ministère de l'éducation nationale pendant de longs mois, quelques-uns de ses locataires notent l'« *accalmie* » avec un soulagement à peine dissimulé. La paix sur le front de l'éducation en raison de la guerre dans les Balkans ? Certes, « *la guerre relativise un peu tout* », avance Daniel Le Bret, nouveau codirigeant de la Fédération syndicale unitaire (FSU), tandis que Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), « *imagine mal d'aller manifester sur des problèmes de moyens alors que la guerre est à portée de missile de chez nous* ». *Mais d'autres raisons expliquent le relatif silence du ministère.*

En premier lieu, dans une institution rythmée par l'éternel retour des congés, les vacances scolaires de Pâques, qui ont commencé dans vingt-six académies sur trente, ont imposé une trêve. Mais, surtout, les dossiers naguère brûlants, comme la réforme des lycées, la déconcentration des mutations des enseignants, ou la mise en place de la Charte pour l'école du XXIe siècle, ont quitté la phase politique pour entrer dans une étape technique d'application, plus discrète. Et moins risquée pour le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. « *Il est urgent de se calmer et ça ne date pas des premières frappes sur Belgrade* », résume un recteur. Même si cela ne s'est pas traduit par des instructions explicites à l'égard de l'administration, on évite, depuis quelque temps, les remous Rue de Grenelle.

Les recteurs chargés de dossiers qui peuvent fâcher, comme René Blanchet sur les chefs d'établissement ou Daniel Bancel sur les conditions de vie des enseignants, se hâtent avec lenteur. Ni l'un ni l'autre, travaillant depuis plusieurs mois avec un groupe de réflexion, n'a remis pour l'instant ses conclusions. Il ne semble pas qu'on les leur réclame en urgence, en haut lieu. Quant à l'annonce de la carte scolaire, elle a été expédiée fort discrètement lors du comité technique paritaire ministériel du *8 avril*.

VOYAGE AU BRÉSIL

La vague de manifestations tant redoutée par les conseillers du ministre est passée sans trop de dégâts pour ce dernier, tandis que les congrès syndicaux qui ont suivi sont loin d'avoir tourné à son désavantage. Qui aurait envie de rallumer la mèche, dans un tel contexte ? M. Allègre y a d'autant moins d'intérêt que son principal opposant, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) sort groggy de son long affrontement avec le ministre de l'éducation. Quant à la principale fédération de l'éducation, la FSU, elle reste déstabilisée par le départ de son secrétaire général, Michel Deschamps, candidat aux élections européennes. La proximité de ce scrutin explique aussi la discrétion actuelle du ministère.

Selon un responsable syndical, « *le PS n'est pas près d'oublier la trouille que lui a flanquée Allègre en malmenant comme il l'a fait les enseignants, ses électeurs* ». Et veille au grain, *via* Matignon, afin que la situation reste calme. Après avoir gommé les aspérités de langage, diminué les interventions et cadré les discours, il reste donc à trouver une issue sur le problème de la baisse de rétribution des heures supplémentaires. Les financiers du ministère s'y emploient, tout en préparant le projet de loi de finances 2000, « *sans aucun retard* », tient-on à souligner Rue de Grenelle.

Le ministre, lui, voyage. Jeudi 15 avril, Claude Allègre s'envole pour le Brésil, où il passera une semaine, à Rio, Sao Paulo, Brasilia et Manaus, afin de sceller des partenariats en matière d'éducation et de recherche, surtout dans le domaine des nouvelles technologies d'enseignement. Il trouvera aussi le temps d'y recevoir le grand cordon de l'Académie des belles-lettres et de prononcer une conférence sur la « *formation de la Terre* » à l'université de Sao Paulo, où « *nombre d'intellectuels français chers aux Brésiliens, comme Fernand Braudel et Claude Lévi-Strauss, ont enseigné* ».

Béatrice Gurrey

Sécurité : une base de repli pour M. Chevènement

Le ministre se prépare au conseil de sécurité intérieure du 19 avril

L'HOMME politique se préoccupe du Kosovo. Le ministre de l'intérieur ne pense qu'à son calendrier, et aux dossiers jugés prioritaires Place Beauvau. Jean-Pierre Chevènement poursuit le travail gouvernemental au même rythme qu'avant la guerre, assurent ses collaborateurs. Une guerre qu'il ne voit d'ailleurs que de loin : il ne participe pas aux réunions régulières avec le premier ministre ou le chef de l'Etat, contrairement à ses collègues des affaires étrangères et de la défense. Jeudi 8 avril, M. Chevènement était à Deauville (Calvados), aux Assises nationales des conseillers généraux, que tout bon ministre de l'intérieur aime à choyer.

Jeudi 15 avril, il recevra son homologue allemand. Parleront-ils des réfugiés kosovars ? Rien n'est moins sûr. La France n'est pour l'instant que peu concernée par une arrivée en masse, d'autant qu'elle semble ne représenter qu'un lieu de transit pour les victimes de la purification ethnique. Vendredi 16 avril, changement de sujet : l'hôte de la Place Beauvau s'appellera Jean Tiberi. Le maire de Paris viendra discuter du contrat local de sécurité (CLS) de la capitale. M. Tiberi refuse de signer le document si les effectifs de la police parisienne ne sont pas renforcés de 1 500 hommes supplémentaires.

MOBILISATION GÉNÉRALE

En marge de cet agenda, M. Chevènement met une dernière main au conseil de sécurité intérieure, prévu lundi 19 avril. Il y présentera, avec son collègue Alain Richard, ministre de la défense, un projet de réforme des forces mobiles, compagnies républicaines de sécurité (CRS) et escadrons de gendarmes mobiles. Ces spécialistes du maintien de l'ordre pourraient se voir assigner de nouvelles missions, liées à la montée en puissance de la police de *proximité* (*Le Monde* du 24 mars) : un sujet plus prompt à déclencher la mobilisation générale des collaborateurs du ministre de l'intérieur que le conflit des Balkans.

Il est notamment question de réviser la « *doctrine d'emploi* » des CRS et des gendarmes mobiles. En clair, il s'agit à la fois de faire évoluer leurs missions, et de les utiliser, en partie, sur leur lieu de casernement. A Marseille, par exemple, une CRS est d'ores et déjà affectée sur place. Traditionnellement, depuis la création du corps, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, les compagnies n'étaient jamais engagées sur leur lieu de résidence. Elles « voyageaient » à l'intérieur du territoire national pour répondre aux besoins des gouvernements en matière de maintien de l'ordre.

La police de proximité reste une *des principales préoccupations de* M. Chevènement. Il s'apprête à lancer cinquante-huit sites d'expérimentation où sera testée, grandeur nature, cette nouvelle police. Le ministère de l'intérieur termine également la nouvelle mouture d'un projet de fichier controversé, le système de traitement des infractions constatées (STIC). Dans cette énième version, il tient compte des remarques faites par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 16 février) et envisage de présenter une nouvelle fois le texte à l'approbation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le tout, en gardant un œil attentif sur la Corse et l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac...

Pascal Ceaux

Budget : arbitrage symbolique sur les dépenses

OBÉISSANT à un calendrier qui est presque toujours le même, la procédure budgétaire est à la fois trop lourde et trop bien rodée pour être affectée par un événement extérieur, fût-ce la guerre au Kosovo. A la fin de cette semaine, c'est-à-dire à l'époque habituelle, Lionel Jospin va donc adresser à tous les membres du gouvernement ses traditionnelles « lettres de cadrage » fixant les grands équilibres du projet de loi de finances pour l'an 2000. Si les usages sont donc respectés, le conflit des Balkans risque pourtant d'avoir un effet : reléguer au second plan une décision qui, en d'autres circonstances, aurait fait beaucoup de bruit.

Certes, depuis la réunion de travail que le gouvernement a tenue le 1er avril, on connaissait les propositions de Dominique Strauss-Kahn (*Le Monde* du 3 avril). Le ministre de l'économie et des finances avait indiqué, ce jour-là, qu'il souhaitait, en application du pacte de stabilité européen, que les déficits publics soient ramenés de 2,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1999 à 2 % du PIB en l'an 2000, si la croissance est de 2,5 %, et en deçà de cette barre de 2 % si l'activité est plus forte. Il avait aussi confirmé que les dépenses de l'Etat devraient augmenter de 1 % en volume au total sur les trois années 2000, 2001 et 2002.

Mais on ignore encore quelle sera l'évolution précise des crédits pour 2000. Vont-ils stagner en volume pour ensuite augmenter légèrement les deux années suivantes ? Ou vont-ils progresser de 0,33 % au cours de chacune de ces trois années ? Le premier ministre ne rendra son arbitrage qu'après la nouvelle réunion du gouvernement, jeudi 15 avril. La décision ne fait toutefois guère de mystère : le chiffre retenu se situera entre 0 % et 0,33 %. Autrement dit, les crédits, en valeur, devraient augmenter en l'an 2000 strictement comme l'inflation, ou à peine plus.

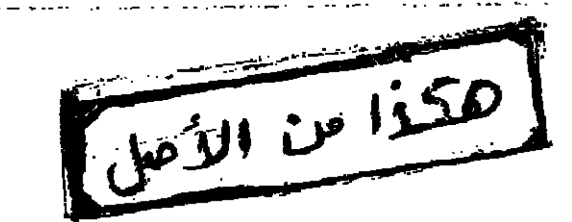
Une norme budgétaire qui était celle d'Alain Juppé

Entre l'une et l'autre solution, quelle est la différence ? Elle est bien sûr infime. Si tournant budgétaire il y a, il date de la fin de l'année écoulée. En annonçant, lors de la présentation du programme français de stabilité (*Le Monde* du 25 décembre 1998), qu'une hausse de 1 % seulement en volume des dépenses de l'Etat était envisagée sur trois ans, le gouvernement avait fait comprendre qu'il conduirait à l'avenir une politique budgétaire moins expansive que dans le passé. A titre de comparaison, la loi de finances pour 1999 a retenu une norme de 1 % de hausse des crédits.

Il n'empêche. La décision du premier ministre sera hautement symbolique. Les socialistes avaient toujours suggéré qu'ils conduiraient une politique budgétaire qui, tout en restant maîtrisée, serait un peu moins restrictive que celle défendue par la droite. Ils vont donc avoir maintenant des difficultés à en apporter la preuve. Retenant pour priorité une stagnation des crédits en volume, ou une hausse très faible, pour l'année prochaine, le gouvernement va se rallier, à peu de chose près, à la norme budgétaire qui était celle du gouvernement d'Alain Juppé et qu'à gauche on a souvent jugée trop rigoureuse. Mais se trouvera-t-il quiconque, dans les rangs de la majorité « plurielle », pour en faire le grief au gouvernement ? Le budget n'est assurément pas le débat du moment.

Laurent Mauduit




مكذا من الأصل

L'éducation nationale renforce son arsenal de lutte contre l'influence des sectes

Une circulaire va étendre le contrôle de l'instruction dans la famille et dans les écoles hors contrat

Une circulaire sur le contrôle de l'obligation scolaire, signée de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, va venir compléter l'arsenal juridique dont le ministère s'est doté pour lutter contre l'influence des sectes. L'Etat pourra désormais vérifier précisément le niveau d'instruction des enfants instruits dans leur famille et contrôler le contenu de l'enseignement dans les établissements hors contrat.

COMMENT VÉRIFIER que les six mille à dix mille enfants qui ne sont pas scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat, reçoivent bien l'instruction et l'éducation que tout futur citoyen est en droit d'attendre ? La question s'est posée avec acuité lors de la découverte des conditions de vie des enfants dans certaines sectes, au moment où l'éducation nationale constatait qu'elle ne disposait pas d'un dispositif adapté pour y répondre.

La prochaine publication d'une circulaire signée de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, sur le contrôle de l'obligation scolaire, est sur le point de compléter l'arsenal dont le ministère s'est, entre-temps, doté pour pallier cette carence. Une loi, votée à l'unanimité par le Parlement le 18 décembre 1998, un décret d'application du 23 mars, approuvé aussi massivement par le Conseil supérieur de l'éducation, ainsi qu'un nouvel article du Code pénal, précèdent la circulaire.

L'ensemble de ces textes permet désormais à l'Etat de vérifier de façon fréquente et précise le niveau d'instruction dont bénéficient les enfants instruits chez eux et de contrôler la validité de l'enseignement prodigué par les établissements hors contrat, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

Le travail conjoint des parlementaires, notamment le sénateur Nicolas About (UDF-FD, Yvelines) et le député Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis) auteurs de deux propositions de loi fondues en un texte amendé par le gouvernement, est venu à bout des obstacles juridiques et culturels. *« Le consensus est d'autant plus satisfaisant*, se félicite Ségolène Royal, *qu'il a été au début assez difficile à obtenir, puisque nous nous heurtions au principe de la liberté de l'enseignement. »* Celui-ci est défini par le Conseil constitutionnel comme un *« principe fondamental reconnu par les lois de la République »* (*Le Droit de l'éducation*, Claude Durand-Prinborgne, Hachette-éducation, 1998, 480 p.) et interdit, par exemple, au ministère de demander aux écoles hors contrat de se conformer strictement aux programmes scolaires. Ainsi, le décret d'application du 23 mars *« relatif au contenu des connaissances requis par les enfants instruits dans la famille ou dans les établissements privés hors contrats »*, ne pouvait-il pas définir de façon extrêmement détaillée ces connaissances, qui auraient été alors équivalentes à un programme.

« EXERCER SA CITOYENNETÉ »

« Le problème des sectes n'est pas quotidien, reconnaît Daniel Groscolas, l'inspecteur général chargé de cette question à l'éducation nationale, *mais celles-ci s'étaient emparées des possibilités offertes par la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882, notamment par le biais de l'instruction dans les familles, et nous ne pouvions rien faire. »* Il est vrai qu'il y a un peu plus d'un siècle, la jeune République, votée à une voix de majorité, *« n'avait pas souhaité remettre en cause le préceptorat »*. Dans les années 70, ce furent des familles issues de la mouvance « baba cool » qui se lancèrent dans l'instruction à la maison.

De plus, les contrôles ne portaient que sur l'hygiène, la santé et la sécurité : *« les inspecteurs pouvaient tout contrôler sauf la pédagogie »*, explique Daniel Groscolas. Peu à peu, les corps d'inspection s'étaient d'ailleurs désintéressés de cette tâche, même si un décret du 11 août 1936 élargissait leurs prérogatives. Il précisait que les enfants qui reçoivent l'instruction dans leur famille sont, *« à l'âge de huit, dix et douze ans »*, l'objet d'une enquête sommaire de la mairie, dont le résultat était communiqué à l'inspecteur primaire qui pouvait à son tour *« faire examiner l'enfant sur les notions élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul »*.

Aujourd'hui, l'enquête est diligentée par la mairie tous les deux ans pour les enfants de 6 à 16 ans instruits chez eux. L'inspecteur d'académie est tenu de faire vérifier *« au moins une fois par an »* que l'enseignement prodigué apporte non seulement les éléments de savoirs nécessaires mais que l'enfant est en mesure de *« développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté »*.

Les compétences scolaires définies par le décret du 23 mars sont assez précisément définies pour couvrir l'ensemble des connaissances que les élèves acquièrent au cours de la scolarité obligatoire, par exemple, *« des repères chronologiques et spatiaux au travers de l'histoire et de la géographie de la France, de l'Europe et du monde, jusque et y compris l'époque contemporaine »*.

En cas de contrôle jugé insatisfaisant, les parents disposent d'un délai fixé par l'inspecteur d'académie pour améliorer la situation, laps de temps au bout duquel, en cas de nouvel échec, ils seront tenus d'inscrire leur enfant dans un établissement public ou privé. En cas de refus, ils risquent désormais six mois de prison et 50 000 francs (7 622 euros) d'amende au lieu de 1 000 francs (152 euros). Le tarif est le même pour un directeur d'école hors contrat qui, ayant subi un contrôle négatif, refuse de prendre les dispositions nécessaires pour que l'enseignement dispensé *« soit conforme à l'objet de l'instruction obligatoire »*.

Ce contrôle peut avoir lieu chaque année et de manière inopinée. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de diriger ou d'enseigner ainsi qu'à la fermeture de l'établissement. Aussi les avis doivent-ils être soigneusement motivés. D'autant plus que la preuve d'un enseignement sectaire est parfois difficile à établir. Enfin, un défaut de déclaration préalable à la mairie en cas d'instruction à la maison ou dans un établissement hors contrat est puni d'une amende de 10 000 francs (1 524 euros).

Un exemple parmi d'autres illustre les possibilités offertes par ce nouvel arsenal juridique. C'est seulement sur la base d'un contrôle d'hygiène et de sécurité que la mairie de Vincennes (Val-de-Marne) avait fermé, fin 1998, l'Institut Aubert, repéré par l'éducation nationale comme appartenant à l'Eglise de scientologie. Réouvert au début de l'année, l'établissement se trouve sous la vigilance renforcée du ministère qui dispose maintenant du moyen de le faire fermer légalement pour des raisons pédagogiques s'il constate des dérives sectaires. Au total, il n'y a, semble-t-il, que l'association Les Enfants d'abord, au nom de *« la liberté de l'instruction »*, qui ait tenté de s'opposer à l'ensemble de ces nouvelles dispositions. Sans succès.

Béatrice Gurrey

Enixia, une école hors contrat sous haute surveillance

LOCAUX MODERNES et spacieux richement dotés en matériels, classes de douze enfants : Enixia (Ecole nouvelle internationale) serait-elle une sorte d'école modèle ? Etablissement privé hors contrat, Enixia accueille en pleine zone d'activités de Courtaboeuf, sur la commune de Villebon-sur-Yvette (Essonne), soixante-dix élèves, pour la plupart enfants de cadres employés dans cette Silicon Valley française. La moitié d'entre eux sont considérés comme « surdoués ».

REPORTAGE

« C'en est fini de l'amateurisme des petites écoles sectaires »

Dès deux ans, dans la *« baby section »*, puis tout au long des classes maternelles et élémentaires, un enseignement au contenu *« enrichi »* est dispensé. Une fois absorbé, le matin, le programme traditionnel, les après-midi sont consacrés à la pratique des langues vivantes, des sports, des arts plastiques, de la musique, du théâtre ou de l'informatique. Sauter une classe, voire deux ou trois, cela est monnaie courante à Enixia. *« C'est une école qui s'est adaptée au monde et aux enfants d'aujourd'hui »*, souligne la directrice, Laurence Belliveau. Le privilège de scolariser son enfant dans cette structure *« familiale »* se paie entre 1 875 francs et 2 250 francs par mois.

Enixia fait pourtant partie des écoles pour lesquelles le ministère de l'éducation nationale a souhaité faire évoluer la législation sur le contrôle de l'obligation scolaire. Car la directrice et son compagnon ne cachent pas avoir été, un temps, adeptes de la secte de Raël. Bien que cette expérience appartienne, selon eux, au passé, elle inquiète la rue de Grenelle : *« Les raëliens pratiquent la* "médiation sensuelle", *une forme d'initiation à la sexualité dès le plus jeune âge... Un certain nombre de membres de la secte ont été condamnés pour pédophilie. »*

Par ailleurs, poursuit-on au ministère, les raëliens souhaitent l'instauration d'un gouvernement mondial, d'une *« géniocratie »* où seules les personnes au quotient intellectuel élevé disposeraient de droits civiques : *« Or, comme par hasard, l'école s'adresse aux élèves réputés surdoués, ce qui entre dans la stratégie de la secte. Les parents sont flattés d'entendre que leur enfant est un génie qui aura sa place dans les élites mondiales. »*

Si elle s'emporte lorsqu'on lui rappelle son passé raëlien – *« Il n'y a aucun lien avec cette école laïque. Nous l'avons créée pour des enfants précoces ne trouvant pas leur place dans l'éducation nationale ! »* –, la directrice d'Enixia semble garder un bon souvenir de son passage dans la secte : *« C'est un moyen d'aider les gens à se responsabiliser, à prendre confiance et à éviter la guerre. Un mouvement qui cultivait beaucoup les respect des autres. »*

Un contrôle inopiné effectué en décembre 1998 par le chargé de mission sur les sectes au ministère de l'éducation nationale n'a pas permis d'établir une quelconque influence sectaire sur l'enseignement dispensé à Enixia. Au mur, une fresque historique qui s'arrêtait avant la Révolution française a bien éveillé l'attention, les raëliens étant, selon le ministère, hostiles à la démocratie. La directrice a alors invoqué une interruption du travail due aux vacances scolaires.

La nouvelle loi, assure-t-on Rue de Grenelle, doit permettre de réduire la *« part d'incertitude »* dans ce genre de dossier, puisque les inspecteurs d'académie pourront aller plus loin que les simples contrôles d'hygiène, de sécurité et de moralité prévus dans la loi précédente de 1886 : *« Le cas Enixia est emblématique. Il témoigne de la difficulté que nous avons à trouver des preuves. C'en est fini de l'amateurisme des petites écoles sectaires installées dans des locaux insalubres. Aujourd'hui, les sectes ont des locaux modernes, qui ont satisfait à toutes les exigences de sécurité et dispensent des enseignements au contenu apparemment correct. D'où l'intérêt, pour les inspecteurs, de pouvoir contrôler la pédagogie, et évaluer individuellement les enfants, qui en diront plus sur l'école que le simple état des locaux. »*

Pascale Krémer

Des modèles vivants exposés en vitrine aux Galeries Lafayette

EN SOUTIEN-GORGE pigeonnant et string coordonné, en body de dentelle raffinée, ces jeunes femmes enchaînent les activités à haute valeur ajoutée culturelle. Se vernissent les ongles des mains. Se repoudrent le bout du nez, puis décident de se vernir les ongles des pieds. Ou de se parfumer. Ou de feuilleter un magazine, lascivement étendues sur un divan, la mine boudeuse. Dans six vitrines des Galeries Lafayette, boulevard Haussmann à Paris, des mannequins vivants présentent depuis le 13 avril, et jusqu'au 8 mai, la nouvelle collection de lingerie Chantal Thomass.

Dans son communiqué annonçant le *« spectacle »*, le grand magasin parisien indiquait que quatre femmes *« simplement vêtues de lingerie Chantal Thomass vaqueraient à leurs occupations : pose de vernis, papotage, lecture, préparation de petits plats... »*

Indéniablement, les dessous Chantal Thomass font naître chez les passants un nouvel intérêt pour ces *« occupations »* typiquement féminines. Certains vont même jusqu'à coller le nez, ou l'appareil photo, à la vitre. Les mannequins ont le regard dans le vide. Jamais, expliquera plus tard Sonia, toute de dentelles dévêtue, il ne faut donner l'impression que *« les deux mondes peuvent se mélanger »*.

« SECOND DEGRÉ »

Côté rue, de jeunes Italiens n'en finissent plus de s'esbaudir. *« Je veux entrer dedans ! »*, crie, rigolard, un touriste américain. Un homme d'un âge respectable tente une négociation avec sa femme. *« On a bien cinq minutes... Il va quand même pas fermer tout de suite, ton musée ! »*

« On croirait les vitrines d'Amsterdam », maugrée une jeune femme portant uniforme rouge et badge « Accueil Haussmann, Welcome ». La référence au « quartier rouge » que la capitale néerlandaise réserve aux prostituées revient souvent dans la bouche des passants. *« Moi, je ne pourrais jamais faire ça ! Ce n'est quand même pas le même contexte qu'un défilé. C'est pas bon pour l'image de la femme »*, s'irrite Catherine, 28 ans, qui travaille dans le tourisme. Chantal Thomass, venue boulevard Haussmann voir l'effet produit, estime qu'il ne saurait y avoir *« la moindre ambiguïté »* : *« Je n'ai jamais travaillé en pensant à une femme-objet. Aujourd'hui, la femme séduit si elle décide de séduire. Elle peut être intelligente et garder sa féminité. Ces filles ne sont pas indécentes. Elles ont des activités logiques pour des femmes qui sont chez elles. Il y en a même une qui est au bureau en train d'écrire. »*

Aux Galeries Lafayette, on souhaite que toutes les femmes, et pas seulement les habituées des défilés, puissent découvrir l'*« univers »* de Chantal Thomass. *« En tant que femme, il faut aussi savoir réagir au second degré ! Les mannequins ne sont pas dans une situation dégradante. Elles sont belles, bien maquillées, coiffées, valorisées. Je les envie »*, affirme la directrice aux achats de lingerie et parfumerie, Béatrice Rollet. Les porte-jarretelles noirs ont été écartés, la gestuelle longuement répétée, fait-on valoir. Bref, tout cela ne serait que purement esthétique, et non érotique...

P. Kr.

L'infirmière de Mantes-la-Jolie a été écrouée

Elle est soupçonnée d'actes d'euthanasie

CHRISTINE MALÈVRE, l'infirmière de l'hôpital de Mantes-la-Jolie (Yvelines) soupçonnée d'actes d'euthanasie sur des patients en fin de vie, a été écrouée, jeudi 8 avril, à la maison d'arrêt des femmes de Versailles par le juge d'instruction Richard Pallain. L'infirmière, âgée de vingt-neuf ans, qui avait été mise en examen le 8 juillet 1998 pour *« homicides volontaires »*, avait été jusqu'ici laissée en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer sa profession et obligation de soins psychiatriques.

Christine Malèvre avait reconnu devant les services de police avoir aidé à mourir une trentaine de patients incurables, dont le plus jeune était âgé de dix-neuf ans, hospitalisés dans le service de pneumologie et neurologie de l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie, où elle exerçait depuis trois ans. La jeune femme était cependant revenue sur ses aveux en octobre 1998 pour ne révéler que *« quatre cas d'euthanasie active »* au juge Pallain.

Au neuvième mois de l'instruction, le magistrat a décidé d'écrouer l'infirmière au vu d'une *« nouvelle appréciation du dossier »*. Le juge Pallain aurait relevé d'importantes contradictions entre le témoignage de l'infirmière et les conclusions de certaines expertises déjà en sa possession. *« Les développements de l'instruction ont montré que Mme Malèvre a beaucoup menti dans ses déclarations »*, nous a-t-on indiqué, mardi 13 avril, au parquet de Versailles.

Me Olivier Fontibus, avocat de l'infirmière, estime quant à lui qu'*« il n'existe aucune charge nouvelle ni aucune poursuite nouvelle dans ce dossier »* et affirme que le placement en détention de sa cliente est *« incompréhensible »*. Le conseil de Christine Malèvre a d'ailleurs déposé une demande de référé-liberté, qui a été rejetée, lundi 12 avril, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Une nouvelle demande de remise en liberté sera examinée, vendredi 16 avril, par la même juridiction.

Ce nouveau rebondissement dans une affaire très médiatisée, et qui avait relancé le débat sur l'euthanasie, intervient quelques jours seulement après la décision du juge des référés de Versailles, qui a refusé de retirer de la vente le livre de Christine Malèvre, *Mes aveux*. L'infirmière y raconte l'agonie de certains patients. S'ils ne sont pas nommés, ceux-ci paraissaient identifiables aux yeux de trois familles, constituées parties civiles dans le dossier. L'incarcération de Christine Malèvre n'a cependant *« aucun lien »*, selon le parquet de Versailles, avec la parution de ce livre.

Le juge a décidé d'écrouer Mme Malèvre au vu d'une « nouvelle appréciation du dossier »

Jean-Claude Pierrette

Le FLNC-canal historique revendique onze attentats en Corse

BASTIA
de notre correspondant

Le FLNC-canal historique a revendiqué par un communiqué adressé, mardi 13 avril, à Radio Corse Frequenza More (RCFM), onze attentats perpétrés récemment en Corse. La principale organisation clandestine de l'île, qui bénéficie du soutien politique de Corsica Nazione, le seul parti nationaliste légal élu à l'Assemblée de Corse – dont le chef de file, Jean-Guy Talamoni, préside désormais une commision – adresse dans ce texte deux messages. Le premier est destiné à l'*« Etat français »* auquel les clandestins indiquent qu'il *« doit comprendre que la répression politique, quelle que soit son ampleur, ne viendra jamais à bout de notre organisation »*. *« En aucune façon, sans avancées politiques significatives*, ajoute le texte, *nous ne pouvons cesser d'occuper l'espace politico-militaire. Nous continuerons à frapper quand nous voulons, où nous voulons. »*

La menace se fonde sur l'échec apparent des investigations en matière de lutte contre la violence armée du FLNC, en dépit de l'augmentation des effectifs de police et de gendarmerie dans l'île depuis un an. Les clandestins du FLNC-canal historique développent en effet, depuis la rupture de leur trêve préélectorale, en février, des attentats dans deux directions. D'une part, leurs actions visent des installations militaires ou administratives directement représentatives de l'Etat. Ainsi, ils revendiquent notamment dans leur communiqué des attentats ou opérations-commandos perpétrés contre quatre gendarmeries ou le secrétariat général pour les affaires corses (SGAC) de la préfecture de région à Ajaccio, à la fin du mois de mars. D'autre part, ils relancent des actions violentes ou des intimidations directes contre des *« spéculateurs immobiliers »*.

Toutefois, le FLNC-canal historique n'est pas la seule organisation clandestine à agir en Corse et hors de l'île. Les quatre attentats spectaculaires de la nuit du 20 mars, contre la poste principale de Bastia, la subdivision de l'équipement à Calvi, le centre de vacances des personnels pénitentiaires de Casabianda, à Aléria, et le tribunal d'instance de Sartène, n'ont ainsi toujours pas été revendiqués. De même pour l'attentat récent contre La Poste de La Seyne-sur-mer (Var) et contre une perception de Haute-Corse, dimanche 11 avril.

« NÉGOCIATION COLLECTIVE »

L'autre message du communiqué, adressé principalement à la mouvance nationaliste, prend en compte cette situation d'apparente surenchère clandestine. Le FLNC évoque explicitement la stratégie de lutte armée, qui ne serait pas une fin en soi, mais dont le but serait de contraindre l'Etat à la *« négociation collective sans exclusive aucune, dans l'esprit que nous avions initié à Tralonca »*. A l'époque, le 12 janvier 1996, les clandestins avaient groupé environ six cents militants armés dans un petit village du centre de la Corse pour présenter un *« processus de paix »*, dont ils disent poursuivre aujourd'hui la revendication.

Le FLNC-canal historique en appelle à *« tous les militants organisés ou non »* à qui il incomberait *« de mettre en place des conditions adéquates pour rechercher ensemble le fondement d'un accord* (...), *afin de garantir l'accession de la Corse au rang de nation. Et ce dans un constant souci de respect mutuel sans préalable »*. Une façon pour le FLNC de proposer à l'ensemble de la mouvance nationaliste, dont la quasi-totalité des mouvances se prononcent pour l'abandon de la *« lutte armée »*, de rechercher l'unité sans confusion des moyens et des objectifs.

Pour appuyer ce discours, le FLNC-canal historique justifie son choix de la violence armée comme réponse au seul comportement de l'Etat. Par cet appel et ses justifications, le FLNC-canal historique tente de faire fructifier le résultat électoral de Corsica Nazione au deuxième tour de l'élection à l'Assemblée de Corse du 14 mars : avec plus de 20 000 voix, le parti a bénéficié du report de la presque totalité des 10 000 voix nationalistes du premier tour pourtant clairement hostiles au maintien de la violence armée.

Michel Codaccioni

L'infirmière de Mantes-la-Jolie a été écrouée

La police estime à 20 millions de francs le coût des cadres du RPR payés par la Ville de Paris

La même somme aurait été engagée entre 1990 et 1995 par des entreprises

Le *Canard enchaîné* publie, dans son édition du 14 avril, des extraits d'un rapport de synthèse remis récemment par les policiers au juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure sur la prise en charge de permanents du RPR par la ville de Paris et des sociétés privées. La dépense globale s'élèverait à 40 millions de francs.

LES ENQUÊTEURS de la division nationale des investigations financières (DNIF) de la police judiciaire ont adressé récemment au juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, un rapport de synthèse relatif à la prise en charge de permanents du RPR par la Ville de Paris et par certaines sociétés privées. Selon ce rapport, daté du 25 mars et dont *Le Canard enchaîné* publie des extraits dans son édition du 14 avril, la mise en œuvre de cette forme de financement occulte du parti gaulliste aurait coûté quelque 20 millions de francs à la municipalité parisienne, dépensés pour l'essentiel entre 1990 et 1995, soit à une période durant laquelle Jacques Chirac était encore maire de la capitale.

L'hebdomadaire mentionne le chiffre de 12 675 188 francs au titre des salaires versés par la Ville de Paris à dix-huit fonctionnaires municipaux qui travaillaient en réalité au siège national du RPR, ajoutant à ce total quelque 7 millions de francs de charges sociales. Selon le rapport, le versement de salaires à d'autres cadres du mouvement par des entreprises serait lui aussi estimé à 20 millions de francs, ce qui porte la dépense globale effectuée au profit du RPR à environ 40 millions de francs. Les enquêteurs semblent en avoir déduit que l'« *usage répréhensible* » de ce procédé de financement a permis au parti de l'actuel président de la République de bénéficier « *de ressources occultes substantielles au cours d'une période qui s'inscrit tant antérieurement que postérieurement aux dispositions légales relatives à la transparence et à la clarification du financement des partis politiques* ».

Le compte-rendu des policiers apporte pour la première fois une estimation chiffrée de l'ampleur de ce que les enquêteurs qualifient de « *système délictueux opéré avec l'aval de ses instances dirigeantes* », et notamment du préjudice qu'il a pu causer à une collectivité publique – la municipalité parisienne.

Admis à se constituer partie civile au nom de la commune dans l'instruction du juge Desmure, un militant écologiste avait demandé, le 25 mars, en même temps que l'audition de M. Chirac à titre de témoin (*Le Monde* du 25 mars), qu'une expertise soit effectuée afin de préciser le coût subi par la collectivité du fait de ce financement politique dissimulé. Une autre information judiciaire, confiée au juge parisien Xavière Simeoni, s'attache au recensement d'autres employés recrutés par les services de la capitale pour travailler eux aussi en faveur du RPR, mais affectés dans des fédérations ou auprès de certains élus.

TÉMOIN

Evoquant les faits visés par l'enquête de M. Desmure, le rapport cité par *Le Canard enchaîné* souligne qu'ils mettent en jeu « *des responsabilités susceptibles de concerner les maires et adjoints, le secrétaire général et les directeurs de cabinet* ». « *A la lumière des témoignages recueillis*, est-il encore écrit, *il apparaît que des agents de cette ville* [occupaient] *au RPR des fonctions les plaçant en rapport étroit avec le président ou le secrétaire général* », soit avec MM. Chirac et Juppé. Ce dernier est mis en examen, depuis le 21 août 1998, pour « *prise illégale d'intérêts* » et « *recel d'abus de biens sociaux* ». L'ancien directeur du cabinet de M. Chirac, Michel Roussin, et trois anciens trésoriers du RPR sont également poursuivis.

Hervé Gattegno

Georges Quémar condamné pour complicité de diffamation envers Jean Tiberi

L'ancien directeur du personnel de la Ville de Paris, Georges Quémar, a été condamné, mardi 13 avril, par le tribunal correctionnel de Paris à 20 000 francs d'amende pour complicité de diffamation envers Jean Tiberi. M. Quémar était poursuivi pour un entretien publié dans *Le Parisien* du 18 mai 1998, dans lequel il expliquait que le cabinet du maire de Paris avait permis la mise en place d'un système de plus de 300 emplois fictifs entre 1985 et 1990. Le tribunal a également condamné *Le Parisien* et l'auteur de l'entretien, respectivement à 30 000 et 10 000 francs d'amende. Les magistrats, qui parlent de « *singulière imprudence* » du journaliste et de M. Quémar, ont estimé qu'« *imputer à un élu d'avoir donné personnellement des instructions pour que soient commises des infractions pénales porte atteinte à l'évidence à l'honneur de celui-ci* ». Et ajoutent que M. Quémar ne peut bénéficier de l'excuse de la bonne foi car sa motivation « *n'apparaît pas dénuée de tout esprit de vengeance...* »

Dominique Strauss-Kahn engage une prudente réforme de Bercy

Face à des syndicats qui refusent toute réduction d'effectifs, le ministre des finances gagne du temps en amorçant une simplification des procédures fiscales

LE MINISTRE de l'économie et des finances ne manque jamais de rappeler que « *l'Etat est en danger* » et que sa survie nécessite une révolution culturelle. Dans ses terres, à Bercy, Dominique Strauss-Kahn a décidé de prendre les choses en main. A l'occasion d'une réunion du comité technique paritaire ministériel (CTPM), à laquelle ont participé, mardi 13 avril, une centaine de personnes, il a annoncé des décisions et orientations qui vont guider son action d'ici à 2003.

Premier principe : chaque contribuable – particulier, entreprise petite ou moyenne, grande entreprise – aura « *un correspondant fiscal unique* », comme à EDF ou à sa banque. Fini le temps où le contribuable était renvoyé d'un service à l'autre, promet le ministre. A l'avenir, le correspondant fiscal unique aura accès « en temps réel », grâce à de nouveaux moyens informatiques, à l'ensemble du dossier du contribuable. Aujourd'hui, la direction générale des impôts (DGI) et le Trésor public, qui se partagent l'assiette et le recouvrement des impôts, n'ont pas de liens informatiques directs. Les nouvelles technologies permettront au contribuable de ne plus faire les frais de cette organisation, sans que les citadelles que sont la DGI et le Trésor ne perdent leur indépendance.

Dès lors, une réforme de structure ne s'impose plus. Si ce sujet n'est pas arbitré, Bercy a quand même décidé de créer, au plus tard à la fin de 2001, une direction des grandes entreprises (DGE), au sein de la DGI, pour s'occuper de l'assiette et du recouvrement de l'impôt des groupes réalisant un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs (*Le Monde* du 12 mars).

Deuxième grand principe : la simplification. Une disposition de la loi de finances pour 1999 lui fournit un premier outil : le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques de l'Insee (NIR) comme identifiant fiscal. En 2001, au plus tard, les contribuables recevront une « *déclaration expresse* », sur laquelle seront préimprimés l'ensemble des revenus déclarés par les tiers (employeur, banque,etc.) à l'administration fiscale. Pour plus de dix millions de contribuables (sur trente millions), il n'y aura plus qu'à vérifier les informations inscrites et à signer la déclaration de revenus.

« GAINS D'EFFICACITÉ »

Dernier principe édicté par M. Strauss-Kahn : installer un interlocuteur économique unique pour les PME, souvent perdues dans le dédale des services administratifs et la complexité des règles. Cela devra se faire dès 2000, autour des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, des directions régionales du commerce extérieur et des délégations régionales au commerce et à l'artisanat.

L'ensemble de ces mesures apportera un meilleur service aux contribuables. Permettront-elles à l'Etat de faire des économies ? M. Strauss-Kahn l'affirme, sans donner de chiffres. La France a aujourd'hui un des systèmes de recouvrement fiscal les plus chers. Selon un rapport de l'inspection des finances, elle consacre plus de 1,5 % des recettes encaissées – soit près de 26 milliards de francs (3,96 milliards d'euros) – à la gestion de ses impôts. Comme l'Allemagne et l'Italie, mais beaucoup plus que les Etats-Unis et la Suède (0,5 %), ou le Canada, l'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (1 %). Dans tous ces pays, les administrations fiscales ont beaucoup évolué ces denières années. La France, elle, n'a pas abordé de front le débat sur l'emploi. A Bercy, on n'ose même pas parler de gains de productivité, pour ne pas heurter les syndicats. On parle de « *gains d'efficacité* », qui devront être consacrés à de nouvelles missions (temps d'ouverture plus longs, par exemple), à une formation et une qualification accrues des agents des impôts et à la réduction des effectifs du ministère au profit d'autres services de l'Etat.

Pour respecter son objectif de stabiliser les effectifs de l'Etat, Lionel Jospin a demandé à certains ministères de réduire la voilure pour permettre à d'autres de s'étoffer. Dans ce cadre, les finances doivent réduire leurs effectifs (192 000 personnes) de 0,5 % pendant trois ans. M. Strauss-Kahn a refusé de s'engager, comme le lui demandaient les syndicats, mardi, à faire une pause en 2000 dans cette diminution, mettant en avant que, depuis vingt ans, les effectifs du ministère ont été stables. Le débat devra pourtant être rapidement tranché. D'autant que 70 000 départs à la retraite sont prévus, aux finances, d'ici à 2010.

Virginie Malingre

Des organisations demandent le retrait du projet de fichier informatisé de police

LA LIGUE des droits de l'homme (LDH), le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), le Syndicat général de la police (SGP) et le Collectif informatique fichier et citoyenneté (IFC) ont demandé, mardi 13 avril, lors d'une conférence de presse commune, le retrait du projet du Système de traitement des infractions constatées (STIC), un gigantesque fichier de police qui devrait recenser les noms de toutes les personnes mises en cause dans des procédures judiciaires, ainsi que ceux de leurs victimes (*Le Monde* du 16 février). Ces organisations, qui qualifient le STIC de « *mégafichier de suspects* », craignent que ce projet d'arrêté, qui a fait l'objet de réserves de la part du Conseil d'Etat, soit adopté rapidement après des modifications de pure forme et sans réel débat public. Elles estiment que ce « *fichier, constitué au mépris de la présomption d'innocence, anéantit le principe du droit à l'oubli et ne peut que décourager tous les efforts de réinsertion* ». Elles dénoncent également la durée trop longue de conservation des données ainsi que les difficultés d'accès pour les personnes aux informations les concernant.

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES : la CGT et la CFE-CGC qualifient de « provocation » les propositions du Medef** (ex-CNPF). La CGT a estimé, mardi 13 avril, qu'en amplifiant le « *recul* » des retraites, le patronat veut « *promouvoir les fonds de pension* ». « *Il y a quelque impudence pour l'organisation patronale à prôner un système incitatif à travailler plus alors que les directions d'entreprises multiplient les licenciements, n'intègrent pas les jeunes et mettent à la porte les salariés âgés* », indique l'organisation syndicale. Pour la CFE-CGC, le Medef « *ne recule devant aucune outrance* ». L'organisation syndicale juge « *irresponsables* » les propositions du patronat, en estimant qu'elles « *s'en prennent essentiellement à l'avenir des retraités* ».

■ **CORSE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté**, mardi 13 avril, une demande de mise en liberté du militant nationaliste corse Marcel Lorenzoni, mis en examen pour « *association de malfaiteurs en vue de commettre des actes de terrorisme* » et écroué en février 1998 en marge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac. Les magistrats ont cependant levé le mandat de dépôt de sa compagne, Fabienne Maestracci, mise en examen dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du militant Robert Sozzi.

■ **35 HEURES : la CFE-CGC réclame l'instauration d'un salaire minimum pour les cadres**, dans le cadre de la seconde loi sur la réduction du temps de travail. Ce salaire minimum interprofessionnel plancher (SMIP) pour les cadres ne devrait pas être inférieur au plafond de la Sécurité sociale, soit 14 470 F (2 206 euros), souligne la CFE-CGC, qui rendra publiques ses propositions définitives en mai.

■ **RPR : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR**, a estimé, mardi 13 avril à Poitiers, que « *jamais peut-être comme aujourd'hui, les conditions d'un renouveau de l'opposition n'ont été réunies* », depuis l'échec de la droite aux législatives de 1997. « *Il convient maintenant de sortir de la torpeur qui fut celle de notre échec* », a-t-il ajouté.

■ **EXTRÊME GAUCHE : une dizaine de militants de la Ligue communiste révolutionnaire** devaient annoncer, jeudi 15 avril, leur ralliement à la fondation Marc-Bloch, dans le bulletin de liaison interne de ce petit club qui rassemble des républicains de droite et de gauche. François Morvan, membre du comité central de la LCR et chef de file des partants, a cosigné dans *Le Monde* (daté 11-12 avril), une tribune avec Paul-Marie Couteaux, Henri Gaino, proches de Charles Pasqua, Pierre Lévy et Didier Motchane, vice-président du Mouvement des citoyens, contre l'intervention de l'OTAN en Serbie.

Le foisonnement de la coopération décentralisée a besoin d'être organisé

Quelque six mille collectivités locales entretiennent des relations avec leurs homologues étrangères de cent dix pays. Les Rencontres nationales des 16 et 17 avril, à Paris, visent notamment à recadrer des initiatives de plus en plus nombreuses

ENTAMÉE dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, sous la forme de jumelages, d'échanges de jeunes et d'invitations réciproques de fanfares ou de troupes de majorettes, la coopération entre collectivités locales françaises et étrangères connaît un développement continu depuis quinze ans. Parallèlement à l'entrée en vigueur, sur le territoire national, des lois et mécanismes de la décentralisation, la « *coopération décentralisée* » entre villes, départements et régions françaises et étrangères – de l'autre côté de la frontière aussi bien qu'en Afrique ou sur d'autres continents – a peu à peu trouvé sa légitimité, ses marques et ses ressorts. Mais il faut la recadrer, peut-être la réorienter. C'est l'objet des Rencontres nationales de la coopération décentralisée, organisées les 16 et 17 avril, à Paris, par Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

Le temps n'est plus où l'Etat pouvait seul revendiquer l'exclusivité des relations extérieures. Même si la France n'est pas, comme la Belgique ou l'Allemagne, un Etat fédéral, le Quai d'Orsay, jadis si sourcilleux de ses prérogatives, ne songe plus à empêcher Paris, l'Alsace ou le Puy-de-Dôme de développer une politique extérieure. Mais l'exercice est difficile : il faut concilier le principe de liberté et d'initiative des collectivités et la nécessaire cohérence des démarches vers le Vietnam, la Pologne ou le Mali. D'autant plus que, de leur côté, organisations non gouvernementales (ONG), établissements publics ou universités entretiennent traditionnellement des contacts et mènent des opérations concrètes avec des partenaires étrangers.

« *La loi de 1992* [sur l'administration territoriale de la République] *a non seulement autorisé, mais encouragé nos collectivités à agir, alors que, jusqu'à cette date, leurs initiatives se déroulaient souvent dans une relative clandestinité, voire l'illégalité. Elle apporte une sécurité juridique aux élus* », explique M. Josselin. A ce jour, aucune action contentieuse n'est en cours, semble-t-il, devant les tribunaux administratifs au titre du contrôle de légalité de la « diplomatie locale ».

> « Les meilleures actions sont celles qui se fixent une ligne claire, le pire étant la politique du zapping »

Le développement du phénomène s'apparente à un foisonnement – on a même pu parler de « *désordre* » –, au point que, parfois, les contribuables s'inquiètent du coût des voyages d'études ou de l'envoi d'experts. On évalue à 1 milliard de francs (152 millions d'euros) l'ensemble des crédits mobilisés. Quelque six mille collectivités ont des relations avec leurs homologues étrangères de cent dix pays, au moins un département sur trois et la quasi-totalité des régions. La liste n'est pas exhaustive, mais on cite volontiers le Poitou-Charentes, l'Alsace, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes ou le Nord - Pas-de-Calais – Marie-Christine Blandin, ancienne présidente (Verts) de la région, préside le comité de pilotage des Rencontres –, les Hauts-de-Seine, les Côtes-d'Armor ou la Seine-Saint-Denis, l'Orne, la Seine-Maritime, Lyon, Limoges, Le Havre ou Strasbourg. Angers a mis en place une formule originale avec Bamako, inscrite dans la durée : 1 % du budget d'investissement de la ville est, depuis plus de dix ans, « réservé » à la capitale malienne, qui peut donc, à l'avance, programmer sa politique d'investissements. « *Les meilleures actions sont celles qui se fixent une ligne claire, le pire étant la politique de zapping* », juge le ministre.

Intégralement renouvelée l'an dernier, la commission de coopération décentralisée comprend soixante-quatre membres, dont la moitié sont des représentants des collectivités. Si son secrétaire général est un préfet – Jacques Andrieu –, M. Josselin a souhaité que soit nommé un secrétaire adjoint, Pierrick Hamon, chargé pendant longtemps de ce secteur au conseil général des Côtes-d'Armor lorsque le ministre présidait encore l'assemblée départementale. But de cet organisme : mieux identifier et coordonner les actions des uns et des autres et éviter que les efforts ne soient concentrés exagérément sur un « pays phare ». Une banque de données est mise en place.

Si la « vieille » coopération de voisinage – avec l'Allemagne – ou de cousinage – Québec – va sur sa lancée, on a pu constater des « *phénomènes de mode* » au moment d'une terrible sécheresse – avec les pays du Sahel, dans les années 70-80, par exemple –, les Etats d'Europe orientale et, singulièrement, la Roumanie après la chute du mur de Berlin ou l'Asie du Sud-Est, quand la Malaisie, la Chine ou l'Indonésie connaissaient un rythme de croissance à deux chiffres. Dans la « nouvelle vague » de la coopération, le Vietnam apparaît en bonne place, les domaines d'action se multiplient, avec le souci constant d'un professionnalisme plus poussé : lutte contre la pollution, gestion urbaine, traitement de l'eau, transports publics, coopératives agricoles, organisation administrative locale, rénovation des hôpitaux. Ainsi la Seine-Saint-Denis travaille-t-elle avec la province de l'Ougoué maritime, au Gabon – transports scolaires, équipement des communes en matériel informatique –, et, depuis peu, avec des villes palestiniennes – échanges culturels, création de réseaux de bibliothèques.

« *Comparées au régime juridique en vigueur dans les Länder allemands ou les autonomies espagnoles, la loi française de 1992 est très libérale et la façon dont elle est interprétée encore plus libérale* », note M. Andrieu. Le champ d'action extérieure des collectivités est presque infini. Consécration prochaine : une ligne spéciale devrait être inscrite dans les contrats de plan Etat-régions...

François Grosrichard

Agriculture et partenariats

Les chambres d'agriculture, de leur propre chef ou en partenariat avec les conseils généraux et régionaux, ont engagé plusieurs opérations de coopération. Les objectifs sont triples : rechercher des partenaires commerciaux, favoriser la promotion des hommes et la prise de responsabilités par les producteurs, structurer la profession agricole. « *Avec une déontologie*, précise Danielle Buhagiar, de l'Assemblée des chambres d'agriculture, *n'intervenir qu'à la demande de chambres étrangères et que si ces dernières sont démocratiquement élues par les agriculteurs de base.* » Pays prioritaires : Mali, Sénégal, Guinée, Tunisie et Maroc, Hongrie, Lettonie et, surtout, Pologne, où trente-neuf opérations de partenariat bilatéral sont recensées : formation professionnelle, préparation à la PAC, amélioration génétique des troupeaux de vaches laitières, culture des pommes de terre, agrotourisme, détachement de professeurs de français dans les lycées agricoles polonais.

Les municipalités tchèques intéressées par le savoir-faire français

PRAGUE
de notre correspondant

Depuis quelques jours, des Limougeauds habitent rue de Pilsen, du nom de la capitale tchèque de la bière et de la construction mécanique. Son inauguration conjointe par les maires des deux villes, jumelées depuis trente-cinq ans, a marqué la relance d'un partenariat en panne après un début de décennie prometteur, mais trop axé sur la culture. Limité, jusqu'à la chute du régime bureaucratique, en 1989, à des échanges scolaires ou de clubs sportifs, le jumelage entre Pilsen, ou Plzen (à l'ouest de Prague), et Limoges s'oriente désormais vers un transfert de savoir-faire.

« *Nous sommes intéressés par les expériences de Limoges en tant que capitale de région, car Pilsen va le devenir après la création des régions, prévue en l'an 2000* », explique Helena Hejdova, responsable des relations internationales à la mairie de Pilsen. Une convention, signée début avril, prévoit un échange permanent d'informations et l'envoi d'élus et de techniciens français sur les dossiers à caractère environnemental, en particulier le traitement de l'eau et des déchets, les transports et la qualité de l'air. Ces dossiers préoccupent Pilsen, comme nombre de villes tchèques confrontées à la pollution industrielle et liée à la circulation automobile.

La deuxième ville du pays, Brno, au sud-est de Prague, jumelée depuis 1965 avec Rennes, bénéficie aussi d'une coopération décentralisée, pour la communication entre élus et citoyens, l'environnement et l'aménagement urbain. Un représentant rennais a ainsi participé à une commission pour la rénovation de la vieille place de la Liberté, symbole de la capitale historique de la Moravie.

INTÉGRATION DES PROGRAMMES EUROPÉENS

« *Les connaissances des responsables rennais sont d'une grande utilité, car ces thèmes sont pour nous nouveaux* », affirme Helena Burianova, directrice de l'office des relations internationales de Brno. « *Sous le communisme, la municipalité n'avait pas de politique de communication ou d'environnement, d'où l'important travail à faire* », précise-t-elle. Grâce à Rennes, Brno a aussi intégré les réseaux et les programmes de l'Union européenne pour le développement des démocraties locales et la formation des agents communaux dans les pays candidats à l'adhésion.

A Zlin, patrie d'origine du chausseur Bata, jumelée depuis trente ans avec la capitale française de la chaussure, Romans, les autorités sont très demandeuses de coopération sur des programmes de formation des fonctionnaires municipaux. La coopération décentralisée a fourni l'impulsion pour une relance du partenariat, au début de la décennie. Elle a permis à des agents de la commune de Zlin de « *se familiariser avec le fonctionnement d'une mairie française dans le cadre de l'économie de marché* », raconte Helena Eidova, ancienne stagiaire aujourd'hui responsable des relations extérieures de Zlin.

La cité morave, au sud-est de Prague, qui investit dans l'enseignement du français – elle accueille trois lecteurs de français pour quatre-vingt-trois mille habitants –, espère que la coopération avec Romans permettra d'attirer des investissements d'entreprises françaises.

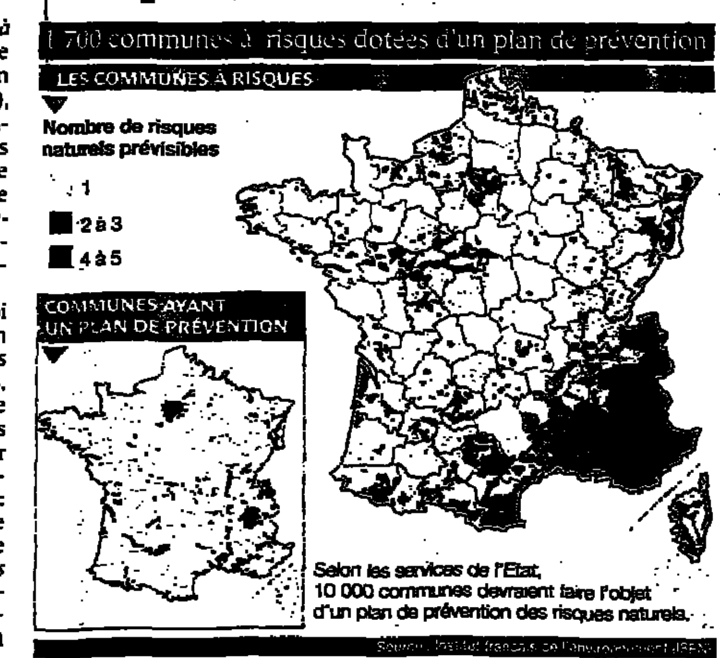
Confrontés à une hausse brutale du chômage depuis dix-huit mois – le taux national est passé de 3,5 % à 8,5 % –, la vingtaine de municipalités tchèques participant ou ayant participé à des opérations de coopération décentralisée regrettent toutefois les faibles retombées économiques des coopérations intercommunales.

Martin Plichta

Le chantier inachevé de la prévention des risques naturels

SEULES 35 % des communes « *à risques* » de vingt mille à cent mille habitants se sont dotées d'un plan de prévention des risques (PPR), que la loi a pourtant rendu obligatoire. Telles sont les conclusions de l'étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN), publiée dans *Les Données de l'environnement*, mardi 13 avril, quelques semaines après les dramatiques avalanches dans les Alpes.

Les efforts réalisés depuis la loi de 1987, qui donne au citoyen un *droit à l'information* sur les risques naturels et technologiques, complétée par la loi Barnier de 1995, ont permis d'élaborer des plans de prévention pour 1 692 communes. Mais ils sont encore loin de couvrir les besoins : les services de l'Etat estiment que 10 000 communes devraient faire l'objet d'un PPR, « *du fait des risques importants qu'elles représentent en termes d'enjeux humains* », selon les termes de la note de l'IFEN.



Or plus de 17 000 communes sont affectées par un ou plusieurs risques naturels, selon l'état des lieux effectué par les préfectures. *Les inondations* sont les plus menaçantes (près d'une commune sur trois). Viennent ensuite les mouvements de terrain (5 932 communes), les séismes (5 100), les feux de forêt (3 905), puis les avalanches (355) et les tempêtes ou cyclones (73).

Les PPR permettent aux autorités locales, avant toute décision d'aménagement, de tenir compte des risques répertoriés sur une zone. Elaborés par les directions départementales de l'équipement et celles de l'agriculture, approuvés par les préfets, ils visent à interdire les nouvelles constructions dans les zones les plus exposées et à réglementer les activités humaines dans les sites moins exposés.

Cette procédure, assez peu appliquée avant 1990, est aussi mise en œuvre de façon inégale sur le territoire national : 36 % des communes touchées par les avalanches sont couvertes par un plan, mais seules 12 % pour les glissements de terrain et 11 % pour les inondations. Quant aux risques de feu de forêt, ils ne font encore l'objet d'aucun plan de prévention. Les plus prudentes sont les communes qui cumulent plusieurs types de risques. Et les plus petites communes sont les moins protégées : seules 6 % des communes à risques de moins de cinq cents habitants ont élaboré un plan.

Sylvia Zappi

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : mille entreprises ont bénéficié** de la prime régionale à la création d'entreprise (PRCE) ou de la prime régionale à l'emploi (PRE), depuis 1982, a annoncé, mardi 13 avril, Adrien Zeller, président (UDF) du conseil régional d'Alsace. Ces aides ont permis la création de 13 000 emplois pour un coût de 187 millions de francs (28,50 millions d'euros).

■ **FINISTÈRE : le ramassage de coquillages a été interdit**, mardi 13 avril et jusqu'à nouvel ordre, dans la baie d'Audierne (Finistère), en raison de la présence d'algues toxiques appelées *dynophisis*. Cette interdiction, prise « *en raison des risques encourus pour la santé publique* », porte sur une zone allant de la pointe du Raz à celle de Penmarc'h.

■ **ORNE : l'eau a été déclarée impropre à la consommation** par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale dans sept communes de l'Orne (800 habitants), à cause d'une *forte concentration de nitrates*. Les périodes de pluie récentes ont entraîné une augmentation des concentrations en nitrates dans l'eau dans deux stations de traitement, avec respectivement des taux de 53 mg/l et 56 mg/l pour une norme autorisée de 50 mg/l.

■ **PARIS : une pétition a été lancée**, mardi 13 avril, pour la réinstallation du viaduc de Tolbiac au sein de la ZAC Paris-Rive gauche, dans le 13e arrondissement, par les associations qui militent pour le réaménagement de ce chantier. Ce viaduc, grand ouvrage d'art datant de 1895 qui enjambait les voies ferrées de la gare d'Austerlitz, a été démonté début 1996.

ganisé

HORIZONS

ENQUÊTE


HIEN LAM DUC/AGENCE VU

Entraînement à la base de l'UCK de Kukës en Albanie (avril 1999).

Les mystères de l'UCK

Affaiblie sur le terrain, presque à court d'armes et coupée de ses appuis dans la population, l'Armée de libération du Kosovo résiste difficilement aux forces serbes. Une odeur de soufre continue de planer autour de cette rébellion dont les circuits de financement seraient liés au trafic de stupéfiants. Des doutes subsistent aussi sur sa stratégie politique

L'ARMÉE yougoslave avait claironné qu'il ne lui faudrait pas plus de quatre jours pour *« liquider »* les rebelles de l'UCK si on lui laissait les mains « libres ». C'était avant le déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN sur la Yougoslavie, le 24 mars. Depuis cette date, les forces serbes poursuivent leurs offensives contre les maquis de l'*Ushtria Clirimtare ë Kosovës* (UCK), preuve que la tâche se révèle plus compliquée qu'elle ne l'avait cru au départ, face à des rebelles albanais guère expérimentés et sommairement armés, mais servis par la topographie d'un terrain montagneux. L'UCK résiste donc. Mais elle se terre dans les maquis pour échapper à la puissance de feu serbe. *« Il y a de petites poches de résistance, des actions de guérilla »*, a récemment indiqué le général de brigade de l'OTAN, David Wilby.

Le principal problème de l'UCK est qu'elle ne peut plus guère compter sur le soutien de la population locale dans laquelle elle s'était immergée. Elle trouvait dans les villages du Kosovo l'appui logistique indispensable pour assurer l'approvisionnement de ses troupes en hommes et en nourriture, les relais nécessaires sur les voies d'acheminement des armes en provenance de l'Albanie et de la Macédoine, et des tonnes de renseignements qui lui permettaient d'être avertie des incursions de la police serbe dans ses *« territoires libérés »*.

Dès l'offensive de l'été dernier, les Serbes avaient entrepris de couper l'UCK de ses bases. Radicalement. Sur la frontière albanaise, tout d'abord, le long et sinistre chapelet de villages en ruine de Djakovica à Decani témoigne de la « technique » : le nettoyage par le vide. Depuis le déclenchement des frappes de l'OTAN, les Serbes sont passés à une vitesse supérieure en organisant l'exode de plus d'un demi-million de personnes vers l'étranger. Autant, sans doute, errent au Kosovo, sur les routes, dans les bois ou les montagnes. En quelques mois, des centaines de villages ont été systématiquement vidés de leurs habitants et brûlés.

Selon des militaires occidentaux, une bande de territoire de 14 kilomètres de large le long de la frontière albanaise, une autre, plus étroite, vers la Macédoine, ont été totalement « nettoyées » par les forces serbes et minées. Chaque incursion de rebelles albanais depuis leurs bases arrière de Macédoine ou du nord de l'Albanie, surtout, est devenue un jeu de roulette russe. En début de semaine, l'agence officielle yougoslave, Tanjug, annonçait ainsi qu'au moins 150 « terroristes » – terme consacré à Belgrade pour désigner les membres de l'UCK – qui tentaient une incursion ont été *« liquidés »* par l'armée yougoslave à l'ouest de Djakovica (sud-ouest du Kosovo).

Selon plusieurs sources militaires occidentales en contact avec l'UCK, la rébellion risque d'être prochainement à court de munitions alors qu'elle disposerait de stocks, provisoirement inaccessibles, dans les pays limitrophes. Elle aurait lancé un appel pour que l'OTAN lui parachute des armes ou qu'elle lui ouvre et sécurise un corridor d'approvisionnement.

De fait, l'armement de l'UCK reste sommaire. Dans un premier temps, elle a largement puisé dans les grandes quantités d'armes pillées dans les arsenaux albanais durant les émeutes du printemps 1997. Selon un rapport de l'ONU, 650 000 armes, 2 000 tonnes d'explosifs, 15,5 millions de munitions avaient alors été subtilisées. Toujours selon les Nations unies, 200 000 de ces armes auraient pris le chemin du Kosovo. Depuis, l'UCK a commencé à diversifier ses sources d'approvisionnement afin d'acquérir des armes de meilleure qualité que les AK47 albanaises de piètre facture. *« L'UCK demeure équipée d'armes légères, de quelques lance-roquettes antichars, de fusils à lunettes et peut-être de quelques missiles légers, mais rien qui ne puisse réellement inquiéter l'artillerie et les blindés serbes »*, estiment toutefois les experts américains du Centre pour les études stratégiques et internationales (CSIS).

« Nous n'avons pas besoin de troupes de l'OTAN, nous avons besoin d'armes antichars. Nous pourrons ensuite prendre l'offensive et faire le travail nous-mêmes », a récemment déclaré à des diplomates américains, Xheladin Gashi, chef des opérations de l'UCK. Militaires et politiques occidentaux ne partagent pas cette vision. *L'UCK a commis l'erreur de vouloir tenir des territoires (sans avoir les moyens de protéger la population) et d'affronter l'armée et la police sur plusieurs théâtres d'opérations.* Si l'Armée de libération a sans doute présumé de ses forces, elle a également été victime d'un manque chronique d'organisation. Les structures claniques interférant avec le pouvoir militaire, le découpage du Kosovo en sept zones opératives et multiples sous-zones est plus théorique que réel. Il semble en être de même de l'« état général » chapeautant deux directoires, l'un dit « opératif » (militaire), l'autre « politique ». La nomination, pendant les négociations de Rambouillet, en février, d'un commandant suprême, en la personne du jeune Suleyman Selimi, avait également laissé dubitatif. *« L'organigramme du commandement de l'UCK que nous essayons vainement de dresser correspond plus à un rêve qu'à une réalité sur le terrain »*, avoue un spécialiste du renseignement.

S'ILS reconnaissent que l'UCK s'est aguerrie ces derniers mois en optant d'avantage pour la guérilla, ils doutent encore de ses capacités combattantes. Pour le moment, l'UCK doit donc essentiellement compter sur ses propres forces. Elle disposerait pour cela de quelque 10 000 combattants au Kosovo – dont seulement 500 seraient bien entraînés – et d'une poignée d'anciens officiers de la JNA, l'ex-armée fédérale yougoslave. Au cours des dernières semaines, des volontaires affluent des quatre coins du monde. Des services de renseignement occidentaux estiment ainsi que 20 000 hommes s'entraîneraient actuellement en Albanie, notamment dans les camps établis dans les régions de Tropoja, d'Elbasan et de Kükes, qui échappent grandement au contrôle des autorités centrales de Tirana depuis 1997.

La communauté internationale ne semble pas pressée de soutenir coûte que coûte cette rébellion sur laquelle on se pose encore bien des questions. Une odeur de soufre plane ainsi sur une partie de ses circuits de financements. Depuis le début des années 90, les Kosovars sont en effet très actifs dans le trafic de stupéfiants, principalement en Allemagne et en Suisse où ils auraient détrôné les réseaux turcs sur le marché de l'héroïne. De là à ce que cet argent sale serve à l'achat d'armements – après avoir servi à financer des investissements « civils » avant le déclenchement des hostilités –, il n'y a qu'un pas.

L'émissaire américain pour les Balkans, l'ambassadeur Richard Hill, dans un entretien à *La Croix* publié le 25 février, formulait un autre grief : *« l'Armée de libération du Kosovo est venue aux pourparlers* [de Rambouillet] *avec l'idée qu'elle ne ferait que signer un accord de cessez-le-feu. Ensuite, les forces de l'OTAN se seraient déployées, ce qui lui* [l'UCK] *aurait donné le temps de se regrouper, de se réarmer et de s'entraîner ». « L'UCK doit comprendre que ses membres ont un avenir comme membres de partis politiques ou de la police locale, mais pas dans la continuation de la lutte armée »*, ajoutait-il.

« Nous n'avons pas besoin de troupes de l'OTAN, nous avons besoin d'armes antichars. Nous pourrons ensuite prendre l'offensive et faire le travail nous-mêmes »
Xheladin Gashi, chef des opérations de l'UCK

Il reste à savoir sur quel terrain politique se placerait l'UCK qui entretient des liens délibérément obscurs avec le Mouvement populaire du Kosovo (LPK), né de la fusion de plusieurs groupuscules marxistes-léninistes attirés par le national-communisme d'Enver Hodja, le dictateur de la *« mère patrie »* albanaise mort en 1985. Selon l'un de ses dirigeants, le LPK a été créé à Pristina en 1982 à la suite des manifestations nationalistes albanaises de l'année précédente. Les revendications albanaises portaient alors sur la reconnaissance de cette province comme la septième république de la fédération aux même titre, à l'époque, que la Serbie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie, le Monténégro et la Macédoine. La présidence collégiale yougoslave allait réprimer cette agitation dans le sang. Six mille Albanais devaient ensuite être condamnés pour *« menées contre-révolutionnaires »* à des peine allant jusqu'à vingt ans de prison et 22 000 autres à des internements administratifs de trente à soixante jours. Cette répression présageait de la politique du bâton que Belgrade n'allait avoir de cesse d'appliquer jusqu'à la suppression de l'autonomie en 1990, puis par l'intervention armée en 1998. *« A chaque fois qu'un prisonnier était torturé, une partie infime de l'UCK naissait, se développait... »*, raconte Bardhyl Mahmuti, membre du LPK dit « extérieur » et ancien dirigeant de mouvement clandestin jusqu'à son exil en Suisse, en janvier 1990 (*in « Kosovo, naissance d'une lutte armée »*, par Patrick Denaud et Valérie Pras, éd. L'Harmattan, février 1999). Slobodan Milosevic est sans aucun doute le meilleur sergent recruteur de l'UCK, dont les effectifs ont enflé au fur et à mesure de la répression serbe.

L'Armée de libération s'est manifestée pour la première fois, en 1993, par l'assassinat de deux policiers serbes dans la Drenica, foyer historique du nationalisme albanais à l'ouest de Pristina. De la fin 1995 à novembre 1997, elle revendique, par fax, des dizaines d'attentats anti-serbes et contre des Albanais loyaux au régime de Belgrade. Faute d'en savoir plus, l'UCK gagne un surnom : *« l'organisation fax »*. C'est le 28 novembre 1997 qu'elle apparaît physiquement pour la première fois. Devant plusieurs milliers de personnes réunies à l'occasion de l'enterrement d'un Albanais, Haljit Geci – *« mort au combat »* –, trois hommes se revendiquent de l'UCK et appellent à *« la poursuite de la lutte pour la libération du Kosovo »*.

MAIS pendant plusieurs mois encore, la réalité de cette organisation sera contestée notamment par le dirigeant albanais modéré, Ibrahim Rugova. Il n'exclut pas alors que l'UCK soit *« une manœuvre des services secrets serbes »* soupçonnés de l'avoir créée pour justifier la politique de répression de Belgrade au Kosovo. Le mythe de l'UCK, pourtant, ne cessera de grandir, avec ses martyrs et ses héros tel Adem Jashari, présenté comme l'un des fondateurs de l'UCK, tombé, en mars 1998, les armes à la main avec cinquante-trois autres membres de son clan, dont des femmes et des enfants, sous les assauts des forces spéciales serbes. Le tournant militaire de l'UCK intervient au début de 1998. Les [illegible] multiplient les attaques au Kosovo. Leur violence met en exergue l'impasse dans laquelle le pacifisme d'Ibrahim Rugova a été dirigé par le président yougoslave, Slobodan Milosevic. L'UCK s'impose comme une alternative et s'active, parallèlement, à marginaliser la Ligue démocratique de M. Rugova. En quelques mois, les effectifs de l'UCK passent de quelques centaines de membres à plusieurs milliers de combattants. Au printemps 1998, elle affirme contrôler plus de 30 % du territoire, sans jamais avoir remporté une seule bataille face aux Serbes. Le temps de la reconnaissance internationale suivra. Hashim Thaci, l'un des jeunes commandants de l'UCK (piloté dans l'ombre par le discret Xhavit Haliti du LPK), dirigera ainsi la délégation albanaise à Rambouillet.

« Le LPK peut-il être considéré comme l'aile politique de l'UCK ? On ne peut pas répondre exactement à moins que le LPK ou l'UCK ne le confirme », notait récemment l'hebdomadaire en langue albanaise *Koha*. Le LPK, fortement représenté au sein des puissantes diasporas albanaises de Suisse et d'Allemagne, ne peut nier des liens pour le moins privilégiés avec l'Armée de libération. *« Dès l'apparition de l'UCK, le LPK s'est fixé trois objectifs : la soutenir moralement, politiquement et financièrement »*, reconnaît M. Mahmuti. En 1997, le LPK fonde d'ailleurs l'association La patrie appelle, chargée de collecter dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, les fonds reversés à la guérilla. Lorsque le 13 août 1998, l'UCK nomme six représentants politiques, trois d'entre eux, au moins, dont Bardhyl Mahmuti, sont choisis dans les rangs du LPK. Aujourd'hui, les anciens prisonniers politiques côtoient une nouvelle génération de combattants sans doute moins portés par la nostalgie pour l'« oncle » Enver Hodja que par la sacro-sainte lutte pour l'indépendance et la vengeance des violences serbes. *« L'UCK est aujourd'hui dans une situation difficile. C'est désormais une petite force combattante*, estime le général de brigade, David Wilby. *Mais ce mouvement ne va pas disparaître. »* Nul doute qu'il jouera un rôle dans la recherche d'une solution pour le Kosovo. Mais plus le temps passe et moins il sera facile de leur faire déposer les armes et accepter moins que l'indépendance.

Christophe Châtelot

هكذا من الأصل

L'islam européen des Albanais

Héritage de l'Empire ottoman, la pratique religieuse discrète des musulmans d'Albanie et du Kosovo avait été étouffée par l'athéisme d'Etat du régime d'Enver Hodja, le socialisme yougoslave et l'occidentalisation des élites. Mais si la guerre du Kosovo n'est pas un combat religieux, l'épuration ethnique pourrait renforcer le poids des religions dans la renaissance des identités communautaires

I*SLAM doublement oublié*, constate Alexandre Popovic, spécialiste de l'islam balkanique au CNRS : *par les islamologues, qui s'intéressent plutôt au monde arabe, et par les balkanisants, qui ont privilégié l'étude des populations chrétiennes.* » *« Accident de l'histoire »*, plaident les intellectuels albanais. *« Part constitutive de l'identité albanaise »*, affirment les chefs *musulmans. Comment qualifier cet* islam albanais, ce souvenir abandonné aux marches de l'Europe *par l'Empire ottoman dans sa dé*route ?

La guerre du Kosovo n'est pas un combat religieux, comme voudraient le faire accroire ceux qui instrumentalisent la foi à leur profit. Mais l'actuel conflit rappelle à notre mémoire cet héritage musulman, qui fait partie de notre histoire et des richesses de l'Europe. Islam trop discret sans doute, et longtemps complexé face à la suprématie du christianisme. Nombreux sont ceux qui, outre Milosevic, aimeraient pouvoir le rayer de l'histoire européenne, ou bien alimentent de vieux fantasmes sur les *« hordes musulmanes »* campant aux portes du Vieux Continent.

Aujourd'hui encore, cet islam reste une énigme. Pourquoi, dans cette région occupée pendant plus de cinq siècles par les Turcs, les Albanais se sont-ils convertis massivement à la religion musulmane, de même qu'une grande partie des Bosniaques ?

En Albanie, les seuls chiffres disponibles datent d'un recensement effectué en 1942, sous l'occupation italienne. Ils donnent 70 % de musulmans, 20 % d'orthodoxes et 10 % de catholiques. Au Kosovo, avant l'épuration ethnique, on estime que les musulmans représentaient près de 90 % de la population. Parmi eux, 10 % de non-Albanais : Turcs, Slaves et Roms (Tziganes). Enfin, en Macédoine, avant l'accueil des réfugiés kosovars, les Albanais majoritairement musulmans constituaient déjà une forte minorité de 23 % environ.

Les explications ne manquent pas pour rendre compte de l'islamisation des populations albanaises sous la domination ottomane. *La plus courante a trait au* système de la *dhimma* : pour échapper aux lourds impôts qui frappaient les *dhimmis*, « gens du Livre » admis à pratiquer leur religion dans un Etat musulman, les Albanais avaient tout intérêt à se convertir. En outre, l'appartenance à l'islam leur ouvrait des perspectives de carrière, comme fonctionnaires ou comme soldats, au service de la Sublime Porte. De fait, l'Albanie a fourni à l'Empire ottoman plusieurs grands vizirs et toute une cohorte de janissaires. Peuple rude, régi par le code d'honneur du *kanun*, les Albanais ont-ils été attirés plus que d'autres par le métier des armes, comme le laisse entendre une phrase célèbre du lexicographe Sami Frashëri : *« Là où est l'épée est la religion »* ?

PIERRE Cabanes, coauteur de *Passions albanaises* (Odile Jacob), avance un autre argument, à propos du Kosovo : *« L'opposition entre Albanais musulmans et Serbes orthodoxes recouvre peut-être une opposition sociale ancienne. »* D'après lui, le ralliement à l'islam aurait constitué une manière de revanche pour des populations locales placées en situation d'infériorité et de *« ségrégation sociale »* par la féodalité serbe avant l'invasion ottomane.

Aucune de ces explications n'est à elle seule satisfaisante. Nathalie Clayer, chargée de recherches au CNRS, a mené une étude sur les conversions à l'islam dans les Balkans. Elle met en garde contre les *« images d'Epinal »* et les *« constructions »* d'une certaine historiographie albanaise. *« L'islamisation est un processus qui a duré pendant toute l'époque ottomane, et qui s'est accéléré au XVIIIe et au XIXe siècle. Ses causes sont multiples. Par exemple, pour des villageois qui quittaient la montagne et s'installaient en ville, la conversion à l'islam facilitait l'insertion dans un milieu social nouveau. Ces raisons socio-économiques ne sont jamais citées, et pourtant elles sont avérées. »*

Longtemps, les historiens officiels du régime communiste d'Enver Hodja ont mis en avant *« l'opportunisme »* des Albanais qui expliquait, selon eux, l'islamisation massive sous l'Empire ottoman. Ils voulaient démontrer ainsi la faiblesse supposée de l'attachement du peuple albanais à toute forme de religion et justifier l'athéisme d'Etat, proclamé en 1967. L'un d'eux invoquait, par exemple, le témoignage de Lord Hobhouse, voyageur anglais du XIXe siècle : *« L'Albanais vous dira d'abord qu'il est albanais, et ensuite quelle est sa religion. »*

Au fond, cette thèse ne faisait que reprendre les arguments du *mouvement nationaliste du début* du siècle, qui avait systématiquement minimisé le rôle des religions dans la construction de l'identité nationale : celle-ci devait se souder autour d'une langue commune, et la diversité religieuse ne devait pas y faire obstacle. Il est vrai que les animateurs de la Renaissance nationale albanaise étaient issus de confessions différentes : l'évêque Fan Noli, président du gouvernement albanais en 1924, était orthodoxe, le poète et homme politique Luigj Gurakuqi catholique, et le Kosovar Bajram Curri, qui organisa l'armée albanaise, musulman. *« Mais n'a-t-on pas systématiquement minimisé les arrière-pensées religieuses ? »*, s'interroge Mme Clayer.

L'héritage musulman, en particulier, a pris place dans le passé albanais comme un legs gênant, une sorte de contre-mémoire : le ralliement massif à la religion des Ottomans a placé successivement le peuple albanais dans le camps des occupants et, en 1913, dans celui des vaincus. La figure du héros national Skenderbeg illustre bien les *contradictions de la mémoire* albanaise : de son premier nom Georges Kastriote, il mena la lutte contre le sultan de 1443 à sa mort, en 1468. Ronsard lui-même chanta ses louanges : *« O très grand Epirote ! O vaillant Albanois, dont la main a desfait les Turcs vingt et deux fois. »* Mais ses thuriféraires oublient souvent de préciser que, élevé à la cour de Topkapi et timariote (administrateur ottoman), le grand Skenderbeg était converti à l'islam...

Aujourd'hui encore, pour beaucoup d'intellectuels albanais nourris de la pensée occidentale, *le fait musulman est une « malchance historique »* – au même titre que la dictature d'Enver Hodja – qu'ils aimeraient pouvoir mettre entre parenthèses. L'écrivain Ismail Kadaré est assez représentatif de cette tendance. Pour lui, l'islam est un *« épisode »* dans l'histoire de son pays, sans *« racines profondes »*. L'Empire ottoman a interrompu une *« longue amitié avec l'Europe »* (entretien au *Monde* du 7 mai 1992). *« Islamo Nox »*, écrira-t-il dans l'une de ses œuvres. Dans un livre intitulé *D'un décembre à l'autre*, il prend clairement position pour une Albanie chrétienne : *« J'étais convaincu que l'inclination de l'Albanie allait vers la foi chrétienne, parce qu'elle était liée à des souvenirs anciens et à la nostalgie de l'époque précédant la domination ottomane. (...) Si l'Etat albanais effectuait une grande rectification historique, il faciliterait alors son union avec sa mère, le continent européen. »*

> La plupart des intellectuels albanais originaires du Kosovo décrivent l'islam de leur terre comme « tolérant », une religion « privée » dans une culture « laïque »

Le président de la Ligue démocratique du Kosovo, Ibrahim Rugova, ne va pas jusque-là. Dans son livre d'entretiens avec Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche (Fayard), il parle de la religion dans laquelle il fut élevé comme d'un *« islam symbolique »*, c'est-à-dire *« qui n'était pas pratiqué »*. Mais, par ailleurs, il ne cache pas une certaine sympathie pour le christianisme. Il a consacré sa thèse à un évêque albanais du XVIIe siècle, Pietr Bogdani. Avant la guerre, il entretenait de très bons contacts avec les milieux catholiques et exposait volontiers dans son bureau la photo de sa rencontre avec Jean Paul II.

La plupart des intellectuels albanais originaires du Kosovo décrivent l'islam de leur terre comme *« tolérant »*, une religion *« privée »* dans une culture *« laïque »*. Muhamedin Kullaschi, professeur de philosophie à Paris, insiste sur le fait que *« les Albanais n'ont pas connu de guerre de religions dans le passé »*. Au Kosovo, *« l'alcool est consommé de manière normale et il n'existe pas d'interdits »*. Même s'il reconnaît que les mariages mixtes sont rares, il cite plusieurs cas de familles où différentes religions coexistent par tradition. Et il conclut sur un thème connu : *« Pour les Albanais, le sentiment religieux est toujours secondaire par rapport à la conscience nationale. »*

Il est difficile de faire la part, dans ce type de discours, entre ce qui appartient à la construction d'une identité albanaise par les élites occidentalisées et la réalité. Ainsi, Mme Clayer *dément* la thèse selon laquelle les Albanais n'ont jamais connu de conflits religieux : *« Au début du siècle, il y a eu des affrontements à Skodër entre chrétiens et musulmans. »*

L'Albanie est, depuis ses origines, un carrefour des religions. Terre de passage, située sur la *Via Egnatia* qui reliait Rome à Byzance, l'ancienne région de l'Illyrie a d'abord été grecque puis romaine. Saint Paul lui-même l'aurait évangélisée au Ier siècle : dans l'*Epître aux Romains*, il affirme avoir annoncé l'Evangile *« depuis Jérusalem, en rayonnant jusqu'à l'Illyrie »*. En 1054, lors du schisme qui divise l'Orient et l'Occident, la région se trouve écartelée entre Rome et Constantinople. Enfin, l'islam survient en 1389, avec la défaite du Kosovo.

Islam sunnite, placé sous l'autorité du sultan et calife d'Istanbul. Mais aussi islam de janissaires, soldats de la Porte marqués par l'influence de la puissante confrérie des Bektachis. En effet, l'une des caractéristiques de l'islam albanais est de comprendre une forte minorité d'adeptes et de sympathisants des confréries religieuses. *En Albanie*, les Bektachis représenteraient près de 20 % des musulmans. Au Kosovo, d'autres confréries sont présentes à côté des Bektachis, principalement à l'Ouest, dans la *région de la Metohija*. Certaines statistiques évaluent à cinquante mille le nombre de leurs sympathisants, avant l'épuration ethnique, soit environ 3 % des musulmans kosovars.

Le bektachisme est une confrérie de derviches fondée au XVe siècle et se réclamant de Haci Bektas Veli, un Iranien mort au XIVe siècle. Cet islam organise son culte autour des *tekke*, des couvents qui sont aussi des centres de rayonnement culturel et intellectuel. Un tel ordre initiatique et mystique convenait assez bien à un corps de soldats comme celui des janissaires. Il prône *un islam tolérant*, marqué par un syncrétisme religieux et très libre par rapport aux prescriptions du Coran et de la Sunna. Au point qu'en Albanie, Bektachi est devenu un synonyme de « bon vivant » et grand buveur de raki... Pierre Cabanes raconte volontiers cette anecdote : un chauffeur de car bektachi, après avoir franchi un col périlleux, ne manquait jamais de déposer une offrande devant le petit oratoire orthodoxe bâti au pied de la montagne, afin de remercier le *« Dieu des chrétiens »*. Après la suppression de l'ordre des janissaires par le sultan en 1826, les Bektachis pourchassés ont trouvé refuge en Albanie. Tirana est même devenue la capitale du bektachisme à partir de 1925. En Albanie comme en Turquie, les Bektachis, bien que minoritaires, ont joué un grand rôle dans la promotion des idées nationales et des valeurs modernes de liberté, *de tolérance et de laïcité*. Abdul Frashëri, membre d'une grande famille bektachie, est à l'origine de la Ligue de Prizren, première organisation nationale albanaise, créée au Kosovo en 1878.

DANS la communauté sunnite majoritaire, la séparation de l'Albanie et du Kosovo, à partir de 1913, a creusé un écart. Sous le régime hodjiste, toute pratique religieuse *a été* interdite en 1967 et plus de deux mille lieux de culte ont été fermés. En 1980, les prénoms d'origine religieuse ont été proscrits. Le régime *de Tito s'est montré plus tolérant* à l'égard de l'islam, surtout après la conférence afro-asiatique de Bandung, quand la Yougoslavie s'est engagée dans le Mouvement des non-alignés. Si bien qu'aujourd'hui, la pratique religieuse est plus élevée au Kosovo qu'en Albanie. Elle reste cependant le fait d'une population âgée et plutôt rurale. En ville, il n'est pas rare de rencontrer *des jeunes convertis* au protestantisme par des Eglises évangéliques, et qui le revendiquent.

Jusqu'ici les intellectuels occidentalisés ont joué un rôle dominant en Albanie et dans la diaspora. Mais depuis quelques années se développe une nouvelle théorie de l'identité albanaise dans les milieux musulmans : rapprochant les mots *« national »* et *« religieux »*, « musulman » et « albanais », elle suggère que l'islam a joué un rôle capital dans la préservation de l'identité albanaise. La revue *Drita Islame* (Lumière de l'islam), organe des musulmans albanais sunnites, affirmait par exemple en 1992 : *« La foi islamique est au service de l'identité et de la nation albanaises » ; « la croyance musulmane est l'un des éléments fondamentaux du nationalisme albanais »*. Le responsable de la communauté musulmane du Kosovo, *Rexhep Boja*, exprimait des positions semblables en 1994. Ce courant affiche cependant son apolitisme. La culture albanaise reste très laïque, comme en témoignent les vifs débats qui ont accompagné en 1993 l'adhésion de l'Albanie à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), où elle n'est plus active aujourd'hui.

« Il ne faut pas minimiser le poids des identités communautaires à base religieuse », avance Mme Clayer dans son langage de spécialiste. La guerre et la purification ethnique pourraient exacerber ces sentiments identitaires : *« Elles peuvent bouleverser les équilibres et mettre en selle d'autres leaders. Mais, clairement, cette guerre n'est pas une guerre de religions. »*

Xavier Ternisien

Le puzzle des religions

VOÏVODINE
ROUMANIE
RFY
SERBIE
MONTÉNÉGRO
KOSOVO
BULGARIE
MACÉDOINE
ALBANIE
GRÈCE
Adriatique

Musulmans
Orthodoxes
Catholiques
Musulmans + Orthodoxes
Orthodoxes + Musulmans + Catholiques
Orthodoxes + Protestants
Protestants + Catholiques

Les vestiges de l'Empire ottoman

- **1389** : bataille de Kosovo. Les armées serbes et bosniaques, dirigées par le prince Lazare et renforcées de contingents valaques et albanais, sont battues par le sultan Murad Ier. Début de l'occupation ottomane.
- **1443-1468** : combats de Skenderbeg contre les Ottomans.
- **1453** : le sultan Mehmed II s'empare de Constantinople. Fin de l'Empire byzantin.
- **1557** : rétablissement du patriarcat serbe de Pec par les Ottomans.
- **1690** : grande migration des Serbes vers le Nord et la Voïvodine après une offensive des Autrichiens sur le Kosovo.
- **1756** : suppression du patriarcat de Pec.
- **1878** : création de la Ligue de Prizren, première assemblée de patriotes albanais.
- **1912-1913** : guerres balkaniques.
- **1913** : conférence de Londres, formation de l'Etat albanais.
- **1924** : gouvernement de Fan Noli en Albanie et coup d'Etat de Zogu, qui deviendra le roi Zog Ier.
- **1939** : invasion de l'Albanie par Mussolini.
- **1944** : mise en place du régime de Tito à Belgrade et de celui d'Enver Hodja à Tirana.
- **1967** : le régime d'Enver Hodja proclame officiellement l'athéisme en Albanie. Plus de 2 000 lieux de culte, mosquées, églises orthodoxes et catholiques, sont fermés.
- **1989** : suppression de l'autonomie du Kosovo.
- **1991** : transition démocratique en Albanie.

Kosovo : trois leçons pour la France

par François Heisbourg

LE plus important conflit militaire en Europe depuis 1945 comporte déjà d'importants enseignements pour notre pays.

Dans le domaine strictement militaire, le conflit a confirmé que la *« guerre zéro mort »* est un concept creux. Certes, la technologie moderne permet de limiter au strict minimum les *« dommages collatéraux »* : les pertes humaines et matérielles résultant de l'imprécision des frappes militaires. Le progrès est immense. Mais toute guerre étant une opposition paroxysmique de volontés opposées, celui des antagonistes qui paraîtrait incapable de prendre des risques pour imposer sa volonté a peu de chances de briser celle de son adversaire – quelle que soit l'efficacité militaire des coups que ce dernier aurait subis.

Dans des situations exceptionnelles (libération du Koweït pendant la guerre du Golfe), cette prise de risques a pu se dérouler à peu de frais. Mais, même dans ce cas, il avait fallu apporter la démonstration à travers une opération terrestre que nous sommes prêts à payer le prix du sang. Si cette leçon est évoquée ici, c'est bien parce qu'elle s'applique aussi à notre pays. Il existe une tendance trop fréquente à associer le mythe du *« zéro mort »* aux seuls Américains, supposés être particulièrement réticents à exposer la vie de leurs soldats depuis la guerre du Vietnam. Pourtant, avant les derniers développements de la crise du Kosovo, les Européens n'étaient pas davantage prêts à envisager une opération terrestre que les Américains. Et l'opinion américaine n'est pas moins prête que la nôtre à soutenir aujourd'hui une telle intervention.

A ce stade, il sera difficile d'éviter la menace d'une intervention terrestre préparée par les effets militaires des frappes aériennes si l'on souhaite mettre fin en temps utile à une situation humanitaire et stratégique qui dépasse les limites du supportable. Devant le manque de résultats politiques de l'opération aérienne, certains pourraient être tentés par une transaction qui se situerait bien en deçà des accords de Rambouillet avec la partition du Kosovo, dont une fraction deviendrait un bantoustan pour albanophones. A ce compte-là, il eût mieux valu n'avoir ni élaboré les accords de Rambouillet, ni procédé aux bombardements. L'échec serait immense pour tous, sauf pour Milosevic.

En termes stratégiques, l'affaire du Kosovo ne peut que confirmer notre pays dans sa volonté de pousser les feux dans le domaine de la défense européenne. En effet, si les Européens voulaient monter une opération terrestre de vive force au Kosovo, ils ne pourraient le faire que dans deux hypothèses : soit que les Américains en prennent l'initiative ; soit que les Européens convainquent les Américains d'en prendre la direction.

> Là où le bât blesse véritablement, c'est que l'effort budgétaire européen sert à l'entretien de structures de forces surdimensionnées héritées de la guerre froide

Voilà notre marge de manœuvre ! Même dans l'opération aérienne actuelle, la majorité des avions engagés sont américains.

Cette relative faiblesse des Européens découle moins des limites budgétaires que d'une inadaptation des armées d'Europe continentale à l'après-guerre froide. Certes, l'effort de défense des pays de l'Union européenne n'atteint que 60 % de celui des Américains, mais les Etats-Unis ont des obligations de défense à l'échelle mondiale (notamment en Asie) que nous n'avons pas.

Là où le bât blesse véritablement, c'est que l'effort budgétaire européen sert à l'entretien de structures de forces surdimensionnées héritées de la guerre froide : dans les pays de l'UE, les armées comptent 1,9 million de personnes alors que les Etats-Unis, avec leurs engagements stratégiques multiples, alignent 1,4 million de militaires. En particulier, trois pays d'Europe continentale (Allemagne, Grèce et Italie) comptent ensemble de l'ordre de 800 000 personnes sous l'uniforme (près de 60 % des effectifs américains). Mais il ne reste plus, du coup, qu'une misère pour se doter des moyens de projection de force : avec 8 milliards de dollars par an en dépenses d'acquisition de matériel, ces pays sont à 12 % du niveau américain. Cet état de fait doit être corrigé par un effort de convergence des politiques européennes de défense s'appuyant au plan institutionnel sur l'UE en vue d'accroître la capacité européenne de concevoir et de commander des opérations militaires dans les zones d'insécurité concernant directement notre continent. Le Kosovo en fait assurément partie.

Un paradoxe apparaît ici. Pour que la France puisse jouer à plein son rôle de nation-pilote de l'européanisation de la défense, il faudra bien qu'elle réintègre pleinement l'OTAN. D'abord parce qu'elle est aujourd'hui dans la pire des situations : celle où nos aviateurs et peut-être demain nos soldats prennent des risques sur la base d'ordres élaborés dans les commandements de l'OTAN alors que nous ne participons pas, au niveau militaire, à l'élaboration de ces ordres. D'autre part, parce qu'une OTAN dans laquelle les Européens feraient « pack » est une des voies permettant de freiner la tendance croissante des Américains à agir unilatéralement, ainsi qu'ils le font déjà en Irak depuis l'opération « Renard du désert ». Ainsi, il convient tout à la fois d'européaniser l'OTAN et d'« otaniser » l'Amérique. Cela ne pourra se faire sans une présence française à tous les niveaux.

Le refus de la France d'accepter les thèses américaines d'une « autolégitimation » de l'Alliance en dehors de tout mandat de l'ONU aurait plus de poids si nous étions pleinement dans l'OTAN, plutôt qu'entre deux chaises. Un certain antiaméricanisme français aux relents plus que déplaisants a été dénoncé avec justesse dans ces colonnes. Il se trouvera privé de l'un de ses principaux aliments si les Européens montrent qu'ils ont les moyens de projection de force militaire leur permettant de poser différemment les termes du débat stratégique.

Enfin, il convient d'adapter nos institutions politiques aux exigences stratégiques de l'après-guerre froide. Dans les crises actuelles, le nucléaire, avec ce qu'il implique de concentration de la décision entre les mains du chef des armées, ne joue qu'un rôle périphérique. L'opinion publique et la représentation nationale deviennent des éléments-clés dans la capacité de l'exécutif de conduire des opérations militaires risquées sur la longue période comme au Kosovo aujourd'hui.

Cependant, l'affaire du Rwanda avait déjà montré que certaines décisions n'eussent peut-être pas été prises si une plus grande transparence avait été prévue dans nos institutions. De même, des prises de risques comme celles attenant à une éventuelle opération terrestre dans les Balkans seraient plus aisément soutenables dans la durée si l'opinion, à travers la représentation nationale, se sentait étroitement associée à une décision lourde de conséquences.

Une codification des relations entre l'exécutif et le législatif en matière d'opérations extérieures contribuerait à réduire les risques de dérapage ou de désaffection. Il existe en cela divers modèles, les uns contraignants (ainsi les pouvoirs du Bundestag, en Allemagne), les autres moins (le *War Powers Act* américain de 1973), en sachant qu'il convient de ne pas lier de façon abusive les mains de l'exécutif face à des situations d'urgence absolue.

Il serait temps que l'on passe de solutions ad hoc à des mécanismes institutionnels de consultation ou d'information. Cette évolution exige une révision de notre Constitution. Cela aussi fait partie du processus d'adaptation à la fin de la guerre froide.

***François Heisbourg** est président du Centre de politique de sécurité de Genève.*

L'absurde préférence

par Georges Guille-Escuret

ENTRE autres motifs d'alarme, le nouveau drame yougoslave est en train de confirmer en France et autour une désagrégation générale de la pensée politique moyennant un abandon de toute compétence sociologique. Le ridicule ayant étouffé les discours qui nous promettaient naguère une *« fin des idéologies »*, voire un temps *« post-historique »*, la croyance éperdue dans les vertus du bon sens est redevenue religion d'Etat et la présence d'une urgence excuserait toutes les incohérences.

Ainsi l'alternative entre le soutien à l'OTAN contre les Serbes et la contestation de l'OTAN avec les Serbes s'est-elle répandue sous forme d'évidente fatalité, comme si l'affrontement local et momentané entre une force impérialiste et un mouvement de barbarie devait nous amener à tolérer un de ces dangers pour condamner l'autre.

Bien que dépourvu de cynisme et de préméditation, le caractère impérialiste de l'attaque portée par l'OTAN est patent. Si la cause de cette réaction inhabituelle était que le drame se produit en Europe, la réaction aurait dû être exclusivement européenne. Dès lors que l'opposition dépassait ce cadre, seule l'ONU était en droit d'en prendre la responsabilité. Telle quelle, l'initiative correspond forcément à l'affirmation d'une position dominatrice vis-à-vis des grands pays exclus du débat : Russie et Chine. La sincérité de la motivation « humanitaire » ne saurait écorner la signification politique de l'événement. Que ce soit ou non pour la bonne cause, on s'est incidemment permis ce que l'on présumait pouvoir se permettre.

Du côté de la barbarie, les regards se concentrent d'abord sur la perversité d'un dictateur et s'intéressent ensuite à l'anachronisme d'une mentalité nationaliste serbe. L'addition de ces deux éléments ne suffit pourtant pas à expliquer le déchaînement actuel de la violence crapuleuse. L'ivresse culturelle d'une rébellion contre les injustices accumulées par l'Histoire protège le maître de Belgrade plus encore que lui ne souffle dessus.

Certaines leçons de la tragédie bosniaque n'ont pas été retenues : l'affaiblissement de la tutelle gouvernementale après Tito est allée de pair avec la pullulation de chefs locaux constituant tous leur autorité à partir de frustrations diverses et de désirs de revanche. Milosevic protège sa situation en confirmant la nuée des initiatives qui annoncent sa volonté et les massacres improvisés par des généraux de bourgade précèdent l'organisation des convois de déportation. La solidarité entre les deux niveaux est d'autant plus stable qu'elle ne dépend pas d'une obéissance stricte de l'un à l'autre.

Deux guerres se sont alors superposées en demeurant à distance : la première confronte des Etats et prétend répondre à la seconde qui résulte justement de la dégénérescence d'un Etat. Voici quelques jours, un réfugié arrivant du Kosovo a relevé l'absurdité des bombes jetées sur des chars d'assaut et des batteries de DCA pendant que les assassins viennent faire leur besogne avec des couteaux et des mitraillettes. Contraste saisissant entre une violence horizontale et une réplique qui vient de haut mais qui punit seulement par ricochet.

> L'exercice de la démocratie se réduit au rôle du chœur dans les tragédies antiques : soutenir Jason ou Médée, Clinton ou Milosevic, le missile céleste ou la mort à bout portant

Les phénomènes sont concrètement séparés : critiquer l'un ne devrait pas revenir à se compromettre avec l'autre. La crédibilité de l'alternative résulte de l'absence d'une autre voie, moyennant le deuil silencieux d'un constat d'échec. Rares sont les voix qui s'élèvent pour regretter le manque d'une réflexion efficace qui aurait pu concevoir différemment le problème, tant sur le plan de son analyse sociologique que sur celui des moyens de pression destinés à le contenir. L'horreur du Kosovo est imputable autant à l'indifférence, l'aboulie et l'abandon des ambitions rationnelles chez les Occidentaux qu'à une barbarie des Serbes.

En France, par exemple, on ne croit plus à l'utilité des sciences sociales ni à la vraisemblance de messages qui associeraient histoire, géographie, démographie et ethnologie. Inversement, ces disciplines ne sont pas pressées de faire entendre leurs points de vue dans des débats brûlants, ayant trop appris que personne ne leur en serait reconnaissant. Il est assurément plus confortable de déclarer que Serbes, Croates, Hutus et Tutsis ne sont pas d'authentiques ethnies pour se débarrasser de la responsabilité d'un avis. Par ailleurs, il ne manque pas d'intellectuels mieux habitués à la fréquentation des médias sachant bricoler un discours attractif et sans danger en une minute d'antenne.

L'action réfléchie demande du temps. Ne pas mettre en chantier maintenant une structure capable d'organiser la documentation et l'analyse au service du plus grand nombre serait une nouvelle défaite qui nous conduirait tous à subir la nécessité d'un choix à venir entre des « réflexes » politiques dont la logique et la nocivité sont rodées depuis longtemps. Tant que l'information donnée par les sciences sociales à la presse et celle délivrée par la presse au public resteront aussi chaotiques, sporadiques, lacunaires, dispersées et improvisées, l'exercice de la démocratie se réduira au rôle du chœur dans les tragédies antiques : soutenir Jason ou Médée, Clinton ou Milosevic, le missile céleste ou la mort à bout portant.

***Georges Guille-Escuret** est chargé de recherches en sciences sociales au CNRS.*

Relancer pour les Balkans le pacte de stabilité

Suite de la première page

Si l'on en juge quelques années après, l'effet politique du pacte de stabilité a été important dans toute l'Europe centrale. Il a constitué un signal très puissant à l'égard des pays candidats à l'Union. Ils ont tous compris qu'ils devaient régler leurs problèmes de frontières et prendre en considération les aspirations des minorités.

Certains se sont hâtés de signer des textes qui étaient prêts : Pologne et Lituanie, par exemple. Plusieurs pays qui n'avaient jusque-là commencé aucune discussion ont engagé des négociations, dont certaines ont abouti rapidement : la signature la plus symbolique eut lieu entre la Slovaquie et la Hongrie, le 19 mars 1995, à l'Hôtel Matignon.

D'autres ont poursuivi des efforts qui ont abouti plus tard : Hongrie et Roumanie, entre autres, en 1996. Ainsi ont également été favorisées les discussions entre la Russie et les pays baltes, désormais tous liés par des accords de bon voisinage. Ces succès avaient conduit des dirigeants américains à rappeler aux pays candidats à l'entrée dans l'OTAN qu'ils devaient respecter les principes du pacte. Pour les Balkans, en revanche, aucun progrès n'avait pu être réalisé du fait, entre autres, de la situation en Bosnie.

Dans la situation très grave que nous connaissons au Kosovo, le pacte de stabilité peut-il aujourd'hui constituer une solution ? C'est loin d'être sûr. La diplomatie préventive, qui était possible hier dans une Europe centrale et orientale en proie aux tensions mais en paix, est fort différente des méthodes que requiert le recours par la Serbie à une violence cruelle contre les musulmans du Kosovo. Hier, l'attraction de l'UE apparaissait irrésistible à l'égard de candidats à l'adhésion, animés d'une volonté de transition démocratique et libérale. L'est-elle aujourd'hui autant pour des Etats placés dans une zone de guerre et dirigés par des pouvoirs très inégalement démocratiques, voire tyranniques, comme c'est le cas de la Serbie ?

Les objections au recours à un pacte de stabilité permettant de normaliser les relations entre la Serbie et le Kosovo ne manquent pas :

– Proposer un tel pacte suffirait-il pour convaincre M. Milosevic de respecter les droits des minorités ? Certainement pas. Mais cela contribuerait à l'isoler et, si la Russie y aidait, à composer.

– Faut-il offrir des facilités à des régimes tyranniques ? Non, sauf si ces régimes commencent de façon crédible et irréversible une évolution vers la démocratie dont il est vrai que rien ne la laisse prévoir aujourd'hui.

– L'élargissement de l'Europe, incitation à signer le pacte de stabilité, n'est pas à l'ordre du jour pour les Balkans. Les priorités y sont autres aujourd'hui.

Finalement, quelles sont les solutions ? Ne rien faire et se résigner à l'inacceptable si les frappes aériennes ne conduisent pas M. Milosevic à céder ? Envoyer des troupes au sol dont on voudrait espérer qu'elles parviendraient à abattre son régime et qui ne pourraient guère avoir pour mission que de protéger les populations du Kosovo en s'y installant pour des années ? Imaginer un règlement négocié avec le régime serbe ?

Il faut explorer une solution nouvelle : un engagement de respect des frontières et des droits des minorités garanti par la présence au sol d'une force militaire internationale d'interposition entre la Serbie et le Kosovo. Si les frappes aériennes sont efficaces et si la Russie l'accepte, c'est possible. On ne voit pas, en tout cas, quelle autre solution le serait, sauf à spéculer sur un effondrement du régime serbe qu'on ne peut tenir pour assuré.

L'analyse sur laquelle repose l'idée d'un pacte de stabilité demeure valide. Au-delà des différences, la source de toutes les violences est bien la violation des droits des minorités et les volontés antagonistes de modifier les frontières ou de les préserver, en Bosnie hier comme en Serbie aujourd'hui.

> La priorité pourrait être donnée à la Macédoine, à la Bosnie-Herzégovine et à l'Albanie. La Serbie ne pourrait bénéficier de l'aide financière de l'Union que si elle prenait l'engagement de respecter la minorité musulmane

L'UE reste, pour les pays d'Europe centrale et orientale, et quoi qu'ils disent, le pôle de stabilité, de richesse et de sécurité vers lequel chacun se sent attiré. Nul mieux que les Etats de l'Union ne peut comprendre cette région si difficile et si proche d'eux.

C'est le moment pour l'Union de fixer un grand objectif à sa politique extérieure et de sécurité commune, et de reprendre l'initiative dans les Balkans autour d'un projet qui soit véritablement le sien. Il revient à la France de le proposer à l'Union européenne en s'inspirant du pacte de stabilité et en se fondant sur les principes suivants :

– L'UE devrait offrir à l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie et à leurs voisins une perspective d'adhésion à long terme avec deux étapes : une nouvelle catégorie de relation avec l'Union, le *« contrat ou le partenariat de stabilité »*, puis, déjà connue, l'association. Le *« contrat de stabilité »* ne serait accordé qu'à ceux qui auraient signé des accords de bon voisinage prévoyant respect des frontières et respect des minorités. Pour y parvenir, des négociations seraient organisées sous les auspices de l'OSCE, donc avec l'appui des Etats-Unis et de la Russie, mais à l'initiative de l'Union. Elle seule a les moyens d'apporter à l'OSCE le dynamisme et l'impulsion dont cette institution a besoin.

– Un tel projet n'aurait des chances d'aboutir que si, pour l'appuyer, l'Europe concentrait tous les moyens politiques, économiques et financiers dont elle dispose, pour marquer qu'elle y attache une vraie priorité. Comme le pacte de stabilité avait été l'une des premières actions communes du traité de Maastricht, le projet de stabilité pour les Balkans deviendrait l'élément central de la *« stratégie commune de l'Union »*, au sens du traité d'Amsterdam, que les Quinze ont décidé d'élaborer pour les Balkans, lors du sommet de Vienne.

A l'appui de ce projet, il faudrait créer un fonds de stabilité qui permettrait de réunir tous les financements déjà disponibles au titre de l'Union au profit de cette région. Sa gestion permettrait de favoriser les projets des pays engagés dans une politique de bon voisinage. Ce fonds pourrait aussi intervenir pour tous les projets favorisant la démocratie et en particulier la liberté des médias. L'Union investirait également dans la formation de l'encadrement administratif et judiciaire, de façon à renforcer dans ces pays l'Etat de droit.

Apportant d'ores et déjà plus de 50 % de l'aide extérieure à cette zone, l'UE acquerrait, en créant cette nouvelle structure, un rôle d'entraînement permettant d'attirer d'autres donateurs éventuels. La gestion du projet de stabilité pour les Balkans serait un test de la capacité de la nouvelle Commission de Bruxelles à mettre en œuvre les décisions politiques du Conseil européen et à faire preuve de son efficacité.

Quels pays pourraient en bénéficier ? Dans un premier temps, ceux qui sont à la fois en paix et fragiles. La Slovénie étant d'ores et déjà engagée dans les négociations d'adhésion, la priorité pourrait être donnée à la Macédoine, à la Bosnie-Herzégovine et à l'Albanie. La Serbie ne pourrait bénéficier de l'aide financière de l'Union que si elle prenait l'engagement de respecter la minorité musulmane, engagement garanti, je le répète, par la présence au sol d'une force militaire internationale d'interposition. De toute façon, rien ne sera possible sans une évolution décisive du régime politique serbe.

Faire rentrer les Balkans dans la famille européenne et leur faire partager sa culture politique sera une affaire de longue haleine et coûteuse. Seule l'Union européenne a un intérêt suffisamment fort et des moyens suffisamment importants pour prendre cette initiative. Faute de le faire, elle risque, comme trop souvent dans le passé, de disperser ses efforts, sans aucun profit politique. D'autres prendraient alors en main les choses avec des intérêts différents, et, plutôt que ce soit nous qui stabilisions les Balkans, cette région nous apporterait encore pour longtemps inquiétudes et dangers, et menacerait la prospérité économique de l'Europe, voire son équilibre politique.

Edouard Balladur

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un printemps algérien ?

LE jeudi 15 avril, les Algériens élisent leur président. Dans un pays meurtri par dix ans de guerre civile, la campagne des sept candidats en lice s'est tenue dans un climat de liberté exceptionnel : toutes les composantes de la société algérienne ont pu s'exprimer sans entraves. Certains candidats, à l'image de Hocine Aït Ahmed, l'un des derniers chefs survivants de la guerre d'indépendance, ne se sont pas privés de sévèrement critiquer la tutelle de la hiérarchie militaire sur le pays. A la télévision, dans les réunions publiques, chacun des sept candidats a défendu son programme, et proposé sa solution pour sortir le pays de la crise. Les citoyens algériens peuvent se déterminer en toute connaissance de cause.

Ce climat de liberté est à l'honneur de l'Algérie. *Le Monde* l'affirme volontiers, alors même qu'il est toujours traité en paria par les autorités algériennes : non seulement, comme l'ensemble de la presse occidentale, il n'est pas diffusé en Algérie, mais, de plus, il n'a pas reçu de visa pour couvrir ce scrutin. Tous les « présidentiables » se sont déclarés en faveur d'une réconciliation nationale. C'est un signe de maturité politique. Mais il ne faudrait pas que ce vent de liberté retombe et que l'espoir né de la campagne électorale soit confisqué une nouvelle fois par l'armée au profit d'un candidat. Ce serait prendre le risque de déclencher une réaction populaire incontrolée.

Alors que les opérations de vote ont commencé à l'étranger, dans les régions nomades du pays et chez les militaires, six des candidats portent toutefois des accusations de fraude. Il faut annuler le scrutin dans ces bureaux, disent-ils. A l'appui de leur demande, ils font planer la menace d'un retrait collectif de leurs candidatures. Dans ce cas, l'ancien ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, présenté, à tort selon lui, comme *« le candidat du pouvoir »* resterait seul en course. Il serait élu mais mal élu. S'il est difficile de juger de la réalité et de l'ampleur de la fraude, l'histoire de l'Algérie incite à ne pas prendre à la légère ces soupçons. Qu'il s'agisse des élections législatives de juin 1997 ou des élections locales d'octobre 1997, sans remonter plus avant, tous les scrutins récents ont été entachés d'irrégularités graves dénoncées d'ailleurs par une commission d'enquête parlementaire.

Trop occupés sans doute à gérer la crise yougoslave, les pays occidentaux n'ont pas donné l'impression de s'intéresser beaucoup à l'élection algérienne. Un candidat avait réclamé la présence d'observateurs internationaux pour le scrutin de jeudi. Les pays européens – et la France en particulier – n'ont pas cru bon de relayer sa demande. Ils ont eu tort. Si d'aventure, l'élection présidentielle est truquée, l'espoir du peuple algérien d'inventer enfin librement un avenir de paix aura été déçu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prevoyance, Claude Bernard Participations.

Les nouveaux membres de l'OTAN à rude épreuve

L'IDÉE était simple et tentante. Si la Pologne, la Hongrie et la République tchèque ont été invitées à adhérer à l'OTAN dès le 12 mars, c'était pour que ces trois pays puissent participer en tant que membres actifs aux grandes cérémonies du cinquantième anniversaire de l'Alliance atlantique, le 23 avril. Le résultat, imprévu de tous, a été tout autre. A peine admis au sein d'une alliance défensive censée répondre à leur très profond besoin de sécurité, ils se sont trouvés immédiatement entraînés, ne serait-ce que moralement, dans la première action offensive menée par les alliés en Europe depuis un demi-siècle. Et cela, de l'avis à peu près général, en violation des règles juridiques de l'Alliance elle-même, sans parler même des principes des Nations unies.

Les nouveaux membres ont-ils été « trompés sur la marchandise » ? *Auraient-ils, si les bombardements de la Serbie avaient été déclenchés avant et non après leur adhésion, renoncé à se retrouver en si belliqueuse compagnie ?* Le comportement de leurs dirigeants, la réaction de leurs opinions publiques laissent penser que non. Sans doute ne participent-ils pas directement aux opérations. Ils sont néanmoins associés aux délibérations de Bruxelles et portent la coresponsabilité des actions militaires de l'Alliance, dont ils sont désormais membres de plein droit. Et, face à ce que le premier ministre polonais, Jerzy Buzek, a appelé *« une dure épreuve »*, ces « nouveaux » font preuve d'un assez remarquable sang-froid.

La Hongrie, voisine de la Serbie, naturellement préoccupée par les conséquences de son attitude sur le sort de la minorité hongroise de Voïvodine, n'en a pas moins ouvert son espace aérien et ses bases aux opérations de l'Alliance, et le premier ministre, Victor Orban, est allé jusqu'à déclarer que *« non seulement les armes, mais aussi la justice historique et humaine étaient du côté de l'OTAN »*. La République tchèque s'est montrée moins convaincue : elle est le seul des trois pays où, dans un premier temps au moins, il y avait nettement plus de gens hostiles aux opérations contre la Serbie que favorables, mais la proportion est en train de s'inverser. Et la position très réservée du premier ministre, Milosz Zeman, ou de l'ancien premier ministre, Vaclav Klaus, a été en quelque sorte compensée par l'attitude extrêmement ferme du président Vaclav Havel.

En Pologne, les choses sont plus claires, et la dénonciation des opérations de l'OTAN limitée aux franges marginales du spectre politique : une petite partie des ex-communistes d'un côté, et certains milieux de droite radicale de l'autre, sans compter un Parti paysan qui semble à la dérive. Mais aussi bien le gouvernement de centre droit que le président « postcommuniste » et les dirigeants de son parti, le Parti social-démocrate (SDRP), ont approuvé haut et clair les frappes contre la Serbie, présentées en général comme une sorte de mal nécessaire pour prévenir un plus grand mal. Dans les commentaires de la presse, les précédents historiques sont tout naturellement invoqués : *« La politique d'apaisement à l'égard de dirigeants animés de la folie des grandeurs et d'une foi dans la mission de leur peuple ne mène à rien*, écrit le quotidien *Rzeczpospolita*, *et personne ne le sait mieux que les Polonais, que l'histoire et l'indifférence de l'Occident ont laissés jadis à la merci de Hitler et de Staline. »*

« LE PRIX DE LA COTISATION »

Un autre « commentateur », d'un genre particulier, fait certes entendre une musique un peu différente : Lech Walesa, désormais en marge – un peu contre son gré – de la politique active, rappelle son hostilité fondamentale à la guerre comme solution aux problèmes, se pose des questions sur les fondements juridiques de l'opération et, se référant à l'attitude du pape, exprime son scepticisme sur l'efficacité des seuls bombardements. Mais, invité d'honneur au cinquantième anniversaire de l'OTAN, M. Walesa n'en pose pas moins un principe clair : *« Evidemment, en tant que membre tout frais éclos de l'Alliance, nous devons être solidaires de ses décisions, payer le prix de la cotisation au club, même s'il est amer et coûteux. »*

Faute de participer activement aux opérations militaires, les nouveaux membres s'engagent sur le plan humanitaire. Les Tchèques ont envoyé un hôpital de campagne ; un avion gouvernemental polonais fait la navette pour acheminer des vivres et des secours achetés avec des fonds publics, tandis que des collectes de dons privés sont organisées à grande échelle et que les autorités de Varsovie se préparent à accueillir des réfugiés ; la Hongrie, où arrivent les Serbes qui veulent s'éloigner des bombardements, se dit prête à accueillir « tous les réfugiés », sans instaurer de quotas.

Ce calme et cette résolution affichés ne doivent pas dissimuler une autre réalité. L'opération à laquelle les nouveaux membres de l'OTAN sont, au moins moralement, associés complique leurs « premiers pas » au sein de l'Alliance. D'abord, elle contredit un des axiomes de la diplomatie de ces trois pays : à savoir que l'adhésion à l'Alliance atlantique allait, paradoxalement, faciliter leurs relations avec la Russie. L'appartenance de ces trois pays ex-socialistes à la communauté occidentale étant définitivement scellée, les rapports avec Moscou allaient pouvoir s'établir sur de nouvelles bases, les nouveaux membres, et tout particulièrement la Pologne, ayant tout intérêt à ne pas laisser se creuser un fossé d'incompréhension et d'hostilité avec la Russie et son « protégé » biélorusse.

Ce pari n'est pas perdu, mais, dans l'immédiat, le regain de tension entre une Russie de plus en plus frustrée de son impuissance et une OTAN de plus en plus impériale accentue la césure au sein de l'Europe orientale, entretient, dans l'opinion russe, des réflexes psychologiques de rancœur et, surtout, place l'Ukraine, pays dont l'avenir est jugé absolument vital pour la sécurité dans cette partie de l'Europe, dans une position particulièrement délicate.

Les opérations contre la Serbie – ou plus exactement leur style, l'esprit dans lequel elles sont menées – sont porteuses d'une autre inquiétude : à voir les principaux pays de l'Alliance, les Etats-Unis en tête, recourir exclusivement à l'aviation, au nom du principe sacro-saint du « zéro victime », la Hongrie, la République tchèque et la Pologne, qui toutes, à des époques diverses de leur histoire récente, ont eu des raisons de se croire abandonnées par un Occident trop préoccupé par sa propre sécurité, ne seront-elles pas en droit d'éprouver quelques doutes sur la solidité des garanties que l'Alliance atlantique était censée leur apporter ? Certes, le Kosovo n'est pas membre de l'OTAN, mais cette réticence des responsables politiques américains à engager des troupes sur le terrain n'est pas vraiment rassurante.

Au bout du compte, si cette stratégie purement « aérienne » aboutit à un résultat, si Slobodan Milosevic bat en retraite et si l'OTAN parvient à rétablir les Kosovars dans leurs droits et dans leurs foyers détruits, les doutes et les inquiétudes que l'opération a suscités chez les nouveaux membres seront plus ou moins enfouis, et après s'être montrés solidaires dans l'épreuve, ils pourront se féliciter de s'être trouvés, *nolens volens*, impliqués dans un « bon » combat.

Si, au contraire, cette vaste entreprise militaire devait aboutir à un échec plus ou moins bien dissimulé, le « triomphe » historique que devait être pour ces trois pays leur entrée dans l'Alliance risquerait de laisser la place à un sentiment, bien connu dans cette partie de l'Europe, de « malchance » historique. Et Bronislaw Geremek, le ministre polonais des affaires étrangères, pourrait regretter ses accents lyriques, lui qui avait comparé l'adhésion à l'OTAN à l'entrée, mille ans plus tôt, de son pays *« dans la chrétienté »*.

Jan Krauze

Les gens *par Kerleroux*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De l'usage des tests psychotechniques

LA PSYCHOTECHNIQUE et ses tests sont à l'ordre du jour. Tout le monde en parle, ce qui signifie qu'on aborde en général ces questions si complexes en toute ignorance de cause. Ignorance d'ailleurs assez justifiée étant donné la difficulté qu'on éprouve à fournir une définition précise de cette technique multiforme où l'ingéniosité et la souplesse relèvent de l'art, où la rigueur est toute scientifique. Il s'agit en somme de l'application pratique des connaissances et des méthodes psychologiques à tous les problèmes que pose l'adaptation de l'homme à son travail.

La psychotechnique utilise la méthode des tests – *test*, mot anglais signifiant essai, réactif –, lesquels sont épreuves variées permettant de déceler tel ou tel caractère de l'individu étudié. Elle se déploie en éventail dans maintes directions. Le choix d'une carrière vous embarrasse ? La voici prête à vous orienter professionnellement. Ce poste convient-il à ce candidat ? Elle sera capable de répondre : *« Votre homme possède ou ne possède pas les aptitudes requises. »*

Pour fournir avec sûreté des renseignements valables, l'examinateur dispose d'un arsenal de tests mettant en évidence des traits du comportement humain : attention, mémoire, caractère, etc. Et toutes sortes d'investigations psychanalytiques, graphologiques peuvent utilement compléter ces épreuves de base. Certains mettent encore en doute la valeur de pareilles méthodes. Elles ont pourtant déjà, en bien des domaines, donné d'incontestables résultats.

Fernand Lot
(15 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La recherche sur l'embryon humain toujours en débat

« TOUTE expérimentation sur l'embryon est interdite. A titre exceptionnel, l'homme et la femme formant le couple peuvent accepter que soient menées des études sur leurs embryons. Leur décision est exprimée par écrit. Ces études doivent avoir une finalité médicale et ne peuvent porter atteinte à l'embryon. » En quelques phrases est ainsi résumé un des grands paradoxes de la loi de bioéthique du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal. Cette loi, assortie d'une clause de révision dans un délai maximal de cinq ans, entre cette année dans sa phase de réexamen parlementaire. Et la nécessité d'autoriser – au nom du progrès médical – ou d'interdire – au nom de l'éthique – les recherches sur l'embryon humain sera, à l'évidence, au centre des débats.

En quoi peuvent consister des études ne portant pas atteinte à l'embryon ? En rien, répondent en chœur chercheurs et médecins. *« Tout en entourant* [l'embryon humain] *d'un certain nombre de précautions, la loi n'a pas été jusqu'à lui conférer un véritable statut, et il existe aujourd'hui une tension non résolue entre le respect dû à ce "projet de personne" et les attentes de la recherche »*, précisent Alain Claeys, député socialiste, et Claude Huriet, sénateur centriste, auteurs d'un rapport sur l'application de cette loi pour l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (*Le Monde* du 19 février). Tension d'autant plus lourde qu'elle concerne d'ores et déjà plusieurs milliers de « personnes potentielles » : des embryons surnuméraires obtenus lors de fécondations *in vitro* et conservés par congélation, qui peuvent, s'ils ne font pas l'objet d'un projet parental, être détruits au bout de cinq ans. Etonnant paradoxe, qui interdit l'expérimentation sur l'embryon humain tout en admettant sa destruction ! Faut-il que la loi rétablisse la possibilité, pour un couple, de donner son surplus d'embryons à la recherche ? Si oui, sous quelles conditions ? Et pour quels enjeux ?

PRISE DE RISQUES

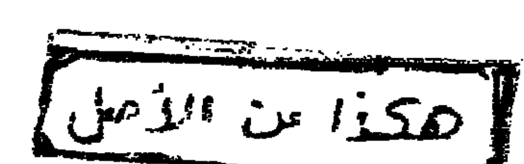
Dans leurs grandes lignes, les buts visés par la manipulation d'embryons humains sont de deux ordres : améliorer le taux des naissances obtenues grâce à l'assistance médicale à la procréation et créer des banques de cellules humaines, dont les utilisations thérapeutiques pourraient être considérables. Le premier de ces objectifs s'inscrit donc dans le projet « naturel » de la conception. Mais il peut aussi encourager une tendance dangereuse, dénoncée par un nombre croissant de chercheurs, à court-circuiter – au nom de la demande pressante des couples infertiles – les essais expérimentaux chez l'animal.

Témoin l'annonce récente, par le biologiste français Jan Tesarik, d'une fécondation *in vitro* pratiquée avec des cellules sexuelles mâles immatures, soumises en laboratoire à un développement accéléré. Témoins les cinq mille enfants conçus, en 1998, par micro-injection dans l'ovocyte de spermatozoïdes, sans qu'ait été au préalable certifiée l'innocuité génétique de cette technique. Cette prise de risques sur notre descendance ne concerne, actuellement, que la manipulation *in vitro* des cellules sexuelles. En sera-t-il de même demain si les recherches sur l'embryon humain se généralisent ? Ne faudrait-il pas alors, comme le suggère le docteur Bernard Jegou, directeur d'un groupe d'études sur la reproduction à l'Inserm, *« développer la formation à la recherche, animale et humaine, des praticiens de l'AMP, et pratiquer une politique volontariste d'appel d'offres en faveur de la recherche biologique fondamentale et appliquée en reproduction »* ?

Le second objectif des recherches sur l'embryon se fonde sur une extraordinaire technique, établie depuis dix ans chez la souris mais depuis seulement six mois chez l'homme : la culture de cellules souches embryonnaires. Prélevées sur un très jeune embryon, ces cellules, encore indifférenciées, peuvent théoriquement être transformées en n'importe quel type de tissu, ce qui représente d'immenses promesses thérapeutiques. Mais au prix d'un changement de statut essentiel pour l'embryon humain : de « personne potentielle », celui-ci devient simple objet fournisseur de matériel biologique.

Avec la perspective de ce « clonage thérapeutique » resurgit la question de l'instrumentalisation de l'embryon. En Grande-Bretagne, on se dirige vers l'autorisation du clonage de tissus humains à des fins thérapeutiques – démarche pragmatique à laquelle adhèrent également les Etats-Unis, l'Australie et le Canada. En Allemagne et en Norvège, au contraire, la loi protège l'embryon dès sa conception, au point de rendre obligatoire le transfert à l'utérus maternel de tous les embryons obtenus par fécondation *in vitro* (limités à trois par cycle). A l'échelle européenne, l'harmonisation des points de vue ne semble donc pas à l'ordre du jour. Et moins encore à l'échelle mondiale, puisque l'accord des Etats membres de l'ONU, sur un texte purement proclamatoire – la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme adoptée en décembre 1998 –, n'a pu être obtenu qu'au prix d'un silence, lourd de sens, sur l'expérimentation embryonnaire.

Catherine Vincent



ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 15 AVRIL 1999

INFORMATIQUE Le monopole technologique d'Intel est ébréché. Deux nouveaux venus, AMD et Cyrix (groupe National Semiconductor), ont réussi leur percée sur le marché des microprocesseurs. ● LEUR SUCCÈS a des limites car AMD et Cyrix ont gagné des parts de marché au détriment de leur santé financière. ● LE NUMÉRO UN mondial, Intel, a dû s'engager dans une guerre des prix ravageuse pour défendre ses positions. ● CETTE REDISTRIBUTION des cartes sous-tend une évolution profonde du marché informatique. Les puces à bas prix lancées par AMD et Cyrix ont donné naissance aux ordinateurs à moins de 1 000 dollars. ● POUR LES CONSTRUCTEURS d'ordinateurs personnels, il s'agit de s'adapter à cette nouvelle donne. Compaq, que la Bourse vient de sanctionner pour avoir revu ses perspectives à la baisse, en a fait les frais. Et cherche son salut du côté d'Internet.

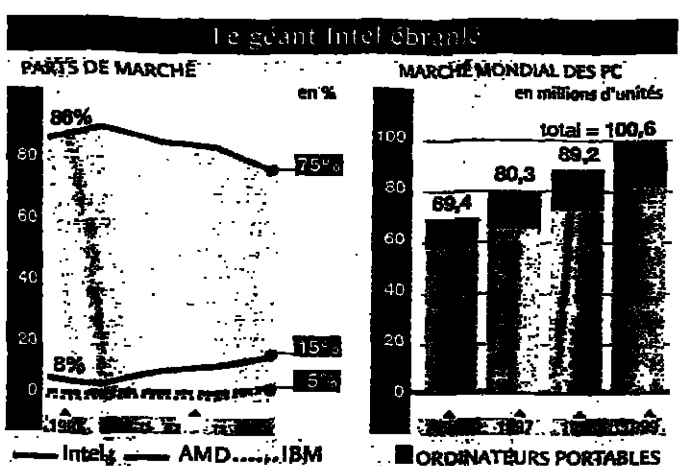
La suprématie d'Intel dans les microprocesseurs n'est plus absolue

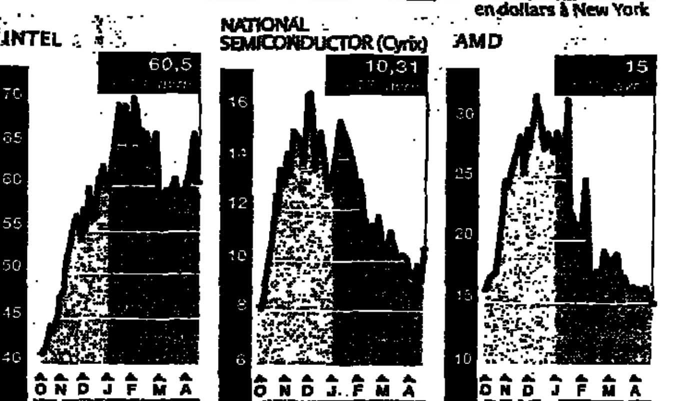
Deux concurrents, AMD et Cyrix-National Semiconductor, ont remis en cause le monopole technologique du numéro un
La guerre des prix qui leur a permis de percer limite la rentabilité du secteur et transforme le marché des ordinateurs personnels

INTEL EST-IL devenu vulnérable ? Pour la première fois de son histoire, le premier fabricant mondial de microprocesseurs – les « cerveaux » électroniques des ordinateurs – se fait voler la première place sur le marché de détail américain par son rival de Sunnyvale, Advanced Micro Devices (AMD). Avec 43,9 % de parts de marché en janvier et 51,4 % en février, selon PC Data, AMD fait trébucher son grand rival, qui doit désormais se contenter d'une part de 38 %, contre 68 % un an plus tôt. Cyrix, filiale de National Semiconductor, qui l'a racheté en 1997, a réussi à en prendre 10 %.

Certes, le marché de détail ne représente que 10 % des ventes de matériel informatique aux Etats-Unis, car les consommateurs préfèrent acheter sur Internet ou auprès d'intégrateurs de systèmes (ordinateurs sur mesure). Mais la suprématie d'Intel est bel et bien entamée. Dataquest estime que sa part du marché mondial n'est plus que de 75 % sur le dernier trimestre 1998, contre 89 % au début de l'année.

En 1998, AMD avait choisi de mener l'offensive sur les ordinateurs à moins de 1 000 dollars, en lançant son microprocesseur K6 à l'assaut du Pentium II d'Intel, à un prix près de trois fois moins élevé. Pour répliquer, Intel a développé, en 1998, son propre microprocesseur à bas prix, le Celeron. *« C'est la première fois que les consommateurs et la communauté financière voyaient Intel lancer un produit moins performant*, rappelle Rob Eckelmann, directeur général d'Intel pour l'Europe. *Et il a fallu du temps pour faire accepter notre produit »*, ajoute-t-il. Cette guerre des prix a permis de développer le marché des ordinateurs à bas prix aux Etats-Unis et en Europe. Ces derniers représentent désormais le tiers des ventes de PC. Mais les marges des fabricants de « puces » ont fondu à vue d'œil.





En 1998, le résultat net d'Intel a été ramené à 6,1 milliards de dollars, contre 6,9 milliards un an plus tôt. Andrew Grove, président et cofondateur d'Intel, et Craig Barrett, le PDG, ont vu leurs bonus se réduire de plusieurs centaines de millions de dollars. Au premier trimestre 1999, la firme de Santa Clara a annoncé, mardi 13 avril, un bénéfice de 2 milliards de dollars, en hausse de 39 %. Mais la communauté financière n'a été qu'à moitié rassurée, une partie de cette amélioration provenant de cessions d'actifs. Quant à la progression des ventes, elle est moins forte que prévu, et semble confirmer le ralentissement du marché des PC déjà évoqué par Compaq. A l'annonce de ce résultat, le titre Intel, en baisse depuis janvier, a encore perdu 5 %.

AMD LICENCIE

Moins puissants, les concurrents d'Intel souffrent encore plus. AMD a payé son offensive d'un effondrement de son résultat, accusant une perte de 104 millions de dollars en 1998 malgré des ventes en forte hausse. Il vient d'avertir que son résultat au premier trimestre serait inférieur aux prévisions, compte tenu de livraisons moins importantes que prévu et d'*« une forte concurrence sur les prix »*. AMD avait, en outre, annoncé début mars le licenciement de 300 personnes et des provisions étalées sur les deux premiers trimestres. Le marché n'a pas apprécié : le titre AMD a perdu la moitié de sa valeur depuis le début de l'année. Et certains analystes se demandent si la société, entièrement dépendante de son activité de microprocesseurs, ne pourrait pas devenir une cible boursière.

National Semiconductor est un groupe plus diversifié, qui a d'ailleurs adopté un profil plus modeste, avec ses puces Cyrix. Le groupe, spécialiste des technologies analogiques, préfère concentrer ses efforts sur l'intégration de l'ensemble des composants électroniques sur une puce unique (téléphones portables, décodeurs, DVD, nouveaux appareils permettant d'accéder à Internet, etc.). Il promet le lancement prochain d'une puce intégrant l'ensemble des éléments électroniques d'un ordinateur.

Dans le domaine des microprocesseurs classiques, National Semiconductor a toutefois réussi une percée remarquée en équipant les ordinateurs d'entrée de gamme. Mais le groupe avoue perdre de l'argent sur cette activité. Et l'action a perdu plus de 30 % depuis le début de l'année.

Du coup, investisseurs et analystes font preuve d'une certaine fidélité envers Intel, malgré ce début d'année chahuté. Les investisseurs restent confiants dans les capacités d'Intel à adapter son outil de production et ses coûts. Le défi n'est pas mince : Intel a annoncé, le 12 avril, des baisses de prix sur l'ensemble de sa gamme, certaines atteignant 43 %.

Même le Pentium III, lancé il y a six semaines, verra baisser son prix – de 17 % – bien que ce microprocesseur spécialement développé pour Internet n'ait pas de concurrent direct. M. Eckelmann se réjouit *« que ce nouveau microprocesseur haut de gamme ait déjà été adopté par les constructeurs d'ordinateurs à moins de 1 000 dollars »*. Grâce à ce nouveau produit, Intel espère une meilleure année sur le plan financier. Sauf si AMD s'attaque aussi à ce segment de marché. Selon le *Wall Street Journal Interactive*, AMD s'apprêterait à lancer un microprocesseur K6-III, plus puissant que le Pentium III.

PROCÈS ÉVITÉ

Sur le haut de gamme des serveurs, des stations de travail et des infrastructures Internet, Intel bénéficie d'un environnement concurrentiel beaucoup moins agressif, notamment de la part de Sun Microsystems, et réalise des marges substantielles avec son processeur Pentium III Xeon.

Ebranlé par la concurrence, sans être réellement menacé, Intel sait qu'il conservera son leadership grâce au rythme de ses innovations technologiques. En vendant ses puces les plus puissantes avec des marges importantes, il pourra épuiser ses concurrents, qui l'attaqueront sur les segments moins technologiques, et de moins en moins rentables.

« Notre part de marché ne constitue pas un objectif en soi », explique M. Eckelmann. D'autant que ces petites concessions faites à la concurrence ont probablement permis à Intel d'éviter de justesse, au mois de mars, un procès antitrust similaire à celui que le département de la justice américain a intenté à Microsoft.

Christophe Jakubyszyn

Un tournant pour la micro-informatique

HOUSTON
de notre envoyé spécial

Pourra-t-on encore gagner de l'argent en fabriquant des micro-ordinateurs ? Depuis la révision en baisse des prévisions de Compaq, numéro un mondial des ordinateurs personnels, la question est posée au grand jour. Le modèle économique sur lequel Compaq a bâti son succès paraît d'un coup obsolète. Il ne suffit plus, désormais, au constructeur de Houston, d'être le premier fournisseur de PC, avec des volumes de ventes qui compensent des coûts de développement et des dépenses marketing élevées. Voilà ce que la Bourse a voulu faire comprendre aux dirigeants de la société en infligeant un plongeon de 20 % à l'action Compaq (*Le Monde* du 13 avril).

ANALYSE
La guerre des prix dans les PC freine la croissance des entreprises

Le management du groupe a mis en avant la moindre croissance du marché informatique et la guerre des prix entre constructeurs informatiques pour expliquer ce revirement. Les résultats d'Intel, dont les ventes ont progressé moins vite que prévu au cours des trois premiers mois de l'année, semblent d'ailleurs confirmer cette explication.

Elle n'est peut-être pas la seule. Le décollage d'Internet a donné le signal du départ à une nouvelle étape de démocratisation de l'informatique. Aujourd'hui, il suffit de moins de 500 dollars aux Etats-Unis et de moins de 4 000 francs en France pour acquérir un PC multimédia et surfer sur le Web. Et certains fournisseurs d'accès à Internet se proposent de subventionner une partie du coût d'acquisition de la machine pour gagner de nouveaux clients.

L'ordinateur devient, de ce fait, un bien de grande consommation, vendu en grande surface. Celles-ci proposent de plus en plus, comme produits d'appel, des ordinateurs sans marque, assemblés par des petits constructeurs à partir d'un micro-processeur, d'un écran, de circuits imprimés et d'un modem.

Pire pour les constructeurs traditionnels : les entreprises, qui représentent 80 % de leurs ventes et une grosse part de leurs profits, commencent elles aussi à réclamer des ordinateurs à moins de 1 000 dollars. Conséquence : le marché des ordinateurs personnels, qui devait encore croître de plus de 14 % cette année pour atteindre 103 millions d'unités, selon IDC, n'augmentera que d'un peu plus de 4 % en valeur.

DISTRIBUTION PARALLÈLE

Certains constructeurs ont anticipé en inventant de nouveaux modèles économiques pour baisser leurs coûts. Le rival texan de Compaq, Dell Computer, s'est développé en vendant directement ses machines sur Internet. Il a vite été imité par des revendeurs et des constructeurs comme Gateway, et même Compaq, qui a récemment mis en service un réseau de distribution parallèle sur son site web, au grand dam de ses revendeurs traditionnels. Au total, ce nouveau circuit de vente représente désormais 30 % du marché des PC.

Le numéro un mondial de l'informatique, l'américain IBM a quant à lui pris le virage de l'*« e-business »* – l'informatique professionnelle tournée vers Internet – il y a deux ans. L'ensemble des entreprises mondiales devront en effet, pour rester compétitives, établir des rapports directs, *via* Internet, avec leurs fournisseurs, leurs partenaires et leurs clients. IBM réalise désormais plus des deux tiers de son activité dans le domaine des services, ce qui lui a notamment permis de compenser le milliard de dollars perdu en 1998 sur la vente d'ordinateurs personnels.

Mardi 13 avril, le PDG de Compaq, Eckhard Pfeiffer, a montré qu'il a compris la leçon et lancé un clin d'oeil appuyé en direction de son grand concurrent : sa nouvelle stratégie a pour nom *« non-stop e-business »*. Qui dit mieux ? Une fois digérée l'absorption de Digital Equipment, acquis en juin 1998, Compaq devrait être en mesure d'offrir l'ensemble des matériels et des services Internet, promet son PDG.

L'avenir, on le voit, est loin d'être bouché. Simplement, les constructeurs sont à nouveau contraints de s'adapter à un marché et à des technologies évoluant à toute vitesse. Compaq, dans les années 80, mordait les mollets d'IBM. D'autres, dont Digital Equipement, sont morts pour avoir raté la révolution de la micro. Aujourd'hui au sommet, c'est au tour de Compaq de mettre sa capacité d'adaptation à l'épreuve, devant la montée en puissance de rivaux du PC classique : webTV, téléphones portables et téléviseurs numériques sont, déjà, autant de moyens d'accéder à Internet.

C. J.

TROIS QUESTIONS À...
ECKHARD PFEIFFER

1 PDG de Compaq, vous avez revu vos perspectives en baisse. Que se passe-t-il ?

Rien de très grave ! Nous avons vendu 5 % de moins que prévu au premier trimestre. Le marché, qui ne pardonne rien, nous a infligé une sévère punition. Il s'agit de savoir si cette contre-performance est exceptionnelle ou si elle reflète un changement fondamental dans l'industrie des micro-ordinateurs. Nous avons fait le nécessaire pour nous adapter. L'acquisition de Digital Equipment nous a permis de devenir une véritable entreprise de technologies de l'information, capable d'offrir à nos clients l'ensemble des produits et des services rendus nécessaires par l'environnement Internet, et de ne plus être seulement un fabricant de PC.

2 Comment voyez-vous l'évolution du marché des micro-ordinateurs ?

Il continuera à croître pendant longtemps. La concurrence est très vive, mais nous voulons rester le numéro un, avec 15 % du marché des PC et 33 % de celui des serveurs, et nous continuerons à gagner de l'argent. Ce n'est pas le cas d'IBM, qui a reconnu avoir perdu 1 milliard de dollars l'an dernier. Nous adapterons, au fur et à mesure, notre organisation à l'évolution du marché. Nous avons déjà multiplié les circuits de distribution, en concurrençant Dell et Gateway dans la vente directe, et nous allons introduire un système de fabrication à la demande, pour être au plus près des besoins de nos clients.

Pour les entreprises, grandes ou petites, le PC restera le moyen quasi unique d'accès à Internet. Dans d'autres domaines, il est probable qu'il sera concurrencé par des appareils simplifiés. Cela nous intéresse aussi, et nous avons trouvé chez Digital Equipment de passionnants programmes d'études dans ce sens. Nous ne savons pas encore s'ils déboucheront sur le lancement de produits non PC et non Intel.

3 En quoi consiste la stratégie Internet destinée aux entreprises que vous avez présentée mardi 13 avril ?

Nous avons peut-être tardé à nous expliquer. Contrairement à nos concurrents, nous voulons proposer à nos clients de brancher l'ensemble de leur entreprise sur le réseau mondial, mais en leur laissant le choix des logiciels et des techniques. Nous sommes le seul constructeur à avoir développé une infrastructure ouverte, qui nous permet de travailler avec Intel, Microsoft, Novell, Oracle et l'ensemble des prestataires de services comme EDS, Sema Group, Cap Gemini ou Andersen Consulting.

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Fujio Cho remplace Hiroshi Okuda à la présidence de Toyota

TOKYO
correspondance

Quatre ans après sa nomination à la présidence de Toyota, Hiroshi Okuda, 66 ans, a annoncé, mardi 13 avril, qu'il quitterait ses fonctions en juin. Il sera remplacé par Fujio Cho, 62 ans, actuellement vice-président du groupe. M. Okuda, qui devrait être désigné en mai comme président du Nikkeiren, l'un des principaux organismes patronaux nippons, a été le premier président depuis vingt-huit ans à ne pas appartenir à la famille Toyoda, dont sont issus les fondateurs de Toyota, et qui détient environ 2 % du premier constructeur automobile nippon. Il deviendra *chairman*, à la place de Shoichiro Toyoda, promu chairman honoraire.

Principal architecte de la rationalisation du groupe, de sa diversification dans les télécommunications et d'une accélération de son expansion à l'international, M. Okuda est appelé toutefois à garder une influence significative sur les destinées du géant automobile japonais, puisqu'il devrait être appelé à présider la structure de holding que Toyota pourrait mettre en place dès 2000. Le changement de président devait coïncider avec cet événement, mais le retard pris par les législateurs japonais pour finaliser les lois autorisant cette forme de gestion a obligé Toyota a repousser l'échéance à l'an prochain.

SURCAPACITÉS

Dans les entreprises japonaises, le poste de chairman a davantage une valeur honorifique. En revanche, la structure de holding pourrait redonner à M. Okuda les pouvoirs, selon les normes anglo-saxonnes, d'un CEO *(chief executing officer)*, tandis que le poste de M. Cho serait plus proche de celui d'un COO *(chief operating officer)*. Ce dernier est issu de l'école « contrôle de qualité » de Toyota. En 1988, il préside Toyota Motor Manufacturing USA, la base de Toyota aux Etats-Unis. De retour au Japon, il supervisa notamment l'avancée stratégique de Toyota dans les télécommunications. Décrit comme plus réservé que son prédécesseur, M. Cho a notamment été loué pour ses initiatives et son rôle modérateur lors des négociations automobiles entre le Japon et les Etats-Unis.

Le nouveau président de Toyota arrive alors que le constructeur est pénalisé par la récession : selon les estimations, sa production domestique aura chuté de 9,6 % en 1998, tandis que ses ventes ont plongé de 14,7 %. Le premier constructeur nippon est certes performant et devrait engranger des bénéfices élevés pour l'année fiscale qui vient de s'achever. Il n'en est pas moins encombré par des surcapacités significatives sur le marché japonais, où il multiple les modèles et les plates-formes. La firme a donc accéléré depuis quelques mois la rationalisation de son outil de gestion. Les lignes de production sont regroupées et les dépenses drastiquement réduites, comme pour l'approvisionnement de la Vitz, introduite en janvier au Japon (et jumelle de la Yaris européenne, qui sera fabriquée à Valenciennes à partir de 2001) dont les coûts ont été abaissés de 30 % à 40 % par rapport au modèle précédent, la Starlet. Pour ce faire, les ingénieurs de Toyota ont dû se résoudre à acheter chez un équipementier l'une des pièces principales du moteur.

Dans le même temps, les observateurs notent que Toyota est paradoxalement en train de renforcer les liens avec son *keiretsu*, sa maison mère, dans un mouvement qui semble contraire à la tendance générale des grandes entreprises nipponnes. Certains analystes y reconnaissent l'influence « traditionaliste » de la famille Toyoda, opposée à la conception d'un capitalisme plus ouvert telle qu'elle est en train de se répandre – certes par nécessité – au Japon. M. Cho a d'ailleurs redit lors de la conférence de presse qui s'est tenue hier à Nagoya que Toyota n'avait aucun projet d'alliance avec qui que ce soit.

Brice Pedroletti



Les producteurs d'énergie tiraillés entre urgence économique et exigence écologique

Les électriciens émettent 40 % des gaz à effet de serre

Flambées des cours du pétrole, restructuration des industries de l'énergie, ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence... en quelques mois, le paysage s'est profondément modifié. Son évolution est portée par les progrès technologiques et la baisse des coûts. La protection de l'environnement et la réduction des rejets de gaz à effets de serre deviennent une priorité.

DANS UN MONDE énergétique en pleine restructuration, les études et les débats se multiplient depuis quelques mois sur l'avenir des diverses sources d'énergie, qu'elles soient fossiles, nucléaires ou renouvelables (hydraulique, éolienne, solaire ou biomasse). Au siège de l'Unesco, à Paris, les 14 et 15 avril, quelque 600 personnes (experts, industriels et hommes politiques), réunies par l'ADAPes, Association des amis de *Passages*, sous la direction d'Emile Malet (rédacteur en chef de la revue *Passages*), devaient débattre de *« l'énergie au XXI[e] siècle, perspectives et considérations éthiques »*.

Ces forums ont en toile de fond différents scénarios prospectifs, comme ceux du Conseil mondial de l'énergie. Selon cette organisation, non politique, regroupant des représentants d'entreprises et d'organisations professionnelles de cent pays, la consommation mondiale passera de 9 milliards de tonnes équivalent pétrole (TEP) enregistrées au début de la décennie à 11 ou 15 milliards de TEP en 2020. Les combustibles fossiles, charbon, gaz et pétrole, resteront dominants, représentant plus des trois quarts de l'approvisionnement, le reste étant réparti entre les énergies renouvelables et le nucléaire.

En ouverture des débats, François Roussely, président d'EDF, exposait les enjeux sous forme d'interrogation : *« Comment répondre aux immenses besoins d'une humanité dont la grande majorité est encore dans le dénuement, sans piller les ressources, sans polluer l'environnement, sans déséquilibrer la biosphère de manière durable ? Comment concilier l'urgence économique et sociale ave l'exigence écologique ? »*

M. Roussely rappelait que la demande énergétique des pays en développement croît au moins deux fois plus vite que celle des pays développés, en raison de la croissance démographique : *« Avant la moitié du XXI[e] siècle de façon sûre, la majorité des consommations énergétiques dans le monde auront lieu dans ces pays. »* Cependant, les électriciens mondiaux sont confrontés au problème du rejet dans l'atomsphère du dioxyde de carbone (CO_2). La production de courant étant essentiellement d'origine fossile, elle représente 40 % des émissions de gaz à effet de serre.

Les études mondiales illustrent l'ampleur des incertitudes

DEMANDE MONDIALE D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR COMBUSTIBLE

	1990	LES SCÉNARIOS EN 2020* A	B	C
en milliards de tonnes d'équivalent pétrole	9	15	14	11
CHARBON	23 %	24 %	25 %	20 %
PÉTROLE	36 %	30 %	28 %	26 %
GAZ	19 %	24 %	23 %	27 %
NUCLÉAIRE	5 %	6 %	7 %	6 %
RENOUVELABLES	17 %	16 %	17 %	21 %
dont HYDRAULIQUE	5 %	7 %	6 %	8 %

* A = croissance économique de 2,7 % B = croissance économique de 2,2 %
C = croissance économique de 2,2 % orientée plus sur la protection de l'environnement et les énergies renouvelables.

Source : Conseil mondial de l'énergie

RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Pour répondre à la demande, le patron d'EDF prône la recherche des *« meilleures réponses techniques et industrielles »* selon les cas. Cependant *« la ressource qui manque le plus, est la ressource financière. Aucune entreprise énergétique, même animée des meilleures intentions, ne peut investir dans des pays en développement sans espoir de retour »*. Tout dépend donc des montages financiers proposés par les pays d'accueil et des efforts des organismes de financements internationaux.

De son côté, Jean-Pierre Hauet, vice-président d'Alstom, insistait sur les progrès technologiques *« accomplis ces dernières années dans de nombreuses filières qui étaient jusqu'à présent en limite de rentabilité ou de fiabilité »*. Dans le domaine pétrolier, ces évolutions sont en partie responsables du contrechoc de 1998, selon Pierre Terzian, directeur de la revue *Pétrostratégies*. Présentée comme *« inéluctable »*, ce contrechoc *« résultait d'une explosion de l'offre, elle même due à la révolution technologique des quinze dernières années et, dans une moindre mesure, à l'ouverture aux compagnies pétrolières étrangères de provinces qui leur étaient naguère fermées »*. Ces mutations ont entraîné des réductions de coûts qui devraient contribuer à atténuer l'ampleur possible des fluctuations des cours. *« L'horizon pétrolier paraît jalonné de "collines" et non plus de "montagnes russes". »*

Promoteur des énergies renouvelables, Benjamin Dessus, directeur d'Ecodev au CNRS, soulignait les quatre risques pour l'avenir : *« le réchauffement climatique engendré par le renforcement de l'effet de serre, la raréfaction et l'épuisement des énergies fossiles, les dangers associés au nucléaire, en particulier concernant les déchets, et ceux liés à la dégradation des sols en cas d'usage intensif de la biomasse »*.

« RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE »

Partisans et adversaires du nucléaire devaient s'offrir quelques passes d'armes. Soucieux de dépassionner le débat, Jean-Daniel Levi, directeur général de Framatome, évoquait *« une technique de production d'électricité »* et non *« un choix de société »*. A côté du nucléaire – mode de production centralisé –, les progrès ont rendu compétitives d'autres productions plus souples, comme la cogénération et les turbines à gaz à cycle combiné. *« Dans le futur cohabiteront ces deux modes, de même que dans le secteur des télécommunications cohabitent déjà des systèmes centralisés fondés sur les grands réseaux commutés, et des systèmes fondés sur des constellations de satellites. »*

Déplaçant le débat, Axel Berg, député allemand du SPD, qualifiait l'énergie nucléaire *« d'injuste »* et *« d'antidémocratique »*, contrairement aux énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement, sûres et créatrices d'emplois. *« Changer de politique énergétique au XIX[e] siècle est la responsabilité économique et éthique que nous devons assumer »*, affirmait-il pour rappeler le désir de son gouvernement de sortir du nucléaire.

Dominique Gallois

Le supermarché londonien de l'électricité

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Dans la salle de transaction énergétique d'Enron, la plus importante d'Europe, l'atmosphère est feutrée. Il y a davantage de femmes que dans les salles de change de la City. La langue de travail des 230 traders n'est pas l'anglais, mais celle du pays d'opération. Ainsi, un courtier traite en allemand et en deutschmarks les termes de la livraison à un opérateur allemand de courant à la frontière hollandaise.

« Négocier l'électricité est une activité bien plus cérébrale que vendre des actions. C'est un marché complexe et totalement interconnecté. Pour déterminer le prix de l'électricité en Allemagne, vous devez tenir compte de ce qui se passe en France, dont la situation dépend à son tour du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Espagne. Pour comprendre l'Espagne, il faut aussi regarder le Portugal » : dans le choix de ses collaborateurs, John Sherriff, le responsable du trading pour Enron Europe, privilégie l'esprit d'analyse plutôt que le flair.

Enron ne recrute d'ailleurs que des diplômes universitaires, avec une prédilection pour les forts en maths, en physique, en ingénierie ou en affaires. Voire récemment des spécialistes de la météo pour développer le dernier né de ses produits financiers, le contrat-climat, qui permet aux entreprises – grands magasins, agroalimentaire, bâtiment... – de se protéger contre les vicissitudes du temps. La consommation d'énergie, l'un des éléments essentiels de la composition des coûts de production d'une entreprise, est étroitement liée au climat.

« Un temps trop clément ampute les revenus d'une compagnie d'électricité. Or, les analystes de la City n'aiment pas être pris au dépourvu et marquent le titre en baisse en anticipant une diminution des bénéfices. D'où la nécessité pour ces sociétés de se couvrir financièrement grâce à ce produit moins coûteux qu'une assurance-catastrophe », insiste John Sherriff. Le premier contrat-climat a été signé l'an dernier par Scottish and Southern Energy pour l'hiver 1998-1999.

Electricité, gaz naturel, charbon, pétrole... si tous les compartiments du marché énergétique sont représentés, l'électricité représente plus de 50 % des transactions effectuées en Europe. Considérée comme une simple marchandise, elle ne fait pas encore l'objet d'une cotation journalière, si ce n'est en Grande-Bretagne où existe un « pool » auprès duquel les opérateurs de réseau se fournissent à un tarif unique. La filiale londonienne ne réalise en moyenne que 200 contrats par jour, contre 5 000 à Houston, le siège du groupe. Mais le développement du trading énergétique est frénétique sur le Vieux Continent. Et, en novembre, Enron ajoutera une pièce de choix à son empire : l'installation de la plus grande Bourse énergétique au monde nichée à quelques encablures de Buckingham Palace. Tout un symbole...

Marc Roche

Air Liquide, un acteur atypique face à EDF

LA LOI sur la déréglementation du marché de l'électricité en France n'est pas encore votée. Mais Air Liquide a déjà mis à profit les possibilités d'ouverture. Début février, le groupe remportait, face à EDF et à l'américain Enron notamment, le contrat d'une centrale électrique sur le site de Dunkerque d'Usinor. Première attaque contre EDF ? *« Le projet de Dunkerque pour lequel nous avons été retenu permet de valoriser au mieux les gaz de hauts fourneaux pour produire de l'électricité à prix très compétitif. Mais il n'est pas dans notre intention d'attaquer EDF : nous figurons parmi ses premiers clients »*, se défend Alain Joly, le PDG d'Air Liquide.

Ce contrat, toutefois, a sonné l'alarme dans tous les groupes qui ont des visées sur le marché français de l'électricité et pour EDF. Air Liquide apparaît comme un concurrent peut-être atypique, mais très sérieux. Le groupe, lui, adopte un profil bas. *« Notre stratégie n'est pas d'être un producteur indépendant d'électricité. Exploiter une centrale électrique en pleine Beauce n'aurait aucun sens pour nous. Nous ne serions pas performant. Nous voulons intervenir juste là où nous pouvons apporter quelque chose, sur les grands sites industriels où sont nos clients »*, explique M. Joly.

Mais les grands clients d'Air Liquide en France représentent en grande partie les groupes éligibles qui pourront, selon la future loi, faire appel à la concurrence. Air liquide dispose auprès d'eux d'atouts indiscutables. *« Nous sommes à l'intérieur des usines de certains groupes depuis plus trente ans. Nous travaillons quotidiennement avec eux et connaissons bien leurs métiers. C'est là-dessus que nous avons bâti une stratégie de réponses globales à leurs besoins. Nous pouvons leur proposer les meilleures solutions pour optimiser leurs coûts d'énergie et les nôtres afin que tout le monde soit gagnant »*, reconnaît le PDG d'Air Liquide.

Spécialisée depuis son origine dans la production des gaz industriels, la société justifie son incursion dans le monde de l'électricité par des raisons de coûts. *« Dans nos métiers, la matière première pour séparer les gaz, c'est le kilowatt. Sur les grands projets où nous intervenons, les plates-formes pour les groupes chimiques par exemple, l'énergie est la charge numéro un. Alors que nos clients ne cessent de nous demander chaque année de les aider à améliorer leurs coûts, nous ne pouvons négliger un facteur aussi important de compétitivité »*, explique M. Joly.

DES SITES DE COGÉNÉRATION

Ayant découvert la cogénération [technique qui permet de produire à la fois de l'électricité et de la vapeur] il y a une dizaine d'années, en rachetant un site à Houston au Texas, le groupe a depuis perfectionné son savoir-faire dans ce domaine et ouvert une vingtaine de sites de cogénération dans le monde. *« Cette technique permet d'économiser de 20 % à 30 % sur les dépenses d'énergie »*, observe le PDG.

Selon lui, l'intérêt de la cogénération est aussi valable dans l'Hexagone. *« Il y a quinze ans, la France bénéficiait d'une énergie bon marché. Ce n'est plus vrai. Sur nos sites français, l'énergie coûte 20 % de plus par rapport aux autres grands sites industriels européens, et 30 % de plus si on la compare aux sites pétroliers et chimiques du Texas. Si nous voulons conserver nos grands sites industriels, il faut leur redonner de la compétitivité »*, soutient-il.

« On a perdu de vue ces enjeux dans le débat sur l'ouverture de l'électricité en France », affirme M. Joly. Tout en se disant partisan d'un maintien *« d'un grand service public »*, seul capable, à ses yeux, de déterminer une politique énergétique pour l'ensemble du pays, il prône une nécessaire évolution. La loi, telle qu'elle se dessine, lui paraît comporter encore de nombreuses incertitudes. *« Il faut être assuré de l'indépendance de l'autorité de régulation, comme des modalités de fixation des prix de transports et de la transparence de la gestion des réseaux. »*, souligne-t-il. *« La volonté des autorités de tutelle est un élément essentiel pour la réussite de l'ouverture. Il faut appliquer la loi de façon dynamique si nous voulons conserver notre compétitivité industrielle »*, conclut M. Joly.

Martine Orange

L'anglo-norvégien Kvaerner abandonne plusieurs métiers pour redresser ses finances

Le conglomérat cède ses douze chantiers navals

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le désengagement du conglomérat industriel anglo-norvégien Kvaerner de toutes ses activités non rentables, en particulier la construction navale, annoncé mardi 13 avril, est destiné à rétablir sa santé financière. La très forte chute des prix de construction des navires – conséquence de la surcapacité mondiale et de la crise asiatique –, ainsi que le manque de synergie avec les autres activités d'un groupe très diversifié, expliquent la décision des dirigeants de céder ses douze chantiers navals, employant dix mille personnes en Europe septentrionale, en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Sous la houlette d'Erick Toenseth, contraint à l'automne à la démission après avoir piloté une formidable période d'expansion depuis dix ans, l'entreprise, dont le siège est à Londres, avait un peu perdu son chemin. Sa capitalisation à la Bourse d'Oslo avait baissé de moitié en dix ans. Longtemps choyé par les investisseurs, le groupe avait été la victime d'une course effrénée au gigantisme qui avait culminé en 1996 avec l'acquisition coûteuse du conglomérat britannique Trafalgar House (propriétaire notamment de Cunard) au bord de la banqueroute. Après les grosses pertes enregistrées l'an dernier (plus de 200 millions d'euros), Kvaerner ne suscitait plus que méfiance et suspicion.

« Notre objectif est de créer un groupe plus petit, plus musclé, plus fort » : le PDG, Kjell Almskog, a dû imaginer en hâte une restructuration sévère pour tenter de restaurer la rentabilité au prix de 25 000 suppressions d'emplois. Outre le retrait du secteur de la construction de bateaux, Kvaerner a annoncé la cessation des activités dans les équipements métalliques et le bâtiment en Asie, une augmentation de capital par émission de nouvelles actions, l'étude de la suppression des activités d'ingénierie en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ainsi que des réductions d'emplois dans le papier. L'objectif de ce recentrage sur quelques métiers (pétrole et gaz, off shore, papier...) est de faire baisser les coûts pour créer de la valeur et séduire à nouveau les actionnaires.

CESSIONS PAR « APPARTEMENTS »

Les experts et analystes financiers londoniens ne croient guère à la possibilité d'une vente complète des chantiers navals, mais optent plutôt pour des cessions « par appartements » des plus rentables d'entre eux et un programme de fermeture des « canards boiteux » en Ecosse, en Russie et en Norvège. La concurrence de la Corée du Sud et du Japon, l'excédent de capacités dans le monde et la chute des prix de vente de navires (sauf les paquebots que le chantier construit en Finlande à Masa Yard) expliquent la déconfiture de Kraevner dans la construction navale. Les armateurs du monde entier ont beau jeu de tirer profit de cette chute, au détriment des marges bénéficiaires des constructeurs. Les carnets de commande n'ont d'ailleurs jamais été, globalement, si bien garnis.

Les menaces de fermeture du chantier de Govan, à Glasgow, ont conduit le gouvernement Blair à créer une *task force* chargée d'essayer de préserver plus de 2 000 emplois. Confronté aux élections régionales du 6 mai en Ecosse, il ne peut se permettre de rester indifférent au sort du dernier chantier naval du Clydeside encore en activité, acquis en 1987 par Kvaerner.

« Nous redoublerons d'efforts pour tenter de sauver le chantier naval qui dispose d'une main-d'œuvre très productive, mais les carnets de commande sont vides. Si ce n'est pas possible, on mettra la clef sous le paillasson dans un an », a déclaré un porte-parole de Kvaerner, à propos de ce symbole du passé glorieux de l'industrie britannique.

M. R.

Un groupe très diversifié

Kvaerner est un conglomérat dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,9 milliards d'euros (65 milliards de francs) en 1998 et dont les pertes ont atteint 200 millions d'euros. Ses principales activités sont les suivantes :
- **Pétrole et gaz** (*« off-shore »*) : chiffre d'affaires de 2,51 milliards d'euros. Résultat d'exploitation négatif de 12 millions d'euros.
- **Construction** : chiffre d'affaires de 1,59 milliard d'euros, mais un résultat d'exploitation de seulement 2,8 millions d'euros.
- **Chantiers navals** : chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros. Résultat d'exploitation de 38,2 millions d'euros.
- **Pâte et papier** : chiffre d'affaires de 0,6 milliard d'euros. Résultat d'exploitation négatif de 26,3 millions d'euros.
- **Autres** : regroupe les secteurs équipements métalliques, énergie et ingénierie mécanique.

L'américain GTS-Esprit Telecom rachète le français Omnicom

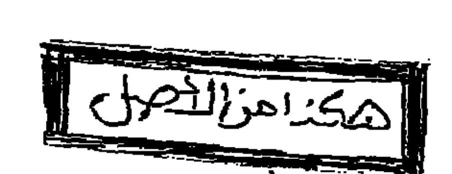
L'OPÉRATEUR FRANÇAIS de téléphonie fixe Omnicom a annoncé, mercredi 14 avril, son rachat par le groupe américain GTS-Esprit Telecom sur la base de 195 euros par action. La transaction s'élève donc à 390 millions d'euros (soit 2,5 milliards de francs). Fondé en 1993 et coté au Nouveau marché depuis juillet 1997, Omnicom dispose du préfixe téléphonique 5. Les actionnaires du groupe ont réalisé une bonne affaire puisque le cours de l'action s'est apprécié de 495 % depuis son introduction.

En quelques années, Omnicom a réussi à se hisser au troisième rang des opérateurs téléphoniques en France derrière France Télécom et Cégétel. Il commercialise des services auprès des opérateurs téléphoniques, des entreprises (8 500 clients à la fin de l'année 1998) et des particuliers (le 5 résidentiel) *via* un accord de distribution avec Carrefour signé en novembre 1998. Il s'est également lancé sur le marché des cartes prépayées avec près de 300 000 exemplaires vendus par mois. En 1998, son chiffre d'affaires a atteint 231 millions de francs, mais en raison de l'intensification de ses investissements (interconnexion de toutes les régions françaises) et d'une politique de recrutement, la perte nette s'est creusée de 19 millions à 66 millions de francs.

Avec cette opération, le groupe américain GTS-Esprit Telecom étend son implantation en Europe. Ce groupe réalise 600 millions de dollars (555 millions d'euros) de chiffre d'affaires dans la fourniture de services téléphoniques pour les opérateurs et pour les entreprises. Il est présent en France *via* sa filiale Esprit Telecom, dotée du préfixe 6. GTS-Esprit Telecom entend conserver les structures d'Omnicom tout en lui faisant profiter de ses capacités financières et de son réseau à haut débit pan-européen Hermes long de 14 000 kilomètres.

Jusqu'à présent uniquement spécialisé dans les services aux entreprises, le groupe américain pourrait s'appuyer sur Omnicom et son préfixe 5 pour aborder le marché des particuliers. Les consultations avec l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) ont débuté. Il semblerait que le nouveau groupe puisse conserver le préfixe 5 et abandonner le 6, qui n'a pas encore été commercialisé.

Enguérand Renault



Le nouveau mécénat d'entreprise mise sur l'environnement et la solidarité

L'Union des annonceurs (UDA) récompense, mercredi 14 avril, les entreprises qui ont soutenu le plus efficacement en 1998 des projets culturels, sportifs ou citoyens. Pour la plupart, le parrainage reste avant tout une opération d'image

LES MONTRES Breitling ont financé (3 millions d'euros) le tour du monde en ballon des aérostiers Bertrand Piccard et Brian Jones. Pas un « prix de *Diane* » ne s'est couru depuis dix-sept ans sur l'hippodrome de Chantilly sans Hermès. Et c'est encore une entreprise, la société Nippon Television (NTV), qui a payé 25 millions de francs l'an dernier (3,8 millions d'euros) – le plus gros mécénat d'entreprise jamais réalisé en France – pour restaurer la salle des Etats du musée du Louvre où se trouve exposée *La Joconde*. Arts, sports, protection de l'environnement et actions sociales, l'argent des entreprises est partout.

Si les parrains de tournois sportifs cherchent à imprimer très fortement, comme avec la publicité, leur nom dans les esprits en vampirisant un événement surmédiatisé, les mécènes culturels ont des ambitions plus modestes qui relèvent parfois autant de la conviction que du calcul commercial. La règle est, toutefois, la même pour tous : il s'agit de redorer son image, de soigner sa réputation, plutôt que de philantropie. D'ailleurs, les entreprises n'acceptent de puiser dans leur caisse qu'à condition que leur participation soit dûment signalée : elles accolent leur marque à l'opération qui croule généralement sous les logos.

Le mécénat intéresse chaque année davantage les entreprises. Elles y ont consacré 7,9 % de leur budget de communication en 1998 pour un montant total de 12,2 milliards de francs (1,86 milliard d'euros), soit 4,3 % de plus qu'en 1997 selon l'étude France Pub 98/99. Parfois, le mécénat n'est que le pansement d'une réputation malade. La fondation créée en 1992 par le groupe pétrolier Total, par exemple, consacre un budget annuel de 5 millions de francs à *« l'aide au maintien de la biodiversité et à la protection des écosystèmes sur le littoral français et à l'étranger, et à l'information du public sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles »*, explique *La Lettre du sponsoring et du mécénat* dans son bilan 1998. Elle finance notamment la publication d'un guide sur les parcs nationaux (avec Gallimard), histoire de caresser dans le sens du poil ceux qui l'accusent de détruire l'écosystème.

C'est un cheval de bataille tout aussi démagogique qu'a décidé d'enfourcher, en octobre 1998, le constructeur automobile PSA, d'habitude en première ligne dans le sport. Peugeot a déclaré qu'il investirait 65 millions de francs sur trois ans pour *« lutter contre l'effet de serre »*, un phénomène qui alarme les associations de protection de l'environnement fustigeant le gaz carbonique émis par les voitures. Le constructeur, par son programme ambitieux, est censé créer le premier puits de carbone de la forêt amazonienne en y plantant pas moins de dix millions d'arbres. Le public n'est pas dupe, mais préfère souvent ce type d'actions *« citoyennes »* à de massives campagnes publicitaires.



La discipline se porte donc plutôt bien. Les deux tiers des annonceurs ont été soit parrains, soit mécènes en 1998, contre à peine plus de la moitié il y a six ans, selon l'Union des annonceurs (UDA) qui publie, à l'occasion de la remise des Phénix du parrainage, mercredi soir 14 avril, à Paris, son étude annuelle sur la discipline.

L'UDA constate que parrainage et mécénat deviennent de plus en plus le fait de professionnels *« aguerris, convaincus, des inconditionnels du parrainage (...). Les temps ne se prêtent que peu aux expériences et à l'apprentissage »*. Les annonceurs semblent avoir compris l'intérêt, pour être reconnus du public ou du milieu aidé, d'inscrire leur action dans la durée : les objectifs sont stratégiques plus que tactiques. Même si les sommes restent modestes – 44,5 % des annonceurs y ont consacré un budget inférieur à 2 millions de francs contre 19,5 %, un budget supérieur à 10 millions de francs –, parrainer une exposition ou financer des bourses de recherche constituent un élément *« stratégique »* (pour 84 % des entreprises, selon l'UDA) et un élément *« essentiel »* ou *« important »* par rapport à leurs concurrents.

> Il s'agit de redorer son image, de soigner sa réputation, plutôt que de philanthropie

Certaines disciplines semblent plus porteuses que d'autres. Si la musique et les arts plastiques attirent les mécènes, l'architecture, le design ou le théâtre font figure de parents pauvres. Le Festival d'Avignon ne recueille que 1,6 million de francs (sur un budget de 49 millions) de la part d'entreprises. Pourtant, beaucoup se sont détournées du sport, freinées dans leur élan par l'inflation du ticket d'entrée, par le scandale du dopage ou les affaires de corruption qui ont terni les couleurs de l'olympisme. Elles explorent des voies alternatives, la mode la plus récente revenant aux actions dites de solidarité : *« lutter contre la précarité »* et contribuer *« au renforcement des liens familiaux »* dans certains quartiers, par exemple.

Ces actions sont, pour l'instant, embryonnaires et s'adossent fortement au tissu associatif. Vivendi donne 30 millions de francs et mobilise ses employés autour de projets destinés à la création d'emplois pour les jeunes. Le Club Méditerranée, via la fondation Agir contre l'exclusion, aide à l'insertion de jeunes issus de milieux défavorisés dans ses villages de vacances. Et McDonald's finance des maisons d'accueil pour les parents d'enfants hospitalisés.

Florence Amalou

Sportimat mesure l'audience du sport

Conscients d'avoir désormais besoin d'outils marketing capables de mesurer les retombées du parrainage sportif, Sportlab et TMO ont créé Sportimat, un indicateur mensuel censé évaluer le suivi global d'une dizaine d'événements et la notoriété des sponsors. Sportimat a étudié dix événements ayant eu lieu entre le 15 février et le 15 mars en interrogeant un échantillon-représentatif de mille personnes.

On apprend ainsi que 30 % des Français ont suivi, dans la presse, à la radio ou à la télévision, l'un au moins des trois matches de quart de finale de la Coupe de la ligue (football) et/ou le match amical de football Angleterre-France à Wembley. Que l'événement le moins suivi a été le match de rugby Perpignan-Stade Français (12 %) retransmis par France Télévision.

Enfin, on constate que l'assureur GMF tire, à ce jour, un plus grand bénéfice que Nike à être partenaire du rugby.

Palmarès des sponsors et mécènes français

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE (budgets 1998)

en millions de francs

1	SEITA	108
2	CRÉDIT MUTUEL	100
3	CRÉDIT AGRICOLE *	95
4	EDF*	90
5	CAISSE D'ÉPARGNE ÉCUREIL	90
6	CENTRES LECLERC	NC 80
7	FRANCE TÉLÉCOM	75
8	PSA*	72
9	COCA-COLA FRANCE	60
10	ALCATEL	55
11	GROUPE PERRIER/VITTEL*	50
12	BNP	48
13	CAISSE DES DÉPÔTS	45
14	CEGETEL *	45
15	LA FRANÇAISE DES JEUX	45
16	CARTIER	45

SPORT CULTURE SOCIAL NON COMMUNIQUÉ

En moyenne, une entreprise soutient, quelle que soit sa taille, 2,68 opérations sportives ou culturelles

L'Europe du sponsorat culturel n'est pas faite

LE RÔLE et le degré d'implication des entreprises dans le financement de la culture divergent selon les pays, principalement pour des raison fiscales et réglementaires. En France, comme le souligne Alain Chauveau dans *L'Année 1998 du sponsoring et du mécénat*, *« les huit cents festivals recensés dans l'Hexagone pendant la période estivale (...) doivent faire face à des problèmes budgétaires plus ou moins aigus »*, du fait de la réduction du financement des collectivités locales et du nombre réduit de mécènes. La discipline est plus structurée en Allemagne où les entreprises versent 300 millions d'euros pour financer la culture (contre 165,5 millions en France, 208 en Italie, 147 en Grande-Bretagne, 60,2 en Espagne et environ 30 aux Pays-Bas).

● **En Allemagne**, il existe environ mille fondations d'entreprises qui sont pour la plupart centenaires. Elles soutiennent, en général, les arts plastiques : *« certaines ont la charge totale d'un musée, d'autres possèdent d'importantes collections artistiques et délivrent des formations »*, explique *La Lettre du Mécénat* publiée en juin 1998 par l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical). Au point que certaines fondations possèdent les entreprises du même nom (ainsi, la Robert Bosch Stiftung est propriétaire de 89 % des actions de la société Bosch).

● **En Espagne**, les entreprises soutiennent des initiatives locales plus que nationales. Les fondations, créées dans les années 80, ont été frappées de plein fouet par la crise économique : n'étant pas autorisées par la loi à immobiliser des fonds, elles sont tributaires pour leur budget annuel des plus-values financières qu'elles réalisent en vendant ou achetant des actions sur les marchés financiers. En ce moment, la Fundación Banco Española de Crédito et la Fundación Centro Hispano, par exemple, *« se retrouvent momentanément incapables de fonctionner »* parce que sans budget, observe l'Admical.

● **En Italie**, le mécénat culturel est dominé par le secteur bancaire qui finance près de 60 % des opérations culturelles ayant recours dans ce pays au financement privé (contre 25 % en France ou 20 % en Grande-Bretagne). Les entreprises ont presque portes ouvertes dans les grands chantiers culturels, l'Etat concédant peu à peu la gestion des musées aux entreprises – Gebart, par exemple, gère les services dérivés de la Galleria Borghese à Rome. Un accord signé en 1996 entre le ministère du patrimoine et la Cofindustrie (l'équivalent du Medef) autorise une entreprise à *« adopter »* financièrement un monument pour le restaurer et l'exploiter.

Fl. A.

Le processus de nomination du président de France Télévision est lancé

JÉRÔME CLÉMENT, PDG de La Cinquième-La Sept-Arte a lancé, mardi 13 avril, la campagne pour le poste de PDG de France Télévision. En annonçant sa candidature, à l'occasion du MIP TV à Cannes, il est le premier à afficher son ambition pour cette fonction que d'autres convoitent.

M. Clément a insisté sur le fait qu'il est candidat à la holding France Télévision, c'est-à-dire à la structure prévue dans le projet de loi préparée par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, qui chapeautera toutes les chaînes du service public. M. Clément demande aussi que les pouvoirs du PDG de la holding *« soient clairement définis en matière financière, de nominations et d'autonomie de gestion »*. Dans son programme électoral, il plaide pour *« que les entreprises publiques soient aussi performantes que les sociétés privées »*.

« Je souhaite que cette nomination soit le résultat d'un consensus entre les conseillers », a simplement commenté Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui annoncera, mercredi 21 avril, la démarche retenue pour la désignation du PDG de France Télévision. En effet, la déclaration de candidature de Jérôme Clément, qui avait pris la précaution de prévenir Hervé Bourges quelques instants auparavant, arrive au moment où les sages du CSA peaufinent la méthode qu'ils comptent utiliser pour cette nomination, qui interviendra en plein débat sur le projet de loi sur l'audiovisuel.

Le PDG qui sera nommé dans quelques semaines le sera pour trois ans, c'est-à-dire pour la durée prévue dans la loi actuellement en vigueur. Or le vote de la nouvelle loi entraînera, sans doute à la fin du premier semestre de l'an 2000, la dissolution des sociétés de télévsion existantes. Il faudra alors nommer pour cinq ans un PDG de la nouvelle holding. Ce pourra être le même ou une nouvelle personnalité.

« SHORT LIST »

La manière dont se déroulera la période charnière de passage entre les deux lois pèsera lourdement sur les candidatures et les décisions qui seront prises pour la nomination du prochain PDG. En effet, celui qui sera choisi à la fin mai participera à la rédaction des décrets d'application de la future loi ; il pourra aussi entamer un début de rapprochement entre France 2 et France 3. Deux activités dont les résultats entreront dans les choix qui seront faits pour son successeur.

Sans doute le CSA et le gouvernement – qui fera sûrement connaître ses préférences et ses antipathies – ont-ils intérêt à installer dès maintenant à la tête de la télévision publique celui ou celle qui en sera le PDG idéal pour la réformer. Pour le désigner, le CSA doit éviter les écueils qui ont provoqué les critiques lors des nominations précédentes : manque de transparence ou « opérations suicides » pour les candidats qui prenaient le risque de se voir publiquement bafouer.

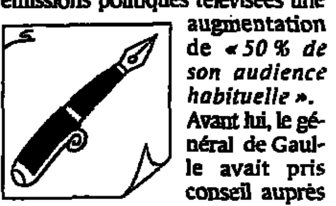
Cette fois, le CSA, dont la composition ne changera plus durant toute cette période, pourrait opter pour un système de *short list*. Celle-ci serait composée de trois ou quatre personnalités sélectionnées par les sages, à partir du profil qu'ils auront défini pour le PDG de France Télévision. Ensuite, ils feront un tri entre les candidatures éventuelles et leurs propres inspirations. En tout état de cause, les sages n'ont pas l'intention d'entamer cette procédure avant que n'ait démarré la discussion du projet de loi sur l'audiovisuel, c'est-à-dire dans la seconde quinzaine du mois de mai.

Depuis plusieurs semaines déjà, une bonne dizaine de noms circulent pour ce poste prestigieux mais que l'on dit à hauts risques, car il s'agira de restructurer l'audiovisuel public. Les pronostiqueurs tergiversent entre un spécialiste de l'audiovisuel bon gestionnaire, et un chef d'entreprise généraliste réputé pour sa capacité à restructurer les entreprises.

Françoise Chirot et Guy Dutheil

La radio et la télévision déchiffrées au prisme de l'histoire

GEORGES MARCHAIS, qui enfreignait au cours des années 70 toutes les règles de la *« bonne communication »*, assurait aux émissions politiques télévisées une augmentation de *« 50 % de son audience habituelle »*. Avant lui, le général de Gaulle avait pris conseil auprès du fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, pour *« trouver un style et un ton »* à ses allocutions télévisées. Avant l'invention du téléprompteur, il décidait de réciter ses textes et acceptait aussi de se faire maquiller. Un sociétaire de la Comédie-Française lui aurait même donné des leçons.


BIBLIOGRAPHIE

Valéry Giscard d'Estaing avait également souhaité mettre en scène ses interventions télévisées. Son départ de l'Elysée, le 20 mai 1981, était un modèle du genre. A la fin de son discours, le président de la République s'était levé lentement et avait quitté son bureau, une caméra fixant longuement sa chaise vide tandis que retentissait *La Marseillaise*. Les hommes politiques et la télévision constituent l'une des facettes, les plus mordantes, de *L'Echo du siècle*, le dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France, élaboré par vingt-cinq auteurs, sous la direction de l'historien et ancien secrétaire d'Etat à la communication Jean-Noël Jeanneney.

Cette grande saga audiovisuelle se veut exhaustive. Tous les aspects des principaux événements marquants de la radio et de la télévision sont analysés, qu'il s'agisse des évolutions technologiques, juridiques ou internationales, du destin des entreprises publiques et privées, des relations mouvementées entre le politique et l'audiovisuel, etc.

Ce dictionnaire rappelle par exemple que Cognacq-Jay, la *« résidence de la première chaîne jusqu'en 1992 »*, est né sous l'Occupation, d'une initiative allemande. La propagande était assurée deux fois par jour par des actualités allemandes, avec des images *« tournées à Paris et des documentaires de toute sorte, comme un cours de tennis assuré par le champion Henri Cochet »*.

INSTRUMENT DE POUVOIR

Ce dictionnaire redonne à la radio ses lettres de noblesse, en rappelant que Claude Terrien a été le premier, sur Europe 1, à *« oser parler de la torture en Algérie »*. Mai 68 sera ensuite un *« événement »* dans l'histoire audiovisuelle. L'ORTF, cible des manifestants, est dénoncée comme instrument du pouvoir. Pour la première fois, des slogans s'en prennent à la télévision lors de manifestations. Dès le début des événements, le journal télévisé minimise la crise, tandis que les radios périphériques s'imposent. *« Elles s'attirent même la colère du ministre de l'intérieur, car les manifestants s'en seraient servis pour s'informer sur les mouvements des forces de police »*. A la surprise générale, le 20 mai, *« les journalistes du journal télévisé – y compris Léon Zitrone, raillé naguère pour sa docilité – rallient le mouvement* [de grève] *»*.

Tout en s'attardant sur *« les balises »* qui ont jalonné l'histoire audiovisuelle, comme la retransmission en direct du couronnement d'Elisabeth II d'Angleterre en 1953, le putsch des généraux à Alger en avril 1961 – *« resté comme la victoire du transistor »* –, les premiers pas de l'homme sur la Lune en 1969, le procès des époux Ceaucescu en 1989 ou encore la guerre du Golfe, l'ouvrage retrace aussi le parcours des grandes figures du secteur. Qu'il s'agisse de Jean d'Arcy, dont le nom est associé au développement de la télévision dans les années 50, Jean-Christophe Averty, qualifié de *« Méliès du petit écran »*, ou Pierre Desgraupes, *« figure mythique des patrons de télévision »*.

Jean-Noël Jeanneney termine son ouvrage sur un souhait : *« Trouver un équilibre* [pour les télévisions] *entre (...) la taille nécessaire à la concurrence internationale et, à l'intérieur, les effets de domination de firmes surpuissantes »*. Une définition parfaite du fragile équilibre hexagonal.

Nicole Vulser

★ *L'Echo du siècle, dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Noël Jeanneney. Hachette Littératures, Arte Editions et La Cinquième Editions. 602 pages, 295 francs.

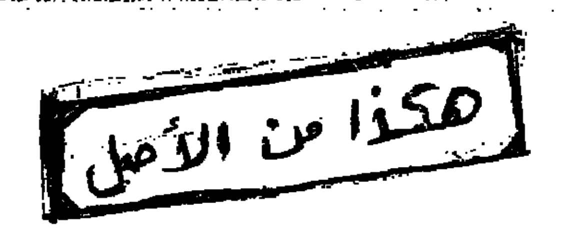


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SONY : le groupe électronique japonais** se prépare à une chute de son résultat net consolidé de plus de 40 % pour l'exercice qui a débuté le 1er avril, selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*.

● **NISSAN : le constructeur automobile nippon** est redevenu *bénéficiaire aux Etats-Unis*, lors de l'exercice achevé fin mars. Nissan a dégagé un bénéfice net d'environ 30 millions de dollars (27,6 millions d'euros) l'an dernier sur cet important marché (622 000 unités), où il avait perdu 670 millions de dollars l'année précédente.

● **USINOR : le groupe sidérurgique** a annoncé, mercredi 14 avril, la signature d'un accord d'exclusivité de cession d'Ascométal, sa filiale aciers spéciaux (750 millions d'euros de chiffre d'affaires et 3 500 personnes) au groupe italien *Lucchini*.

● **AGROALIMENTAIRE : un accord-cadre a été signé** sur la réduction et l'annualisation du temps de travail dans 19 branches de l'industrie agroalimentaire entre le patronat et la fédération FO de l'agriculture. Cet accord concerne 50 000 salariés.

SERVICES

● **SNCF : le TGV-Méditerranée,** qui mettra Marseille à trois heures de Paris et à une heure et demi de Lyon, entrera en service le 1er juin 2001.

● **MÉRIDIEN : la chaîne hôtelière,** propriété du groupe britannique Granada, ambitionne de doubler de *taille d'ici à 2005* pour atteindre 200 hôtels, contre 106 *aujourd'hui*. L'enseigne, d'origine française veut axer son développement en priorité sur l'Asie et les Etats-Unis.

● **EBAY : le leader américain de ventes aux enchères sur Internet** *lèvera, vendredi 16 avril*, 1 milliard d'euros en Bourse, alors que son chiffre d'affaires ne dépasse pas 48 millions de dollars (44 millions d'euros). L'opération est destinée à contrer l'offensive d'Amzon. com dans les enchères sur le web.

● ***CISCO* : le numéro un de l'équipement des réseaux** *Internet a annoncé, mardi*, l'acquisition de GeoTel, un éditeur de logiciels pour le traitement des appels téléphoniques, pour un montant de 1,85 milliard d'euros.

● **ERICSSON : le groupe de télécommunications** suédois a annoncé, mardi, qu'il allait racheter deux sociétés américaines, Torrent Networking Technologies et TouchWare.

● ***MÉTROBUS* : la filiale de Publicis** spécialisée dans la publicité dans les transports urbains, a réalisé, en 1998, un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 13 %, à 123,3 millions d'euros.

● **LE PUBLIC SYSTÈME : le *groupe de communication* événementielle** a réalisé, en 1998, un bénéfice net de 1,06 millions d'euros et a signé une lettre d'intention pour acquérir la totalité du groupe Réclame (conseil en relations presse).

● ***AEGIS GROUP* : la holding britannique du groupe d'achat d'espace Carat,** a annoncé, mercredi, l'acquisition de 51 % de l'agence argentine Fax SA pour un montant de 11,8 millions d'euros.

FINANCES

● **BNP-SG-PARIBAS : le syndicat CFTC de la BNP a *emboîté le pas à la CGC en*** défendant, mardi, dans un communiqué le projet SBP de création d'une banque à trois Société Générale-BNP-Paribas, proposé par la BNP.

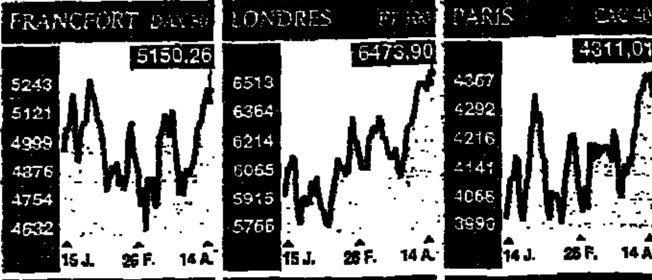
● **CRÉDIT AGRICOLE : les négociations sur les 35 heures** au Crédit agricole vont marquer une *« pause »* après le refus mardi des *syndicats de signer un projet* d'accord sur le sujet, le patronat *souhaitant* que ce délai serve à *« mieux expliquer »* le texte.

● **JAPON : les cinq grands assureurs-vie japonais,** qui comptent parmi les plus importants investisseurs institutionnels mondiaux, ont prévu de réduire de moitié, cette année, leurs achats d'obligations étrangères, pour se concentrer sur le marché nippon.

RÉSULTATS

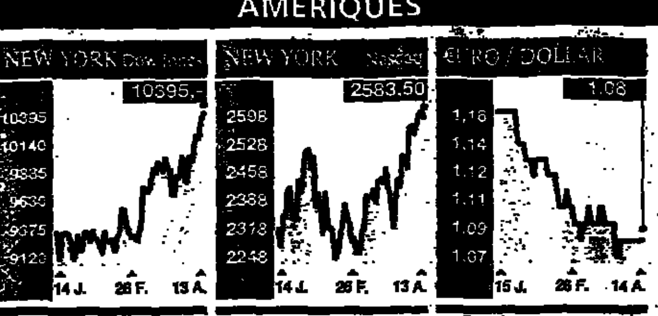
■ **BOMBARDIER : le groupe canadien** a annoncé, mardi, un chiffre d'affaires de 11,5 milliards *de dollars (10,35 milliards d'euros)*, en hausse de 35 %, et un bénéfice *net pour l'exercice 1998, à 343 millions* d'euros (+ 32 %).

EUROPE



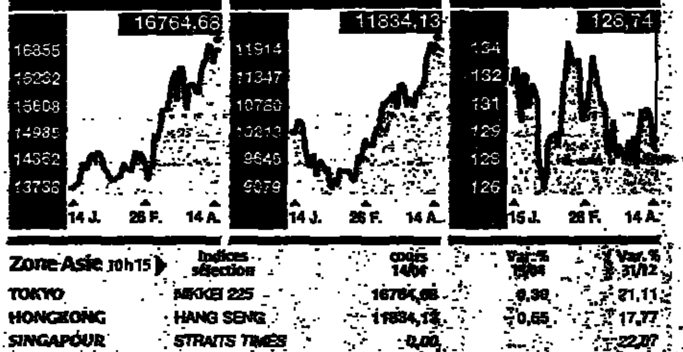
Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 14/04	Var. % 13/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3690,19	−0,95	18,41
EUROPE	STOXX 50	3692,33	−0,83	11,21
EUROPE	EURO STOXX 324	316,84	−0,85	6,12
EUROPE	STOXX 653	305,54	−0,61	9,45
PARIS	CAC 40	4311,01	−1,29	9,34
PARIS	MIDCAC	1644,55	0,05	−0,19
PARIS	SBF 120	2902,64	−1,10	8,27
PARIS	SBF 250	2737,09	−0,55	9,48
PARIS	SECOND MARCHÉ	1839,10	−0,06	−8,12
AMSTERDAM	AEX	542,47	0,27	0,78
BRUXELLES	BEL 20	3316,60	−0,33	−8,63
FRANCFORT	DAX 30	5150,26	−0,94	2,96
LONDRES	FTSE 100	6473,90	−0,60	10,05
MADRID	STOCK EXCHANGE	10016,80	−1,05	−1,63
MILAN	MIBTEL 30	36729,00	−0,72	4,49
ZURICH	SPI	7363,50	−0,04	2,83

AMÉRIQUES



Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 13/04	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10395,01	0,54	13,22
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1349,82	−0,65	9,81
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2583,50	−0,59	17,82
TORONTO	TSE INDEX	6819,30	−0,57	6,59
SAO PAULO	BOVESPA	11217,00	−1,86	65,34
MEXICO	BOLSA	311,02	0,05	33,78
BUENOS AIRES	MERVAL	442,03	−0,44	2,78
SANTIAGO	IPSA GENERAL	124,95	0,77	62,27
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4167,98	−1,23	−12,96

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 14/04	Var. % 13/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16764,68	0,38	21,11
HONGKONG	HANG SENG	11834,13	−0,55	17,77
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	22,07
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	79,88	−0,42	28,91
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3088,20	0,89	8,77
BANGKOK	SET	27,83	−0,14	7,89
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3464,52	0,02	13,39
WELLINGTON	NZSE-40	2149,37	0,05	4,02

ÉCONOMIE

Situation toujours difficile en Indonésie

LE FONDS monétaire international (FMI) a estimé, mardi 13 avril, que la conjoncture économique de l'Indonésie restera *« difficile »* et *« fragile »* tant que la situation politique ne sera pas davantage stabilisée. Le FMI s'est déclaré préoccupé par *« la lenteur des stimulations fiscales »* en 1998. Il relève également *« des performances décevantes des exportations récemment, un regain de volatilité de la roupie, une accélération de l'inflation entre décembre et février et des progrès limités dans le processus de restructuration des entreprises »*.

« Ces développements rappellent la persistance de risques considérables », poursuit le FMI, notant que *« les récents incidents et les mouvements sociaux ainsi que les incertitudes suscitées par les prochaines élections ont aussi érodé la confiance. »*

Pour 1999, le FMI prévoit une contraction de 2 % du produit intérieur brut et une croissance de 1 % en 2000. En 1998, l'économie indonésienne s'était contractée de 16 %.

■ **JAPON : le nombre des défaillances d'entreprises** au Japon a reculé pour le cinquième mois consécutif en mars, avec 1 269 sociétés concernées, soit 10,1 % de moins que lors du même mois de 1998, a annoncé, mercredi, la société japonaise d'analyse-crédit, Teikoku Databank.

■ **CHINE : la représentante américaine pour le commerce,** Charlene Barshefsky, a indiqué, mardi, s'attendre à ce que Pékin honore ses récents engagements d'ouverture de ses marchés pris *envers les Etats-Unis, dans le* cadre d'un accord d'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de détail** ont progressé de 0,2 % en mars, a annoncé, mardi, le département du commerce. Sans compter le secteur automobile, les ventes de détail ont augmenté de 0,5 %.

■ **L'indice des prix à la consommation** aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 % en mars, a annoncé, mardi, le département américain du travail. Sur douze mois, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,7 %.

■ **FRANCE : le ministre de l'économie et des finances, Dominique *Strauss-Kahn*,** a indiqué, mardi, aux syndicats son intention de mettre en place *« un correspondant fiscal unique »* pour les particuliers, les petites et les grandes entreprises, à l'occasion d'un *Comité paritaire ministériel* (CTPM).

■ **PORTUGAL : la production industrielle portugaise** a enregistré une croissance de 3,2 % en janvier 1999, a indiqué, mardi, l'Institut national de statistiques (INE). En valeur cumulée sur les douze derniers mois, la production industrielle totale a progressé en moyenne de 4,9 %.

■ ***IRLANDE* : l'indice des prix à la consommation** a augmenté de 0,3 % en mars, tandis que la progression sur les douze derniers mois est tombée à 1,4 %, selon les chiffres annoncés, mardi, par l'Office central des statistiques.

■ **SUÈDE : le nouveau ministre des finances, Bosse Ringholm,** a indiqué, mardi, à Stockholm, qu'il *n'infléchirait pas la politique* économique du royaume et qu'il *« maintiendrait le cap »*. *« Il est fondamental que nos objectifs budgétaires soient tenus et que nous ne mettions pas en péril les fantastiques efforts consentis jusqu'à présent »*, a-t-il affirmé.

■ **Stockholm a enregistré un excédent de 4,2 milliards de couronnes suédoises** (468 millions *d'euros) de sa balance des* comptes courants en février, a indiqué, mardi, la *Riksbank*, la banque centrale suédoise.

■ **ROYAUME-UNI : les ventes de détail** ont progressé, en valeur, de 3,9 % en mars par rapport à la période correspondante de 1998, a estimé, mardi, le British Retail Consortium, l'organisation professionnelle des commerçants.

■ ***UNION EUROPÉENNE* : l'ancien président du Conseil italien** et président désigné de la Commission européenne, Romano Prodi, a souligné, mardi, le besoin d'harmonisation fiscale en Europe afin d'éviter une concurrence déloyale entre pays.

■ ***HONGRIE* : le *déficit* budgétaire** enregistré fin mars s'est élevé à 1,167 milliard d'euros, dépassant de loin les pronostics, a indiqué, mardi, le ministère hongrois des finances. Ce déficit est supérieur de 68 % à celui prévu pour l'année entière.

■ **L'augmentation des prix à la consommation** a connu un nouveau ralentissement en mars en Hongrie avec un taux d'inflation en glissement annuel de 9,3 %, *contre 9,4 % en février*, a annoncé, mardi, le bureau des statistiques.

VALEUR DU JOUR

Le CCF très entouré

LE TITRE Crédit commercial de France (CCF) a été une nouvelle fois très entouré durant la séance de *mardi 13 avril. L'action a* terminé en hausse de 3,89 %, à 89,25 euros (585,50 francs), avec 580 000 titres échangés. Cette hausse s'explique par les déclarations de franchissement de seuil des 10 % de droits de vote d'ING. Le bancassureur néerlandais est, avec 8,87 % du capital du CCF et 10,44 % des droits de vote, le troisième actionnaire du CCF, derrière le belge KBC (13,1 % *du capital* et 11,9 % des droits de vote) et le suisse Swiss Life (12,4 % du capital et 17,6 % des droits de vote). L'action CCF reste toutefois bien en dessous du niveau de 112,50 euros, auquel le groupe financier belge KBC a acheté, en mars, la participation de 7,8 % que détenaient les Mutuelles du Mans dans le CCF. Cette opération valorisait le CCF à 8,2 milliards d'euros (53,7 milliards de francs), soit deux fois plus que la BNP, la Société générale et Paribas.

ING indique, dans sa déclaration de franchissement de seuil, *« qu'il se réserve, pour les douze mois à venir, la possibilité d'acquérir d'autres actions CCF »*, tout en ajoutant que *« la prise de contrôle du CCF ne figure pas parmi ses objectifs actuels »*. L'affirmation d'ING va dans le même sens que celle de KBC, qui *« n'exclut pas, dans l'avenir, d'augmenter encore un petit peu sa participation »*, selon les déclarations d'un de ses représentants, le 7 avril.

Action CCF — en euros à Paris

89,25 le 13 avril

95 · 90 · 85 · 80 · 75 · 70 · 65 · 60 · 55

O N D J F M A — 1998 1999

Dans le contexte actuel de recomposition du paysage bancaire, les spéculations vont bon train. Interpellé lors de l'assemblée générale sur les risques pour le CCF d'être l'objet d'une OPA, Charles de Croisset, président du CCF, s'était montré philosophe, rappelant que sa banque était opéable, comme toute société cotée en Bourse. *« La différence avec d'autres, c'est que nous, nous le savons, et un homme averti en vaut deux »*, avait-il ironisé.

A l'instar de ses concurrentes, la banque se livre actuellement sur les ondes à une campagne de télévision dénigrant les *« autres qui fusionnent »* et insistant sur le fait que le CCF a pour priorité de *« bien traiter ses clients »*.

Pascale Santi (avec AFP.)

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en baisse de 1,17 % à 4 316,40 points en milieu de séance, mercredi 14 avril, les opérateurs re*commençant à s'inquiéter du coût* de la guerre au Kosovo. En début de séance mercredi, le CAC 40 perdait 0,73 %, tandis que la veille, l'indice CAC avait terminé la journée sur une hausse de 0,28 %, à 4 367,41 points après avoir inscrit un nouveau record absolu dans la journée, à 4 410,27 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 de la Bourse de Francfort était en recul de 1,21 %, à 5 161,98 points en milieu de journée, mercredi 14 avril. La séance du mardi 13 avril s'était terminée par une hausse de 1,12 % de l'indice DAX, à 5 225,22 points.

LONDRES

MARDI 13 AVRIL, *l'indice FT 100* de la Bourse de Londres a inscrit un nouveau record historique en clôture, à 6 513,10 points, en hausse de 1,12 %. Le marché britannique a été porté par la bonne tenue de Wall Street et par la hausse des valeurs de télécommunications.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé la journée du mercredi 14 avril par un gain modeste de 0,3 %, à 16 764,68 points. L'indice qui avait passé la journée dans le rouge s'est ressaisi en fin de séance.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a clôturé la séance du mardi 13 avril sur une hausse de 0,54 % (soit *55,50 points*), à *10 395,01 points*, établissant un nouveau record. *L'indice américain* a été tiré par l'annonce de bons résultats par les sociétés américaines. Les autres indicateurs de la Bourse américaine n'ont pas bénéficié du même soutien. L'indice composite du Nasdaq s'est affiché de son côté en repli de 0,65 %, à 2 583,47 points, et le Standard and Poor's des 500 valeurs a cédé 0,65 %, à 1 349,82 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des emprunts d'Etat européens, qui évoluent à l'inverse du prix, restaient relativement stables, mercredi 14 avril, à l'ouverture, le taux de l'OAT à 10 ans s'inscrivant à 3,937 % (− 0,003 %).

MONNAIES

LE DOLLAR se repliait contre le yen en début de matinée, mercredi 14 avril, s'échangeant à 119,27 yens. La devise américaine a été perturbée sur le marché des changes de Tokyo par les informations de la presse japonaise, selon lesquelles les principaux assureurs nippons comptent réduire fortement leurs achats d'obligations étrangères. Contre la devise européenne, le dollar se montrait plus stable mercredi matin. Après avoir franchi la veille la barre des 1,08 dollar, l'euro se traitait sur un niveau de 1,0786 dollar.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre ▶	13/04
COURONNE DANOISE	7,4334
COUR. NORVÉGIENNE	8,3645
COUR. SUÉDOISE	8,9575
COURONNE TCHÈQUE	38,155
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6920
DOLLAR CANADIEN	1,6049
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9875
DRACHME GRECQUE	324,30
FLORINT HONGROIS	253,69
ZLOTY POLONAIS	4,3023

Cours de change croisés

14/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	....	0,83938	1,08045	0,16473	1,61825	0,67308
YEN	119,13500	....	128,74000	19,62500	192,83000	80,19500
EURO	0,92554	0,77676	—	0,15245	1,49780	0,62310
FRANC	6,07069	5,09600	6,55957	—	9,82615	4,08710
LIVRE	0,61795	0,51885	0,66765	0,10175	—	0,41595
FRANC SUISSE	1,48570	1,24725	1,60490	0,24465	2,40415	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/04 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,70	2,50	3,94	4,85
ALLEMAGNE	2,82	2,59	3,84	4,80
GDE-BRETAG.	5,38	5,10	4,50	4,42
ITALIE	2,93	2,90	4,07	5,05
JAPON	0,13	—	1,53	—
ÉTATS-UNIS	4,89	4,30	5,11	5,50
SUISSE	0,75	0,94	2,35	3,79
PAYS-BAS	2,75	3,25	3,96	4,88

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 14/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	8852	96,37	96,34
Euribor 3 mois			
JUIN 99	1269	97,39	97,39

Matières premières

En dollars ▶	Cours 13/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1462	−0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1309	−0,15
PLOMB 3 MOIS	514,5	−1,06
ETAIN 3 MOIS	5320	−0,47
ZINC 3 MOIS	1018,5	−0,15
NICKEL 3 MOIS	5140	−0,88
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,94	−1,10
PLATINE A TERME	79885,76	−0,01
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	258	0,78
MAÏS (CHICAGO)	217	0,46
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135,6	0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1104	0,18
CAFÉ (LONDRES)	1477	—
SUCRE BLANC (PARIS)	185	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 13/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,20	—
WTI (NEW YORK)	16,82	−1,20
LIGHT SWEET CRUDE	16,73	0,87

Or

En euros ▶	Cours 13/04	Var % 12/04
OR FIN KILO BARRE	8480	+0,95
OR FIN LINGOT	8590	+0,35
ONCE D'OR (LO) $	283,45	+0,09
PIÈCE FRANCE 20 F	49,60	−1
PIÈCE SUISSE 20 F	51,20	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,70	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	275	+1,85
PIÈCE 20 DOLLARS US	484	+2,98
PIÈCE 50 PESOS MEX.	311,50	−0,32

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Adidas a grimpé, mardi 13 avril, de 3,68 %, à 78,80 euros. La société commence des réunions avec des investisseurs anglo-saxons, ce qui pourrait augmenter la demande des titres du deuxième fabricant d'articles de sport dans le monde.

● ING Groep s'est apprécié de 1,99 %, à 53,80 euros, mardi. Le numéro cinq des services financiers en Europe a indiqué qu'il n'avait pas l'intention dans l'immédiat de prendre le contrôle du CCF, établissement dans lequel il vient d'augmenter sa participation.

● Jefferson Smurfit Group a bondi, mardi, de 11,58 %, à 2,12 euros. L'entreprise d'emballage irlandaise a vu son profit au second semestre atteindre 66,7 millions de livres irlandaises (52,5 millions d'euros) soit une hausse de 6,8 %.

● Kesko Oyj a cédé 6,34 %, à 13,30 euros. Lors de son assemblée générale, le premier distributeur finlandais a fixé à 4 markkas (0,67 euro) son dividende.

● Nestlé a progressé de 3,16 %, à 2 746 francs suisses. L'entreprise suisse est en négociations avec EQT Scandinavia pour la vente de certaines de ses filiales.

● Tesco s'est apprécié de 6,11 %, à 169,25 pence. La première chaîne de supermarchés en Grande-Bretagne a vu ses bénéfices progresser de 16 % pour l'année fiscale 1999 alors que ses ventes ont augmenté de 4 %.

STOXX 653 — sur un an: 305.54 (315, 294, 273, 253, 232, 212 — 22 AVRIL, 13 OCT., 14 AVRIL) — sur 5 jours: J 303,61 · V 306,23 · L 304,30 · M 307,44 · M 305,54

EURO STOXX 50 — sur un an: 3690,19 (3725, 3464, 3202, 2941, 2680, 2419 — 14 AVRIL, 15 OCT., 14 AVRIL) — sur 5 jours: J 3669,23 · V 3689,61 · L 3690,16 · M 3726,49 · M 3690,19

14/04 12 h 42 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	37,12	-0,75
BASF AG	BE •	38,55	-1,03
BMW	DE •	644	-0,46
CONTINENTAL AG	DE •	23,85	+0,64
DAIMLERCHRYSLER	DE •	90,4	-0,93
FIAT	IT •	3,08	-1,59
FIAT PRIV.	IT •	1,57	-0,63
LUCAS VARITY	GB	4,27	-0,79
MICHELIN-B- /RM	FR •	44,63	-2,15
PEUGEOT /RM	FR •	147,5	-2,32
PIRELLI	IT •	2,77	-0,72
RENAULT	FR •	35	-8,31
VALEO /RM	FR •	79,3	-0,63
VOLKSWAGEN	DE •	69,5	+0,16
VOLVO -A-	SE	24,58	-0,45
VOLVO -B-	SE	25,06	+1,13
▶ DJ E STOXX AUTO P		278,48	-1,59

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	20,78	-0,22
ABN AMRO HOLDIN	NL •	19,3	-0,26
ALLIED IRISH BA	GB	16,11	+0,84
ALPHA CREDIT BA	GR	73,97	...
ARGENTARIA R	ES •	21,74	-1,45
B PINTO MAYOR R	PT •	17,94	...
BANCO ESSI R	PT •	10,5	...
BANK AUSTRIA AG	AT •	48,44	-1,88
BANK OF IRELAND	GB	19,34	-0,39
BANK OF PIRAEUS	GR	29,59	...
BANKINTER R	ES •	35,61	-1,41
BARCLAYS PLC	GB	28,74	+0,26
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	58	+1,05
BCA FIDEURAM	IT •	5,58	-0,36
BCA INTESA	IT •	5,56	-1,59
BCA ROMA	IT •	1,45	-0,68
BCO BILBAO VIZC	ES •	14,38	-0,83
BCO CENTRAL HIS	ES •	12,58	-1,09
BCO POPULAR ESP	ES •	58	-0,51
BCO SANTANDER	ES •	20,97	-0,29
BCP R	PT •	27,39	...
BNP /RM	FR •	74,9	-2,22
CCF /RM	FR •	81,75	+2,80
CHRISTIANIA BK	NO	3,48	-1,68
COMIT	IT •	7,22	-0,14
COMM.BANK OF GR	GR	187,07	...
COMMERZBANK	DE •	29,75	+0,68
DER DANSKE BK	DK	105,80	-1,88
DEN NORSKE BANK	NO	3,34	-1,06
DEUTSCHE BANK A	DE •	47,9	-1,50
DEXIA CC	BE •	144,5	+0,35
DEXIA FCE RM	FR •	126,6	+0,88
DRESDNER BANK	DE •	38,6	-1,61
ERGO BANK	GR	83,22	...
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	...
FOERENINGSSB A	SE	22,10	-1,98
FOKUS BK	NO	8,21	...
HALIFAX	GB	12,85	-0,92
HSBC HOLDS	GB	32,08	-0,47
IONIAN BK REG.S	GR	28,82	...
JYSKE BANK REG	DK	73,99	-0,36
KAPITAL HOLDING	DK	36,05	-6,29
KBC BANCASSURAN	BE •	61,1	-1,29
LLOYDS TSB	GB	15,71	-0,35
MERITA	FI •	5	+0,60
NAT BANK GREECE	GR	88,84	...
NATEXIS	FR •	50,3	-0,20
NATL WESTM BK	GB	20,01	-0,39
NORDBANKEN HOLD	SE	5,25	-1,05
ROLO BANCA 1473	IT •	22,85	-1,09
ROYAL BK SCOTL	GB	20,94	-0,48
S-E-BANKEN -A-	SE	11,44	-0,49
STE GENERAL-A-/	FR •	164	-2,03
SV HANDBK -A-	SE	33,49	-1,32
UBS REG	CH	307,20	-0,40
UNICREDITO ITAL	IT •	4,98	-0,60
UNIDANMARK -A-	DK	64,87	-0,95
XIOSBANK	GR	30,40	...
▶ DJ E STOXX BANK P		278,35	-0,72

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	62,94	...
ARJO WIGGINS AP	GB	2,85	+4,94
ASSIDOMAEN AB	SE	18,87	+0,30
AVESTA	SE	3,80	-1,59
BEKAERT	BE •	469	+0,28
BIETON	GB	4,64	...
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	46,5	+3,36
BRITISH STEEL	GB	2,17	+8,21
BUHRMANN NV	NL •	16	+3,56
BUNZL PLC	GB	3,57	-1,65
CART.BURGO	IT •	6,28	...
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,53	+0,44
ELVAL	GR	12,27	...
INPARSA	PT •	16,61	...
JOHNSON MATTHEY	GB	7,35	+1,24
MAYR-MELNHOF KA	AT •	38,66	-0,85
METSAE-SERLA A	FI •	7,1	...
MODO B FR	SE	21,94	+2,81
NORSKE SKOGIND-	NO	30,84	+1,57
OUTOKUMPU OY -A	FI •	9,9	-1
PECHINEY-A-	FR •	35	+0,57
PORTUCEL INDUST	PT •	5,22	...
RAUTARUUKKI K	FI •	6,45	+0,78
RIO TINTO	GB	13,65	+0,67
SIDENOR	GR	25,75	...
SILVER & BARYTE	GR	29,63	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,19	+3,55
SONAE INDUSTRIA	PT •	10,58	...
SOPORCEL	PT •	9,85	...
SSAB SW ST A FR	SE	12,08	...
STORA ENSO -A-	FI •	9,5	+3,26
STORA ENSO -R-	FI •	9,75	+3,72
SVENSKA CELLULO	SE	21,49	+0,52
THYSSEN	DE •	174	...
TRELLEBORG B	SE	9,32	+1,21
UNION MINIERE	BE •	32,7	+1,61
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,4	+2,01
USINOR	FR •	14,1	-3,16
VIOHALCO	GR	29,91	...
VOEST-ALPINE ST	AT •	28,48	+1,35
▶ DJ E STOXX BASI P		193,24	-0,72

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,28	+0,92
AGA -B-	SE	12,28	+0,92
AIR LIQUIDE /RM	FR •	138,3	+0,14
AKZO NOBEL	NL •	...	...
BASF AG	DE •	38,55	-1,03
BAYER AG	DE •	37,8	-0,92
BOC GROUP PLC	GB	14,59	-0,92
CIBA SPEC CHEM	CH	76,88	+2,71
CLARIANT N	CH	464,70	+2,05
DEGUSSA-HUELS	DE •	37,2	+2,20
DYNO INDUSTRIER	NO	18,14	+0,75
EMS-CHEM HOLD A	CH	4600,17	-0,34
HENKEL KGAA VZ	DE •	71,4	-0,28
ICI	GB	9,73	+12,48
KEMIRA	FI •	5,35	...
LAPORTE	GB	10,42	+4,51
PERSTORP -B-	SE	9,71	+1,16
SNIA	IT •	1,24	-0,80
SOLVAY	BE •	62,6	-0,16
TESSENDERLO CHE	BE •	46,08	-0,90
▶ DJ E STOXX CHEM P		322,24	-0,51

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	11,12	-1,06
CGIP /RM	FR •	48,1	+0,08
CIR	IT •	0,98	+1,03
D'IETEREN SA	BE •	427,5	-1,84
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,02	+0,05
GBL	BE •	177,1	+1,09
GENL ELECTR CO	GB	8,68	-1,87
GEVAERT	BE •	64,95	+1,84
HAGEMEYER NV	NL •	28,8	-0,35
INCHCAPE PLC	GB	2,01	-2,90
INVESTOR -A-	SE	42,78	+1,73
INVESTOR -B-	SE	43,54	+1,69
KVAERNER -A-	NO	17,04	+4,78
LVMH / RM	FR •	226,5	-3,51
MYTILINEOS HOLD	GR	14,88	...
NORSK HYDRO	NO	38,22	-0,98
OERLIKON-BUEHRL	CH	137,23	...
ORKLA -A-	NO	13,75	-1,71
ORKLA -B-	NO	11,96	-1,96
SONAE INVESTIME	PT •	38,39	...
VEBA AG	DE •	60,7	+0,30
▶ DJ E STOXX CONG P		235,93	[illegible]

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,99	-1,02
CABLE & WIRELES	GB	11,74	-1,88
DEUTSCHE TELEKO	DE •	41,8	+0,72
EUROPOLITAN HLD	SE	89,31	-0,50
FRANCE TELECOM	FR •	78,4	-1,13
HELLENIC TELE (	GR	21,58	...
KONINKLIJKE KPN	NL •	38,75	-0,51
CAMDEN NATIONAL	GR	...	...
PORTUGAL TELECO	PT •	44	...
SWISSCOM N	CH	348,68	-0,53
TELE DANMARK	DK	102,24	+0,21
TELECEL	PT •	153,9	...
TELECOM ITALIA	IT •	9,79	-1,11
TELECOM ITALIA	IT •	5,09	-1,93
TELEFONICA	ES •	42,46	+0,19
TIM	IT •	5,9	-0,67
VODAFONE GROUP	GB	18,28	-0,25
▶ DJ E STOXX TCOM P		333,15	-0,49

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ACCIONA	ES •	49,5	-3,60
ACESA REG	ES •	12,1	-1,22
AKTOR SA	GR	15,11	...
ASKO OY.	FI •	14	-0,71
AUMAR R	ES •	21,09	-1,91
AUTOSTRADE	IT •	6,98	...
BCA INTESA	IT •	5,56	-1,59
BICC PLC	GB	1,37	-1,85
BLUE CIRCLE IND	GB	5,34	-0,84
BOUYGUES /RM	FR •	220,2	-1,61
BPB	GB	4,41	-1,01
CARADON	GB	2,04	+0,74
CBR	BE •	87,2	+1,63
CHARTER	GB	5,86	+2,82
CIMPOR SGPS R	PT •	25,99	...
COLAS /RM	FR •	177	+1,43
CRH PLC	GB	17,64	+1,03
CRISTALERIA ESP	ES •	47,5	-0,73
DRAGADOS CONSTR	ES •	31,2	-2,07
FOM CON CONTRAT	ES •	57,3	-2,96
GROUPE GTM	FR •	87	-0,06
HANSON PLC	GB	8,26	-1,43
HEIDELBERGER ZE	DE •	80,5	+0,83
HELL.TECHNODO.R	GR	11,35	...
HERACLES GENL R	GR	25,44	...
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31,1	+0,32
HOLDERBANK FINA	CH	255,11	-0,24
HOLDERBANK FINA	CH	1077,22	-1,31
IMETAL /RM	FR •	116,2	-0,43
ITALCEMENTI	IT •	10,3	+0,78
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,5	-1,75
LAFARGE /RM	FR •	89,8	-0,22
MICHANIKI REG.	GR	8,97	...
PARTEK	FI •	9,3	+0,54
PHILIPP HOLZMAN	DE •	128	+2,40
PILKINGTON PLC	GB	1,15	-1,28
RMC GROUP PLC	GB	12,80	+0,12
RUGBY GRP	GB	1,57	-1,87
SAINT GOBAIN /R	FR •	156,4	-1,64
SEMAPA	PT •	17,85	...
SKANSKA -B-	SE	33,83	-0,66
SUPERFOS	DK	12,38	+1,10
TARMAC	GB	1,71	-1,72
TAYLOR WOODROW	GB	2,67	...
TECHNIP /RM	FR •	102,2	-0,58
TITAN CEMENT RE	GR	75,24	...
UNICEM	IT •	9,64	...
URALITA	ES •	8,46	-1,17
VALENCIANA CEM	ES •	9,49	-0,11
WIENERB BAUSTOF	AT •	188,3	...
WILLIAMS	GB	6,43	+3,12
▶ DJ E STOXX CNST P		193,84	-0,66

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	224,9	+0,76
ADIDAS-SALOMON	DE •	80	+0,63
ALITALIA	IT •	3,16	-1,25
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	32,1	+3,85
BANG & OLUFSEN	DK	63,90	+0,85
BARRATT DEV PLC	GB	4,85	+0,31
BEAZER GROUP	GB	3,04	+1
BENETTON GROUP	IT •	1,71	-0,58
BERKELEY GROUP	GB	10,19	+3,19
BRITISH AIRWAYS	GB	7,38	+1,44
BRYANT GROUP PL	GB	2,04	+0,74
CHARGEURS RM	FR •	49,65	-0,70
CLUB MED. /RM	FR •	88	-0,68
COATS VIYELLA	GB	0,64	-2,27
COMPASS GRP	GB	11,08	-1,99
COURTAULDS TEXT	GB	2,29	-0,65
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,9	-2,34
ELECTROLUX -B-	SE	18,14	-3,58
EMI GROUP	GB	7,02	-1,68
EURO DISNEY /RM	FR •	1,22	...
FINNAIR	FI •	4,75	...
G WIMPEY PLC	GB	2,32	...
GRANADA GROUP P	GB	21,14	-0,91
HERMES INTL	FR •	73	-1,35
HPI	IT •	0,65	+1,56
HUNTER DOUGLAS	NL •	30,2	+2,20
KLM	NL •	25,25	...
LADBROKE GRP	GB	4,20	+1,45
MOULINEX /RM	FR •	10,35	+1,87
NCL HLDG	NO	2,21	+10,12
PATHE /RM	FR •	232,5	+0,26
PENTLAND GRP	GB	1,68	+0,94
PERSIMMON PLC	GB	3,81	-0,39
PREUSSAG AG	DE •	504	-0,40
RANK GROUP	GB	3,60	+1,69
SAIRGROUP N	CH	210,52	+0,15
SAS DANMARK A/S	DK	8,88	-3,65
SEB /RM	FR •	69,6	-1,47
THE SWATCH GRP	CH	572,60	-0,86
THE SWATCH GRP	CH	128,85	-0,36
WILLIAM BAIRD	GB	1,51	-0,98
WILSON BOWDEN	GB	10,52	...
WOLFORD AG	AT •	41,85	+1,06
WW/WW UK UNITS	GB	0,79	+2
▶ DJ E STOXX CYC GO P		160,45	[illegible]

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	20,43	-0,54
ASTRA -B-	SE	20,32	-0,27
ELAN CORP	GB	62,96	...
GLAXO WELLCOME	GB	30,27	-0,15
HOECHST AG	DE •	40,4	-0,98
NOVARTIS N	CH	1558,13	-0,16
NOVO NORDISK B	DK	100,90	-0,27
ORION A	FI •	20	-1,96
ORION B	FI •	19,45	-0,41
RHONE POUL/RM	FR •	43,38	-0,25
ROCHE HOLDING	CH	16794,64	-0,43
ROCHE HOLDING G	CH	11190,12	-0,31
SANOFI /RM	FR •	154	-1,41
SCHERING AG	DE •	110,5	+0,64
SMITHKLINE BEEC	GB	13,19	-0,79
ZENECA GROUP	GB	44,27	...
▶ DJ E STOXX PHAR P		381,55	-1,52

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	9,33	-4,68
BG	GB	5,22	+1,75
BP AMOCO	GB	15,66	-0,38
BURMAH CASTROL	GB	14,89	+6,27
CESPA	ES •	30,6	-0,65
ELECTRAFINA	BE •	113	+1,35
ELF AQUITAINE /	FR •	127,8	+1,35
ENI	IT •	5,7	-0,52
ENTERPRISE OIL	GB	6,32	+2,90
F.OLSEN ENERGY	NO	8,58	-1,79
LASMO	GB	1,81	...
OMV AG	AT •	84	+0,02
PETROFINA SA BR	BE •	512,5	-0,29
PETROLEUM GEO-S	NO	12,81	-3,21
PRIMAGAZ /RM	FR •	86,4	+0,30
PROSAFE	NO	8,58	...
REPSOL	ES •	46,18	-0,65
ROYAL DUTCH CO	NL •	48,2	+0,21
SAGA PETROLEUM	NO	9,50	-1,24
SAIPEM	IT •	3,62	-0,56
SHELL TRANSP &	GB	6,15	+1,23
SMEDVIG -A-	NO	9,68	-2,41
TOTAL /RM	FR •	115	-0,43
▶ DJ E STOXX ENGY P		266,74	-0,05

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
3I	GB	9,83	+0,92
ALMANIJ	BE •	64,3	-0,16
ALPHA FINANCE	GR	34,84	...
AMVESCAP	GB	10,15	+1,50
BAIL INVEST /RM	FR •	126,5	+0,56
BPI-SGPS R	PT •	27,75	...
BRITISH LAND CO	GB	8,30	-0,36
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,71	+3,81
COBEPA	BE •	65,5	+0,46
CORP FIN ALBA	ES •	137,5	-0,58
CPR /RM	FR •	42,65	+1,07
CS GROUP N	CH	179,95	+0,17
EURAFRANCE /RM	FR •	444,8	+0,45
FONCIERE LYONNA	FR •	120,1	-0,91
GECINA /RM	FR •	103,2	+3,67
HAMMERSON	GB	6,64	+0,23
KAPITAL HOLDING	DK	36,05	-6,29
LAND SECURITIES	GB	12,38	-1,31
LIBERTY INT.HDG	GB	6,27	+0,72
MEDIOBANCA	IT •	12,15	-1,62
MEDIOLANUM	IT •	6,31	-1,87
MEPC PLC	GB	6,90	...
METROVACESA	ES •	22,36	+1,59
MEDIOLANUM	NL •	6,31	-1,87
PARIBAS	FR •	96,85	-1,77
PROVIDENT FIN	GB	16,84	+1,37
RODAMCO NV	NL •	22,2	+1,37
SCHRODERS PLC	GB	22,49	-2,53
SEFIMEG N /RM	FR •	63,05	-0,86
SIMCO N /RM	FR •	80,8	+0,08
SLOUGH ESTATES	GB	4,81	+0,31
UNIBAIL /RM	FR •	122	+2,43
UNIM	IT •	0,5	...
VALLEHERMOSO	ES •	9,02	-0,30
WOOLWICH PLC	GB	5,85	-0,51
▶ DJ E STOXX FINS P		256,37	-0,80

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,15	+2,14
ASSOCIATE BRIT	GB	6,24	+1,96
BASS	GB	13,15	+0,68
BBAG OE BRAU-BE	AT •	40,21	-1,20
BONGRAIN /RM	FR •	349,5	+0,14
BRAU-UNION	AT •	46,7	-0,84
CADBURY SCHWEPP	GB	13,90	+0,76
CARLSBERG -B-	DK	39,01	+1,75
CARLSBERG AS -A	DK	37,67	...
CHR. HANSEN HLD	DK	94,84	+0,71
CULTOR -1-	FI •	17,6	-1,96
DANISCO	DK	42,65	+0,32
DANONE /RM	FR •	245,5	+4,60
DELTA DAIRY	GR	16,17	...
DIAGEO	GB	10,13	-0,44
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,66	...
ERID BEGH.SAY /	FR •	134,6	-0,44
GREENCORE GROUP	GB	3,46	...
HEINEKEN	NL •	44,7	-1
HELLENIC BOTTLI	GR	28,23	...
HELLENIC SUGAR	GR	8,60	...
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	32,5	+1,25
KERRY GRP-A-	GB	12,37	...
MONTEDISON	IT •	0,93	...
NESTLE N	CH	1717,81	+0,29
PARMALAT	IT •	1,38	+1,49
PERNOD RICARD /	FR •	56,65	-1,31
RAISIO GRP V	FI •	8,9	+3,25
RIEBER & SON -B	NO	5,98	...
TATE & LYLE	GB	6,08	+0,75
UNICER R	PT •	22,19	...
UNIGATE PLC	GB	6,25	-0,48
UNILEVER	NL •	68,5	+1,06
UNILEVER	GB	8,92	+0,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		237,22	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	12	...
ABB AB -B-	SE	12,06	+0,47
ABB BADEN	CH	1258,73	-0,20
ADECCO CHESEREX	CH	449,10	-2,70
ALSTOM	FR •	28,9	-1,82
ALUSUISSE LON G	CH	1049,15	+0,72
ASSOC BR PORTS	GB	4,17	-0,71
ATLAS COPCO -A-	SE	24,11	+1,41
ATLAS COPCO -B-	SE	23,58	+0,72
ATTICA ENTR SA	GR	8,33	...
BAA	GB	10,01	+1,06
BBA GROUP PLC	GB	6,96	-0,84
BERGESEN	NO	12,25	-0,49
BONHEUR	NO	19,73	...
CMB	BE •	35,65	-0,08
CMG	GB	26,01	-0,80
COOKSON GROUP P	GB	2,22	+1,37
DAMPSKIBS -A-	DK	6726,40	...
DAMPSKIBS -B-	DK	7062,72	-1,87
DAMSKIBS SVEND	DK	10089,60	...
DELTA PLC	GB	2,17	+1,40
DET SONDENFJ NO	NO	6,40	-4,46
ELECTROCOMPONEN	GB	7,30	+2,10
EQUANT NV	DE •	86,5	...
FINNLINES	FI •	27,5	-3,51
FKI	GB	2,41	-0,62
FLS IND.B	DK	18,16	-2,17
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,03	+0,10
GKN	GB	15,45	-0,77
GLYNWED INTL PL	GB	2,91	+2,11
HALKOR	GR	9,17	...
HAYS	GB	10,31	+0,88
HEIDELBERGER DR	DE •	51,3	+0,59
HELLAS CAN SA P	GR	21,85	...
IFIL	IT •	3,51	-0,57
IMI PLC	GB	4,08	+0,74
ISS INTL SERV-B	DK	61,21	-2,15
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,21	...
KON.NEDLLOYD	NL •	21,7	-0,23
KONE B	FI •	100	...
LAHMEYER	DE •	46,91	...
LEGRAND /RM	FR •	186,3	-2,11
LEIF HOEGH	NO	10,84	+1,67
LINDE AG	DE •	558	-0,18
MAN AG	DE •	28,4	-0,53
MANNESMANN AG	DE •	128,55	-3,27
METALLGESELLSCH	DE •	17,9	-0,26
METRA A	FI •	18,5	+2,78
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,40	+0,44
NFC	GB	2,85	-0,72
NKT HOLDING	DK	68,88	+0,39
OCEAN GROUP	GB	14,17	+0,32
PENINS.ORIENT.S	GB	14,39	-0,52
PREMIER FARNELL	GB	3,40	+5,58
RAILTRACK	GB	19,88	-2,07
RANDSTAD HOLDIN	NL •	39,9	-2,21
RATIN -A-	DK	160,09	-0,42
RATIN -B-	DK	166,14	-1,68
RAUMA OY	FI •	11,26	+0,45
RENTOKIL INITIA	GB	5,67	-3,08
REXAM	GB	3,18	-0,47
REXEL /RM	FR •	72,3	-0,28
RHI AG	AT •	25	-0,28
RIETER HLDG N	CH	595,18	+0,35
SANDVIK -A-	SE	18,98	-0,29
SANDVIK -B-	SE	19,09	+0,29
SAURER ARBON N	CH	491,52	+1,03
SCANIA AB -A-	SE	25,17	+1,58
SCANIA AB -B-	SE	25,45	+1,79
SCHINDLER HOLD	CH	1434,83	+0,26
SCHINDLER HOLD	CH	1506,36	+1,05
SCHNEIDER /RM	FR •	52,8	...
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,13	+4,63
SECURICOR	GB	8,47	+0,38
SECURITAS -B-	SE	14,62	...
SGS GENEVA BR	CH	817,12	-4,03
SHANKS & MCEWAN	GB	3,67	-0,81
SIDEL /RM	FR •	72,85	-0,75
BTR SIEBE	GB	4,33	-0,89
SITA /RM	FR •	207	-0,48
SKF -A-	SE	13,45	-2,03
SKF -B-	SE	14,01	-1,18
SOPHUS BEREND -	DK	27,58	+1,99
STORK NV	NL •	18,5	...
SULZER FRAT.SA1	CH	617,51	-0,60
SVEDALA	SE	18,02	-0,69
SVENDBORG -A-	DK	9686,01	...
T.I.GROUP PLC	GB	6,48	+4,35
TOMRA SYSTEMS	NO	38,50	-0,31
VA TECHNOLOGIE	AT •	72,25	+5,32
VALMET	FI •	10,3	+0,10
▶ DJ E STOXX IND GO P		367,21	[illegible]

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	50,2	-0,89
ALLEANZA ASS	IT •	11,4	-1,30
ALLIANZ AG	DE •	288,8	-0,50
ALLIED ZURICH	GB	13,22	-1,67
ASPIS PRONIA GE	GR	16,20	...
AXA /RM	FR •	130,3	-1,68
CGU	GB	15,44	+0,29
CNP ASSURANCES	FR •	23,98	+1,01
CORP.MAPFRE REG	ES •	18,3	-2,14
ERGO VERSICHERU	DE •	118	-3,67
ETHNIKI GEN INS	GR	49,34	...
FONDIARIA ASS	IT •	5,33	-0,37
FORSIKRING CODA	DK	102,24	...
FORTIS AMEV NV	NL •	...	...
GENERALI ASS	IT •	38,25	-0,91
GENERALI HLD VI	AT •	195	-0,64
INA	IT •	2,74	-1,44
IRISH LIFE	GB	9,17	+1,16
LEGAL & GENERAL	GB	11,77	-1,13
MUENCH RUECKVER	DE •	192,5	-0,77
NORWICH UNION	GB	6,78	+1,57
POHJOLA GRP.B	FI •	50,4	-0,59
PRUDENTIAL CORP	GB	12,59	-0,94
RAS	IT •	10,05	...
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,38	-2,44
SAMPO -A-	FI •	27,85	-0,36
SWISS RE N	CH	2120,78	-0,56
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29,24	...
SKANDIA INSURAN	SE	17,19	+0,65
STOREBRAND	NO	6,81	-1,72
SWISS LIFE BR	CH	605,04	...
TOPDANMARK AS	DK	169,91	...
TRYG-BALTICA	DK	23,95	-7,29
ZURICH ALLIED N	CH	618,14	-0,10
▶ DJ E STOXX INSU P		349,17	-0,94

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,15	+0,18
CANAL PLUS /RM	FR •	288,7	-1,65
CARLTON COMMUNI	GB	9,56	-2,15
ELSEVIER	NL •	13,8	-1,42
HAVAS ADVERTISI	FR •	182	...
INDEPENDENT NEW	IR •	4,46	-3,26
LAGARDERE SCA N	FR •	31,98	-0,44
MEDIASET	IT •	8,25	-0,48
PEARSON	GB	19,91	+1,30
REED INTERNATIO	GB	8,44	-2,98
REUTERS GROUP	GB	14,78	-2,38
SCHIBSTED	NO	11,60	-2,51
TELEWEST COMM.	GB	4,29	-3,05
TF1	FR •	182	+0,55
UNITED NEWS & M	GB	9,20	+1,66
WOLTERS KLUWER	NL •	173,2	-1,31
WPP GROUP	GB	7,93	+0,57
▶ DJ E STOXX MEDIA P		317	-0,77

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	38,65	+1,45
ASDA GROUP PLC	GB	2,31	+1,32
ATHENS MEDICAL	GR	20,41	...
AUSTRIA TABAK A	AT •	59,59	+0,18
BEIERSDORF AG	DE •	68	+0,74
BIC /RM	FR •	45,28	-2,27
BRIT AMER TOBAC	GB	7,54	-0,79
CASINO GP /RM	FR •	87,9	-0,11
CFR UNITS -A-	CH	1492,84	+0,06
CPT MODERNES /R	FR •	513	...
DELHAIZE	BE •	86,6	+0,52
ESSILOR INTL /R	FR •	305	...
ETS COLRUYT	BE •	659,5	+0,76
FYFFES	GB	2,20	+1,38
GIB	BE •	35,4	-0,84
GOODYS	GR	25,26	...
IMPERIAL TOBACC	GB	9,01	-2,91
KESKO OY	FI •	13,31	+0,08
L'OREAL /RM	FR •	642	-1,38
MODELO CONTINEN	PT •	19,4	...
PAPASTRATOS CIG	GR	15,73	...
PROMODES /RM	FR •	639,5	-1,01
RECKITT & COLMA	GB	10,04	...
SAFEWAY	GB	3,90	+5,69
SAINSBURY J. PL	GB	5,58	-1,06
SEITA /RM	FR •	58,6	+0,86
SMITH & NEPHEW	GB	2,49	...
STAGECOACH HLDG	GB	3,25	-0,46
TABACALERA REG	ES •	18,5	+0,54
TAMRO	FI •	4,05	...
TESCO PLC	GB	2,58	+1,18
TNT POST GROEP	NL •	26,8	-0,97
▶ DJ E STOXX N CY G P		507,44	-0,38

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	4,32	+9,09
BOOTS CO PLC	GB	12,97	+1,05
CARREFOUR /RM	FR •	741,5	-0,74
CASTO.DUBOIS /R	FR •	215	+0,70
CENTROS COMER P	ES •	19,72	-1,15
CONTINENTE	ES •	26,08	-3,23
DIXONS GROUP PL	GB	22,73	-1,24
GEHE AG	DE •	47,1	+3,52
GREAT UNIV STOR	GB	11,63	-0,39
GUILBERT /RM	FR •	130,21	-1,36
HENNES & MAURIT	SE	76,26	+3,33
JERONIMO MARTIN	PT •	32,8	...
KARSTADT AG	DE •	372	-1,59
KINGFISHER	GB	12,75	-4,50
MARKS & SPENCER	GB	6,61	+3,04
METRO	DE •	64,7	+0,39
NEXT PLC	GB	12,28	-0,49
PINAULT PRINT./	FR •	157	-2,17
RINASCENTE	IT •	7,46	+0,27
STOCKMANN A	FI •	19,5	-1,02
VALORA HLDG N	CH	223,50	-0,56
W.H SMITH GRP	GB	11,83	+0,13
WOLSELEY PLC	GB	6,90	-0,43
▶ DJ E STOXX RETL P		332,1	-0,62

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	114,4	-1,80
ALTEC SA REG.	GR	15,11	...
BAAN COMPANY	NL •	7,85	-1,92
BARCO	BE •	174,9	+0,23
BRITISH AEROSPA	GB	6,62	-1,58
CAP GEMINI /RM	FR •	149,8	-3,35
COLOPLAST B	DK	94,17	+1,01
COLT TELECOM NE	GB	17,31	-3,75
DASSAULT SYST./	FR •	36,95	-0,11
FINMECCANICA	IT •	0,94	...
FRESENIUS MED C	DE •	57,25	-0,43
GAMBRO -A-	SE	8,99	-1,83
GETRONICS	NL •	36,8	-0,27
GN GREAT NORDIC	DK	32,05	+0,45
INTRACOM N	GR	64,60	...
KON. PHILIPS EL	NL •	75,4	+1
MERKANTILDATA	NO	8,31	-0,71
MISYS	GB	6,47	+2,73
NERA ASA	NO	1,90	+0,63
NETCOM ASA	NO	28,93	-1,22
NOKIA -A-	FI •	76,9	-2,63
NOKIA -K-	FI •	157,5	...
NYCOMED AMERSHA	GB	7,87	+0,57
OCE	NL •	24,9	-1,78
OLIVETTI	IT •	2,91	+0,34
ROLLS ROYCE	GB	4,06	-0,73
SAGEM	FR •	600	+0,60
SAP AG	DE •	241,5	-0,41
SAP VZ	DE •	278	-0,18
SEMA GROUP	GB	10,26	-0,44
SIEMENS AG	DE •	63,8	-1,39
SMITHS IND PLC	GB	14,06	+0,86
STMICROELEC SIC	FR •	101,8	-1,26
TANDBERG DATA A	NO	4,84	+1,57
THOMSON CSF /RM	FR •	27	+0,37
WILLIAM DEMANT	DK	62,68	-0,36
▶ DJ E STOXX TECH P		402,01	-1,42

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11	+1,94
BRITISH ENERGY	GB	8,38	+0,54
CENTRICA	GB	1,68	...
EDISON	IT •	8,9	+0,34
ELECTRABEL	BE •	344,6	-0,26
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,19	...
ENDESA	ES •	22,31	-1,98
EVN	AT •	124,2	+2,22
GAS NATURAL SDG	ES •	83,3	-2,74
HAFSLUND -A-	NO	5,98	...
HAFSLUND -B-	NO	3,59	...
IBERDROLA	ES •	13,63	-1,57
ITALGAS	IT •	4,42	-0,45
NATIONAL GRID G	GB	6,67	-0,22
NATIONAL POWER	GB	7,27	+0,41
OESTERR ELEKTR	AT •	146	-0,61
POWERGEN	GB	10,81	-1,26
SCOT POWER	GB	7,97	+0,95
SEVERN TRENT	GB	12,38	-0,24
SUEZ LYON EAUX/	FR •	166,5	-0,60
SYDKRAFT -A-	SE	24,78	...
SYDKRAFT -C-	SE	16,97	+1,33
THAMES WATER	GB	13,60	-0,55
TRACTEBEL	BE •	148	-0,61
UNION EL.-FENOS	ES •	14,09	-2,56
UNITED UTILITIE	GB	10,95	-0,41
VIAG	DE •	470	-0,21
VIVENDI/RM	FR •	223,3	-3,12
▶ DJ E STOXX PO SUP P		311,45	-1,56

EURO NOUVEAU MARCHÉ

14/04 12 h 42 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en Euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25,5	+0,20
ANTONOV	0,64	-3,03
C/TAC	12,4	...
CARDIO CONTROL	9,2	+2,22
CSS	13,5	-2,88
HITT NV	6,55	...
INNOCONCEPTS NV	19,5	-1,02
NEDGRAPHICS HOLD	17,8	...
POLYDOC	2,2	-2,22
PROLION HOLDING	85,2	-0,47
RING ROSA	6,5	-1,52
RING ROSA WT	0,85	+6,25
UCC HOLDING NV	12,8	-1,54

BRUXELLES

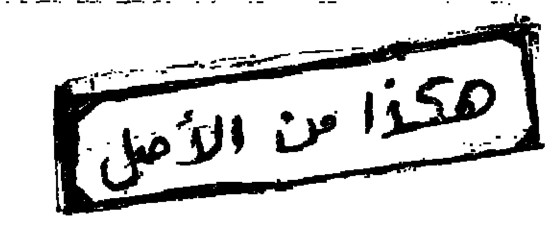
Valeur	Cours en Euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	[illegible]	[illegible]
FARDEM BELGIUM ABC	22,25	+1,09
INTERNOC HLD	4,1	...
INTL BRACHYTHER B	13,89	-0,57
LINK SOFTWARE B	11,8	...
PAYTON PLANAR	2,5	+8,70
SYNERGIA	8,5	...

FRANCFORT

Valeur	Cours en Euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	128	+1,61
AIXTRON	206	+5,64
AUGUSTA BETEILIGUN	62,9	+0,32
BB BIOTECH ZT-D	32,29	+2,61
BB MEDTECH ZT-D	18,1	-0,28
BERTRANDT AG	60,3	+2,20
BETA SYSTEMS SOFTW	15,1	-2,58
CE COMPUTER EQUIPM	164	+5,74
CE CONSUMER ELECTR	363,5	-0,14
CENIT SYSTEMHAUS	223	+0,45
DRILLISCH	131	+0,77
EDEL MUSIC E 98	350	+1,45
ELSA	61	-3,48
EM.TV & MERCHANDI	942	+5,63
EUROMICRON	26	-1,89
GRAPHISOFT NV	18,1	+1,69
HOEFT & WESSEL	160	...
HUNZINGER INFORMAT	102,5	+2,50
INFOMATEC	250	+0,73
INTERSHOP COMMUNIC	246,8	+10,18
KINOWELT MEDIEN	183	+1,67
LHS GROUP	28,4	+5,03
LINTEC COMPUTER	142	...
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	...
MENSCH UND MASCHIN	40	-1,23
MOBILCOM	217,5	-3,33
MUEHL PRODUCT & SE	17	...
MUEHLBAUER HOLDING	69	+1,47
PFEIFFER VACU TECH	39	-1,02
PLENUM	128	+3,67
PSI	73,8	-0,27
QIAGEN NV	68	+3,03
REFUGIUM HOLDING A	32	+1,58
SACHSENRING AUTO	14,3	+1,42
SALTUS TECHNOLOGY	31,5	+0,64
SCM MICROSYSTEMS	67	-0,74
SER SYSTEME	395	+4,62
SERO ENTSORGUNG	5,8	...
SINGULUS TECHNOLOG	129,8	+3,92
SOFTM SOFTWARE BER	60,5	...
TDS	78	-1,27
TECHNOTRANS	49,1	-1,80
TELDAFAX	40,5	+5,19
TELES AG	232	+2,43
TIPTEL	7,65	+0,79
TRANSTEC	54,8	...
W.E.T. AUTOMOTIVE	43,8	-0,68

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



هكذا من الأصل

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **BNP** se négociait à l'ouverture mercredi 14 avril en baisse de 0,91 %, à 75,8 euros, le titre **Société générale** en recul de 0,29 %, à 166,9 euros, et **Paribas** en baisse de 0,76 %, à 98,4 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 162,4 euros et l'action Paribas à 104,2 euros. L'OPE de SG valorise, elle, le titre Paribas à 104,3 euros.

● La valeur **Danone** bondissait de 4,81 %, à 245,7 euros, mercredi en début de séance, après que la société eut annoncé une progression de son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999 de 6,4 %, à 3,185 milliards d'euros (20,9 milliards de francs). Les investisseurs ont également réagi à la cession de la filiale espagnole de surgelés de Danone à son concurrent suisse Nestlé.

● Le titre **Usinor** cédait 0,20 %, à 14,6 euros, à l'ouverture mercredi, suite à l'accord d'exclusivité signé avec Lucchini pour négocier la cession d'Ascometal et de Safe, actuellement dans le giron du groupe français.

● L'action **Total** gagnait 0,25 %, à 115,7 euros, mercredi matin, soutenue par la hausse des cours du pétrole, qui a atteint 16,72 dollars le baril, mais également par les déclarations de son président indiquant que Total est à la recherche d'un acheteur ou d'un partenaire de fusion sur certains de ses actifs aux Etats-Unis.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 14 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	150,16	—	—	—	11/03
CR.LYONNAIS(TP)	143	143	938,02	—	22/10
RENAULT (T.P.)	411	413	2709,10	+ 0,48	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	182,50	—	—	—	15/07
THOMSON S.A (T.P	149	151	990,50	+ 1,34	01/08
ACCOR	223,20	224	1469,34	+ 0,35	15/06
AGF	50,65	49,85	326,99	− 1,57	12/06
AIR FRANCE GPE N	16,87	16,63	109,09	− 1,42	06/07
AIR LIQUIDE	138,10	137,70	903,25	− 0,28	28/05
ALCATEL	116,50	114,50	751,07	− 1,71	30/06
ALSTOM	27,40	26,86	176,19	− 1,97	—
ALTRAN TECHNO. #	240	240,10	1574,95	+ 0,04	28/09
ATOS CA	86	85,16	558,55	− 0,98	—
AXA	132,50	130	852,74	− 1,88	11/05
BAIL INVESTIS	125,80	126,50	829,79	+ 0,55	10/07
BAZAR HOT. VILLE	101,50	102,60	673,01	+ 1,08	17/07
BERTRAND FAURE	54,80	53,50	350,94	− 2,37	20/04
BIC	46,33	45,13	296,03	− 2,59	14/01
BIS	82,70	—	—	—	01/07
B.N.P.	76,50	74,80	490,66	− 2,34	11/03
BOLLORE	169	168	1102,01	− 0,59	01/07
BONGRAIN	349	351,60	2306,34	+ 0,74	14/05
BOUYGUES	223,90	220,90	1449,35	− 1,34	08/07
BOUYGUES OFFS	28,20	28,60	187,60	+ 1,41	25/06
BULL#	5,79	6,04	39,62	+ 4,31	—
CANAL +	291,50	286,20	1877,36	− 1,81	01/07
CAP GEMINI	155	149,90	983,26	− 3,29	17/04
CARBONE LORRAINE	45,49	45,22	296,62	− 0,59	12/06
CARREFOUR	747	741	4860,84	− 0,80	27/04
CASINO GUICHARD	88	87,80	575,93	− 0,22	10/06
CASINO GUICH.ADP	54,60	53,80	352,90	− 1,46	10/06
CASTORAMA DUB.(L	213,50	216	1416,87	+ 1,17	15/05
C.C.F.	89,25	91,55	600,53	+ 2,57	11/05
CEGID (LY)	148	147,20	968,22	− 0,47	02/06
CERUS	6,82	6,80	44,61	− 0,29	17/06
CGIP	48,06	48	314,86	− 0,12	12/06
CHARGEURS	50	49,55	325,03	− 0,90	25/06
CHRISTIAN DALLOZ	39,20	39,30	257,79	+ 0,25	02/07
CHRISTIAN DIOR	117	113,40	743,86	− 3,07	01/12
CIC -ACTIONS A	79,90	78,65	515,91	− 1,56	—
CIMENTS FRANCAIS	52,10	53,30	349,63	+ 2,30	30/06
CLARINS	77,20	77	505,09	− 0,25	21/07
CLUB MEDITERRANE	88,60	87,10	571,34	− 1,69	24/06
CNP ASSURANCES	23,74	23,90	156,77	+ 0,67	—
COFLEXIP	65,25	68,25	447,69	+ 4,59	09/06
COLAS	174,50	176,10	1155,14	+ 0,91	29/06
COMPTOIR ENTREP	2,11	2,12	13,91	+ 0,47	15/07
CPR	42,20	42,50	278,78	+ 0,71	06/07
CRED.FON.FRANCE	15,39	15,13	99,25	− 1,68	16/06
CFF.(FERRAILLES)	31,70	31,55	206,95	− 0,47	30/03
CREDIT LYONNAIS	38,60	38,50	252,54	− 0,25	01/07
CS SIGNAUX(CSEE)	55,05	53,75	352,58	− 2,36	01/07
DAMART	65,75	66	432,93	+ 0,38	18/12
DANONE	234,70	246,40	1616,28	+ 4,98	26/05
DASSAULT-AVIATIO	142	142	931,46	—	25/06
DASSAULT SYSTEME	36,99	36,70	240,74	− 0,78	07/07
DE DIETRICH	46	48,30	316,83	+ 5	05/06
DEVEAUX(LY)#	72,40	72,10	472,94	− 0,41	01/07
DEV.R.N-P.CAL LI	10,56	10,60	69,53	+ 0,37	—
DEXIA FRANCE	125,50	126,50	829,79	+ 0,79	11/06
DMC (DOLLFUS MI)	6,02	6	39,36	− 0,33	20/06
DYNACTION	25,40	25,59	167,86	+ 0,74	10/07
ECIA	99,40	102,40	671,70	+ 3,01	08/05
EIFFAGE	62,50	62	406,69	− 0,80	04/01
ELF AQUITAINE	126,10	127,10	833,72	+ 0,79	18/06
ERAMET	34,10	34	223,03	− 0,29	09/06
ERIDANIA BEGHIN	135,20	134,60	882,92	− 0,44	15/07
ESSILOR INTL	305	305	2000,67	—	01/07
ESSILOR INTL.ADP	296,10	296,10	1942,29	—	01/07
ESSO	73	72	472,29	− 1,36	16/02
EURAFRANCE	442,80	444,80	2917,70	+ 0,45	18/12
EURO DISNEY	1,22	1,21	7,94	− 0,81	23/02
EUROPE 1	225	—	—	—	07/04
EUROTUNNEL	1,42	1,42	9,31	—	—
FIMALAC SA	100	99,40	652,02	− 0,60	01/07
FINEXTEL	19,38	19,20	125,94	− 0,92	26/06
FIVES-LILLE	65,50	67,20	440,80	+ 2,59	15/07
FRANCE TELECOM	79,30	78	511,65	− 1,63	17/06
FROMAGERIES BEL	670	670	4394,91	—	29/07
GALERIES LAFAYET	1129	1149	7536,95	+ 1,77	18/06
GASCOGNE	75	74,75	490,33	− 0,33	02/06
GAUMONT #	59	58,60	384,39	− 0,67	24/06
GAZ ET EAUX	40	40,01	262,45	+ 0,02	10/06
GECINA	99,35	102,90	674,98	+ 3,36	27/07
GEOPHYSIQUE	36,60	37	242,70	+ 1,09	12/07
GRANDVISION	26,52	25,94	170,16	− 2,18	05/06
GROUPE ANDRE S.A	122	117,20	768,78	− 3,93	10/02
GR.ZANNIER (LY)	19,19	19,60	128,57	+ 2,13	01/07
GROUPE GTM	87,05	87	570,68	− 0,05	15/05
GPE VALFOND ACT.	43	—	—	—	03/07
GROUPE PARTOUCHE	69	[illegible]	421,78	+ 2,06	13/04
GUILBERT	132	[illegible]	854,06	− 1,36	08/06
GUYENNE GASCOGNE	397	[illegible]	2607,49	+ 0,12	19/06
HACHETTE FILLME	227,50	226	1482,46	− 0,65	02/06
HAVAS ADVERTISIN	182	182	1193,84	—	03/09
IMETAL	116,70	117	767,47	+ 0,25	25/06
IMMEUBLES DE FCE	15,96	15,90	104,30	− 0,37	—
INFOGRAMES ENTER	68,40	68,60	449,99	+ 0,29	—
INGENICO	20,69	20,25	132,83	− 2,12	01/09
INTERBAIL	22,10	22,10	144,97	—	30/06
INTERTECHNIQUE	287	[illegible]	2013,79	+ 5,96	30/09
ISIS	60,75	[illegible]	401,77	+ 0,82	30/06
JEAN LEFEBVRE	86,80	—	—	—	09/06
KLEPIERRE	85,50	[illegible]	561,83	+ 0,17	23/03
LABINAL	203,10	[illegible]	1344,06	+ 0,99	08/07
LAFARGE	90	90	590,36	—	08/06
LAGARDERE	32,10	[illegible]	208,99	− 0,74	02/09
LAPEYRE	68,15	68	446,05	− 0,22	27/05
LEBON (CIE)	42,25	42,10	276,16	− 0,35	03/07
LEGRAND	203,60	[illegible]	1309,29	− 1,96	01/02
LEGRAND ADP	116,50	[illegible]	743,20	− 2,74	01/02
LEGRIS INDUST.	38,50	39	255,82	+ 1,29	10/07
LOCINDUS	121,80	[illegible]	794,38	− 0,57	01/07
L'OREAL	651	[illegible]	4171,89	− 2,30	12/06
LVMH MOET HEN.	236,80	[illegible]	1500,17	− 3,42	01/12
MARINE WENDEL	161	161	1056,09	—	30/11
METALEUROP	4,62	4,63	30,37	+ 0,21	04/07
MICHELIN	45,61	44,50	291,90	− 2,49	10/07
MONTUPET SA	34,36	33,90	222,37	− 1,33	29/06
MOULINEX	10,18	10,25	67,24	+ 0,68	14/09
NATEXIS	50,40	50,30	329,95	− 0,19	20/07
NEOPOST	15	15,40	101,02	+ 2,66	—
NORBERT DENTRES.	27,14	26,50	173,83	− 2,35	08/06
NORD-EST	26,16	26,50	173,83	+ 1,33	08/07
NORDON (NY)	73,50	72	472,29	− 2,04	—
NRJ #	172,40	173	1134,81	+ 0,34	17/03
OLIPAR	8	7,78	51,03	− 2,75	—
PARIBAS	98,60	97	636,28	− 1,62	11/03
PATHE	231,90	232,10	1522,48	+ 0,08	29/05
PECHINEY ACT ORD	34,80	34,97	229,39	+ 0,48	30/06
PERNOD-RICARD	57,40	56,90	373,24	− 0,87	12/01
PEUGEOT	151	147	964,26	− 2,64	10/06
PINAULT-PRINT.RE	158,40	152,40	999,68	− 2,55	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	77,10	77,50	508,37	+ 0,51	02/06
PRIMAGAZ	65,20	[illegible]	432,98	− 0,30	12/06
PROMODES	646	637,50	4181,73	− 1,31	08/06
PUBLICIS #	154,90	154,80	1015,42	− 0,06	10/07
REMY COINTREAU	15,60	15,60	102,33	—	15/06
RENAULT	36,20	34,92	229,06	− 3,58	08/07
REXEL	72,50	72,10	472,94	− 0,55	01/07
RHODIA	14,90	14,73	96,62	− 1,14	—
RHONE POULENC A	43,44	43,26	283,77	− 0,41	03/06
ROCHEFORTAISE CO	94	95,90	629,06	+ 2,02	15/07
ROCHETTE (LA)	2,48	2,40	15,74	− 3,22	25/06
ROYAL CANIN	50,75	51	334,54	+ 0,49	08/04
RUE IMPERIALE (L	997	1000	6559,57	+ 0,30	10/07
SADE (NY)	37,25	37,35	244,94	—	12/06
SAGEM SA	497	500	3279,79	+ 0,60	10/07
SAINT-GOBAIN	159	155,60	1020,67	− 2,13	29/06
SALVEPAR (NY)	72,10	72,20	473,60	+ 0,13	05/08
SANOFI	156,20	154	1010,17	− 1,40	05/06
SAUPIQUET (NS)	47,09	46,49	304,95	− 1,27	21/04
SCHNEIDER SA	52,80	52,90	347	+ 0,18	02/07
SCOR	49,69	48	314,86	− 3,40	03/06
S.E.B.	64,55	63,60	417,19	− 1,47	12/06
SEFIMEG CA	63,60	62,40	409,32	− 1,88	08/06
SEITA	58,30	60,55	397,18	+ 3,85	17/06
SELECTIBANQUE	10,60	10,37	68,02	− 1,23	12/07
SFIM	36,58	36,60	240,08	+ 0,05	01/09
SGE	43	41,64	273,14	− 3,16	08/07
SIDEL	73,40	72,80	477,54	− 0,81	05/06
SILIC CA	155,60	159	1042,97	+ 2,18	15/07
SIMCO	80,75	80,60	528,70	− 0,16	30/06
S.I.T.A	206	[illegible]	1367,83	− 0,48	06/07
SKIS ROSSIGNOL	11,48	[illegible]	74,12	− 1,56	25/09
SOCIETE GENERALE	167,40	[illegible]	1075,11	− 2,09	11/03
SOC.FONC.LYON.#	121,20	[illegible]	787,80	− 0,90	01/07
SODEXHO ALLIANCE	153,60	[illegible]	1005,59	− 0,19	04/03
SOCEPARC (FIN)	71,60	[illegible]	468,35	− 0,13	04/01
SOMMER-ALLIBERT	25	[illegible]	170,55	+ 4	18/06
SOPHIA	34,80	[illegible]	229,93	+ 0,28	30/06
SPIR COMMUNIC. #	57,50	[illegible]	371,93	− 1,39	29/05
STRAFOR FACOM	82,20	[illegible]	542,48	+ 0,80	19/06
SUEZ LYON.DES EA	167,50	[illegible]	1090,86	− 0,71	29/06
SYNTHELABO	200,70	[illegible]	1308,83	− 0,59	29/06
TECHNIP	102,80	[illegible]	669,06	− 0,77	29/05
THOMSON-CSF	26,90	[illegible]	176,98	+ 0,29	10/07
TOTAL	115,80	[illegible]	752,38	− 0,69	27/05
UNIBAIL	118,10	[illegible]	800,27	+ 2,43	10/06
UNION ASSUR.FDAL	111	[illegible]	736,64	+ 1,17	15/06
USINOR	14,58	[illegible]	93,80	− 1,79	01/07
VALEO	79,80	[illegible]	520,17	− 0,62	06/07
VALLOUREC	31,07	[illegible]	204,99	+ 0,57	01/07
VIA BANQUE	28,12	[illegible]	184,65	+ 0,10	13/06
VIVENDI	230,50	[illegible]	1467,38	− 2,95	28/06
WORMS (EX.SOMEAL	12,79	[illegible]	82,32	− 1,87	—
ZODIAC EX.DT DIV	188	[illegible]	1252,88	+ 1,59	06/01

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	127,70	[illegible]	836,35	− 0,15	10/05
A.T.T. #	82,90	[illegible]	532,64	− 2,05	01/05
BARRICK GOLD #	16,37	[illegible]	105,15	− 2,07	15/12
CROWN CORK ORD.#	26,01	[illegible]	171,93	+ 0,76	22/02
DE BEERS #	19,55	[illegible]	127,26	− 0,76	21/10
DU PONT NEMOURS	57,90	[illegible]	367,66	− 3,19	15/03
ERICSSON #	24	[illegible]	157,89	+ 0,16	08/04
FORD MOTOR #	58,90	[illegible]	387,01	+ 0,16	01/03
GENERAL ELECT. #	108	[illegible]	707,12	− 0,18	26/04
GENERAL MOTORS #	83,70	[illegible]	547,72	− 0,23	10/03
HITACHI #	7	[illegible]	45,26	− 1,42	31/12
I.B.M #	168,90	[illegible]	1095,45	− 1,12	10/03
ITO YOKADO #	63	[illegible]	419,81	+ 1,58	13/11
MATSUSHITA #	17,82	[illegible]	117,48	+ 0,50	31/12
MC DONALD'S #	43,12	[illegible]	280,09	− 0,97	31/03
MERCK AND CO #	78,25	[illegible]	504,43	− 1,72	01/04
MITSUBISHI CORP.	6,62	[illegible]	43,62	+ 0,45	31/12
MOBIL CORPORAT.#	87	[illegible]	570,68	—	10/03
MORGAN J.P. #	119,30	[illegible]	787,15	+ 0,58	15/04
NIPP. MEATPACKER	12,58	[illegible]	84,49	+ 2,38	29/06
PHILIP MORRIS #	33	[illegible]	214,50	− 0,90	12/04
PROCTER GAMBLE	96	[illegible]	628,11	− 0,57	16/02
SEGA ENTERPRISES	17,29	[illegible]	114,27	+ 0,75	31/12
SCHLUMBERGER #	53,25	[illegible]	353,58	+ 1,22	02/04
SONY CORP. #	92,85	[illegible]	605,48	− 0,91	31/12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 14 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	21,49	140,97	− 0,04
AB SOFT	17,99	118,01	− 0,05
ALPHAMEDIA	[illegible]	163,99	− 1,96
ALPHA MOS	4,80	31,49	− 2,04
ALTAMIR & CI	144	944,58	+ 0,84
APPLIGENE ON	1,88	12,33	—
ASTRA	0,86	5,64	+ 1,17
ATN	10	65,60	− 1,08
AVENIR TELEC	51,40	337,16	− 0,96
BELVEDERE	71,20	467,04	− 1,11
BIODOME #	17,99	118,01	− 1,20
BVRP EX DT S	43	282,06	+ 2,01
CAC SYSTEMES	4,30	28,21	− 2,27
CEREP	[illegible]	67,72	+ 2,92
CHEMUNEX #	0,96	6,30	—
COIL	49	321,42	− 1,80
CRYO INTERAC	17,01	111,58	− 5,44
CYBER PRES.P	44	288,62	—
CYRANO #	10,50	68,88	+ 5
DESK #	23,50	154,15	− 2,08
DESK BS 98	2,70	17,71	− 10
DMS #	8,22	53,92	− 0,96
DURAND ALLIZ	6,44	42,24	—
DURAN DUBOI	85,90	563,47	+ 0,82
EFFIK # ♦	18	118,07	—
ESKER	20,45	134,14	− 1,15
EUROFINS SCI	45	295,18	− 9,25
EURO.CARGO S	11,45	75,11	+ 10,09
EUROPSTAT #	45,98	301,61	− 0,04
FABMASTER #	9,40	61,66	− 0,52
FI SYSTEM #	29	190,23	− 4,91
FLOREANE MED	8,75	57,40	− 0,56
GENERIX #	55	360,78	− 3,50
GENESYS #	12,50	81,99	+ 2,04
GENSET	47,50	311,58	+ 0,42
GROUPE D #	19,44	127,52	—
GUILLEMOT #	52	341,10	− 1,88
GUYANOR ACTI	0,31	2,03	− 6,06
HF COMPANY	79	518,21	− 1,12
HIGH CO.	53,20	348,97	− 1,48
HOLOGRAM IND.	44,90	294,52	—
IGE + XAO	3,80	24,93	—
ILOG #	5,30	34,77	—
IMECOM GROUP	2,29	15,02	− 1,29
INFONIE	17,80	116,76	+ 0,28
INFOTEL #	21,90	143,65	− 3,94
LEXIBOOK #	19,10	125,29	+ 0,52
JOLIEZ-REGOL	7,50	49,20	− 1,57
JOLIEZ-REGOL ♦	0,25	1,64	—
LACIE GROUP	8,65	56,74	− 0,91
MEDIDEP #	14	91,83	− 5,40
MILLE AMIS # ♦	[illegible]	87,98	—
MONDIAL PECH	[illegible]	62,41	—
NATUREX	9	59,04	+ 2,27
OLITEC	58	380,78	− 1,69
OMNICOM ♦	184,50	1210,24	—
OXIS INTL RC	1,69	11,09	—
PERFECT TECH	18,80	123,32	—
PHONE SYS.NE	7,85	51,49	—
PICOGIGA	10,45	68,58	+ 0,39
PROSODIE	77,20	506,40	+ 0,06
PROLOGUE SOF	24,50	160,71	− 5,76
QUANTEL	3,99	26,17	—
R2I SANTE	41	268,94	+ 2,50
RADOUX INTL	33	216,47	+ 3,12
RECIF #	12,60	82,65	+ 5
REPONSE #	16	104,95	—
REGINA RUBEN	5,20	34,11	+ 6,12
SAVEURS DE F	27,50	180,39	+ 1,85
SILICOMP #	12,35	81,01	− 1,20
SERP RECYCLA	136,50	895,38	+ 0,36
SOI TEC SILI	25,01	164,05	+ 0,04
STACI #	22,85	149,89	+ 3,62
STELAX	0,77	5,05	+ 13,23
SYNELEC #	37,50	245,98	− 2,59
LA TETE D.L.	1,50	9,84	—
THERMATECH I	30	196,79	− 1,63
TITUS INTERA	96,80	634,97	+ 1,89
TITUS INTER. ♦	100,50	659,89	—
TRANSGENE #	35,20	230,90	+ 0,57
TR SERVICES	10,70	70,19	− 0,46
VALORUM # ♦	1,52	9,97	—
V CON TELEC	5,08	33,39	− 0,97
WESTERN TELE	4,60	30,17	+ 2,22

(Publicité)

Bora. Tous les prétextes sont bons

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 14 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	63	413,25	—
AIGLE #	79,45	521,16	+ 1,85
ALGECO #	61,95	406,37	− 2,44
APRIL S.A.#(	70	459,17	+ 2,33
ARKOPHARMA #	[illegible]	378,16	− 2,28
ASSUR.BQ.POP	[illegible]	627,75	− 0,31
ASSYSTEM #	[illegible]	117,42	—
BENETEAU CA#	[illegible]	1052,81	+ 3,21
BISC. GARDEI	[illegible]	37,52	—
BOIRON (LY)#	[illegible]	380,46	—
BOISSET (LY) ♦	[illegible]	218,22	—
BOIZEL CHANO	[illegible]	465,73	+ 2,15
BONDUELLE	[illegible]	110	—
BOURGEOIS (L ♦	[illegible]	44,80	—
BRICE	[illegible]	282,06	+ 0,46
BRICORAMA #	[illegible]	246,64	—
BRIOCHE PASQ	[illegible]	636,28	− 0,61
BUT S.A. ♦	[illegible]	269,93	—
SOLERI	[illegible]	359,14	− 0,09
CDA-CIE DES ♦	[illegible]	190,29	—
CEGEDIM #	[illegible]	258,46	+ 1,67
CERG-FINANCE	[illegible]	587,08	—
CGBI	[illegible]	190,28	− 1,02
CLAYEUX (LY) ♦	[illegible]	49,98	—
CNIM CA#	[illegible]	257,14	+ 0,51
COFITEM-COFI	[illegible]	374,22	+ 0,08
CIE FIN.ST-H	[illegible]	423,06	—
C.A. PARIS I	[illegible]	1009,52	− 0,06
C.A.ILLE & V	[illegible]	321,42	+ 0,12
C.A.LOIRE/H.	[illegible]	280,75	—
C.A.MORBIHAN	[illegible]	318,14	− 2
C.A.DU NORD#	[illegible]	484,76	− 1,07
C.A. OISE CC	[illegible]	404,73	− 0,96
C.A.PAS DE C	[illegible]	590,36	− 2,17
C.A.TOULOUSE	[illegible]	631,93	—
CRCAM CCI NV ♦	[illegible]	278,78	—
CRCAM TOUR.P ●	[illegible]	366,68	+ 0,44
CROMETAL	[illegible]	282,06	—
DAPTA-MALLIN	—	—	—
GROUPE J.C.D	[illegible]	360,46	− 1,67
DAUPHIN OTA	[illegible]	488,69	+ 0,67
DECAN GROUPE	[illegible]	261,07	—
DU PAREIL AU	[illegible]	334,54	—
EXPAND S.A.	[illegible]	216,47	+ 1,59
L ENTREPRISE	[illegible]	616,80	+ 1,18
ETAM DEVELOP	[illegible]	223,03	− 0,14
EUROPEENNE C	[illegible]	531,65	− 4,64
EUROP.EXTINC	[illegible]	261,73	− 1,48
EXEL INDUSTR	[illegible]	301,74	—
FACTOREM	[illegible]	962,94	− 0,19
FACTOREM NV ♦	[illegible]	531,10	—
FAIVELEY #	[illegible]	132,83	− 1,69
FINACOR	[illegible]	26,37	+ 0,50
FINATIS(EX.L	[illegible]	459,83	—
FININFO	[illegible]	1049,53	—
FLO (GROUPE)	[illegible]	227,35	—
FOCAL (GROUP	[illegible]	279,44	+ 1,42
FRAIKIN 2#	[illegible]	310,07	− 0,69
GAUTIER FRAN	[illegible]	396,23	− 0,02
GEL 2000 ♦	[illegible]	10,63	—
GENERALE LOC	[illegible]	167,20	− 0,08
GEODIS #	[illegible]	447,36	—
G.E.P PASQUI	[illegible]	28,40	+ 4,71
GFI INDUSTRI	[illegible]	196,13	− 0,33
GFI INFORMAT	[illegible]	735,33	− 0,44
GO SPORT	[illegible]	442,44	− 0,07
FINANCIERE G ♦	[illegible]	47,28	—
GRAND MARNIE	[illegible]	32339,68	− 0,40
GROUPE BOURB	[illegible]	301,74	− 1,91
GUERBET S.A.	[illegible]	111,51	− 5,81
GUY DEGRENNE	[illegible]	228,31	− 1,42
GUYOMARC H N	[illegible]	308,30	—
HERMES INTL	[illegible]	481,80	− 0,74
HYPARLO #(LY	[illegible]	688,10	− 0,09
I.C.C.#	[illegible]	187,87	− 0,06
IMMOB.BATIBA	[illegible]	346,03	—
IMS(INT.META	[illegible]	65,64	+ 1,39
INFO REALITE	[illegible]	239,42	− 0,40
INT. COMPUTE ♦	[illegible]	39,36	—
JET MULTIMED	[illegible]	564,12	− 3,37
LATECOERE #	[illegible]	575,27	+ 1,97
L.D.C.	[illegible]	642,84	—
LECTRA SYST	[illegible]	47,29	− 1,23
LEON BRUXELL	[illegible]	244,02	− 1,58
LOUIS DREYFU	[illegible]	117,42	− 0,55
LVL MEDICAL	[illegible]	98,43	—
M6-METROPOLE	[illegible]	997,85	+ 0,46
MEDASYS DIGI	[illegible]	13,38	− 2,85
MANITOU #	[illegible]	852,74	+ 1,06
MANUTAN	[illegible]	291,90	+ 1,57
MARC ORIAN	[illegible]	862,52	+ 1
MARIONNAUD P.	[illegible]	301,41	—
MECATHERM #	[illegible]	181,04	+ 2,98
MGI COUTIER	[illegible]	220,40	—
MICHEL THIER	[illegible]	783,71	—
NAF-NAF #	[illegible]	64,94	—
PENAUILLE PO	[illegible]	1522,48	− 2,06
PHYTO-LIERAC	[illegible]	150,87	− 2,66
POCHET	[illegible]	459,01	—
RADIALL #	[illegible]	377,83	− 2,37
RALLYE(CATHI	[illegible]	364,06	− 4,14
REYNOLDS	[illegible]	224,99	− 0,57
RUBIS #	[illegible]	156,64	+ 1,05
SABATE SA #	[illegible]	767,47	+ 1,73
SEGUIN MOREA	[illegible]	401,77	—
SIDERGIE	[illegible]	642,84	− 3,06
SIPAREX (LY)	[illegible]	150,21	—
SOCAMEL-RESC	[illegible]	126,60	+ 1,63
SOPRA #	[illegible]	341,10	+ 2,97
SPORT ELEC S ♦	[illegible]	26,57	—
STALLERGENES	[illegible]	79,90	+ 5
STEF-TFE #	[illegible]	234,83	—
SUPERVOX (B) ♦	[illegible]	14,76	—
SYLEA	[illegible]	345,69	+ 4,87
TF1	[illegible]	1194,50	+ 0,60
TOUPARGEL (L	[illegible]	72,09	− 0,09
TRANSICIEL #	[illegible]	721,55	− 2,56
TRIGANO	[illegible]	189,57	− 0,68
UBI SOFT ENT	[illegible]	786,49	+ 5,63
UNILOG	[illegible]	3083	− 0,84
VIEL ET CIE	[illegible]	135,78	− 0,48
VILMOR.CLAUS	[illegible]	423,09	—

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 13 avril

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ euros	Valeurs unitaires ★ francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,40	166,61	13/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	24,33	159,59	01/04
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	142245,68	933070,50	13/04
NATIO COURT TERME	2280,53	14959,30	13/04
NATIO COURT TERME 2	61935,28	406268,28	13/04
NATIO EPARGNE	349,83	2298,17	13/04
NATIO EP. CROISSANCE	688,50	4516,26	13/04
NATIO EP. PATRIMOINE	27,90	183,01	13/04
NATIO EPARG. RETRAITE	31,24	204,92	13/04
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1857,12	12181,91	13/04
NATIO EURO VALEURS	218,03	1430,18	13/04
NATIO EURO OBLIG.	175,20	1149,24	13/04
NATIO EURO OPPORT.	196,51	1289,02	13/04
NATIO EURO PERSPECT.	349,90	2295,19	13/04
NATIO IMMOBILIER	256,80	1683,19	13/04
NATIO INTER	183,09	1200,99	13/04
NATIO MONÉTAIRE C	867,51	5690,43	13/04
NATIO MONÉTAIRE D	798,51	5237,88	13/04
NATIO OBLIG. LT	35,62	233,65	13/04
NATIO OBLIG. MT C	145,07	951,60	13/04
NATIO OBLIG. MT D	138,12	906,01	13/04
NATIO OPPORTUNITÉS	32,69	214,43	13/04
NATIO PLACEMENT C	12588,76	82576,85	13/04
NATIO PLACEMENT D	11506,83	75478,86	13/04
NATIO REVENUS	174,62	1145,43	13/04
NATIO SÉCURITÉ	1767,29	11592,68	13/04
NATIO VALEURS	[illegible]	1883,25	13/04
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14878,13	97594,14	13/04
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	175,17	1149,04	13/04
NORD SUD DÉVELOP. C	427,09	2801,53	13/04
NORD SUD DÉVELOP. D	363,39	2383,63	13/04
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50,21	329,36	12/04
PATRIMOINE RETRAITE D	47,54	311,84	12/04
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3164,69	20759,01	13/04
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3157,33	20710,73	13/04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	61,44	403,02	13/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,30	277,47	13/04
ÉCUR. EXPANSION C	13431,81	88103,62	13/04
ÉCUR. GÉOVALEURS C	674,65	4425,41	13/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	48,95	321,09	13/04
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	207,47	1360,91	13/04
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,17	1227,75	13/04
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,91	333,95	13/04
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,53	305,22	13/04
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	312,82	2051,96	13/04
ÉPARCOURT-SICAV D	29,40	192,85	13/04
GEOPTIM C	2226,96	14608,10	13/04
GEOPTIM D	1993,71	13077,88	13/04
HORIZON C	470,74	3087,85	13/04
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,02	105,08	13/04
INDOCAM — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	43,84	287,57	13/04
ATOUT ASIE	15,92	104,49	13/04
ATOUT CROISSANCE	281,78	1848,36	13/04
ATOUT FONCIER	293,35	1923,59	13/04
ATOUT FRANCE EUROPE	182,58	1197,71	13/04
ATOUT FRANCE MONDE	44,60	292,56	13/04
ATOUT FUTUR C	177,84	1166,55	13/04
ATOUT FUTUR D	164,92	1081,80	13/04
COEXIS	327,43	2147,80	13/04
DIÈZE	420,96	2760,66	13/04
EURODYN	545	3574,97	13/04
INDICIA EUROLAND	110,23	723,06	12/04
INDOCAM CONVERT. C	2462,97	16156,62	13/04
INDOCAM CONVERT. D	2259,18	14819,31	13/04
INDOCAM EUR. NOUV.	1734,30	11376,59	12/04
INDOCAM HOR. EUR. C	196,40	1288,30	13/04
INDOCAM HOR. EUR. D	185,34	1215,75	13/04
INDOCAM MULTI OBLIG.	159,42	1045,73	13/04
INDOCAM ORIENT C	29,79	195,41	13/04
INDOCAM ORIENT D	26,78	175,63	13/04
INDOCAM UNIJAPON	154,38	1012,67	13/04
INDOCAM STR. 5-7 C	328,65	2155,80	13/04
INDOCAM STR. 5-7 D	224,95	1475,58	13/04
MONÉDYN	1559,30	10228,34	12/04
MONÉ.J C	1901,16	12470,79	14/04
MONÉ.J D	[illegible]	11542,42	14/04
OBLIFUTUR C	[illegible]	627,09	13/04
OBLIFUTUR D	[illegible]	557,69	13/04
ORACTION	[illegible]	1244,42	13/04
REVENU-VERT	[illegible]	1206,57	13/04
SÉVÉA	[illegible]	119,71	12/04
SYNTHÉSIS	[illegible]	21645,14	13/04
UNIVERS ACTIONS	[illegible]	343,92	13/04
MONÉ ASSOCIATIONS	[illegible]	1203,68	14/04
UNIVAR C	[illegible]	1295,12	14/04
UNIVAR D	[illegible]	1214,24	14/04
UNIVERS-OBLIGATIONS	[illegible]	273,73	13/04
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	[illegible]	18343,25	08/04
MASTER ACTIONS	[illegible]	267,50	08/04
MASTER OBLIGATIONS	[illegible]	192,59	08/04
OPTALIS DYNAMIQ. C	[illegible]	129,96	09/04
OPTALIS DYNAMIQ. D	[illegible]	127,65	09/04
OPTALIS ÉQUILIB. C	[illegible]	122,98	09/04
OPTALIS ÉQUILIB. D	[illegible]	119,71	09/04
OPTALIS EXPANSION C	[illegible]	117,09	09/04
OPTALIS EXPANSION D	[illegible]	117,09	09/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	[illegible]	112,30	09/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	[illegible]	107,25	09/04
PACTE SOL. LOGEM.	[illegible]	524,70	06/04
PACTE VERT T. MONDE	[illegible]	537,43	06/04
CIC BANQUES			
FRANCIC	[illegible]	201,18	13/04
FRANCIC PIERRE	[illegible]	175,53	13/04
EUROPE RÉGIONS	[illegible]	261,99	13/04
CIC PARIS			
ASSOCIC	[illegible]	1107,65	13/04
AURECIC	[illegible]	699,87	13/04
CICAMONDE	[illegible]	192,52	13/04
CONVERTICIC	[illegible]	489,90	13/04
ECOCIC	[illegible]	2081,11	13/04
EPARCIC	[illegible]	5147,96	13/04
MENSUELCIC	[illegible]	9970,22	13/04
OBLICIC MONDIAL	[illegible]	4437,22	13/04
OBLICIC RéGIONS	[illegible]	1272,95	13/04
RENTACIC	[illegible]	167,27	13/04
SECURICIC	[illegible]	2380,40	13/04
SECURICIC D	[illegible]	2151,28	13/04
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	[illegible]	1481,54	13/04
LION 20000 C	[illegible]	17806,05	13/04
LION 20000 D	[illegible]	16332,28	13/04
LION-ASSOCIATIONS C	[illegible]	11886,98	13/04
LION-ASSOCIATIONS D	[illegible]	10813,78	13/04
LION COURT TERME C	[illegible]	27843,08	12/04
LION COURT TERME D	[illegible]	23806,80	12/04
LIONPLUS C	273,50	1794,04	13/04
LIONPLUS D	250,53	1643,37	13/04
LION TRÉSOR	413,74	2714,15	13/04
OBLILION	382,42	2508,51	13/04
SICAV 5000	[illegible]	1015,37	13/04
SLIVAFRANCE	265,29	1740,19	13/04
SLIVAM	108,72	713,16	13/04
SLIVARENTE	42,30	277,47	13/04
SLIVINTER	162,41	1065,34	13/04
TRILION	792,50	5198,46	13/04
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	20,23	132,70	13/04
CM FRANCE *ACTIONS*	32,54	213,45	13/04
CM MID. ACT. FRANCE	24,56	161,10	13/04
CM MONDE ACTIONS	338,08	2217,68	13/04
CM OBLIG. LONG TERME	108,38	710,93	13/04
CM OPTION DYNAM.	28,38	186,25	13/04
CM OPTION ÉQUIL.	50,81	331,32	13/04
CM OBLIG. COURT TERME	152,04	997,12	13/04
CM OBLIG. MOYEN TERME	318,42	2088,73	13/04
CM OBLIG. QUATRE	169,68	1112,90	13/04
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,94	117,68	13/04
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	69,81	458,25	13/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3431,58	22509,75	13/04
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	56,59	371,21	13/04
ST-HONORÉ PACIFIQUE	93,29	611,94	13/04
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	322,39	2115,23	13/04
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	291,47	1912,06	13/04
STRATÉGIE IND. EUROPE	198,29	1300,70	12/04
STRATÉGIE RENDEMENT	337,14	2211,30	12/04
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,43	173,37	13/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,36	172,91	13/04
AMPLITUDE EUROPE C	34,88	228,96	13/04
AMPLITUDE EUROPE D	34,22	224,47	13/04
AMPLITUDE MONDE C	222,36	1458,59	13/04
AMPLITUDE MONDE D	203,65	1335,86	13/04
AMPLITUDE PACIFIQUE C	17,72	116,24	13/04
AMPLITUDE PACIFIQUE D	17,65	115,32	13/04
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	41,94	275,11	13/04
ÉLANCIEL EURO D PEA	107,54	705,46	13/04
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	29,64	194,43	13/04
GÉOBILYS C	111,61	732,11	13/04
GÉOBILYS D	104,44	685,08	13/04
INTENSYS C	19,21	126,01	13/04
INTENSYS D	[illegible]	115,97	13/04
KALEIS DYNAMISME C	[illegible]	1452,09	13/04
KALEIS DYNAMISME D	[illegible]	1431,63	13/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	[illegible]	1276,23	13/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	[illegible]	1258,35	13/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	[illegible]	1180	13/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	[illegible]	1157,44	13/04
LATITUDE C	[illegible]	155,46	13/04
LATITUDE D	[illegible]	138,01	13/04
OBLITYS D	[illegible]	693,28	13/04
PLÉNITUDE D PEA	[illegible]	270,71	13/04
POSTE GESTION D	[illegible]	14857,88	13/04
POSTE PREMIÈRE SI	[illegible]	42712,18	13/04
POSTE PREMIÈRE 1 AN	[illegible]	256033,86	13/04
POSTE PREMIÈRE 2-3	[illegible]	65957,84	13/04
REVENUS TRIMESTR. D	[illegible]	5871,17	13/04
THÉSORA C	[illegible]	1124,44	13/04
THÉSORA D	[illegible]	983,74	13/04
TRÉSORYS C	[illegible]	282431,27	13/04
SOLSTICE D	[illegible]	2406,79	13/04
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	[illegible]	39937,84	13/04
ACTIMONÉTAIRE D	[illegible]	30725,49	13/04
CADENCE 1 D	[illegible]	1078,79	13/04
CADENCE 2 D	[illegible]	1079,31	13/04
CADENCE 3 D	[illegible]	1067,11	13/04
CAPIMONÉTAIRE C	[illegible]	427,22	13/04
CAPIMONÉTAIRE D	[illegible]	378,13	13/04
INTEROBLIG C	[illegible]	341,95	13/04
INTERSÉLECTION FR. D	[illegible]	476,68	13/04
SÉLECT DÉFENSIF C	[illegible]	1199,61	13/04
SÉLECT DYNAMIQUE C	[illegible]	1461,47	13/04
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	[illegible]	1045,79	13/04
SÉLECT PEA 3	[illegible]	986,82	13/04
SOGEPEA EUROPE	[illegible]	1608,18	13/04
SG FRANCE OPPORT. C	[illegible]	2587,62	13/04
SG FRANCE OPPORT. D	[illegible]	2432,82	13/04
SOGENFRANCE C	[illegible]	2980,36	13/04
SOGENFRANCE D	[illegible]	2667,85	13/04
SOGEOBLIG D	[illegible]	633,65	13/04
SOGÉPARGNE D	[illegible]	309,74	13/04
SOGINTER C	[illegible]	413,25	13/04

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 15 AVRIL 1999

SCIENCES **Directeur et responsable médical de l'expédition 1998, Richard Gaud raconte les difficultés de la vie quotidienne dans la station française Dumont-d'Urville, en terre Adélie, où il vient de passer plusieurs mois dans l'isolement total avec 26 autres « hivernants » ● LA NUIT POLAIRE, qui efface les repères temporels, rend très difficile la vie d'une petite communauté coupée du monde extérieur. ● LA NOURRITURE, les légumes frais, le courrier peuvent prendre une importance disproportionnée dans un tel environnement et, à cet égard, Italiens et Français semblent mieux lotis que leurs collègues américains ou néo-zélandais. ● A 1 000 KM DES CÔTES antarctiques, par 3 250 mètres d'altitude dans l'un des endroits les plus hostiles de la planète, la station franco-italienne Concordia, actuellement en cours de construction, pourra accueillir quinze personnes dès 2003.**

Les chercheurs-cobayes de l'Antarctique préparent les vols sur Mars

Dans les bases proches du pôle Sud, l'isolement, total et écrasant, est plus complet encore que celui d'une station orbitale. L'adaptation psychologique et physiologique de leurs occupants est riche d'enseignements scientifiques, mais souvent délicate à gérer au quotidien

L'ÉTÉ vient de se terminer en terre Adélie. Lors des grandes chaleurs, le mercure du thermomètre a presque atteint 0° C. *L'Astrolabe*, le navire affrété par le Territoire des terres australes et antarctiques françaises et l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP), est reparti pour le port de Hobart en Tasmanie. Il ne reviendra qu'en novembre.

L'hiver commence et la banquise soude petit à petit au sixième continent l'île des Pétrels où se situe la station scientifique française Dumont-d'Urville. L'isolement est à la fois sublime, écrasant et total.

« C'est le point le plus inaccessible de la côte de l'Antarctique, résume Gérard Jugie, directeur de l'IFRTP. *La NASA et l'Agence spatiale européenne considèrent que c'est plus isolé qu'une station orbitale. »*

Richard Gaud, médecin en chef du service de santé des armées, est rentré il y a quelques semaines de terre Adélie où il a passé plus d'un an en tant que directeur et responsable médical de l'expédition 1998. Il y a aussi mené un travail de recherche sur vingt-deux des vingt-sept locataires de la base, exclusivement des hommes.

Analyses de sang et d'urine pour mesurer l'adaptation immunologique et hormonale à la situation d'hivernage en milieu isolé et confiné ; étude de la qualité du sommeil dans un univers où la nuit dure plusieurs mois ; tests psychologiques destinés à évaluer l'adaptation sociale à la vie dans une petite communauté coupée du monde extérieur.

Les nombreuses données hématologiques recueillies par Richard Gaud sont actuellement « décortiquées » et doivent servir à confirmer ou à infirmer les résultats d'une étude australienne qui tendait à montrer que la réponse immunitaire humaine diminue pendant l'hiver austral. De près ou de loin, les grandes agences spatiales suivent ces travaux avec intérêt. Elles considèrent, en effet, que les problèmes de santé physique et psychologique que rencontreront les futurs conquérants de Mars se poseront dans des termes analogues à ceux auxquels se heurtent les hivernants de l'Antarctique.

Au quotidien, le médecin de Dumont-d'Urville soigne les petits bobos – engelures, brûlures, coupures, entorses – mais surtout le moral de ces hommes qui, lorsque la nuit polaire s'installe, perdent leurs repères temporels malgré le rythme imposé par les repas et deviennent plus agressifs. *« Il faut souvent les materner*, sourit-il. *Au cours du temps, les hivernants ont de plus en plus besoin d'avoir un confident, soit le médecin soit le responsable de l'expédition. Et comme je cumulais les deux, c'est vers moi qu'ils se sont tournés. Ils manquent d'affection, de tendresse. Aujourd'hui, les hommes n'ont plus de contact, plus de gestes d'amitié entre eux, de peur d'être taxés d'homosexuels. Certains célibataires s'inventent même une copine pour paraître "normaux". »* En 2000, les femmes seront admises lors des hivernages...

LIGNES DE VIE

En attendant cette révolution, la routine pèse à certains alors qu'elle en aide d'autres à tenir bon, explique le docteur Gaud. *« Des hommes s'investissent le plus possible dans leur travail pour ne pas perdre la notion de rythme. Ceux-là deviennent parfois odieux, car on ne peut pas les faire dévier de leur rituel, pour une fête par exemple. »* Sur le continent blanc, tout n'est pas travail. Le 21 juin, jour du solstice d'hiver en Antarctique (mais d'été chez nous), une fête est organisée dans chaque base scientifique. Les anniversaires ne sont pas non plus oubliés. Mais salle de sport, babyfoot, billard, bibliothèque, vidéo, suffisent rarement à faire oublier l'isolement ou à créer un véritable sentiment communautaire.

Si les capacités d'adaptation de chacun ont été testées avant le départ, aucun mode de sélection psychologique n'a été effectué : ce critère, selon la loi française, ne pouvant empêcher l'attribution d'un poste à quelqu'un, aussi misanthrope ou fragile soit-il. A ceux qui dépriment, aux blessés de l'âme, le médecin de Dumont-d'Urville sert de « nounou » et son infirmerie leur est toujours ouverte. *« Sentir que quelqu'un s'intéresse à eux suffit à les faire bouger. »* Le docteur Gaud servait le thé, des gâteaux, demandait un coup de main pour préparer ses tubes à essais, proposait une partie de scrabble ou une sortie sur la banquise, même par – 30° C. Dehors, des cordes appelées lignes de vie courent d'un bâtiment à l'autre pour ne pas se perdre dans le blizzard. Pour certains, Richard Gaud était aussi une ligne de vie.

Le médecin de l'expédition 1998 est rentré en métropole à la mi-mars. Après de longs mois d'isolement, l'hivernant renaît au monde. Il faut se réacclimater. Ici, la nuit succède au jour sur un rythme effréné. *« La foule, les gens, les odeurs, tout est pénible. On manque d'espace alors qu'en hiver, là-bas, sur la banquise, on peut aller n'importe où. »*

Là-bas, paradoxalement, l'espace est compté et la station minuscule. Les chambres ressemblent plus à des cellules de prisonnier ou de moine. Un lit, une armoire, un bureau et à peine la place de circuler entre ces trois meubles. *« Mais une fois rentré, chercher un stylo, un taille-crayon, c'est la galère »*, assure Richard Gaud. Eux qui ont entièrement été pris en charge pendant des mois doivent aussi réapprendre certaines règles élémentaires. *« Peu après mon retour*, raconte le médecin militaire, *je suis allé déjeuner au restaurant et je partais sans payer quand on m'a rappelé qu'il fallait sortir son portefeuille. »*

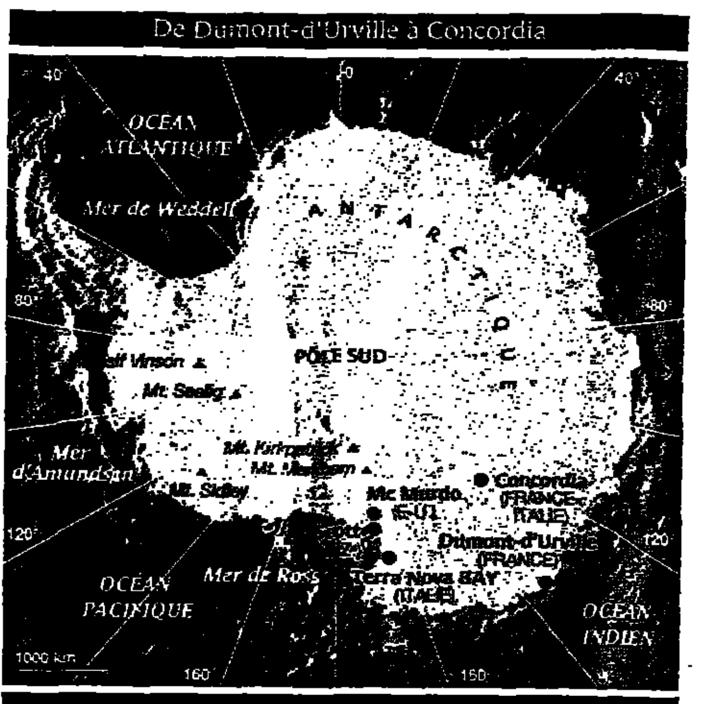
Ici, rien ne sera plus comme avant. Là-bas, l'hivernage 1999 a commencé.

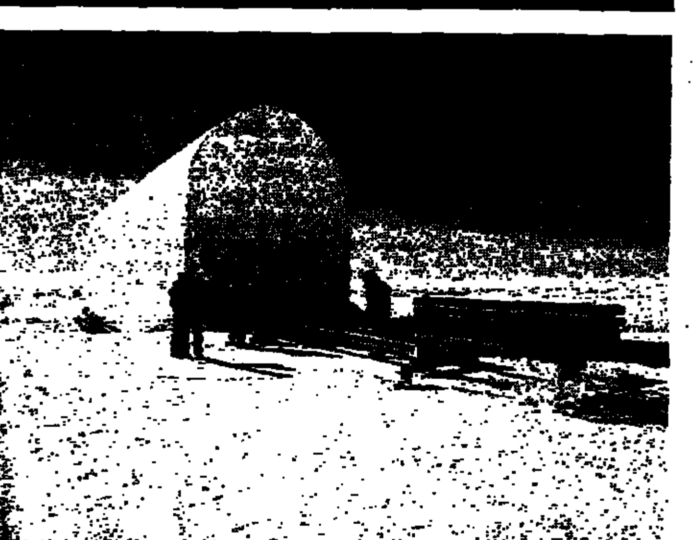
Pierre Barthélémy

Un continent d'hommes...

« En 1974, une femme a hiverné pour la première fois à la base américaine de McMurdo, mais c'était une religieuse », **indique David Crerar, de l'Antarctic Heritage Trust.** *« Depuis 1975, le pourcentage de femmes est passé de moins de 1 % à près de 35 % »*, **ajoute Erick Chiang, du bureau américain des programmes polaires.**

« Au début de l'hiver, c'est un peu la ruée sur les quelques femmes. Tout le monde sait que ceux qui auront une copine passeront un meilleur hivernage que les autres », **raconte un Américain qui entame son cinquième hivernage à McMurdo. Lui a rencontré sa femme en Antarctique. Mais il estime que sa situation est très rare.** *« La proportion d'homosexuels, hommes et femmes, est très importante à McMurdo »*, **indique un des aumôniers de la base américaine. A Scott Base, la petite base néo-zélandaise, la première femme fut accueillie en 1977. Désormais, le contingent annuel de dix hivernants y compte une à trois Néo-Zélandaises.**





A. FORNET/IFRTP

Des tentes molletonnées et des conteneurs préaménagés permettent d'accueillir plus de quarante personnes à Concordia.

De l'importance de la gastronomie sur la banquise

TERRA NOVA BAY
de notre envoyée spéciale

« Moi, je suis de Bologne, donc les lasagnes, ça me connaît. Mais, bien que notre chef soit de Naples, ses lasagnes, je les mange volontiers », déclare solennellement Mario Zucchelli, le chef de la base italienne de Terra Nova Bay, lorsqu'on le complimente sur la superbe qualité du *« modeste déjeuner »* qu'il vient de servir à une trentaine d'hommes politiques du monde entier venus visiter les lieux en cette journée estivale de février.

Le soleil, qui ne se couche plus depuis plusieurs mois sur l'Antarctique, s'approche du plein ouest. Il sera au sud à minuit. On aperçoit par les nombreuses petites fenêtres du conteneur aménagé en salle à manger le blanc éblouissant de la banquise et le bleu profond de la mer glaciale.

Au gré des *tortellini in brodo*, du *melone con prosciutto* et de l'espadon grillé, suivis de pâtisseries italiennes et d'authentiques espressos, le déjeuner a largement empiété sur l'heure de la sieste. Personne ne songe à s'en plaindre. Les membres de la réunion politique informelle organisée par la Nouvelle-Zélande (et baptisée *« Ministerial on ice »* !) n'ont, jusqu'à présent, été reçus que sur les bases néo-zélandaise et américaine, où manger relève davantage de la nécessité que du plaisir.

Les vêtements spéciaux ECW (froid extrême) prêtés aux mêmes délégués avaient déjà illustré l'incomparable supériorité, en termes d'élégance, des tenues italiennes face à celles des Américains ou des Néo-Zélandais. Mais personne n'avait imaginé que le contraste serait aussi saisissant à table que dans les vestiaires.

A McMurdo Station, la plus grande base en Antarctique (de 1 200 résidents en été à environ 200 en hiver), la cantine rappelle les plus sinistres restaurants universitaires. On sert la nourriture à même le plateau encore mouillé de l'épais bain de vaisselle dans lequel le précédent utilisateur l'a trempé. Les cases du plateau sont remplies à la louche de collants mélanges type « salades russes », accompagnés d'un sandwich aux tranches de steak, noyé dans un bain de « gravy ».

Une télévision diffuse à plein volume les jeux d'une chaîne commerciale américaine. Notre voisin de table, affairé à son tricot – la dernière activité branchée sur la base américaine – se régale de « glace molle » qui, comme les boissons gazeuses, est en libre service jour et nuit dans le réfectoire.

On comprend mieux la réputation de fine cuisine dont jouit, auprès des Américains, la cantine de la base néo-zélandaise voisine de Sott Base, même si ses menus rappellent fortement l'héritage britannique de l'ancienne colonie. Car, si Terra Nova Bay est hors de portée du commun des résidents de McMurdo (il faut y aller en avion ou en hélicoptère), Scott Base n'est qu'à une demi-heure à pied de McMurdo. *« Ils ont toujours des légumes frais. Leur cantine est de la taille d'un restaurant. McMurdo, à côté, c'est l'usine »*, déclare une Néo-Zélandaise qui travaille sur la base américaine.

> « Ils ont toujours des légumes frais. Leur cantine est de la taille d'un restaurant. McMurdo, à côté, c'est l'usine »

Bien que les Américains comme les Néo-Zélandais en cultivent quelques-uns hors sol, *« les légumes verts deviennent une obsession pour certains »*, affirme l'aumônier protestant de McMurdo, Dave Stillie. *« Le courrier et la nourriture sont deux choses dont les gens se plaignent beaucoup. »*

Même en été, il arrive que les bases ne reçoivent pas de produits frais pendant plusieurs semaines : les rotations aériennes sont toujours tributaires de la météo, et les biens d'équipement ont la priorité sur les « salades ».

Florence de Changy

Concordia, Dôme C : un chantier franco-italien dans l'enfer blanc

TERRA NOVA BAY
de notre envoyée spéciale

C'est l'endroit le plus froid, le plus sec, le plus venté – bref, le plus hostile – de la planète. Par – 30 degrés centigrades en été, (– 70° C en hiver), à 3 250 mètres d'altitude, il arrive que les générateurs surchauffent car l'air n'est pas assez dense pour les refroidir. Dès que le vent se lève, ou lors des déplacements en motoneige, les engelures apparaissent en quelques secondes sur la peau exposée. La sécheresse extrême favorise l'accumulation d'électricité statique et il faut penser à se « décharger » avant de toucher tout matériel électronique.

C'est pourtant là, sur le Dôme C, à plus de 1 000 kilomètres des côtes du continent Antarctique, que les Français et les Italiens ont décidé de construire Concordia, leur future base commune. Ce site inhospitalier a été choisi pour satisfaire au mieux les exigences des chercheurs qui y séjourneront, explique Michel Glass, coresponsable du comité scientifique de Concordia.

Pour faciliter les communications, il fallait se trouver dans la limite de visibilité des satellites géostationnaires. Les astronomes souhaitaient de l'altitude et un air aussi dépourvu que possible de vapeur d'eau, une condition essentielle pour mener de bonnes observations dans le spectre infrarouge. Enfin, la sécheresse convenait aussi aux climatologues dans la mesure où plus la couche annuelle de neige est fine, plus il est possible, à forage égal, de remonter loin le temps dans les archives climatiques que recèle la calotte glaciaire.

A force de recoupements et d'exclusion de zones, et en gardant à l'esprit l'avantage d'être à proximité de la grande base américaine de McMurdo, principale porte d'entrée en Antarctique, le Dôme C, à 75 degrés sud, fut désigné. Le site – qui accueille aussi le programme européen de forage profond Epica (*Le Monde* du 3 avril 1997) – a, de surcroît, l'avantage de se trouver au centre du trou d'ozone au printemps, ce qui n'est pas dénué d'intérêt scientifique.

TROIS CONVOIS PAR AN

Actuellement en cours de construction, la future base scientifique franco-italienne Concordia sera quasiment à égale distance des bases italienne et française sur la côte. Sauf qu'il faut cinq heures de Twin Otter (avion bimoteur sur skis) pour parcourir les 1 200 kilomètres qui séparent le Dôme C, la base italienne de Terra Nova Bay, contre au moins dix jours pour rejoindre en tracteur à chenilles la base française de Dumont-d'Urville, à 1 100 kilomètres de là, dont la piste d'atterrissage, construite en 1993, s'est effondrée avant même sa mise en service. Si la base italienne est donc le point de passage obligé pour les visiteurs qui « voyagent léger », c'est au gré des trois convois terrestres français par an qu'arrivent sur le site les matériels nécessaires à la construction de Concordia.

Cette complémentarité logistique entre les deux partenaires européens n'est pas la seule raison de l'association autour de ce projet, première collaboration de cette ampleur entre deux pays intervenant en Antarctique. Conçue il y a six ans, Concordia devrait être prête à l'hivernage en mars 2003. Pour le moment, des tentes molletonnées et des conteneurs préaménagés permettent déjà d'accueillir plus de quarante personnes durant l'été. Les uns se consacrent à des expériences scientifiques. *« Cette année, les mesures du bruit de fond cosmique et de sa polarisation ont été couronnées de succès. Un sismomètre et un magnétomètre ont aussi été installés dans les conditions prévues »*, indique Michel Glass. Les autres travaillent sur le chantier qui n'en est encore qu'aux fondations.

PARITÉ

La neige extrêmement poudreuse a été suffisamment tassée pour que les pieds hexagonaux qui soutiendront la future station puissent être mis en place. L'ensemble sera monté sur des vérins, afin de maintenir la base en surface. *« Avant, on enterrait les stations sous la neige, mais on s'est rendu compte que la pression de la glace finissait par être beaucoup trop forte »*, remarque Jean-Claude Hureau, un ichtyologiste français familier de l'Antarctique. Concordia sera constituée de deux cylindres de dix-sept mètres de diamètre, l'un pour le logement et la vie commune, l'autre pour les laboratoires. Une troisième petite tour fournira l'énergie. L'ensemble sera perché à plusieurs mètres de haut, afin d'éviter que la neige s'accumule quand le blizzard souffle.

Terminée, la station abritera en permanence quinze personnes : neuf scientifiques, quatre techniciens de maintenance, un médecin et un cuisinier. Les programmes de recherche, la gestion et le fonctionnement seront assurés conjointement (et à parité) par la France et l'Italie. *« Un programme scientifique de base a déjà été établi, mais il faut développer d'autres idées. Il faut aussi internationaliser »*, estime Michel Glass. L'Australie pourrait s'associer non seulement aux programmes internationaux de recherche, mais peut-être aussi à la gestion de la station...

F. de C.



هكذا من الأصل

Belize, une Babel sous les tropiques

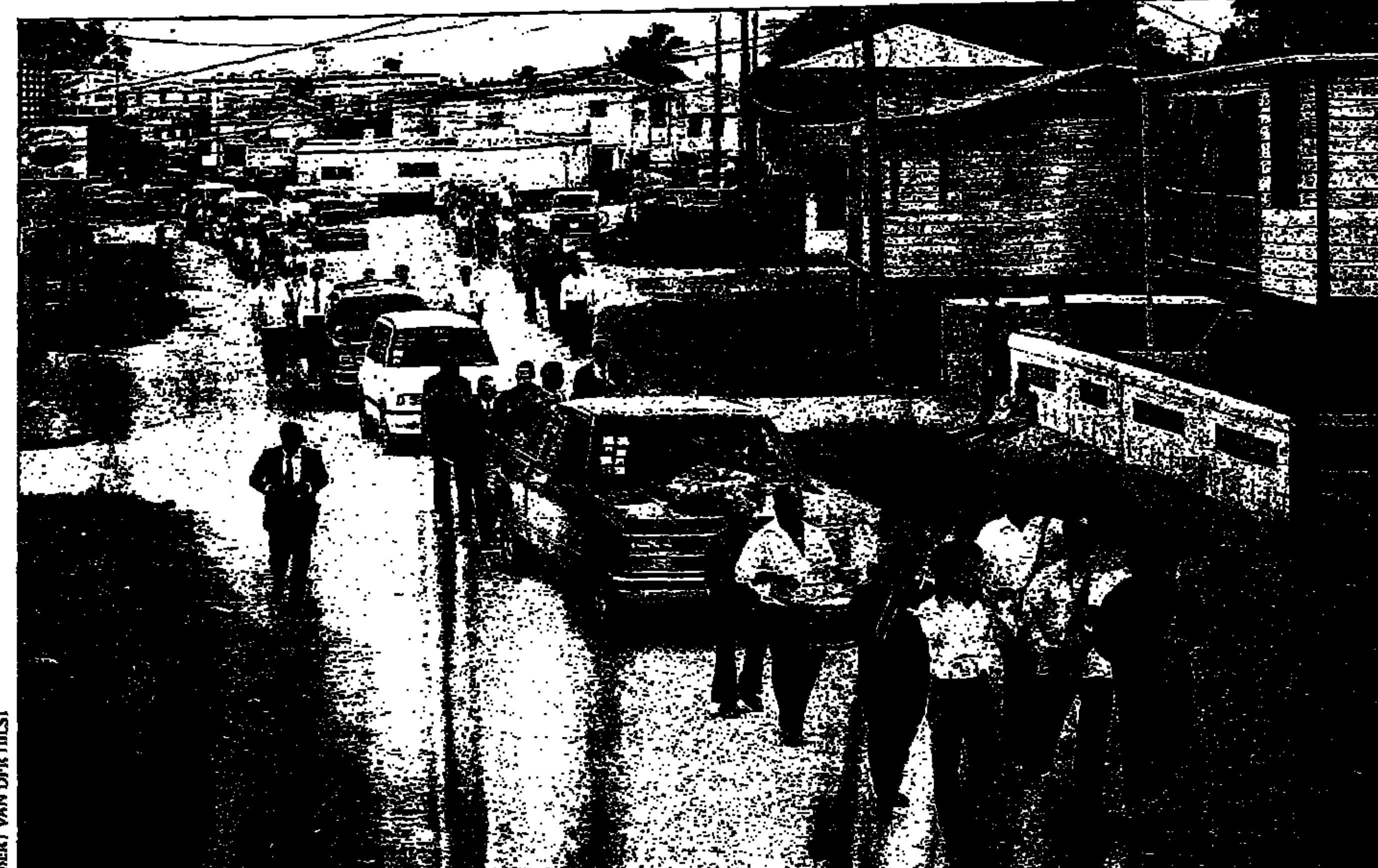
Récif semé d'îlots coralliens. Architecture de bois. Musiques métissées. Cette jeune démocratie d'Amérique centrale est par tradition terre d'exil

DANGRIGA
de notre envoyée spéciale

Petit-fils d'un Irlandais et d'une créole aux ancêtres africains, Steven Torres, 27 ans, chauffeur de taxi, est un Belizéen pur sang. Prénom britannique, nom espagnol, yeux en amande des Mayas, cheveux crépus des noirs. *Un métissage* que le jeune homme revendique : *« Ici, il n'y a pas une seule personne identique, on est tous des mélanges. On parle chacun notre langue, on apprend l'anglais à l'école, et tout le monde sait le créole. »* Ce qu'on appelle le *broken up english*, un anglais désagrégé. *« Whay you when ?* demande-t-il, au lieu du *where are you going ? »*, où allez-vous ? A San Ignacio, la capitale du Cayo district, frontalière avec le *Guatemala, proche des deux* grands sites mayas du Belize. Et Steven de recommander chaudement, dans cette ville, *« les soirées des vendredi et samedi au Blue Angel Club où se produisent les Messengers, un des meilleurs groupes pour la* soca, *musique créole très rapide, qui se danse avec les hanches ».*

Pour l'heure, le taxi roule en plein midi dans Belize-City, la capitale économique de ce pays d'Amérique centrale, à peine grand comme la Sardaigne, calé le long de la mer des Caraïbes dans le prolongement du Yucatan. Peuplée de 230 000 habitants, cette jeune démocratie, indépendante depuis le 21 septembre 1981, fonctionne sur le modèle anglais des anciens colons. La ville basse est presque entièrement construite en bois. Maisons bardées de planches horizontales, badigeonnées en blanc, jaune paille ou vert amande. Vérandas et balustres ouvragées. Toits à quatre pentes en tôle ondulée, couleur de rouille ou peints en rouge brique. Les plus modestes, baraques de guingois, gardent leur bardage à nu, poli par le soleil et les pluies, et se dressent sur pilotis. Parade contre les voleurs, dit-on, la drogue circule en ville, mais surtout espace ombragé, idéal pour les siestes en hamac et qui sert de garage comme de débarras.

Décor désuet, typiquement « caraïbe », tel qu'on imagine celui des Antilles françaises dans les années 30. *Des photos en noir et blanc* du début du siècle, exposées sur les rayons de la Belize Book Shop (librairie locale), aux côtés de *La Tempête* de Shakespeare et des recueils de poésie de jeunes Belizéens, montrent que, depuis le premier vol de la Pan Am en 1929, la capitale a peu changé. On reconnaît le pont en fer construit en 1900, la bâtisse à clocheton de la Cour suprême, vestige de l'administration britannique. Seuls les *jeeps*, les *pick-up* et autres berlines américaines, se balançant sur des amortisseurs en bout de course avant d'échouer leurs carcasses sur le bord des routes, ont remplacé les carrioles tirées par les chevaux. Sur Albert Street, la grand-rue où se côtoient les bazars des Pakistanais, des Indiens, des Libanais et des Chinois, des métis hispano-mayas et des anglo-créoles, les hommes portent plus volontiers la casquette, ou le volumineux bonnet de crochet sur les boucles rasta, que le panama d'autrefois.



ROBERT VAN DER HILST

A Dangriga, dans le fief des Garinagus, une procession rassemble les communautés derrière la fanfare funéraire qui conduit l'un des siens dans son ultime voyage.

La pyramide de Xunantunich, cité-Etat maya mis au jour près de San Ignacio (ci-contre). Le plus spectaculaire, avec Caracol, des 600 sites répertoriés.

Protégée par une barrière de corail de 300 km de long, le rivage caraïbe, jamais envahi, somnole sous le soleil (à droite). Les rares voyageurs investissent les îles (surtout celles du Nord). La côte sud demeure à l'écart.

JOEL DUCANGE

Luminosité, humidité et chaleur alimentent la langueur ambiante. Le mercure stagne autour des trente degrés. Le soleil brûle malgré l'alizé. Cette brise tiède chargée d'iode souffle plein ouest et lève des vagues qui moutonnent jusqu'à l'horizon. On aperçoit, ancré au large, en bordure du récif, la silhouette d'un paquebot blanc. Arrivé de Floride, le matin même avec 600 touristes, le navire débarque, en chaloupes, les passagers pour un rapide tour de ville. Pas plus que les galions espagnols d'il y a cinq siècles, le bateau ne peut accoster. Voilà l'histoire de ce petit pays sur lequel les *conquistadores n'ont pas* jeté leur entier dévolu. La barrière de corail longue de 300 km, la plus grande après celle d'Australie, tient à l'écart les envahisseurs. Semée de centaines d'îlots (les Cayes), elle fait aujourd'hui le bonheur des plongeurs et des voyageurs en quête de « robinsonnade ».

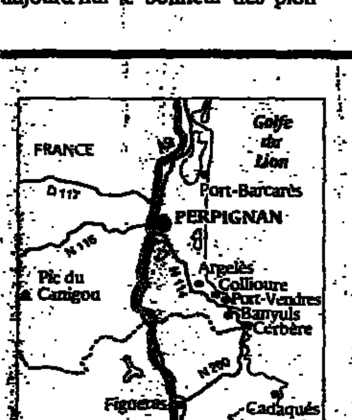
Ce récif fit l'affaire de la flibuste, des pirates et boucaniers de tout poil. Drake et ses émules se planquaient dans cet entrelacs de mangroves, criques, baies et lagunes aux eaux peu profondes. Repères imprenables d'où les écumeurs des mers attaquaient les nefs espagnoles, faisant route vers Séville, les cales bourrées d'or. Alain Breton, éthnologue-historien qui a dressé une cartographie du Belize de 1511 à 1880, rend compte des rares expéditions terrestres. Lorsque *« Hernan Cortes traverse en 1525 les Maya mountains,* écrit le scientifique, *il ne croise que des villages vides, abandonnés la veille et qu'il sait réoccupés le lendemain... »*. Ces Mayas sont les descendants des premiers habitants de la région dont les grandes cités-Etats comme Caracol ou Xunantunich, concurrentes de Tikal (au Guatemala), ont été abandonnées mystérieusement à l'aube du X[e] siècle. Aujourd'hui les Amérindiens Mopan, dont le nez busqué et la petite taille témoignent de leur filiation directe, vivent autour de San Ignacio, mais parlent surtout créole ou espagnol. Les femmes ne portent plus ces *huipils*, corsages brodés de dessins géométriques qu'affectionnent encore les Quiche du Guatemala.

Dans le sillage des pirates, les aventuriers anglais établissent sur la côte, à l'embouchure des rivières, les premiers comptoirs forestiers d'où s'organise le commerce du bois vers l'Angleterre. Ils prennent pied le long des voies d'eau et organisent des campements d'esclaves africains pour la coupe de l'acajou, du campêche et autres essences rares. Voilà le *« tribut insoupçonné du Belize au développement de l'industrie britannique »*, souligne Alain Breton. Le pays fournit teinture, mobilier, traverses de chemins de fer et canne à sucre. La victoire définitive des Anglais sur les Espagnols, règle, en 1798, le sort du pays. L'esclavage aboli en 1834, les *coolies* des

En souvenir de la Révolution française

Dans sa petite cabane, à Hopkins, Marcella Lewis compte dans la *langue de Descartes, ponctue ses poèmes garifunas de tonitruants* « *yaman* » pour « oui madame » et rend gloire à ses ancêtres de Saint-Vincent *« très liés aux Français »*. Cette île fut la dernière étape, avant le Belize, du long périple de ces Caribes, les Garinagus (les *caribales*, en espagnol, cannibales en français), venus de l'Orénoque, qui prenaient pour femmes des Arawaks et des marronnes après avoir liquidé les hommes. Sybille de Pury, linguiste au CNRS, qui travaille depuis huit ans avec la poétesse à comparer les mots utilisés aujourd'hui en regard de ceux qui composent le dictionnaire du Père Raymond Breton établi en 1665, donne la clé : *« C'est portés par les idées révolutionnaires d'un certain Victor Hugues qu'ils refusent de se soumettre aux Anglais, nouveaux maîtres de Saint-Vincent, tout en s'alliant aux Français dont ils adoptent le quart du vocabulaire. »* Deux siècles plus tard, à Hopkins, un bourg de mille âmes, écrasé de chaleur sur le côte caraïbe, on parle, on chante garifuna, rien que garifuna.

Week-end « fauve » en terre catalane



Pour point de départ, le « centre du monde ». Ou plus précisément, la gare de Perpignan, immortalisée comme tel par Dali, en 1963, à la suite d'une extase plus forte que les précédentes. A peine un quart d'heure de route, et on se retrouve dans le maquis des gorges de Lavall avant de monter à la tour de la Massane. En toile de fond, le Canigou que *« les Japonais,* note le guide, *comparent souvent au Fuji Yama »*. Descente à travers les chênes-lièges, les terrasses et les murettes qui surplombent Collioure. Sur les pentes schisteuses, on a creusé, pour combattre le ravinement, des *« peu de gall »* (rigoles) qui rejoignent des ruisseaux d'évacuation plus importants, les *agouilles*. Ici règnent le banyuls, un vin doux naturel vieilli en fûts de chêne, et le *collioure, un rouge charnu et épicé, deux nectars qui se dégustent* chez Michel [illegible], devant le drapeau catalan à bandes sang et or. Le port de Collioure a inspiré l'homme du Nord qu'était Henri Matisse. C'est en 1905 que le peintre y découvre cette fabuleuse lumière qui baigne la montagne des Albères et l'océan. Bientôt, il sera rejoint par Derain. Leurs toiles négligent les ombres pour ne s'attacher qu'aux reflets. Ainsi Collioure sera partie prenante du mouvement pictural qu'on appellera le fauvisme, « école » qu'illustrent les vingt reproductions qui, didactiquement, tapissent aujourd'hui les murs du village.

Après la visite du château royal, ancienne résidence d'été des rois de Majorque, cap sur la tour de Madeloc. Ici, quand la tramontane souffle, mieux vaut courber l'échine. On suit la ligne de crêtes pour franchir la frontière espagnole et rejoindre Llansa. Le lendemain, le monastère de San Pere de Roda (en rénovation) et le château de San Salvador de Verdera offrent un superbe panorama sur le golfe du Lion et port de la Selva où il faut flâner, en fin d'après-midi, au moment de la criée.

A Cadaquès, le patron de l'hôtel S'Aguarda, Eduard Pomès, vous parlera d'un artiste qu'il a bien connu, Dali. Avant de visiter sa maison-musée de Port Lligat, un détour s'impose par le cap de Creus (prononcer Créousse), là où les Pyrénées plongent dans la Méditerranée. Une géologie pour le moins fantastique dans laquelle l'homme à la moustache recourbée a trouvé son inspiration.

Un chemin panoramique bordé de murettes et contournant les « calas » (criques) serpente au milieu des [illegible] des pistachiers et des oreilles de Vénus. Un cyprès, planté dans une barque (un lieu prisé des hippies dans les années 70), annonce la maison d'un blanc immaculé où Dali peignit la plupart de ses œuvres. Un lieu qu'il désertera, en 1982, à la mort de Gala, sa muse vénérée. Passage obligé avant de rejoindre Figueras et son « Museu Dali », écrin où sont rassemblées les plus extravagantes hallucinations de l'artiste.

de notre envoyé spécial, Alexis Boddaert

★ Spécialiste de la randonnée, notamment dans les Pyrénées, La Balaguère (tél. : 05-62-97-20-21 et 01-40-51-75-36) propose, jusqu'à la fin juin, au départ de Perpignan, une balade (5 à 7 heures de marche par jour sans portage) entre mer et montagne. Prix : 3 580 F (546 €) par personne avec 6 nuits en chambre double en hôtels de charme et pension complète.



RENÉ BURRI/MAGNUM

Indes sont envoyés (et ils y restent !) sur cette langue de terre alors appelée Honduras britannique, qui devient en 1871 l'un des joyaux de la couronne.

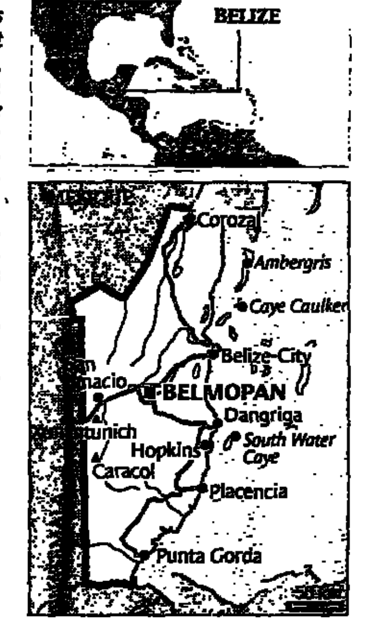
De cette Histoire, il reste un formidable *puzzle multiculturel* nourri au fil des décennies par des vagues d'immigrés de tous horizons : Mayas yucatèques fuyant la guerre des castes du Mexique, Garinagus (Caribes noirs), Chinois, Syriens, Palestiniens et Libanais arrivés dans la foulée des Anglais, mennonites produisant la quasi-totalité des volailles et des laitages que le pays consomme, réfugiés guatémaltèques et salvadoriens. La tradition démocratique à l'anglaise, en plein cœur d'une Amérique hispanophone où les guerres et les dictatures se succèdent, a un goût de liberté. Terre d'exil, cette Babel des Tropiques attire aujourd'hui en masse les Nord-Américains venus y couler des jours tranquilles. Francis Ford Coppola a restauré un lodge en bordure d'un torrent près de Caracol. D'autres investissent dans les plantations d'agrumes.

Avant d'arriver à Dangriga, sur la côte sud, le fief des Garinagus, on longe les orangeraies courant à perte de vue. Atmosphère de Far West pour ce village de pêcheurs dont la population (10 000 habitants) est à 80 % garifuna. Musique à plein tube dans la rue. Il fait sombre. L'éclairage municipal distribué avec parcimonie met en valeur les façades de bois toutes déglinguées. Quatre musiciens, tambours (*drums*) et *maracas*, jouent sous une véranda. Rythme terrien, sourd, répétitif. Deux fillettes en robes à volants dansent sur le macadam.

Austin Rodriguez taille les blocs d'acajou pour qu'ils sonnent fort. « *C'est le cœur et l'esprit de l'Amazone et de l'Orénoque*, dit-il. *Les tambours de mes pères ne se sont pas calmés. Ils grondent dans mes os. Ils capturent mon esprit. Ils s'emparent de mon âme.* » La vieille tante Nuke, occupée à faire la cassave, déclare qu'elle n'a « *jamais entendu sa mère parler anglais* ». Eux, les jeunes, ne s'en privent pas, mais ils n'en oublient pas pour autant leur propre langue.

Le dimanche soir à Dangriga, pour le concert des Punta Rebels, la grange de bambou ouverte à tous vents, est archi-comble. Jeans en accordéon sur leurs baskets, t-shirts trop longs, sept gaillards s'époumonnent sur fond de tambours, *maracas*, guitares et piano électriques, enchaînant les chansons en garifuna, en anglais, en espagnol et en créole. Les couples dansent la *punta*, un jeu de jambes sur place où les corps s'ajustent sans se toucher. Pas un mouvement d'épaules. Comme leurs ancêtres.

Florence Evin



Carnet de route

● **Transport** : vol Air France quotidien, sans escale, Paris-Miami (à partir de 3 628 F, 553 €, en Tempo 4), nuit sur place, correspondance imposée le lendemain, Miami-Belize-City, sur American Airlines ou Taca. Réseau routier limité (environ 500 F, 76 €, par jour de location pour une 4 x 4). Privilégier les lignes intérieures, bon marché, en avionnette sur Maya Island ou Tropic Air.

● **Etapes**. Petite hôtellerie familiale et chère (5-10 chambres, bungalows sur les îles, 500-1 000 F, 76-152 €, la nuit à deux). A Belize-City, le Fort Georges Radisson, en proue sur la mer. Près de San Ignacio, le Blancaneaux Lodge de Coppola, dans la jungle, exceptionnel. A Dangriga, le Pelican sur la plage : bélizien, charmant, avec annexe sur l'îlot de South Water Caye, à 40 minutes de bateau. A Hopkins, le Beaches and Dreams, tranquille, ou le Jaguar Reef Lodge, plus chic.

● **Forfaits**. Voyage à la carte au Monde des Amériques (tél. : 01-53-63-13-48). Dix jours en liberté, de Paris, à partir de 10 700 F, 1 631 €, incluant 7 nuits dans les étapes décrites ci-dessus, en mai, fin de la saison sèche.

● **Lectures**. *Un flibustier français dans la mer des Antilles*, de Jean-Pierre Moreau et *Belize* d'Alain Dugrand (Petite bibliothèque Payot). Guides des éditions Ulysse et Moon Travel Handbook (en anglais).

● **Informations**. Pas d'office du tourisme en France, mais un site Internet (www.travelbelize.org).



A tous prix

■ **250 F (38 €) : une initiation aux secrets du parfum** à l'atelier de « tarinologie » des parfums Molinard, à Grasse. Après la présentation des procédés de fabrication et des divers composants, séance d'olfaction (une quarantaine de matières premières aromatiques) puis, avec un maître-parfumeur, sélection des essences et création d'une fragrance unique. On repart avec un diplôme et son eau de toilette exclusive. Pour parfaire ses connaissances, visite guidée de l'usine Molinard : le Musée qui résume l'histoire du parfum, la collection de flacons, la salle du distilloir, l'Orgue du parfumeur (5 000 à 6 000 odeurs !), la cave de macération, l'atelier de conditionnement et la boutique. Toute l'année sauf les week-ends et jours fériés. Renseignements au 04-93-36-01-62.

■ **480 F (73 €) : deux jours dans le Gers** pour, d'avril à septembre, apprendre à se repérer dans le ciel, à reconnaître constellations, nébuleuses, galaxies, planètes et étoiles, et à utiliser jumelle, lunette et télescope, histoire d'être prêt à observer l'éclipse de soleil du 11 août. Le tout en savourant la qualité de vie d'un département où astronomie rime aussi avec gastronomie. Prix pour 2 jours et 1 nuit, en pension complète, à *La Ferme des étoiles*, au Cornellion, au cœur de la Lomagne. Ajouter 125 F (19 €) par personne pour une chambre double et 250 F (38 €) pour une chambre individuelle. Egalement au menu des week-ends de 3 ou 4 jours (900 F, 137 €, et 1 300 F, 198 €) et des séjours de 6 jours (2 750 F, 419 €). Réductions pour les lecteurs du *Monde*. Renseignements au 05-62-06-09-76.

■ **2 590 F (395 €) : un week-end à Malte**, sur les traces des célèbres chevaliers, avec Accor Tour/Africatours. Du Grand Hôtel Mercure Coralia Selmun Palace (certaines chambres se trouvent dans un château du XVIIIe siècle et les repas sont servis dans le cadre insolite d'une chapelle), situé à Mellieha, une petite ville construite à flanc de montagne, on peut facilement sillonner l'île pour en découvrir les multiples richesses. Le prix, à partir de 2 590 F (395 €) par personne, comprend 3 nuits en chambre double et demi-pension ainsi que le transport aérien avec Air Malta. Forfait 7 nuits à partir de 3 490 F (532 €). Renseignements dans les agences de voyages et au 01-44-11-11-50.

■ **4 431 F (675 €) : une semaine à Santorin**, l'une des plus belles et, assurément, en raison de son caractère volcanique, la plus spectaculaire des îles grecques. En mai (départs de Paris les 18 et 25), Jumbo y propose un séjour dans un hôtel « intimiste » (une vingtaine de studios blancs et bleus avec vue sur le volcan), le Regina Mare, accroché aux flancs escarpés de la Caldeira. En prime, une petite piscine posée au bord de la falaise. Le prix, par personne, comprend 7 nuits en chambre double, le vol Paris-Santorin A/R et les transferts. Renseignements dans les agences de voyages et au 01-46-34-19-79.

■ **5 100 F (777 €) : New York à vélo** dans le cadre du plus important rassemblement cycliste amateur des Etats-Unis. Crée en 1977, le « Bike New York » se déroulera sur 64 km, le dimanche 2 mai, dans une ville fermée à la circulation et à travers cinq quartiers (Queens, Manhattan, Brooklyn, Staten Island et le Bronx) de la « Big Apple ». A cette occasion, Réductour, spécialiste des vacances en direct, propose de séjourner à New York du vendredi 30 avril au lundi 3 mai. Le prix, par personne, comprend 3 nuits en chambre double à l'hôtel Washington Square, au cœur de Greenwich Village, les petits déjeuners, les vols de Paris, les transferts (avec les bicyclettes) et l'inscription à cette randonnée insolite. Renseignements au 3615 RT, sur Internet au www.reductour.fr (rubrique « séjours sportifs ») ou au 08-36-68-28-27.

Des guides pour s'évader

Dans un univers en perpétuelle expansion, les éditeurs font assaut d'imagination

ILS ONT des pudeurs de jeunes filles, les éditeurs de guides de voyages, quand il s'agit de divulguer leurs chiffres de vente. Pour sa part, le Syndicat national de l'édition (SNE) communique ce qu'il sait. Ainsi, en 1977, la part du tourisme, guides principalement, aurait représenté 3,3 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur, avec près de dix millions d'exemplaires vendus.

Directrice d'Hachette tourisme, Isabelle Jeuge-Maynart revendique 42 % du marché des guides, les trois poids lourds – dans l'ordre Hachette tourisme, Michelin et Gallimard – détenant, à eux seuls, 80 % du secteur. En 1998, Hachette a vendu, en France, 3 175 000 exemplaires, toutes collections confondues, et Michelin trois millions de Guides Vert dont deux sur trois en France.

Pudeur comptable mais offensive éditoriale, qu'il s'agisse de collections nouvelles ou de titres nouveaux. Une croissance qui confine à la saturation. Marché oblige, il faut occuper le maximum d'espace sur les rayons des libraires pour avoir une chance d'être vendu.

ENTRÉE DISCRÈTE

Pour Zahia Hafs, directrice de Lonely Planet France, *« cette créativité extrêmement stimulante pour tout le monde répond à l'évolution d'une clientèle qui voyage moins longtemps mais plus souvent et mieux »*. D'où ce qu'elle nomme des *« livres zapping »*, destinés à *« des gens aisés, de trente à cinquante ans, ayant e-mail et portable, qui dépensent en quatre jours ce qu'ils dépensaient hier en quinze, exigeants sur le plan culturel et qui n'ont pas le temps de se tromper »*. Pour Isabelle Jeuge-Maynart, la véritable explosion a eu lieu il y a deux ans avec la sortie de collections consacrées aux villes. *« Aujourd'hui,* observe-t-elle, *trop d'offres se télescopent. Seules survivront celles qui ont un sens. »*

Chez Arthaud, la série « Villes coups de cœur » (*Amsterdam, Londres, Paris* et *Venise*, 59 F, 8,99 €), qui mêle culture et informations pratiques, s'installe sur un créneau déjà occupé par Autrement, Gallimard et Hachette. Inédites, les « Vacances secrètes », joliment aquarellées, comptent, pour leur part, sept titres dont la Provence, la Bretagne et la Normandie (75 F, 11 €).

De son côté, Nathan lance une remarquable collection « Iles » : texte fouillé, iconographie impeccable, renseignements pratiques et carte résistante assortie d'un glossaire des îles (155 F, 23 €). Viennent de paraître : *Archipel Guadeloupe, Maurice et Rodrigues, Tahiti et ses îles, Archipel des Cyclades*. Fin 1999 : *Cuba* et *Corse*. Tandis que Michelin s'apprête à paver les routes des vacances de ses cartos-guides (une carte de France et un livret présentant 69 circuits), Gallimard met sur orbite « Octavius », une collection à trois volets : jeunesse, découverte, guides de voyages et de loisirs.

Entrée discrète mais redoutable à terme de l'anglais Footprint Handbook, désormais traduit en français et imprimé par Vilo, avec un *Cuba* qui sera suivi de trois ou quatre titres par an. Une arrivée qui conforte une présence anglo-saxonne déjà matérialisée par la Bibliothèque du voyageur (Gallimard), reprise des *Insight Guides*, l'américain *Lets Go* et, surtout, l'australien *Lonely Planet*, traduit en français depuis 1993 et dont les ventes ont progressé de 40 % en 1998.

Une menace pour l'édition française ? *« Les traductions existent dans les deux sens »*, relève Edwige Pasquet, directrice générale des guides Gallimard. Pour Matthias Huber, patron des éditions Olizane, le vrai problème, *« c'est que peu de gens ont envie de faire le travail assez ingrat requis par la fabrication d'un guide »*.

Quand ils ne créent pas de nouvelles collections, les éditeurs s'attachent à remettre leur production au goût du jour. Par exemple, en introduisant la couleur, notamment dans la cartographie, et en améliorant la présentation. Ainsi le Guide bleu d'Hachette accompagne-t-il sa refonte éditoriale de planches didactiques, d'onglets et d'à-plats colorés pour donner une perception claire du contenu, faciliter la lecture et la recherche des informations. Le texte n'est pas sacrifié pour autant, les pays de grandes civilisations (Inde et Chine notamment) faisant l'objet de plusieurs volumes. Une rénovation *« au service d'un voyage culturel ancré dans un contexte contemporain »*, insistent Catherine Marquet et Anne Grobert, responsables éditoriales.

Séduit par les villes (38 à ce jour avec des tirages oscillant entre 3 000 et 5 000 exemplaires), Autrement s'élance hors de l'Europe – *Buenos Aires, Los Angeles, Jérusalem, Montréal* – et modifie sa maquette intérieure avec, notamment, un judicieux fil rouge qui, sur les plans, suit l'itinéraire du texte. Footprint, lui, grossit ses caractères, allonge son format et assouplit sa couverture. La Renaissance du Livre remanie les catalogues France et pays nordiques (*Islande*, en mai) du fonds de l'ex-Manufacture, Vilo le catalogue étranger : foin des maquettes tristes, vive la couleur et les destinations peu traitées : *Djibouti, Lacs italiens et Milan, Roumanie*.

D'autres éditeurs étoffent leurs collections. Michelin, *« heureusement surpris »* par les résultats de Néos, publiera cet été un *Guatemala* et une *Indonésie*. Rivages ouvre ses guides de charme des principaux pays d'Europe aux « Villes » : *Hôtels et maisons d'hôtes de charme à Londres* est une réussite, de même que New York et Paris.

DESTINATIONS « POINTUES »

Olizane et Vilo se répartissent l'excellente collection des « Guides du voyageur » : *Tibet* et *Asie centrale* sont les incontournables du premier, grand découvreur d'Asie, tandis que *Kenya-Tanzanie* comble un vide s'agissant du second. Au crédit d'Olizane, des destinations « pointues » : Iran, Cap-Vert, Madagascar ou Ethiopie.

Les férus d'histoire apprécient, aux éditions Cairn, la collection « Pour mémoire » (un petit tirage, très soigné) consacrée au patrimoine pyrénéen et gascon. Ceux qui recherchent le regard d'un écrivain sur sa région se tourneront vers la collection « Lieux de France », inaugurée par Philippe Lebaud avec trois récents titres : *Les Alpes-Maritimes*, de Jean Onimus, *L'Allier*, de Jacqueline Pelletier Doisy, et *L'Isère*, de Sylvie Fabre G. Ouest. Quant aux éditions Ouest-France, elles poursuivent méthodiquement l'exploration de la façade atlantique (*La Normandie des jardins, Les Plages du débarquement, Le Canal de Nantes à Brest*).

De l'autre côté de l'océan, le canadien Ulysse, grand fournisseur d'adresses pratiques, met davantage l'accent sur l'architecture et la culture. Après avoir modifié la maquette de ses guides, voici qu'il nous offre un guide de conversation inédit, *Le Québécois... pour mieux voyager*.

Danielle Tramard

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE GLOAGUEN

1 Les routards ont disparu mais le Routard, que vous avez créé en 1973, est resté fidèle à une image qui peut paraître démodée. Comment l'expliquez-vous ?

Il y a dix ans, mon éditeur, Hachette, avait demandé aux libraires : faut-il changer ce nom ? Réponse : *« Surtout pas, c'est devenu une marque ! »* Quand le Club Méditerranée a ouvert un village au Sénégal, il s'est posé la même question, et la réponse a été la même. Dans un cas comme dans l'autre, le nom était générique et porteur.

Au départ, le Routard c'était « comment voyager bon marché ». Un étudiant s'adressait aux étudiants. Aujourd'hui, c'est, pour chaque type de lecteur (notre lectorat s'est élargi et diversifié) et en fonction de ses moyens, un instrument pour trouver « son » meilleur prix ou le meilleur rapport « qualité/prix ». Si les routards ont disparu, la quête du meilleur prix reste d'actualité.

2 Vous privilégiez aussi des opérations ponctuelles : Coupe du monde de foot, agences de voyages, loueurs de voitures, Club Med... Cela ne risque-t-il pas de nuire à votre crédibilité ?

Sur ce créneau particulier, nous sommes sans doute les premiers en France avec, en moyenne, deux titres par mois. Mais nous n'acceptons pas toutes les propositions. Nous sommes sollicités car nous véhiculons certaines valeurs : la liberté, la tolérance, la jeunesse et l'honnêteté dans la rédaction. Le Club ? C'est eux qui nous ont approchés. Ils voulaient un guide promotionnel. Ils ont sélectionné neuf villages. Nous y sommes allés. Sur l'un, nous étions très réservés. Il a été supprimé de la liste. Pour les autres, nos textes n'ont pas été retouchés, y compris les critiques sur certains points, les excursions notamment.

3 Que pensez-vous de la traduction en français de guides étrangers ?

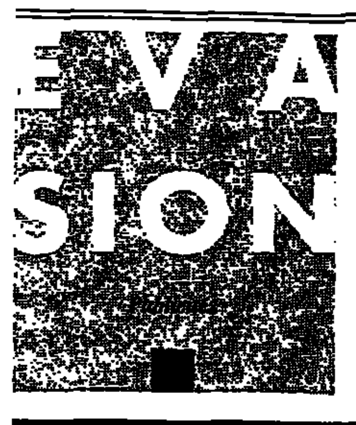
Certains titres du Routard sont traduits en cinq langues. Je me vois mal reprocher à d'autres de venir sur le marché français. Le problème, c'est celui de l'emploi. Si un guide étranger me plaît, je peux acheter les droits pour la France. Mais j'ai une équipe de 80 personnes à faire vivre. Elle a priorité même si cette solution est plus coûteuse. Le vrai handicap du Routard, c'est qu'il est édité en français et qu'on se bat contre des puissances financières. Quand Lonely Planet sort un guide, il est diffusé dans 54 pays ; nous, c'est 17, dans le meilleur des cas.

Résultat : ils sont cinq fois plus puissants que nous. Mais on se défend plutôt bien. C'est important car il s'agit du combat de l'édition française contre l'invasion anglo-saxonne.

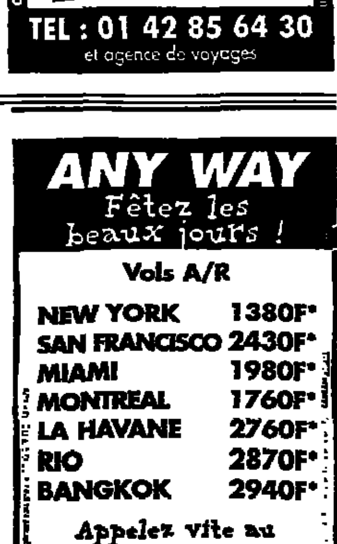
Propos recueillis par Patrick Francès





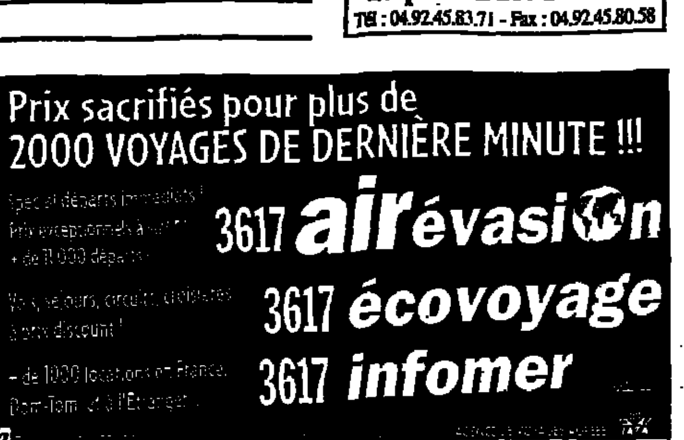


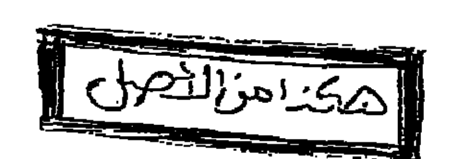












Giboulées

JEUDI, un temps très instable s'installe sur le pays, avec une descente d'air polaire en altitude. Le temps sera agité, très contrasté, alternant éclaircies et averses de pluie, de neige ou de grésil. Il neigera en montagne et les températures seront partout très basses, de 7 à 14 degrés maximum du nord au sud.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.– Temps agité. Averses de neige le matin, puis de pluie ou de grésil. Les rafales de nord-ouest pourront atteindre 90 km/h le matin.

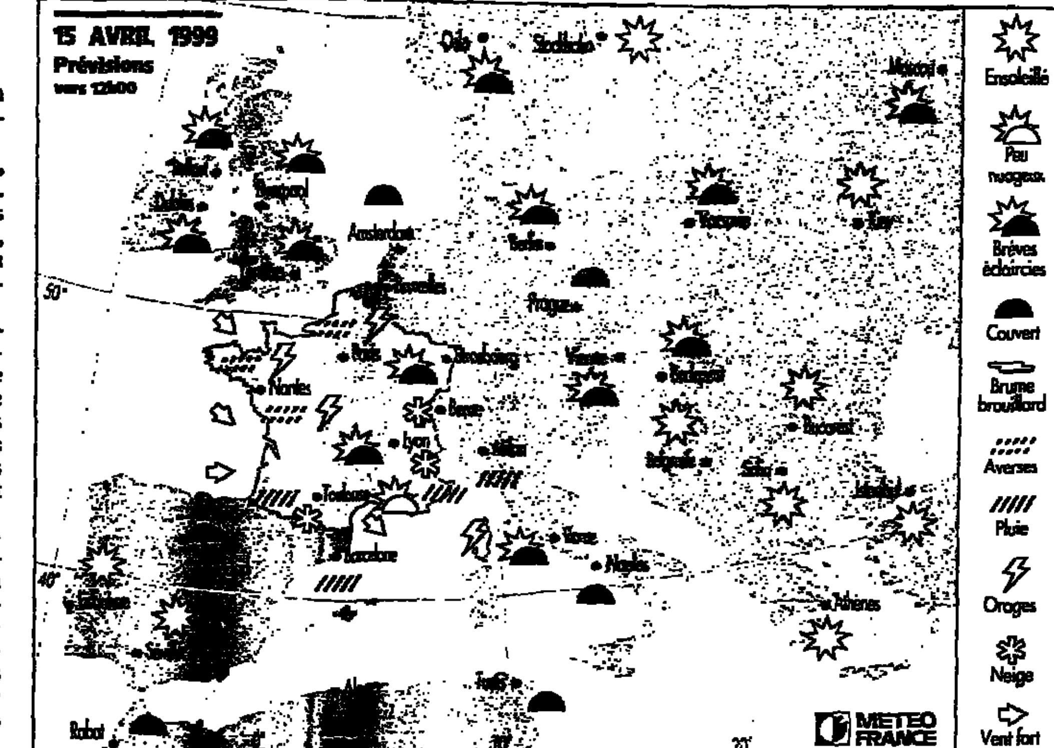
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Le ciel se fera parfois très menaçant. Courtes éclarcies en alternance avec des giboulées, averses orageuses de pluie ou de grésil. Il neigera localement le matin.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Relative accalmie. Dans le Jura, la neige du matin laissera place aux éclaircies l'après-midi. Ailleurs, de belles éclaircies se développent, entrecoupées de rares averses. En fin de journée, les averses se généralisent, avec parfois du grésil.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Temps instable. Les averses, fréquentes sur les côtes, tourneront parfois à l'orage, avec des chutes de grésil. Il neigera au-dessus de 700 mètres sur les Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Le matin, du nord de l'Auvergne à Rhône-Alpes, la neige tiendra au sol au-dessus de 400 mètres, et quelques flocons pourront atteindre la plaine. Les Alpes resteront bouchées, tandis que des éclaircies se développent ailleurs.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.- Seul le pourtour du Golfe du Lion sera épargné par les pluies et bénéficiera du soleil. Plus à l'est, le temps restera pluvieux et localement orageux. Il neigera sur les Alpes du sud au-dessus de 1500 mètres le matin, puis 1000 mètres.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉRIEN.** La compagnie Alitalia met en vente, jusqu'au 30 avril, des vols long-courriers à prix promotionnels pour des voyages pouvant être effectués jusqu'au 25 juin et du 1er septembre au 15 décembre. Citons notamment, au départ de la France, des vols A/R vers New-York (2 042 F, 311 €), Le Caire (2 178 F, 332 €), Beyrouth (2 578 F, 393 €), Rio, Sao Paulo et Caracas (2 941 F, 448 €), Bangkok (3 745 F, 570 €) ou Hongkong (3 100 F, 472 €). Renseignements dans les agences de voyages et au 0802-315-315).

■ **CHINE.** Le Grand Hyatt, nouvel hôtel de la chaîne Hyatt, à Shanghai, dispose d'une piscine au 57e étage, ce qui en ferait la plus haute du monde. Elle s'étend d'une baie vitrée à l'autre, ce qui donne l'impression de « *nager dans le ciel* ». Les 555 chambres de cet établissement de luxe occupent les 34 derniers étages de la tour Jin Mao, qui en compte 88.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 N	KIEV	8/16 S	VENISE	10/14 P	LE CAIRE	19/30 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 N	LISBONNE	8/15 S	VIENNE	9/19 N	MARRAKECH	11/20 N
				ST-DENIS-RÉ.	22/29 N	LIVERPOOL	2/7 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/26 S
				EUROPE		LONDRES	1/9 N	BRASILIA	19/30 N	PRETORIA	14/29 S
				AMSTERDAM	4/7 C	LUXEMBOURG	0/5 P	BUENOS AIR.	7/16 N	RABAT	8/17 C
FRANCE métropole		NANCY	-1/9 N	ATHENES	13/22 S	MADRID	6/12 C	CARACAS	24/29 N	TUNIS	14/25 C
AJACCIO	8/18 P	NANTES	1/10 P	BARCELONE	8/14 P	MILAN	11/15 P	CHICAGO	6/11 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	5/10 P	NICE	9/14 P	BELFAST	1/5 N	MOSCOU	6/16 N	LIMA	18/24 S	BANGKOK	25/31 C
BORDEAUX	1/9 P	PARIS	1/8 P	BELGRADE	8/22 S	MUNICH	2/9 P	LOS ANGELES	16/25 S	BOMBAY	22/32 S
BOURGES	-1/8 P	PAU	3/9 P	BERLIN	5/10 N	NAPLES	10/18 C	MEXICO	15/25 C	DJAKARTA	26/31 C
BREST	3/9 P	PERPIGNAN	6/14 S	BERNE	3/7 P	OSLO	-2/5 N	MONTREAL	1/10 S	DUBAI	25/31 S
CAEN	1/7 P	RENNES	1/10 P	BRUXELLES	2/7 N	PALMA DE M.	9/18 N	NEW YORK	8/16 P	HANOI	24/29 C
CHERBOURG	-1/9 P	ST-ETIENNE	-1/10 N	BUCAREST	6/19 S	PRAGUE	4/10 C	SAN FRANCIS.	12/19 N	HONGKONG	22/26 C
CLERMONT-F.	-2/8 N	STRASBOURG	3/10 N	BUDAPEST	9/20 N	ROME	11/18 N	SANTIAGO/CHI	7/25 S	JERUSALEM	14/25 S
DIJON	-1/9 N	TOULOUSE	3/10 P	COPENHAGUE	2/5 P	SEVILLE	10/21 S	TORONTO	3/10 C	NEW DEHLI	15/36 S
GRENOBLE	3/10 P	TOURS	-1/9 P	DUBLIN	1/6 N	SOFIA	7/18 S	WASHINGTON	7/20 P	PEKIN	9/20 S
LILLE	-1/7 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/8 C	ST-PETERSB.	4/11 N	**AFRIQUE**		SEOUL	8/17 S
LIMOGES	-1/7 P	CAYENNE	24/30 N	GENEVE	7/9 C	STOCKHOLM	3/7 S	ALGER	15/22 C	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	3/10 N	FORT-DE-FR.	24/29 N	HELSINKI	4/9 N	TENERIFE	13/20 N	DAKAR	17/21 S	SYDNEY	15/21 N
MARSEILLE	6/12 S	NOUMEA	23/28 P	ISTANBUL	12/18 S	VARSOVIE	4/18 N	KINSHASA	21/32 C	TOKYO	9/17 N

Situation le 14 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 16 avril à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Des plantes pour parfumer allées, fenêtres et balcons

TOUT se passe comme si l'on s'était longtemps détourné du parfum des plantes pour ne s'intéresser qu'à leur physique. Les rosiéristes ont ainsi créé de belles roses, à la floraison opulente, aux coloris solides, faciles de culture, résistantes aux maladies, des seringats doubles aux fleurs énormes, sans se préocupper le moins du monde du parfum de leurs créations. Depuis quelques années, grâce à des pépiniéristes perspicaces et sensés qui ont mis l'accent sur le parfum des plantes dans leurs catalogues et dans les jardineries, les amateurs peuvent à nouveau planter du beau qui sent bon et renouer ainsi de façon inopinée avec leur enfance.

Des mécanismes qui font remonter des souvenirs enfouis au fond de la mémoire, l'odorat est le plus brutal en ce qu'il nous renvoie parfois à un état animal que des siècles de civilisation ont tenté d'effacer. D'une odeur agréable à une odeur insoutenable, il n'y a parfois pas plus d'une molécule et parfois juste une histoire personnelle, une rencontre, un événement joyeux ou douloureux.

Parmi les plantes à l'odeur discutable par tout un chacun, il y a le buis mouillé qui sent la pisse de chat, l'aubépine et plus encore le châtaigner en fleurs qui sentent le sperme, l'œnothère jaune qui de loin embaume et, de près, sent le gaz butane, le laurier-tin dont le parfum ressemble à celui d'une vespasienne en plein été quand sa floraison tire à sa fin et... la sauge sclarée qui, à certaines heures du jour et en fonction de la température extérieure, se met à puer dix fois plus que le buis mouillé et le laurier-tin, qui fane tout en laissant sa bonne odeur pointer en-dessous...

Il y a celles qui évoquent la mer, le sable, la plage parce qu'elles sentent l'ambre solaire comme la belle-de-nuit (*Mirabilis jalapa*) ; il y a l'arbre au caramel (*Cercidiphyllum japonicum*), qui porte bien son nom, et toutes les plantes qui sentent la vanille (dont le genêt d'Espagne et le mimosa), une liane de la famille des orchidées dont la fleur blanchâtre n'a aucune odeur, mais dont la gousse, qui contient les graines, fermente après avoir été ébouillantée et développe alors cette odeur « bonne à manger » que d'autres fleurs possèdent naturellement. Il y a l'odeur citronnée des magnolias, celle curieuse des gardénias qui, au milieu de dizaines de fragrances, laisse percer celles du champignon frais et de l'abricot. Il y a le parfum des giroflées d'été, lourd, capiteux ; celui du chèvrefeuille, si sucré, du jasmin, si entêtant ; du tilleul, du thym, de l'acacia.

Il y a surtout le parfum d'un jardin à chaque heure du jour et de la nuit, à chaque saison de l'année, à chacune des périodes de la vie de ceux qui l'arpentent. Agréables ou curieuses, sensuelles ou si sexuelles qu'elles peuvent troubler, les odeurs donnent au jardin sa personnalité et le rendent vivant.

Dans un petit livre, intitulé *Les Parfums du jardin*, Catherine Nurisdany donne de nombreux conseils pour un jardin de senteurs. Du gazon de thym à la bordure d'œillets, des jacinthes au cèdre à l'odeur balsamique, du céleri perpétuel aux diverses variétés de sauges, des lys à la tubéreuse, du tabac d'ornement à son cousin le pétunia, des pélargoniums au feuillage odorant à l'héliotrope, de la giroflée au narcisse des poètes, de l'hysope à la plante curry (*Helichrysum angustifolium*), qui pousse sauvage sur les dunes du littoral jusque sur la côte atlantique, de la verveine citronnelle à la menthe, de la plante rare à celles que l'on trouve sur le bord du chemin, l'auteur en décrit une centaine dont elle passe en revue les caractéristiques, le mode de culture, et donne des conseils d'utilisation.

Aux citadins qui ont un rebord de fenêtre, un balcon ou une terrasse, recommandons tout particulièrement la verveine citronnelle (*Lippia citriodora*). Originaire d'Amérique du Sud (nous en avons vu de superbes en Bolivie... en nous laissant guider par notre nez), cet arbuste redoute les températures négatives et ne pourra être planté en pleine terre que dans les régions où résiste le mimosa.

Plantée dans une terre riche, mais non calcaire, la verveine vraie (à ne pas confondre avec la plante herbacée) se développe rapidement. Ne prenez pas peur : les pieds achetés en godet sont minables d'aspect. Après une petite période d'adaptation, ils poussent assez vite et la plante devra, les premières années, être sévèrement rabattue de façon qu'elle se ramifie.

Son port n'est pas remarquable en soi ; son écorce est blanchâtre ; ses feuilles vert foncé ressemblent un peu à celles du saule, mais elles sont rugueuses et marquées de nervures. Vers la fin de l'été, le buisson épanouit des grappes de fleurs mauves (blanches si la terre est calcaire) qui ne présentent aucun intérêt.

Le parfum des feuilles en revanche est renversant : il suffit de frôler la plante pour qu'elles embaument l'atmosphère d'une odeur de citron fraîche en diable. Le soir, c'est divin. Juste cueillies, les feuilles peuvent être mises à infuser dans de l'eau bouillante. La verveine passe pour éloigner les moustiques. Peut-être... Elle sent délicieusement bon et c'est déjà bien.

Alain Lompech

Belles-de-nuit

La belle-de-nuit est une plante vivace odorante originaire de l'Amérique du Sud qui est cultivée comme annuelle dans de nombreux jardins depuis longtemps. Elle peut être semée dès maintenant. Ses graines sont grosses comme celles d'un pois et devront être mises à tremper pendant deux jours avant d'être mises en terre par deux ou trois espacées de cinquante centimètres. Si le sol est riche et la terre humide, la belle-de-nuit atteint 80 centimètres à un mètre de hauteur et exige d'être tuteurée. Elle exige le plein soleil pour épanouir de nombreuses fleurs... la nuit venue. Les fleurs sont de la taille d'une pièce de un franc et ressemblent à celles du liseron. Jaune, rouge clair, elles sont souvent panachées ou tachetées ; parfois blanches mais c'est rare. Dans les régions clémentes, la longue racine qui ressemble à un radis noir restera en terre et la plante sera traitée en vivace. Dans les régions froides, une protection de paille ou de feuilles mortes assurera aussi la survie des pieds qui seront de plus en plus vigoureux et fleuriront plus tôt en saison.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99089

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■		■		■				
IV										■		
V						■						
VI		■									■	
VII			■						■			
VIII					■			■				
IX									■			
X												■

HORIZONTALEMENT

I. Il faut y mettre le prix pour l'emporter. – II. Ne respecte rien et n'avance guère. Souffle un peu quand il ne fait pas de vent. – III. Vent. Bruit que l'on a du mal à retenir. – IV. Qui ont du mal à trouver leur place. Cale sur le marbre. – V. S'intéressa aux religions après avoir quitté le séminaire. User avec le temps. – VI. Fait souvent la chandelle. – VII. Exercices concrets. Figé à l'entrée. Creusé pour foncer. – VIII. Il faut la retourner, puisqu'elle est derrière la tête. Note. Quand Boris dit non. – IX. Très intéressée par ce qu'elle touche. Parasite en campagne. – X. Refait les comptes une dernière fois avant 2000.

VERTICALEMENT

1. Fait barrage à l'entrée en fac. – 2. Changement de ton, dès qu'on le voit. Insupporte. – 3. Notre présence les justifie, mais méfions-nous des faux. Grand dans les bois. – 4. Note. Attire les greffiers. – 5. Descendues de l'Olympe. Bout d'intestin. – 6. Autre bout d'intestin. Préposition. – 7. Fait dans le non-spirituel au couvent. – 8. Quatorze en Suède, la moitié au Danemark. Dans l'embarras. – 9. Chute de verre. – 10. Atome. Le goût du jour, les formes d'une époque. – 11. Fournisseuse d'huile. Est donc capable. – 12. Suivit Akhénaton dans sa singulière aventure religieuse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99088

HORIZONTALEMENT

I. Chatouilleux. – II. Recoins. Aube. – III. Cresson. An. – IV. Suées. Unesco. – V. Pila. Osera. – VI. Edam. Reich. – VII. Taro. Blet. Lô. – VIII. Isar. RAU. Lob. – IX. Ressaisi. – X. Nattes. Entée.

VERTICALEMENT

1. Crispation. – 2. Hé. Ui. As. – 3. Accélérait. – 4. Toréador. – 5. Oies. Ré. – 6. Uns. Ombres. – 7. Issus. Las. – 8. Onéreuse. – 9. Laneret. An. – 10. En. Saï. Lit. – 11. Ubac. Close. – 12. Xénophobie.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1836

UNE INVISIBLE SÉCURITÉ

Ce superbe coup est en fait assez simple. Mais il faut faire preuve d'une bonne imagination pour réussir le contrat.

Nord : ♠ 10 9 6 3 ♡ R V 9 3 ◊ A D 3 ♣ A 5
Ouest : ♠ D 7 5 4 ♡ 5 ◊ V 9 4 ♣ D V 10 4 3
Est : ♠ V 8 2 ♡ 6 2 ◊ R 8 7 5 ♣ 9 7 6 2
Sud : ♠ A R ♡ A D 10 8 7 4 ◊ 10 6 2 ♣ R 8

Les annonces peuvent être les suivantes si Ouest est donneur.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ◊	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	5 ◊	passe	6 ♡...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, *comment Sud a-t-il gagné*, contre toute défense, ce PETIT CHELEM À CŒUR, les atouts étant 2-1 ?

Réponse

Le problème est d'éviter de perdre deux Carreaux. Ainsi, on peut penser à éliminer les Piques en coupant deux Piques ; après avoir pris l'entame avec le Roi de Pique, Sud peut tirer l'As de Trèfle avant de jouer Carreau (par exemple le 2 de la main pour le 3 du mort). Si Est est obligé de prendre, il sera contraint de rejouer Trèfle ou Carreau dans la fourchette.

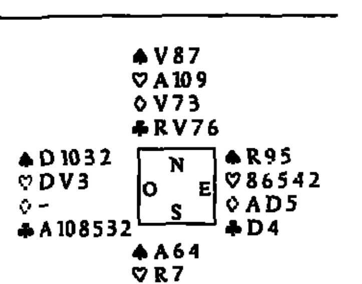
Mais Sud a trouvé mieux : après le Roi de Trèfle, deux coups d'atout, As et Roi de Pique, et l'As de Trèfle, il a joué le 10 de Pique ; quand Est a fourni le Valet (la donne réelle), Sud a jeté le 2 de Carreau en espérant que, si Est n'avait plus de Pique, il serait obligé de livrer le chelem en rejouant Trèfle dans coupe et défausse ou Carreau dans la fourchette. Il n'aurait servi à rien que Ouest prenne le Valet avec la Dame de Pique, car le 9 de Pique serait devenu maître pour défausser le deuxième Carreau...

Si Est a quatre Piques par un ou deux honneurs, le déclarant pourra encore gagner en réussissant l'impasse à Carreau...

Ainsi le jeu du 10 de Pique permet de gagner chaque fois qu'Est a un honneur troisième à Pique, même s'il a le Roi de Carreau.

UN HABILE STRATAGÈME

Quand un contrat est sur table, un habile stratagème est souvent la seule planche de salut pour le faire chuter. Cette donne a été jouée dans un championnat de France de Division II il y a quelques années.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◊	passe	1 SA	passe
2 ◊	passe	3 ◊	passe...

Ouest a entamé le 3 de Pique pour le 7, le 9 d'Est et l'As de Sud qui a joué aussitôt le 9 de Trèfle. Ouest a pris avec l'As et a rejoué Pique. Est a fait le Roi de Pique, puis il a continué Pique pour la Dame d'Ouest. Celui-ci a joué son dernier Pique (le treizième) coupé par le 7 de Carreau du mort. *Grâce à quel stratagème* la défense a-t-elle fait chuter ce contrat de TROIS CARREAUX ?

Note sur les enchères

« 1 Carreau » est justifiée, car la main, même vulnérable, ne permet pas d'ouvrir de « 3 Carreaux ». En Ouest, il est raisonnable de passer, et Nord doit se contenter de « 1 SA ». Au deuxième tour, Ouest, qui sait qu'Est a une dizaine de points, n'ose toujours pas intervenir, et Sud peut jouer en paix « 3 Carreaux ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Paul Leistenschneider et Robert Noireau

Compagnons de la Libération et résistants

PAUL LEISTENSCHNEIDER, compagnon de la Libération et ancien délégué militaire du général de Gaulle pour le sud-est de la France en 1943-1944, est mort vendredi 9 avril à Paris.

Né le 16 janvier 1907 à Basse-Yutz (Moselle), avocat de métier, Paul Leistenschneider est entré, après sa démobilisation, dans la Resistance en Lorraine, annexée par les Allemands au début de la seconde guerre mondiale. Il fait partie, en novembre 1940, d'un service de renseignement du deuxième bureau de Vichy – dont certains responsables s'emploient, après la défaite, à œuvrer contre l'occupant – au sein du réseau de résistance « Kléber » sous le nom de code de « Carré » ou « Dragon ». Il doit se réfugier en zone libre à l'été 1942, parce qu'il est recherché pour ses activités et qu'il est, pour les nazis, un sujet allemand.

« Carré » tente ensuite de se réfugier en Espagne ; il y est incarcéré à la prison de Miranda entre novembre 1942 et mars 1943, date à laquelle il réussit à rejoindre Londres et à s'engager dans les Forces françaises libres (FFL). Après une période d'entraînement, il est parachuté en mission spéciale en France, en septembre 1943, avec le titre de délégué militaire du général de Gaulle pour le Sud-Est (régions 3 et 4). Dans la région 3, de Montpellier, il crée des équipes « action » et il prépare des plans d'intervention paramilitaire. Dans la région 4, de Toulouse, il cherche à unifier des mouvements de résistance par trop indépendants.

Les nombreux déplacements de Paul Leistenschneider, même clandestins, attirent l'attention de la Gestapo. Londres lui propose de rentrer : il refuse et devient délégué militaire de la région de Lyon (R 1). A partir de mai 1944, à ce titre, il va conseiller, pour le compte du futur maréchal Marie-Pierre Koenig, les formations paramilitaires de la zone. Au jour du débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944, il rejoint le maquis du Vercors, où il fixe son état-major près de Saint-Agnan (Drôme), puis il est chargé de diriger les opérations à Lyon, après que l'état-major régional eut été décimé par les arrestations.

Fin août 1944, fait lieutenant-colonel des Forces françaises de l'intérieur (FFI), Paul Leistenschneider rejoint les unités combattantes. Il cherche alors à prendre contact, seul, à motocyclette, dans une région infestée par des patrouilles, avec les Américains, pour obtenir l'organisation d'une attaque conjuguée avec la Résistance. Il effectue des liaisons avec les maquis de l'Ain et de l'Isère, et parvient enfin au PC de l'armée américaine, où il donnera les renseignements nécessaires aux opérations conduisant à la libération de Lyon, le 6 septembre 1994, alors que la Wehrmacht entame sa retraite sous la double pression des troupes alliées et des groupes de résistants, toutes sensibilités confondues.

Fin 1944, à Strasbourg, Paul Leistenschneider devient secrétaire général à la police pour l'Alsace, jusqu'au début de 1946. Entre-temps, le 19 octobre 1945, il est fait compagnon de la Libération au titre de sa participation au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes, puis à la direction générale des études et recherches (DGER), l'ancêtre du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), qui a donné naissance à l'actuelle DGSE. Après la guerre, Paul Leistenschneider devient directeur administratif à Westinghouse-France, puis il s'occupera d'affaires immobilières.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance (avec rosette) et officier de l'ordre de l'Empire britannique, Paul Leistenschneider était commandeur de la Légion d'honneur.

ROBERT NOIREAU, chef du maquis du Lot, connu sous le nom de lieutenant-colonel « Georges » pendant la seconde guerre mondiale, compagnon de la Libération, est mort samedi 10 avril, à Berthecourt (Oise).

Né le 2 septembre 1912 à Vicq (Nord), cadre dans le bâtiment, Robert Noireau, refusant l'armistice de juin 1940, entre dans la Résistance dès septembre au Front national, comme responsable de la zone de Paris-Ouest. Arrêté en février 1941, puis libéré pour raisons médicales, il passe en zone libre en août 1941 et il prend une part active à des opérations de sabotage de matériels miniers et ferroviaires, dans l'Aveyron et le Gard. De nouveau arrêté par la Gestapo, en août 1943, il s'évade le lendemain de la prison de Rodez et gagne le maquis du Lot. Là, sous le nom de lieutenant-colonel « Georges », il réorganise le maquis, puis le dirige comme chef départemental de l'Armée secrète (AS), puis des Mouvements unis de résistance (MUR) et des Francs-tireurs partisans (FTP). Il organise sabotages de voies ferrées et coups de main contre des convois allemands. Le 17 août 1944, son maquis, qui comprend quelque 5 500 hommes des Forces françaises de l'intérieur (FFI), libère Cahors (Lot).

Cinq jours plus tard, à la libération de Toulouse, Robert Noireau prend le commandement de la place et rétablit l'ordre. Il reste commandant d'armes de Toulouse, jusqu'en décembre 1944, sous les ordres du général Collet. Présenté au général de Gaulle, dans un salon de la préfecture, le colonel « Georges » s'entend dire par le chef de l'Etat : « Rectifiez la position ! » Il est vrai que, pour le chef de l'Etat, Robert Noireau était, à l'époque, un militant communiste. En janvier 1945, il est à la tête du régiment du Lot, engagé dans la réduction des poches de l'Atlantique, notamment à la pointe de Grave, en face de Royan (Charente-Maritime). Fait compagnon de la Libération le 20 janvier 1946, il a relaté sa résistance dans *Le Temps des partisans*, paru en 1979 chez Flammarion. Après la guerre, jusqu'en 1978, Robert Noireau reprend son ancien métier et devient entrepreneur de bâtiment et des travaux publics à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Resistance, commandeur de l'ordre national du Mérite, Robert Noireau était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **JOHN NGU FONCHA,** vice-président de la République du Cameroun de 1961 à 1970, est mort, dimanche 11 avril, à l'hôpital de Bamenda, sa ville natale. Né en 1916, instituteur, John Ngu Foncha s'est lancé dans la politique dès les années 40. A l'inverse de nombre de ses amis de la partie anglophone du Cameroun, il était partisan de la réunification des deux entités du pays, divisé entre les colonialistes français et anglais après la défaite des Allemands en 1918. Cette attitude lui valut, après le vote en faveur de la réunification, le 11 février 1961, d'être choisi comme vice-président de la République fédérale du Cameroun, le 1er octobre 1961, par le nouveau président, francophone, Amadou Ahidjo ; il exerçait en même temps les fonctions de premier ministre du Cameroun occidental (ex-britannique). John Ngu Foncha avait abandonné la vie politique en 1970, mais restait une personnalité très respectée dans la partie anglophone du pays, qui regroupe un cinquième des 13 millions d'habitants, et nombre de militants et de politiciens anglophones continuaient à venir le consulter.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 12-mardi 13 avril est publié :

● **Enseignement supérieur :** un décret relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur.

Au *Journal officiel* du mercredi 14 avril sont publiés :

● **Insertion :** un décret relatif aux fonds départementaux pour l'insertion.

● **Prison :** un décret modifiant le code de procédure pénale et portant création des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ariane et Jérôme DEBAISIEUX
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Clara,

le 8 avril 1999.

31, rue des Blancs-Manteaux,
75004 Paris.

Patricia et Patrick MAURIN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Paul.

Aurelia
est ravie d'avoir un petit frère.

384, rue de Cepoy,
45200 Paucourt.

Décès

– Les amis de

Jean-Paul BECKER,
engagé volontaire à dix-sept ans,
dans le maquis d'Auvergne,
médaillé de la Résistance,
homme de communication et de cœur,
respectueux des droits de l'homme,

ont la douleur d'annoncer son décès, survenu à Paris, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'Essonne.

Il va nous manquer.

J. Boissier,
6 D, avenue du Bois-Chapet,
91540 Mennecy.

– Le *président,*
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

professeur Lucien BRUMPT,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 11 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

– M. et Mme Michel Gerault,
M. et Mme Jean-Claude Gerault,
M. et Mme François Sauvage,
ses enfants,
Guillaume, Grégoire, Anne, Eric, Nicolas, Aurélie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Maurice GERAULT,
née Renée *DERENNE,*

endormie dans la paix du seigneur, le 11 avril 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 avril, à 10 heures, en l'église *Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140, rue de* Clignancourt, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu le jour même dans le caveau familial à L'Épinay-le-Comte (Orne).

12, rue Championnet,
75018 Paris.

– La famille,
Et les amis de

Elisa B. GERBAULT,
POUNETTE,

ont la tristesse d'annoncer son départ, le jeudi 8 avril 1999.

Une bénédiction aura lieu le vendredi *16 avril, à 11 heures, en* l'église de Pinterville (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Fabienne et Jean-Pierre Lassus
ont la douleur de faire part du décès de leur fils,

Jehan, Robert, Perceval,

survenu le 12 avril 1999, à Paris.

Leur petit prince, né le 19 mars, à Paris, s'est battu courageusement de toutes ses forces.

Cet avis tient lieu de faire-part.

98 *bis*, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Michel Cornu,
son compagnon,
Marie-Agnès, Pierre, Bernard,
Jean-Marie et Marie-Chantal Lauret,
ses frères et sœurs,
Leurs familles et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Marie-Françoise* LAURET,**

le mardi 13 avril 1999 du temps pascal.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi *15 avril, à 11 heures,* en l'église Saint-Jacques de Montgeron (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, allée Boissy-d'Anglas,
91000 Evry.
12, rue Victor-Hugo,
91230 Montgeron.

– Jean Martin,
son époux,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Gracieuse MARTIN,
née **GISTUCCI,**
universitaire, écrivain,

survenu le 11 avril 1999, à Ajaccio.

Les obsèques ont eu lieu le 13 avril, à Bastelica (Corse-du-Sud).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Berthecourt (Oise).

M. et Mme Bernard Messean-Noireau,
M. André Noireau,
ses enfants,
Olivier et Catherine Messean,
Eric et Anne-Marie Messean,
Peggy et Marie-Ange Noireau,
ses petits-enfants,
Alexis Messean,
son arrière-petit-fils,
Mmes Delmas, Noireau et Degand,
ses sœur, belles-sœurs,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Mme *Jacqueline Verbelle,*
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert NOIREAU,
colonel **GEORGES,**
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu, le samedi 10 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Berthecourt, sa paroisse, dans la plus stricte intimité, le mardi 13 avril, à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de ladite commune.

Parisis-Fontaine,
60430 Noailles.

(Lire ci-contre.)

– Le docteur Pierre Pichon,
son époux,
François Pichon et Sylvie Cornille-Pichon,
Isabelle Pichon et Patrice Laurent,
ses enfants et leurs conjoints,
Alexandre et Maxime,
ses petits-enfants,
Ses belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone *PICHON,*
née **INGOLD,**

survenu, le 12 avril 1999, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-*Pierre de Montrouge, Paris-14e,* suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen.

45 *bis*, rue Beaunier,
75014 *Paris.*

– Alexis Sautereau,
Natacha Sautereau,
ses enfants,
Jacques Sautereau,
Yves et Micheline Manuel,
ses frères et belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Hervé* SAUTEREAU,**

survenu le 12 avril 1999, à Paris.

Remerciements

– Joseph Rosenblum,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et d'amitié qu'ils ont reçues lors du décès de

Betty ROSENBLUM,
née **PERELMUTER,**

remercient ici tous ceux qui prennent part à leur peine.

Anniversaires de décès

– Le 15 avril 1994,

Jean-Jacques HERVÉ

disparaissait subitement.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
remercient tous ceux qui l'ont estimé d'avoir une pensée affectueuse pour lui.

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle et pour ceux qu'elle aimait.

« Quand on perd, par triste occurrence,
Son Espérance
Et sa Gaîté,
Remède au Mélancolique
C'est la Musique,
C'est la Beauté. »
(Alfred de Musset).

Claude TAGGER,
8 octobre 1937 - 15 avril 1998.

Jutta Tagger,
avec Alexandre, Jérôme et Claire.

« ...April is the cruellest month... »
(T.S. Eliot).

Claude Tagger,
chevalier de l'*ordre national du Mérite,*
décédé le 15 avril 1998, à Moscou.

Naziha Tagger,
sa mère,
décédée le 11 février 1998, à Versailles.

Henri Tagger,
son père,
officier de la Légion d'honneur,
décédé le 2 février 1962, à Beaune.

Benjamin Tagger,
son oncle,
Compagnon de la Libération,
mort pour la *France, le 21 août 1944,* à Toulon.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)
propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la troisième intervention de :

Schmuel TRIGANO,

philosophe, maître de conférences à l'Université, sur le thème :
Les fondements de la pensée juive,
« l'Alliance, la sagesse de l'Être-ensemble »

jeudi 15 avril 1999, 20 h 15 au MJLF,
11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.
Dîner-buffet après la conférence,
participation aux frais : 120 francs,
renseignements et réservations au
MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48

Colloques

ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE
Organisation internationale intergouvernementale
fondée en 1926

Colloque
LA *MÉDITERRANÉE AU SEUIL* DU TROISIÈME MILLÉNAIRE
lundi 19 avril 1999,
9 heures-18 heures : culture
mardi 20 avril,
9 heures-13 heures : économie
avec la participation
de huit Etats méditerranéens
Renseignements/Inscription :
Académie Diplomatique Internationale,
4 *bis*, avenue Hoche, Paris-8e.
Tél. : 01-42-27-66-18.
Fax : 01-46-22-09-18.
E-mail : adipint@club-internet.fr

Bourses

– **Prix Robert Guillain,** reporter au Japon. **L'Association de presse France-Japon** va attribuer, avec le soutien d'Air France, Japan Air Lines, Chemins de fer du Japon, Osaka House Foundation, ambassade *du Japon et Maison de* la culture du Japon, deux bourses (titres de transport et aide pécuniaire) à de jeunes journalistes et étudiants journalistes.

Clôture candidatures : **3 juin 1999.**

Renseignements : APFJ, 101 *bis*, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 01-44-37-95-39.

CINÉMA Marie, le personnage du dernier film de Catherine Breillat, *Romance*, désemparée face à son mari qui ne veut plus la toucher, part dans une quête sentimentale sur les chemins de l'amour physique. ● L'AMOUREUX dominateur, l'étalon, l'expérimentateur sadomasochiste, l'amant violent et sans visage sont autant de moments de cette quête, et autant de parcelles d'une masculinité telle que Catherine Breillat la compose avec une attention troublante et amusée. ● CATHERINE BREILLAT, dans un entretien au *Monde*, explique que les scènes pornographiques correspondent pour elle *« à l'idée qu'il existe un au-delà de la représentation du sexe qu'on ne voit jamais dans les films porno et où se tient la beauté. »* ● CAROLINE DUCEY, la jeune actrice, a découvert des univers et des personnages qui lui sont *« totalement étrangers »*, comme l'acteur de porno, Rocco Siffredi.

Une femme d'aujourd'hui, au-delà des tabous et de la transgression

Romance. Avec l'actrice Caroline Ducey, la réalisatrice Catherine Breillat continue sa recherche de l'identité féminine et gagne un pari difficile. « Il existe, dit-elle, un au-delà de la représentation du sexe, où se tient la beauté »

Film français de Catherine Breillat. Avec Caroline Ducey, Sagamore Stevenin, François Berleand, Rocco Siffredi, Reza Habouhossein. (1 h 35.)

Au fond, c'est tout simple : une histoire d'amour, celle de Marie et Paul. Marie est une jeune femme d'aujourd'hui qui vit à Paris avec Paul. Elle l'aime ; lui aussi l'aime mais il ne la touche pas, ne la touche plus – ce sont des choses qui arrivent. Marie s'en inquiète et s'en attriste. Catherine Breillat, pour gagner du temps, dit les choses clairement, simplement, avec des mots qu'on réprouve au couvent des Oiseaux ou au Conseil supérieur de l'audiovisuel – et qu'on évite aussi au *Monde*. Elle appelle une chatte une chatte et le reste à l'avenant, et montre ce qu'elle nomme aussi bien qu'elle nomme ce qu'elle montre : que Marie, toujours amoureuse de Paul enfermé dans sa chasteté volontaire et dominatrice, est désemparée. Elle va voir ailleurs si elle y est. Elle y est.

Romance est donc l'histoire d'une quête sentimentale sur les chemins de l'amour physique, à la manière du roman de chevalerie ou du western. Cette fois, une femme est le héros. La transgression n'est pas dans les mots – cons, culs, bites, couilles... voilà, c'est dit –, ni dans les déjà fameuses scènes de sexe dont la rumeur suggère depuis des mois qu'elles seraient parmi les plus chaudes du cinéma français non-X. La transgression, la conquête, la victoire de *Romance*, de Catherine Breillat et de son actrice Caroline Ducey, sont dans ce passage au-delà de l'imagerie et du vocabulaire spécialisés.


ALLIANCE 99

Caroline Ducey dans « Romance » : « J'ai découvert des univers totalement étrangers. »

Romance est un conte de fées, où les fées sont des messieurs avec des baguettes pas très magiques. *Romance* est l'aventure mentale d'une héroïne, Marie, emportée dans un enchaînement de rebondissements dessinés en couleurs symboliques et formes épurées, tandis qu'elle croise non des personnages, mais des archétypes – qui ne sont pas tous des sales types.

L'amoureux dominateur, l'étalon, l'expérimentateur sadomasochiste, l'amant violent et sans visage sont autant de parcelles d'une masculinité que Catherine Breillat compose avec une attention troublante et amusée. Pourquoi troublante et amusée ? Parce qu'elle se place dans la posture symétrique de tant de récits où un homme va d'aventure en aventure dont la succession est supposée composer l'image d'un « éternel féminin » hypothétique.

Le film ne cesse de jouer sur cette ressemblance (la revanche sur les scénarios machos) et de la déjouer (la vie vraie, la tristesse vraie sont ailleurs). L'« éternel masculin » a une sale tête, mais les bonshommes, pris un par un, ne s'en tirent pas trop mal – Breillat, en tant que cinéaste, est plus généreuse avec eux que la plupart des réalisateurs masculins avec les personnages féminins. La tête que font pourtant la plupart des hommes à la fin de la projection signe la réussite de ce projet passionnant, souvent très émouvant, parfois d'une authentique violence sans jamais rien perdre de son ressort humoristique. Réussite unique, à l'exception de *L'Empire des sens*, de Nagisa Oshima, il y a un quart de siècle, d'une œuvre montrant les relations sexuelles selon les seules exigences du récit.

Ce film est la synthèse des recherches de deux femmes : l'une, personnage, est confrontée à une série d'épreuves qui l'aident à définir son individualité ; l'autre, cinéaste, surmonte une série d'obstacles cinématographiques – l'interdit légal, la saleté commerciale du porno – qui deviennent les éléments légitimes d'une création.

La réalisatrice remporte son pari après plusieurs essais inaboutis, d'*Une vraie jeune fille* à *Parfait Amour*. Depuis ses débuts, elle travaille la question de l'interdit. Pour la première fois, elle échappe à la malédiction qui pèse d'ordinaire sur ce genre de tentatives, dépassant le caractère anecdotique des charges ordinaires contre cette forteresse qui, se contentant de l'ébrécher, en confortent les aspects les plus répressifs. Catherine Breillat prend en compte ces barrières à la façon de ceux qui pensent dans le même temps la loi et son au-delà – Sade, Bataille, Pierre Legendre... – au lieu de seulement mimer les révoltes de la « libération sexuelle ». Plutôt que de se cogner crânement aux interdits, la cinéaste les outrepasse. Elle soutient que *« le passage du tabou est [son] lieu de cinéma préféré »*. Le passage est franchi.

L'interdit légal, la saleté commerciale du porno deviennent les éléments légitimes d'une création

Dès lors a lieu le miracle du cinéma quand il est accepté et aimé pour lui-même : tout devient possible. Possible, l'irruption du burlesque et de la douceur au milieu de scènes de perversité pour en murmurer la vérité secrète : il faut la mise en scène et tout son arrière-plan pour qu'éclate le génie comique du buñuelien François Berléand empêtré dans la méticulosité de ses chaînes et de ses fantasmes, rouvrant par la parole le monde que ses pulsions enfermaient ridiculement. Possible, le récit de la guerre des sentiments et de ses violences, celui de la guerre des sexes et de ses brutalités codées, quand les mots crus dévorent le langage. Possible, l'onirisme d'une scène de hard dont on s'aperçoit que Fellini s'en sera toujours approché sans pouvoir l'accomplir (réservé aux femmes ? peut-être...).

Catherine Breillat résout l'équation artistique qui rend possible l'envol métaphorique du final sur les courants ascendants d'un réalisme implacable soutenus par une fantasmatique rieuse. Cette équation avait – et garde – pour inconnue l'incroyable Caroline Ducey qui, montrant tout, conserve avec une générosité sans bornes son mystère – celui, évidemment, de l'origine du monde.

J.-M. F.

Une source iranienne

L'édition du scénario de *Romance* est précédée d'une information étrange, et d'un texte magnifique. L'information est que le film doit beaucoup à l'invitation de Catherine Breillat à un congrès organisé très officiellement à Téhéran sur le thème « Présence de la femme dans le cinéma contemporain » (*Le Monde* du 6 mars 1997). Le texte est celui de la conférence qu'elle y prononça, manifeste rigoureux et vigoureux de l'éthique artistique face aux enjeux de la représentation, sans concession pour la puissance invitante mais aussi pour les règles qui régissent le spectacle sous nos latitudes démocratiques. Retournant allègrement le sens de l'étoffe qui opprime en masquant, Breillat s'en allait ainsi déclarer au pays du tchador : *« Ce que je poursuis dans mes films c'est le moment où le regard d'une actrice se voile »*, définissant le cinéma comme *« un art paranoïaque et féminin »*.

★ *Romance*, scénario de Catherine Breillat. Petite Bibliothèque des *Cahiers du cinéma*. 80 p. 39 F (5,95 €).

PROFIL

UN PERSONNAGE TRÈS LOIN DE CAROLINE DUCEY

Romance conte l'itinéraire moral de Marie. Marie est Caroline Ducey, qui porte le film, incarnant un personnage pourtant très éloigné d'elle. Après avoir fait depuis l'âge de onze ans du théâtre de quartier, puis passé un an au conservatoire à Marseille, la jeune actrice a débuté à l'écran dans *Trop de bonheur*, de Cédric Kahn (prix Jean-Vigo 1994). Arrivée à Paris, elle poursuit des études de lettres (khâgne et hypokhâgne), décroche un rôle dans le film de Bruno Bontzolakis, *Famille, je vous hais*. Elle dit avoir décidé de tourner *Romance* très rapidement, en trois jours : *« Pendant le casting, Catherine Breillat était très précise dans sa manière de regarder les acteurs. J'ai tout de suite eu envie de tourner avec elle, avant de lire le scénario. »*

Pourtant, devant celui-ci, le premier sentiment fut la déception et la panique. *« L'histoire m'a paru d'une grande tristesse, et le personnage de Marie ne me ressemble en rien. J'ai découvert des univers totalement étrangers, dont je me passe très bien. Mais le tournage a été un moment heureux. Le plan-séquence est une manière de tourner formidable pour les comédiens. »*

Il y eut pourtant de la tension, à deux reprises. Le premier jour lors de la scène de séduction avec François Berléand – *« Tout ce que je n'ai pas voulu voir en lisant le scénario est devenu réel »* – et la séquence avec Rocco Siffredi – *« la rencontre de deux mondes trop différents, celui du cinéma pornographique et celui qui fonctionne sur les règles normales de l'interprétation. Mon partenaire ne m'écoutait pas et ne me regardait pas. Je ne comprenais pas ce qui se passait. »*

Jean-François Rauger

Catherine Breillat, cinéaste

« Je pense qu'il ne faut jamais céder, qu'à l'impossible on est tenu »

REMARQUÉE pour avoir écrit à dix-sept ans un livre aussitôt interdit (*L'Homme facile*, 1968, chez Christian Bourgois), Catherine Breillat a publié six romans, collaboré à de nombreux scénarios, et réalisé *Une vraie jeune fille* (1976), *Tapage nocture* (1979), *36 fillette* (1987), *Sale comme un ange* (1991) et *Parfait amour !* (1996).

« Comment s'intitule votre film ?

– *Romance*, pourquoi ?

– Parce que sur les affiches on lit plutôt *Romance X*.

– C'est vrai... tant mieux. C'est que le film est devenu très différent de ce que j'avais prévu. Réaliser a toujours consisté pour moi à inverser les signes du scénario ; cette fois, le phénomène a pris des proportions imprévues. J'avais écrit une vraie romance fondée sur le sentiment. Au tournage, tout est devenu glacial et humiliant pour le personnage principal. J'ai alors rayé "Romance" d'un "x" que nous avons conservé sur l'affiche.

– A quoi correspond cette volonté de tourner des scènes pornographiques ?

– A l'idée qu'il existe un au-delà de la représentation du sexe qu'on ne voit jamais dans les films porno et où se tient la beauté. Dans *Romance*, quoi que Marie fasse, elle n'en est pas souillée – en tout cas pas profondément : ce sont ceux qui établissent les lois et s'en instituent les gardiens qui prétendent que la chute physique est sans retour. Au contraire, à travers ces étapes, je raconte l'histoire d'une femme qui se construit.

– Comment le tournage a-t-il modifié le projet ?

– Le problème du cinéma, son génie aussi, c'est qu'il faut qu'il y ait réellement les gens et les choses sur place pour les filmer. Quand il faut aller recruter dans les boites à partouzes, enquêter dans les clubs sado-maso, acheter du matériel dans les sex-shops, le caractère répugnant de ces attirails suscite un certain état d'esprit. Mais, lors du tournage des scènes de sado-masochisme, en réaction à ces appareillages, dans la fièvre qui s'est emparée du plateau, a surgi une ambiance beaucoup plus spirituelle que ce qui était prévu.

» Encore ne s'en rend-on pas toujours compte durant la fabrication. Quand j'écris, je ne visualise rien à l'avance, je découvre les images en les faisant, ou parfois même seulement en les voyant sur l'écran, au moment du montage. Celui de *Romance* durait 2 h 40, alors que le scénario ne faisait que 60 pages ! Mais je sais depuis longtemps que dans les films, l'important est le silence.

– Comment est né le projet de *Romance* ?

– Dans les années 70, j'avais voulu faire des images pornographiques : il me semblait qu'on pouvait filmer des gens en train de faire l'amour, d'une manière humaine, digne. A cette époque, la loi a instauré un clivage infranchissable, renvoyant toute représentation explicite de l'amour physique dans le domaine du porno. A mes yeux, l'industrie pornographique est l'autre versant de la loi islamique ; l'une et l'autre sont fondées sur l'idée que dans les organes sexuels – surtout dans le corps des femmes – se trouve quelque chose d'absolument obscène. Il faut refuser ce qu'il y a de malsain dans le regard et qui finit toujours par condamner le corps des femmes. A ce moment, le sexe des femmes devient un enjeu de pouvoir, celui des gens qui s'en instituent les gardiens et encaissent (la puissance, l'argent, etc.) en occupant cette position.

– Seuls le puritanisme et la soif de pouvoir des censeurs expliquent selon vous l'interdit de représentation du sexe ?

– Non. S'il y a un tabou, c'est bien parce qu'il y a un mystère, qui ouvre sur une transcendance. Il y a une terreur sacrée du sexe, comme de la naissance et de la mort, qu'il faut respecter. L'obscénité doit être une porte, la remplacer par une muraille constitue un acte d'oppression inadmissible. La loi a bloqué l'hypothèse qu'il pourrait y avoir de l'âme dans le porno, c'est-à-dire du cinéma.

– Comment en êtes-vous venue à réaliser ce film ?

– Je l'ai écrit pendant la préparation de *Parfait amour !*, qui a été un cauchemar financier. On me disait que j'allais trop loin, mais je voulais montrer ce que c'était que d'aller trop loin. J'ai écrit *Romance* par rage. Je pense qu'il ne faut jamais céder, qu'à l'impossible on est tenu. Si on anticipe sur la censure, rien ne bouge jamais. Le film a été financé dans le même esprit. Les conseilleurs affirmaient qu'avec un tel scénario je n'aurais jamais l'avance sur recettes. J'ai essayé et j'ai obtenu une somme importante, 3 millions de francs. Même chose avec la télévision : Arte s'est engagée, seul Canal Plus est resté très en retrait. Heureusement, le producteur, Jean-François Lepetit, a pris de gros risques personnels pour boucler le budget.

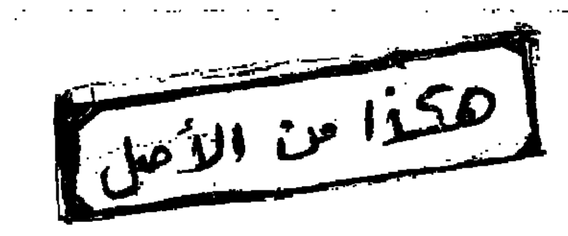
– Un pareil film demande forcément beaucoup aux interprètes.

– On ne peut pas exiger des acteurs qu'ils obéissent à tout, mais on peut créer une relation telle qu'il n'y ait pas de censure entre nous. Caroline Ducey savait que mes demandes correspondraient toujours à la logique d'un projet auquel elle adhérait. Pourtant, avant l'instant du tournage, ni elle ni moi ne pouvions savoir comment cela se passerait concrètement. Je lui ai demandé énormément, pour le film mais aussi parce que je voulais que le public l'aime, elle. J'accepte qu'on attaque mes films, pas mes actrices.

– Avoir choisi une "star" du porno, Rocco Siffredi, pour l'une des scènes les plus osées a-t-il facilité sa réalisation ?

– Finalement, c'est ce qui a rendu cette scène possible, mais au terme d'un processus complexe et douloureux. Il s'agissait qu'apparaisse, dans le mouvement d'une relation sexuelle très poussée, quelque chose se situant au-delà d'une scène de sexe. Caroline Ducey était bloquée par ce que la figure de Rocco a de fonctionnel ; et lui, parce qu'elle n'est pas une professionnelle du "hard". L'un et l'autre ont failli quitter le plateau sans qu'on ait rien filmé, tant l'identité de chacun était mise en péril par le regard de l'autre. Puis, dans cette incompréhension réciproque, chacun a trouvé la compréhension de son propre désarroi, et c'est devenu magnifique. En faisant l'amour, ils se sont trouvés, et ça se voit. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



هكذا من الأصل

La PlayStation est l'avenir de l'homme

eXistenZ. Dans ce film-somme de David Cronenberg, le jeu vidéo, intégré au corps humain, lui fait connaître de nouvelles sensations

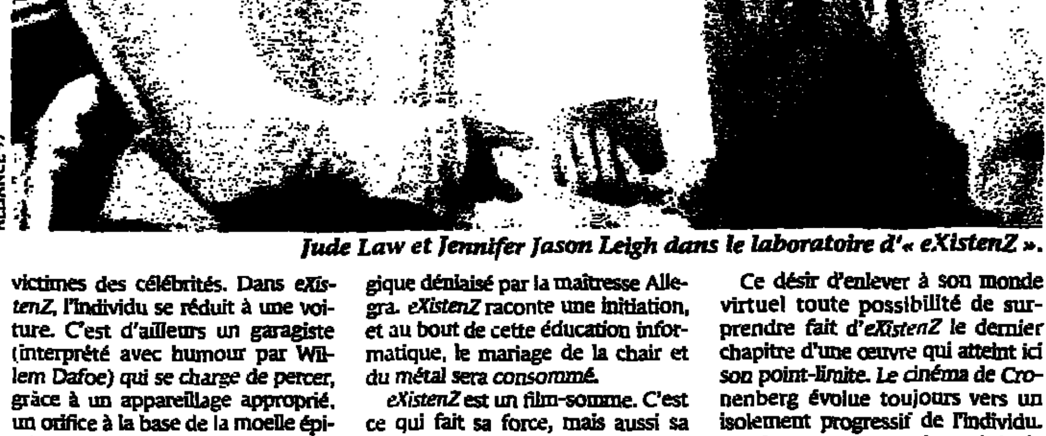
Film canadien de David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh, Jude Law, Ian Holm, Sarah Polley, Don McKellar. (1 h 36.)

Nous sommes dans un futur proche. Les artistes à la mode sont des concepteurs de jeux vidéo devenus tellement sophistiqués qu'ils en deviennent encore *« plus réels que la réalité »*. La diva de cet énorme marché s'appelle Allegra Geller. Ses apparitions parcimonieuses en ont fait un individu mystérieux, à la fois virtuel et bien réel, comme le montre cette présentation en grande pompe, devant la presse, d'*eXistenZ*, sa toute dernière création.

Cette prêtresse géniale est belle (elle a les traits de Jennifer Jason Leigh), son allure est étrange (une coiffure asymétrique tressée d'un côté, raide de l'autre lui donne des airs de princesse d'*heroïc fantasy*), et elle se trouve en danger de mort. Dans ce futur proche, ces artistes peuvent aussi devenir des martyrs, menacés par des fanatiques décidés à mettre fin à ces jeux dangereux, et des multinationales qui se disputent à coups de milliards leur dernière création. Nous sommes aussi dans un film de David Cronenberg. Depuis *Videodrome*, où l'estomac d'un programmateur télé servait de réceptacle à des cassettes vidéo, nous savons que le réalisateur canadien a scellé une alliance de la chair et du métal, du corps et de la machine, condamnés à agir en symbiose. Le jeu vidéo n'est plus un objet hétérogène dont on s'empare puis se sépare à sa guise, mais une prolongation du corps.

Il suffit pour cela de se faire percer un trou dans la colonne vertébrale, désigné par le film sous le terme de « bioport », et d'être relié, à l'aide d'un « ombicordon » à un *« game pod »*, sorte de vagin en plastique souple reconstitué à partir d'œufs fertilisés et d'ADN synthétique. A force d'attouchements, nous aurons accès à des mondes nouveaux, déconnectés de la réalité, ignorants de notre corps, incapables de déterminer ce que nous avons fait ou pas fait.

Crash, le précédent film de David Cronenberg, montrait une secte d'adorateurs d'automobiles et de cicatrices, reconstituant des accidents de voitures dont avaient été


Jude Law et Jennifer Jason Leigh dans le laboratoire d'« eXistenZ ».

ALLIANCE 99

victimes des célébrités. Dans *eXistenZ*, l'individu se réduit à une voiture. C'est d'ailleurs un garagiste (interprété avec humour par Willem Dafoe) qui se charge de percer, grâce à un appareillage approprié, un orifice à la base de la moelle épinière du pauvre Ted Pikul, un malheureux agent de sécurité embarqué avec Allegra Geller dans la recherche de l'organisation qui aurait tenté de l'éliminer.

PUCEAU TECHNOLOGIQUE

Dans *Crash*, une cicatrice, une entaille dans le corps ou toute forme de monstruosité physique devenaient un signe de reconnaissance et d'acceptation chez un groupe humain qui avait érigé l'alliance de la chair et du métal en religion. Dans *eXistenZ*, l'absence de marque physique destinée à accueillir le fameux « game pod » apparaît comme une anomalie. Pas encore équipé du fameux « bioport », synonyme de passeport pour le virtuel, Ted Pikul est présenté comme un puceau technologique déniaisé par la maîtresse Allegra. *eXistenZ* raconte une initiation, et au bout de cette éducation informatique, le mariage de la chair et du métal sera consommé.

eXistenZ est un film-somme. C'est ce qui fait sa force, mais aussi sa faiblesse, tant il est gauchi par un discours théorique trop lisible. Ce film encyclopédique apparaît comme une compilation des films précédents de Cronenberg. Le monde virtuel élaboré par le réalisateur ressemble à un parc d'attractions peuplé de ses créatures : le pistolet, composé d'arêtes de poisson, servant à éliminer Allegra Geller au début du film, rappelle celui surgi de la panse béante de James Woods dans *Videodrome*, et l'« ombicordon » relié à la colonne vertébrale évoque l'engin phallique qui sortait de l'aine de Marilyn Chambers dans *Rage*. Cet effet de catalogue est une façon pour Cronenberg de banaliser son imaginaire, en s'appuyant sur une vision pauvre soutenue par des couleurs désaturées, sans aucun relief.

Ce désir d'enlever à son monde virtuel toute possibilité de surprendre fait d'*eXistenZ* le dernier chapitre d'une œuvre qui atteint ici son point-limite. Le cinéma de Cronenberg évolue toujours vers un isolement progressif de l'individu. Le cloaque où restaient cloîtrés les jumeaux de *Faux-semblants*, la profonde solitude où évoluait le médium interprété par Christopher Walken dans *Dead Zone*, constituaient autant de métaphores de l'artiste mis à l'écart par la société.

eXistenZ est le film le plus romantique de Cronenberg, et Allegra Geller son personnage le plus proche du spleen. Cette maîtresse femme a inventé *eXistenZ* à son propre usage, pour en faire une poupée gonflable qui comblera sa solitude et lui offrira un simulacre de relation sexuelle. La réclusion n'est plus une malédiction, mais un bienfait que l'individu expérimente avec délice.

S. Bd

TROIS QUESTIONS À...

DAVID CRONENBERG

1 Quel est le point de départ d'*eXistenZ* ?

Après *Crash*, j'ai eu des remords de ne pas avoir écrit de scénario original depuis longtemps. J'avais l'impression de n'être pas fidèle à ma démarche. La fatwa lancée contre Salman Rushdie a été le déclic. J'avais une idée de film de science-fiction qui tournait autour de cette situation qui me fascine et m'horrifie. A peu près à la même époque, un magazine canadien m'a proposé d'interviewer Rushdie. Nous avons beaucoup parlé de jeux et d'ordinateurs. Il m'a expliqué qu'il avait dû, depuis que cette condamnation à mort avait été lancée, se mettre à écrire sur un ordinateur portable, puisqu'il devait tout le temps changer d'endroit. J'ai alors envisagé un futur proche où les jeux seraient une forme d'art et leurs concepteurs des artistes.

2 Le jeu d'*eXistenZ* est-il pour vous une simple fantaisie ?

C'est un des effets nécessaires de la science-fiction que de se donner une dimension prophétique. Arthur C. Clarke, l'auteur de *2001 : l'odyssée de l'espace*, prétendait avoir inventé les satellites avant tout le monde. Cela ne m'intéresse pourtant guère de lire dans une boule de cristal. Il était question dans *Rage*, l'un de mes premiers films, d'une peau artificielle que l'on pouvait greffer : c'est devenu réel aujourd'hui, mais il s'agit d'une coïncidence, pas d'une prédiction. Je me tiens au courant de ce qui se passe. Je sais qu'Intel et d'autres fabricants travaillent à l'élaboration d'une nouvelle puce fabriquée à partir de protéines animales. Ils ne peuvent plus utiliser de métal, il leur faut descendre à une taille moléculaire.

3 *Quelles possibilités pourrait offrir l'élaboration de telles puces ?*

On pourra avoir sa petite mallette avec des organes désignés pour des jeux. Et la possibilité de se procurer de nouveaux organes sexuels – qui est d'ailleurs envisagée dans mon film –, produisant autant de plaisir que nos organes naturels. Les gens subissent bien des operations de chirurgie esthétique, pourquoi ne le ferions-nous pas pour des raisons fonctionnelles ?

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

DÉPÊCHES

■ **Le prix Jean-Vigo 1999** a été attribué à *La vie ne me fait pas peur*, de Noémie Lvovsky. Ce film de cinéma reprend une partie des éléments tournés pour le téléfilm *Petites* diffusé le 12 juin 1998 sur Arte. Le prix Jean-Vigo du court métrage a été attribué à Christian Dor pour *Le Bleu du ciel*.

■ **Le prix junior du meilleur scénario** a été attribué à Raja Amari, vingt-sept ans, dans le cadre du Festival du film de Paris pour son projet *Satin rouge*. Le prix du jury, présidé par la comédienne Isabelle Pasco, a été attribué exaequo à Charles Dudoignon-Valade, vingt-six ans, pour *Le Diable à NewYork* et à Vincent Fréminet, vingt-cinq ans, pour *Sirènes*.

■ **L'Union des scénaristes**, syndicat créé en 1996, élabore une Charte des scénaristes, code *« déontologique »* destiné à définir la nature et les prérogatives de cette profession. Ce texte instaure en particulier une « fiche généalogique » des œuvres, qui, dans les cas, de plus en plus fréquents, de contributions multiples devra permettre de préciser l'apport de chacun à son écriture et de lui garantir une rémunération proportionnelle.

■ **La Cinémathèque des Etats-Unis** annonce la création d'un Congrès Alfred-Hitchcock, destiné à réunir chaque année en juillet à l'Egyptian Theatre, l'une des salles mythiques de Hollywood, les grands cinéastes du monde entier pour qu'ils se présentent les uns aux autres leurs films.

■ **L'auteur du roman *Le Silence des agneaux***, Thomas Harris, vient de remettre à son éditeur américain, *Hannibal*, un manuscrit de six cents pages qui constitue la suite des aventures du terrifiant docteur Lecter. Le livre devrait sortir au mois de juin aux Etats-Unis et être aussitôt adapté au cinéma.



Les images parlantes d'Aki Kaurismaki

Juha. Par le choix du muet et du noir et blanc, le cinéaste finlandais concentre le pouvoir de *son art*

Film finlandais d'Aki Kaurismaki. Avec Sakari Kuosmanen, Kati Outinen, André Wilms. (1 h 18.)

Juha est un film muet, un vrai film muet, en noir et blanc, avec des cartons pour remplacer les dialogues et expliquer l'action. C'est donc un objet à la fois archaïque et expérimental, soumis à l'épreuve du regard d'un spectateur de 1999 pour qui le cinéma n'obéit plus à ces contraintes assimilées à des manques (l'absence de couleur et de son). En adoptant ce qui peut aujourd'hui être perçu comme un artifice, Kaurismaki livre ce qu'il serait aisé de prendre pour une étrangeté si le film ne se rattachait très logiquement à l'œuvre du cinéaste.

Juha est adapté d'un roman de Juhani Aho, romancier finlandais de la fin du siècle dernier. Le récit est simple, c'est un archétype. Le brave paysan boiteux qui donne son nom à l'histoire est marié à Marja, plus jeune que lui. Un jour, le hasard d'une panne de voiture amène Shemeika à la ferme.

Il séduit la jeune femme, elle s'enfuit à la ville avec lui. L'homme est un souteneur sans scrupule qui veut la contraindre à se prostituer. Enceinte, elle sera recueillie par la sœur de Shemeika. Juha, fou de rage, décide d'aller la chercher.

Les thèmes de la campagne intègre et de la ville corrompue, de l'adultère et du pardon forment un hommage à *L'Aurore*, le chef-d'œuvre de Murnau. Un tel parti pris pourrait sembler absurdement décalé si le décalage n'était pas depuis toujours chez Kaurismaki une manière de filmer.

La rhétorique obligée du muet, que le cinéaste transgresse plusieurs fois, s'allie parfaitement avec un style qui a souvent privilégié le silence et une composition volontairement figée du cadre. La nécessité de condenser dans l'image l'essentiel de la signification des actions et des pensées des personnages constitue ainsi un enjeu supplémentaire dans la construction d'un art personnel.

DRÔLE SANS IRONIE

Lorsque Marja prend dans ses bras un chou, préalablement effeuillé, pour le serrer contre elle, son désir de maternité aura été signifié. De la même façon, un nœud de cravate desserré, une cigarette que l'on fume allongé dans l'herbe suffisent à suggérer que les deux personnages ont fait l'amour. La désuétude fait ici d'abord rire, avant d'émouvoir par un coup de force dont est seul capable un cinéaste conscient des capacités de son art.

Kaurismaki installe en effet l'image au centre d'un jeu subtil où l'empathie du spectateur gagne par l'évidence comique de certaines trouvailles. Mais si le film est souvent drôle, il est dénué de toute ironie. Le réalisateur dépasse le réflexe d'un spectateur contemporain qui verrait le film uniquement comme un artefact burlesque pour toucher un point où l'émotion émerge, où les ficelles mélodramatiques sont sublimées par la mise en scène.

Muet, *Juha* est aussi un film sonore, soutenu de bout en bout par la musique de Ansi Tikanmaki et subrepticement perverti par les ajouts sonores incompatibles avec le principe d'origine. Une portière qui claque, un frottement de lame qu'on aiguise frappent par leur incongruité. Ce recours au son permet aussi de désigner la dimension arbitraire sur laquelle repose l'utilisation du son au cinéma. Lorsque les paroles mélancoliques (les seules paroles du film) du *Temps des cerises* sont chantées dans un cabaret où a été entraînée l'héroïne, on sait que le cinéaste a gagné son pari en faisant surgir la profonde tristesse de son histoire.

Jean-François Rauger

Esthétique du muet sans faux col

Au bar de l'hôtel du Quartier latin où il réside lorsqu'il passe par Paris, Aki Kaurismaki débouche une flasque de cognac qu'il partage généreusement, avant de bredouiller des réponses à l'humour désinvolte et désespéré. Depuis Crime et châtiment *(1983), ce Finlandais – qui vit au Portugal quand il ne tourne pas – a construit en treize films une œuvre cohérente, audacieuse et hilarante. Sur son dernier opus et le monde comme il ne va pas, morceaux choisis :*

« J'avais prévenu l'ingénieur du son que le film serait muet. Il ne m'a pas cru. On a tout enregistré, ensuite j'ai réduit, jusqu'à ce qu'il ne reste pratiquement rien. L'ingénieur du son n'a même pas pleuré. Nous avons conservé la bande-son inutilisée, on pourrait faire un autre film avec le son et pas d'image. Mais j'en ai fini avec cette histoire. Mon nouveau film sera un hommage à Jean-Pierre Melville.

» La plupart de mes films parlent peu, mais c'est différent de réaliser un film laconique et un film muet. L'esthétique du muet est particulière. *Juha* est en noir et blanc parce qu'on ne peut pas faire un film muet en couleurs. Les couleurs appellent le son ou, plutôt, la parole. Avant que les films soient parlants, ils étaient sonores, on entendait le vent, la mer, une voiture, de la musique. Sans la parole, un cinéaste doit davantage se concentrer, il a moins de solutions de facilité. L'arrivée des mots a simplifié la narration mais alourdi la mise en scène. Pour *Juha*, j'ai vu ou revu de nombreux films magnifiques, par exemple *Robin des bois* d'Allan Dwann, dans la version de 1922, avec Douglas Fairbanks : un film infaisable en parlant, ça va trop vite. De même, le burlesque américain n'aurait jamais existé s'il avait fallu parler.

LA MUSICALITÉ DES PLANS

» Pour justifier l'absence de dialogues dans *Juha*, il m'est arrivé d'invoquer l'innocence du cinéma, qui se serait perdue avec l'arrivée de la parole : j'aime bien mentir. Mais je tenais à ce principe du cinéma des origines, où le public en savait plus que les personnages. Les spectateurs savent ce que font les gendarmes et les voleurs, ou la femme qui est partie et l'homme qui est resté, alors que chaque camp ignore ce que fait l'autre. Dans un film muet, le montage repose sur une musicalité du rythme des plans que les dialogues ont détruite.

POUR MARTYRISER

» Alors, les monteurs étaient des artistes ; aujourd'hui, ce sont des employés. Moi, je monte seul. Le principal apport des assistants est de demander quand est la pause déjeuner. Le cinéma n'est pas un dîner de gala, on n'est pas là pour s'amuser. J'aurais préféré être écrivain, mais je ne sais pas écrire. Après le prochain film, j'essaierai quand même.

» J'avais déjà essayé de tourner une adaptation de *Juha* il y a sept ans, au Portugal, mais je n'en savais pas assez sur le Portugal. Et, à peu près au même moment, nous étions convenus avec le compositeur Anssi Tikanmaki de faire ensemble un film muet. Il m'a fallu six ans pour rapprocher ces deux idées, je suis un esprit lent. Et couard : j'ai tellement peur de filmer que je préfère prendre des risques. Par exemple, on sait qu'avec un film en noir et blanc on perd la moitié du public, et qu'avec un film muet on perd les trois quarts de ce qui restait, mais je ne fais pas ce métier pour l'argent, je le fais pour martyriser les autres. Je ne suis pas riche, mais j'ai assez pour acheter de la nourriture pour mon chien, des fleurs pour ma femme et de l'essence pour ma Cadillac, et j'arrive encore à trouver de l'argent pour le film d'après.

» J'en suis le premier surpris. En Finlande, je n'ai aucune renommée comme réalisateur, mes films sont trop proches de la réalité finlandaise pour que les Finlandais aient envie de les voir (à part des vieilles dames et quelques étudiants, qui s'approchent de moi quand je mange au restaurant). Le public européen m'a sauvé, sa reconnaissance me permet de continuer à travailler, même si, quand je veux faire une tragédie, on croit que c'est comique, et inversement. Plus j'essaie de faire des scènes tragiques et plus le public rigole. Où est l'erreur ? »

Propos recueillis par J.-M. F.

★ **La revue *Contre bande*, éditée par l'université Paris-I, vient de publier un numéro spécial consacré à Aki Kaurismaki (160 pages, 70 F).**

Le premier coup du maître

Jugatsu. Le deuxième film de Kitano, qui déjà recèle la beauté et l'humour des films à venir

Film japonais de Takeshi Kitano. Avec Masahiko Ono, Minoru Iizuka, Bengal, Beat Takeshi. (1 h 36.)

Petit à petit, le puzzle des films de Takeshi Kitano se reconstitue, en vertu d'une consécration plus que méritée au Festival de Venise pour *Hanna-Bi* (1997). Après *Sonatine* (1993), *Kids Return* (1996), *Hana-Bi* (1997) et *Violent Cop* (1989), *Jugatsu* (1990) est le cinquième film de l'auteur à être distribué en France. Ne désespérons donc pas de piocher un jour les deux pièces manquantes, *Scene at the sea* (1991) et *Getting any ?* (1994), pour finir de rassembler une œuvre dont la découverte désordonnée ajoute au charme, comme au danger. S'il est passionnant de découvrir l'élaboration d'un style dont on a commencé par mesurer l'aboutissement, on n'en risque pas moins de surévaluer la cohérence, et donc la finitude d'une création fort heureusement en devenir.

A cette précaution près, on prétendra, d'une part, que *Jugatsu* ne bouleverse pas la hiérarchie d'une œuvre dont *Hana-Bi* demeure le sommet provisoire, et d'autre part qu'il y a bien lieu de considérer ce deuxième long métrage de Kitano comme le détonateur de son cinéma. A l'aune de *Violent Cop*, brillant essai qui fixe à gros traits le profil du personnage interprété par le cinéaste dans la plupart de ses films, *Jugatsu*, en déployant tout l'éventail de ses motifs de prédilection, est un coup de maître, le premier coup du maître.

Dans cet inquiétant film d'apprentissage, il est beaucoup question de coups. Coups reçus et coups donnés, tout le long d'un récit en crochets qui cherche à définir les lois physiques et morales permettant de passer des premiers aux seconds.

L'épreuve est relevée par un jeune pompiste taciturne qui répond au nom de Masaki. Construite en deux parties avec épilogue à la clé, selon une structure circulaire, l'histoire de *Jugatsu* est celle de quelques personnages qui tournent en rond dans un monde qui ne tourne pas rond. En attendant, cela n'empêche pas les chefs-d'œuvre. La première partie se déroule donc à Tokyo, sous le signe privilégié du base-ball, condensé idéal des deux motifs : la frappe et la circularité de la course. Mais Masaki, qui s'initie non sans apathie aux règles de ce sport, voudrait aussi en connaître les finalités. C'est là son drame. Car, une fois acquis le principe selon lequel on frappe pour mieux courir, il veut encore savoir pourquoi l'on court. Le film lui offre en guise de réponse une démonstration par l'absurde que la vie est une continuation du base-ball par d'autres moyens.

UN YAKUSA GIVRÉ

Celui des armes à feu par exemple. Après avoir répliqué à un yakusa qui le morigénait, et entraîné par un enchaînement infaillible une montée en puissance des représailles qui conduit son entraîneur à l'hôpital, Masaki part en compagnie d'un ami se procurer un assortiment de pétoires à Okinawa. La seconde partie du film est la chambre d'écho de la précédente, poussée à un tel paroxysme de réverbération qu'elle finit par s'en détacher.

Pris en charge par un yakusa complètement givré (interprété par Kitano, encore affublé au générique de son sobriquet d'amuseur télévisuel Beat Takeshi) et en rupture de ban avec son clan, les jeunes gens sont conviés à une errance d'autant plus irréelle qu'elle semble préfigurer, en leur présence, le destin qui les guette.

De bars de nuit en jeux de plage, de clowneries gratuites en mises à l'épreuve sadiques, rien n'est moins anodin que cette entrée en scène du cinéaste sous les traits d'un fou furieux. Kitano y fait sans crier gare subir au récit ce que son personnage propose aux adolescents : un dérèglement délibéré de la raison, une dilatation hallucinée de l'action, une révolte contre l'inféodation scénaristique. En un mot, dans un somptueux feu d'artifice de cruauté, de burlesque et de beauté, une leçon suprême de liberté. Et à la différence du crime, rien ne sert de chercher à savoir à qui profite la liberté.

L'épilogue du film, de retour à Tokyo, ne le dit pas. Il se contente de faire déguster à deux adolescents l'esquimau de l'amitié, avant de dupliquer en guise de conclusion l'image du commencement, suggérant par cette illusion que l'inertie est au cœur du changement comme le mouvement est au cœur de la vie.

Jacques Mandelbaum

★ A partir du 14 avril, chaque jour à 12 heures, le Racine Odéon, 6, rue des Ecoles, à Paris (6e), présente en alternance *Sonatine, Hana-Bi, Violent Cop* et *Kids Return*. Tél. : 01-43-26-19-68.

SORTIR

PARIS

Henri Texier Azur Quintet
Henri Texier, contrebassiste et compositeur, a le goût des combinaisons orchestrales. Au sein de ses groupes aux noms qui sollicitent l'imagination, on retrouve à peu près les mêmes musiciens, chacun leader de sa propre formation, tous créateurs d'univers diversifiés que Texier combine pour donner à ses mélodies des couleurs différentes, un souffle et une ardeur renouvelés. Le répertoire de Texier ne cesse ainsi d'évoluer, avec des morceaux qui s'inscrivent dans la mémoire. Dans l'Azur Quintet, on entendra le pianiste Bojan Zulfikarpasic, né à Belgrade, le tromboniste américain Glenn Ferris, le batteur Tony Rabeson, qui de Madagascar apporte un jeu nourri des percussions, et Sébastien Texier, fils d'Henri. Luxe aujourd'hui rare, l'Azur Quintet reste plusieurs soirs au Duc des Lombards.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 14, 15, 16, 17, 19 et 20, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Orbital
Avec Underworld, Orbital est sans doute l'ensemble anglais de musique électronique qui a su le mieux adapter les synthétiseurs aux performances *live*. Moins fascinés par la danse et la répétition que par la sophistication mélodique, les frères Paul et Phil Hartnoll passent beaucoup de temps à concevoir leurs décors scéniques et les images vidéo qui illustrent cette « techno » d'auteurs.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 120 F.

Ceux qui marchent debout
Cette fanfare peu conventionnelle, qui a adopté un répertoire oscillant entre groove, funk, techno, hip-hop et reggae, draine à chacune de ses apparitions un public nombreux, jeune et joyeux. Ambiance débridée assurée.
(CD *Your Body*/Grooving Records/Musisoft.)
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau.Le 14, à 20 h 30.Tél. : 01-45-23-51-41. 60 F.

Le Festival de Hongkong combat l'amnésie

HONGKONG
correspondance

« Souviens-toi ! » Dans une industrie locale du cinéma en proie à la baisse de fréquentation des salles, à l'effondrement des recettes tirées des ventes à l'étranger et à la multiplication des projets avortés faute de moyens, le vingt-troisième Festival international du film de Hongkong a, du 31 mars au 15 avril, donné une place particulière à la mémoire. Même si, selon son programmateur Jacob Wong, *« il s'agit encore d'une minorité dans une industrie toujours guidée par une logique purement commerciale »*, il émerge néanmoins chez les réalisateurs du territoire une interrogation récurrente, que condense le film codirigé par Benny Chan et Jackie Chan, *Who I am ? « Certains réalisateurs s'interrogent de façon de plus en plus approfondie sur ce qu'est Hongkong, sur la nature du changement vécu et sur la relation avec la Chine,* dit Jacob Wong. *Car que s'est-il passé ? Ce n'est pas une décolonisation, et il nous faut tourner la page. Mais la tourner pour quelle autre histoire ? Peut-on devenir une ville chinoise comme n'importe quelle autre grande ville de la Chine ? »*

De prime abord, une seule fiction sur les trois cents films présentés au festival semble aborder directement le retour à la Chine : *The Longest Summer*, de Fruit Chan, déjà repéré à Berlin (*Le Monde* du 17 février). Rien de fortuit si on y voyait l'un des soldats perdus de la couronne britannique, devenu gangster, perdre la mémoire – et c'est précisément dans cette amnésie providentielle qu'il trouvera son salut... Hongkong, hier terre de réfugiés fuyant le communisme, aujourd'hui terre d'immigrants en quête d'une vie meilleure, est aujourd'hui comme hier un lieu de transit plutôt qu'une destination. L'amnésie y est devenue plus qu'un art de vivre, une nécessité, que dénoncent aujourd'hui les films tels que *Who I am ?*, *Hot War* de Jingle Ma, le très commercial *The Stormriders* d'Andrew Lau, et surtout *Ordinary Heroes*, de la réalisatrice Ann Hui (également présenté à Berlin), qui a fait l'ouverture du festival.

CE QU'ÊTRE HONGKONGAIS VEUT DIRE

Ce film résolument politique raconte la difficile trajectoire d'une poignée de radicaux qui se sont fait les porte-voix de toutes les souffrances et toutes les critiques à l'encontre du pouvoir, et ont été systématiquement boudés par le grand nombre. *« Souviens-toi »*, dit Ann Hui, que l'histoire de Hongkong, de la vie sur les jonques aux protestations contre l'écrasement de la révolte estudiantine sur la place Tiananmen, s'est toujours nourrie de combats pour une vie meilleure, que chacun s'est empressé d'enfouir dans l'oubli et que le cinéma lui-même a toujours ignorés. Dans le même esprit, l'œuvre du festival la plus achevée sur l'identité de Hongkong, mêlant hier et regard d'aujourd'hui, est *Citizen Hongkong*, le premier long métrage de la chef monteuse Ruby Yang. Cette Américaine d'origine chinoise, partie en 1977 de la colonie britannique avec sa famille, est revenue vingt ans plus tard sur le lieu de son enfance pour y réaliser ce documentaire.

Afin d'éviter l'écueil du regard purement extérieur, elle a confié pendant un an quatre caméras vidéo à cinq jeunes de Hongkong, qui se racontent dans cette société où le destin des natifs de Hongkong, des immigrés de fraîche date du continent et des Chinois de retour « au pays » après des décennies d'expatriation ne se croisent guère. A travers Edward Chan, l'artiste manqué qui se dit *« ni chinois, ni anglais, mais hongkongais »*, Qi Ke Jia, l'adolescente arrivée de Chine deux ans plus tôt et qui travaille jour et nuit pour s'intégrer à tout prix, Louise Wong, revenue d'Australie pour se trouver des racines et qui ne parle qu'anglais, les frères Edwin Chan et Ed Wu, artistes muets et heureux, on saisit à demi-mots parfois ce que *« être hongkongais »* comprend de rêve, d'illusions et de forcément provisoire et fragile. La narration, qui relie en parallèle l'histoire personnelle de Ruby Yang et celle de ces caractères, est tirée par la nostalgie sans jamais s'y laisser enfermer.

Valérie Brunschwig

LES FILMS DE LA SEMAINE

LA FIANCÉE POLONAISE
■ Une femme court pieds nus dans la nuit, sur le bitume de la ville, le visage ensanglanté. Au petit matin, elle sera recueillie, sans connaissance, par un bon bougre de paysan dans un paysage d'herbe, de terre et de ciel. Le temps bref d'un cauchemar nous apprend qu'elle a sans doute été violée, avant que le film ne révèle son véritable propos, et son défi : l'histoire simple d'une résurrection à travers la rencontre d'un homme et d'une femme filmés en huis clos. Le sempiternel miracle de deux corps étrangers qui se frôlent, s'interrogent, se défient, pour mieux se reconnaître. La bonne idée consiste ici à prendre cette situation au pied de la lettre : Henk, le fermier néerlandais, est un ours solitaire et mal léché, Anna, une réfugiée polonaise handicapée par son ignorance de la langue. A leur absence de dialogue, le film substitue, sans effet de manche, la grammaire patiente de l'apprentissage amoureux, le lexique infini des petits gestes quotidiens par lesquels s'insinuent les grands sentiments. C'est plus modeste et moins distrayant que *Pretty Woman*, mais cela offre une idée plus juste et plus généreuse de l'universalité humaine. Installé aux Pays-Bas depuis 1980, Karim Traïda, d'origine algérienne, signe ici un ce premier long métrage un peu appliqué mais qui ne cesse d'être touchant. **J. M.**
Film néerlandais de Karim Traïda. Avec Henk Woldring, Anna Krzyzanowska, Rudi Falkenhagen. (1 h 30.)

JE RÈGLE MON PAS SUR LE PAS DE MON PÈRE
■ Dans la famille « C'est dans les vieux pots », voici donc le père en petit escroc mal embouché et blanchi sous le harnais, et puis le fils Guillaume Canet qui vient de découvrir son géniteur et lui colle aux basques. En attendant la fille, dont les charmes viendront enjoliver la mécanique de ces touchantes retrouvailles, on aura aussi eu l'oncle Waterhouse, scénariste qui fait ses débuts de réalisateur. On peut le féliciter : ça ne se voit pas. L'ennui est qu'on ne voit pas grand-chose d'autre, et surtout pas pourquoi on vient nous raconter semblable histoire. On voit Jean Yanne en roue libre, Laurence Côte magnifique, Guillaume Canet qui flotte dans un rôle jouant sur trop de tableaux. On voit une efficacité dans le maniement du dialogue, des clins d'œil en direction d'*Il Bidone* comme de *Regarde les hommes tomber*, un penchant potache vers l'humour noir qui repose de la psychologie « familialiste ». Mais sans qu'au cours de ce road-movie ne prenne jamais corps le moindre enjeu, le moindre trouble. **J.-M. F.**
Film français de Rémi Waterhouse. Avec Jean Yanne, Guillaume Canet, Laurence Côte. (1 h 28.)

CINQ MINUTES DE DÉTENTE
■ Tueur de sang-froid, le docteur Lenignac (Richard Bohringer) abat l'amant de sa femme en s'arrangeant pour faire porter le chapeau à un paisible étudiant un rien demeuré (José Garcia). Celui-ci s'enfuit avec la police et la famille de la victime à ses trousses, causant sur son passage horreur et désolation. Tourné au Canada, ce premier long métrage oscille entre polar et comédie noire, en prenant tous ses personnages pour de méchants crétins. Ce genre d'exercice, relativement déplaisant, passe lorsqu'il est mis en scène avec le brio et la justesse de touche des frères Coen, qui parviennent toujours à sauver quelque chose ou quelqu'un. C'est ici, hélas !, la platitude et l'ineptie qui règnent sans partage. **J. M.**
Film français de Tomas Roméro. Avec José Garcia, Richard Bohringer, Susan Anbeh. (1 h 30.)

ROMANCE
Lire page 31
eXistenZ
Lire page32
JUHA
Lire page 32
JUGATSU
Lire ci-dessus
GLORIA
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition
TERRES AFRICAINES III : JEUX ET JOUETS
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

Les entrées de la semaine

PAYBACK, le nouveau film avec Mel Gibson, reste avec 265 000 entrées en tête du box-office de la semaine du 7 au 11 avril. Selon les chiffres communiqués par l'hebdomadaire *Ecran total*, la fréquentation hebdomadaire baisse de 45 % par rapport à la semaine correspondante en 1998. *Quasimodo d'el Paris* parvient avec 202 000 nouveaux spectateurs à franchir le cap du million d'entrées. Parmi les nouveautés de la semaine, *Docteur Patch*, avec Robin Williams, réussit un score moyen (171 000 entrées sur 414 écrans), tandis qu'*Un pont entre deux rives*, de et avec Gérard Depardieu (69 000 spectateurs sur 124 écrans), et *Cookie's Fortune*, de Robert Altman (49 000 entrées sur 82 écrans), s'en sortent avec les honneurs. A noter enfin les démarrages désastreux de *Babel* (36 000 spectateurs) et de *L'Ame sœur* de Jean-Marie Bigard (34 000 entrées). (Chiffres *Ecran total*.)

Inauguration de la Femis rénovée

LIONEL JOSPIN devait inaugurer, jeudi 15 avril, les bâtiments rénovés de la Femis, rue Francoeur à Paris (18e). L'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (qui a conservé comme nom son ancien acronyme) se réinstalle dans les anciens locaux des studios Pathé, rénovés par l'architecte Yves Lion, qui en a respecté les principales caractéristiques – notamment l'escalier métallique à double révolution.

Devenue établissement public, dorénavant présidée par Alain Auclaire, l'école de cinéma dispose à présent d'installations conformes à ses besoins, dont trois salles de projection et de quatre plateaux de tournage, même si l'équipement en matériel électronique doit encore être complété.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la Maison Usher
de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey.
Américain, 1960, copie neuve (1 h 25).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Le crime était presque parfait
de Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland.
Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Scarface (*)
de Brian De Palma, avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer.
Américain, 1983, copie neuve (2 h 45).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e.

FESTIVALS CINÉMA

Inédits d'Australie
L'association Cinéma des antipodes et la revue *Positif* présentent une sélection de films australiens parmi lesquels *Dance me to my Song* (Rolf De Heer, 1998), *Broken Highway* (Laurie McInnes, 1993), *Dad & Dave on our Selection* (George Whaley, 1995), *The Boys* (Rowan Woods, 1998), *Country Life* (Michael Blakemore, 1994), *Life* (Lawrence Johnston, 1996), *Children of the Revolution* (Peter Duncan). Un programme de courts-métrages aborigènes, deux courts de Jane Campion et des rencontres complètent cette manifestation.
Forum des images, Grand Auditorium, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mº Les Halles. Du 14 au 18 avril. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.
Hommage à Sergio Leone
Parallèlement au programme consacré à l'ethnographe et cinéaste Jean Rouch (jusqu'au 19 avril), la Cinémathèque rend hommage à Sergio Leone (1929-1989), un des initiateurs du « western sphagetti ». Treize films seront présentés, parmi lesquels *Le Bon, la Brute et le Truand* (1966), *Pour une poignée de dollars* (1964) et la version intégrale restaurée d'*Il était une fois dans l'Ouest* (1969).
Cinémathèque française, salle Grands-Boulevards. 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10e. Du 14 avril au 2 mai. Tél : 01-56-26-01-01.
Le cinéma selon Jacques Doillon
De *L'An 01* (1972) à *Trop (peu) d'amour* (1997), vingt longs-métrages et deux courts seront présentés lors de ce cycle consacré à Jacques Doillon. En ouverture, le 14 à 20 h 30, une projection de *La Drôlesse* aura lieu en présence du réalisateur.
Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris-5e. Mº Saint-Michel. A partir du 14 avril. Tél. : 01-43-29-79-04.

TROUVER SON FILM

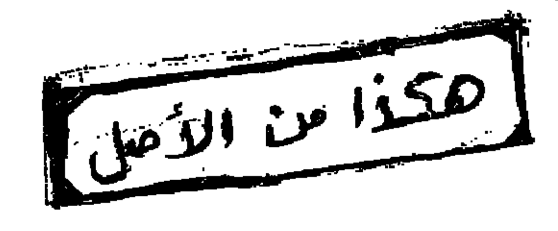
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Compagnie Anonyme, Compagnie Temps battant, Post-Retroguardia
Sidonie Rochon : *Et puis s'en vont*. Violaine Véricel : *Sono solo io*. Paco Décina : *Lettre au silence*.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mº Rambuteau. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. 50 F. Jusqu'au 17 avril.
Orfeo
Cet *Orfeo* mis en scène par Trisha Brown a été la grande suprise de l'été 1998. Présentée à Bruxelles puis à Aix-en-Provence, cette production de l'opéra de Monteverdi aura su marier la fidélité philologique des interprètes-musiciens avec la vision intemporelle car résolument actuelle de la chorégraphe américaine. Simon Keenlyside, Carlo Vincenzo Allemano (Orfeo), Patricia Bicciré (Euridice), Graciela Oddone (la Musique, la Messagère), Marissa Martins (Proserpine), Christophe Laporte (l'Espérance), Tomas Tomasson (Pluton), Trisha Brown Company, Collegium vocale de Gand, Orchestre Concerto vocale, René Jacobs (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 100 F à 690 F. Jusqu'au 17 avril.
Orchestre de Paris
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1*. Chostakovitch : *Symphonie nº 6*. Hélène Grimaud (piano), Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. Les 14 et 15, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.
Les 10 ans de l'Auditorium du Louvre
Beethoven : *Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson op. 16*. Mozart : *Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson KV 452*. Poulenc : *Sextuor*. Rimski-Korsakov : *Quintette pour piano et vents*.
Emmanuel Pahud (flûte), François Leleux (hautbois), Chen Halevi (clarinette), Radek Baborak (cor), Sergio Azzolini (basson), Brigitte Engerer et Eric Le Sage (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. Mº Louvre. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.
John Lindberg Ensemble
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. Les 14 et 15, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Craig Harris Nation of Imagination
Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc, 93 La Courneuve. Mº Aubervilliers-La Courneuve. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-49-22-10-10. De 75 F à 95 F.
Hans Burgener, Martin Schütz, Barre Philips
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Dick Rivers
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté. Les 14 et 15, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70.

DERNIERS JOURS

18 avril :
Le Voyage à La Haye
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Berreur.
Au Bois lacté
d'après Dylan Thomas, mise en scène de Xavier Marchand.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
La Légende de saint Julien l'Hospitalier
de Gustave Flaubert, mise en scène de Christian Rist, avec Jean-Jacques Le Vessier et Jean-Michel Deliers (musicien).
Cartoucherie - Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Tél. : 01-43-74-99-61. De 80 F à 130 F.
La Fameuse Tragédie du riche juif de Malte
de Christopher Marlowe, mise en scène de Bernard Sobel.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.



هكذا من الأصل

EN VUE

■ Mardi 13 avril, un missile de l'OTAN visant le monument de Gazilmestan, érigé au Kosovo à la mémoire des Serbes vaincus par les Ottomans lors de la bataille du Champ des merles en 1389, l'a manqué de peu.

■ La probabilité d'un tir accidentel de missile nucléaire dû au bogue de l'an 2000 serait *« faible »* selon les Etats-Unis, qui, en attendant, accélèrent la mise au point d'une alerte stratégique avant le passage des « 9 », premier risque d'erreur, le 9 septembre prochain (9-9-99).

■ D'après **Wesley Clark**, commandant en chef de l'opération « Force alliée », les civils tués, lundi 12 avril à Grdelicka, au sud de Belgrade, seraient les victimes d'une double méprise : *« Quand le pilote s'est rendu compte que ce qu'il avait touché n'était pas le pont, mais un train, il a décidé de viser l'autre extrémité du pont. Dans ce laps de temps, une partie du convoi a glissé et a été touchée par la seconde frappe. »*

■ Quatre enfants, âgés de onze à treize ans, se sont amusés récemment à briser toutes les vitres et tous les miroirs d'un train de voyageurs stationné sur une voie de garage à Pantin, avec les petits marteaux qui servent en cas d'alarme.

■ Le conseil général du Calvados fait abattre les platanes bordant la route CD 579, de Pont-l'Evêque à Honfleur, sur lesquels quatre-vingt-dix véhicules se sont fracassés, faisant, en treize ans, trente morts.

■ Depuis des années, **Anne Thompson**, Ecossaise d'Edimbourg, lançait des pétitions pour réclamer le réaménagement du carrefour dangereux où elle vient de se tuer dans un accident de voiture.

■ Le Ghana prépare un projet de loi qui prévoit la peine capitale pour les chauffards meurtriers.

■ *« Les vérificateurs n'ont pas encore vu de gens morts le long des routes, comme en Afrique »*, a récemment déclaré **Christiane Berthiaume**, porte-parole du programme alimentaire mondial, au sujet des Nord-Coréens qui, avec le printemps, se nourrissent d'herbe, de champignons, d'écorce et d'algues contre les crampes d'estomac.

■ *« Il est impossible de regarder la télévision le ventre vide »*, soulignait, jeudi 1er avril, le *Malawi News* au moment du lancement en fanfare de la première chaîne de télévision nationale au Malawi.

■ **David Blaine**, sorti, lundi 12 avril, du cercueil de verre où il a passé sept jours à jeûner, sous les regards des New-Yorkais, n'avait fait que reprendre le projet du célèbre **Houdini**, mort, hélas, avant d'avoir pu se faire enterrer vivant.

Christian Colombani

Un théologien et « les homosexualités »

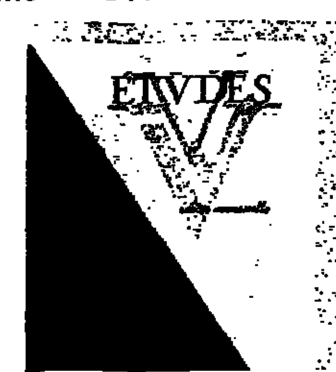
La revue jésuite « Etudes » publie les réflexions du Père Xavier Thévenot, ancien titulaire de la chaire de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, sur « l'altérité homosexuelle »

AU MOMENT où l'Assemblée nationale s'apprête à adopter solennellement le PACS, la revue *Etudes*, *« fondée en 1856 par les Pères de la Compagnie de Jésus »*, propose dans son numéro d'avril un article de Xavier Thévenot intitulé « Les homosexualités masculines et leur nouvelle visibilité ». Le texte publié par les jésuites est d'autant plus attendu dans le contexte actuel que l'auteur, théologien moraliste, est considéré comme un spécialiste, dans l'Eglise catholique, de la question homosexuelle.

Sa thèse, parue au Cerf en 1985, portait sur le thème « Homosexualités masculines et morale chrétienne ». Xavier Thévenot a longtemps occupé la chaire de théologie morale de l'Institut catholique de Paris, jusqu'à ce qu'une grave maladie l'empêche de poursuivre son enseignement.

Mais ce prêtre, qui appartient à la congrégation des salésiens de Don Bosco, s'appuie aussi sur une longue expérience d'écoute et d'accompagnement des jeunes adultes *« se reconnaissant – selon leur propre terminologie – "homosexuels" »*. Elle confère à sa réflexion une certaine ouverture, qui ne va pas cependant jusqu'à heurter de front le discours officiel de l'Eglise sur ce sujet.

Dès septembre 1998, l'épiscopat



français a pris position contre le PACS en le dénonçant comme *« une loi inutile et dangereuse »*. L'argumentation des évêques repose notamment sur l'importance de la *« différence sexuelle »* entre l'homme et la femme, sans laquelle, selon eux, une société ne peut se construire. Cette thèse a fait florès chez beaucoup d'adversaires du PACS, qui ont présenté l'homosexualité d'abord comme une *« non-reconnaissance »* puis comme une *« négation de l'altérité »*.

UNE INJONCTION PARADOXALE

Xavier Thévenot souligne, pour sa part, les contradictions que suscite ce type de raisonnement chez les jeunes qui se découvrent homosexuels : *« Au moment même où on leur déclare de façon répétitive que l'homosexualité prend mal en compte l'altérité, ils ont l'impression souvent fondée que l'on se comporte envers eux sans vraiment respecter leur propre altérité. »* Ils sont donc soumis à une *« double contrainte »*, à une injonction paradoxale que l'auteur résume ainsi : *« Reconnaissez davantage l'altérité, tel est votre devoir, car selon nous l'homosexualité est déni de la différence sexuelle : mais ne la reconnaissez pas, car vous ne devez pas vous comporter autrement que les hétérosexuels. »*

Le théologien a toujours considéré l'homosexualité comme une *« forme a-normative de sexualité »*. Néanmoins, il continue de plaider pour une prise en compte de la diversité des situations, tant par l'Eglise que par la société. *« En réalité, il y a des homosexualités ou, plus précisément encore, il y a des sujets dont les personnalités comportent, parmi bien d'autres dimensions, des traits homosexuels aux formes variées. »* C'est pourquoi, insiste-t-il, il n'existe pas *« un lobby ou un "front" homosexuel parfaitement uni »*.

Pour Xavier Thévenot, le combat pour une reconnaissance sociale de l'homosexualité ne doit pas dissimuler la grande diversité des demandes qui s'expriment à travers lui. Les débats actuels ont au moins le mérite *« de souligner à l'envi que la sexualité ne peut jamais être enfermée dans la seule sphère privée, bien qu'elle touche, plus que toute autre réalité, à l'intimité des personnes »*.

Xavier Ternisien

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Depuis le début de la tragédie du Kosovo, il y a une ligne Chirac ou plutôt une ligne Chirac-Jospin, tant les deux hommes réagissent à l'unisson. La première caractéristique de cette ligne, c'est la fermeté militaire, au nom du devoir d'ingérence humanitaire et d'une certaine idée de l'Europe et de ses valeurs, face aux déportations, aux massacres et à l'épuration ethnique (...) La deuxième caractéristique, c'est l'action humanitaire. (...) La troisième caractéristique, c'est sur le plan diplomatique la volonté permanente d'associer la Russie et les Nations unies aux négociations. Le moins que l'on puisse dire est que les Etats-Unis n'ont pas toujours été en phase avec cette sensibilité.

LIBÉRATION
Serge July
■ La défaite de l'Alliance, et donc le triomphe des déportations en Europe, est devenue tout simplement impossible. Parce qu'elle serait une tragédie pour les Kosovars, mais aussi pour les populations serbes. Elle serait un véritable désastre pour l'Union européenne, elle signerait la mort vraisemblable de l'OTAN, elle constituerait, enfin, une catastrophe géopolitique qui pèserait lourdement sur le destin des Balkans et de la Russie. La face de l'Europe en serait mutilée. Après trois semaines de raids, après les horreurs des déportations, un point de non-retour a été franchi. Il faut désormais gagner la guerre contre la purification. Il n'existe plus la moindre échappatoire.

THE TIMES
■ La campagne de l'OTAN continue, mais il faudra, à un moment ou un autre, réexaminer les options possibles. A un coût terrible, les frappes aériennes désorganisent sévèrement les forces de Milosevic, mais il reste la sombre perspective qu'il faille des troupes au sol, avec un appui aérien massif, pour les chasser du Kosovo. Les préparatifs pour cette éventualité sont plus urgents que jamais.

THE WASHINGTON POST
Patrick Buchanan
■ Au bout de trois semaines, l'aventure de Bill Clinton dans les Balkans risque de tourner au désastre pour les Etats-Unis. Les violations des droits de l'homme au Kosovo ont pris l'ampleur d'une catastrophe. Slobodan Milosevic devient une sorte de Churchill serbe, tant il reçoit de soutiens. Le Monténégro et la Macédoine sont déstabilisés ; La Russie est emportée par une vague de chauvinisme et d'anti-américanisme. Et les troupes américaines vont devoir peut-être patauger dans ce grand marécage. Tels sont les fruits des croisades utopiques en faveur de la démocratie mondiale. La grande leçon du Vietnam était : avant d'engager l'armée, que le pays s'engage. Le président Clinton et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright n'ont l'appui ni de l'une ni de l'autre.

www.novaplanet.com

Le site ultrabranché de Nova accueille les jeunes du mouvement Stop la violence

« ÇA ne peut plus durer comme ça. Trop de violence. Les victimes, c'est toujours nous, mais quand les télés en parlent, c'est pour nous traiter en coupables. On ne nous écoute plus, on nous condamne. On veut pouvoir vivre en paix. Circuler sans avoir peur... » Nova Planet, site Web du groupe Nova, propriétaire de la radio et du magazine du même nom, accueille depuis un mois Stop la violence, un collectif de « jeunes des banlieues ». Les visiteurs sont invités à télécharger le manifeste du mouvement, puis à réagir par courrier électronique. Les meilleures contributions seront publiées en ligne.

Le site propose également des extraits vidéo du débat qui s'est déroulé dans les studios de Radio Nova le 3 mars, entre le ministre de la ville, Claude Bartolone, et les initiateurs de Stop la violence. *« Ils se plaignaient de ne pouvoir s'exprimer, alors nous leur avons donné un espace de parole. Nous jouons simplement les grands frères. D'ailleurs nous les aidons à créer leur propre site »*, explique Léon Mercadet, responsable de Nova Planet. L'émission confiée au collectif par Radio Nova le mercredi soir est également retransmise sur le site.



Au-delà de cette action ponctuelle, Nova Planet continue à publier un webmagazine très branché sur l'actualité et la scène artistique parisienne. Chaque jour, plus de deux mille internautes, principalement des amateurs de World Music, se connectent sur Nova Planet, dont la moitié pour écouter la radio en ligne. A partir du mois de juin, chaque auditeur pourra passer commande du programme radio de ses rêves grâce à un système de sélection personnalisée. Il lui suffira d'établir une liste des différents genres musicaux qu'il souhaite entendre, assortis d'un pourcentage : 10 % de soul, 40 % de groove, un zeste de techno... Le serveur se chargera de piocher dans les archives de Radio Nova pour générer de façon aléatoire une programmation respectant ces critères. En attendant, les auditeurs profitent des pages consacrées aux D. J. maison, avec extraits de leur production.

Enfin, Nova Planet propose un accès aux archives vidéo consitituées par Radio Nova : *« Nous avons pris l'habitude de filmer nos invités et nous avons déjà mille heures de vidéo, qui vont être progressivement mises en ligne pour nourrir une sorte de micro-chaîne de télévision, au service d'une communauté en ligne couleur Nova... »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

PROJETS
■ Défi Jeunes, réseau national de soutien à l'initiative des jeunes placé sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports, a ouvert un site Internet de documentation et d'information. Il affiche notamment un questionnaire-test permettant aux futurs candidats de déterminer si leur projet répond aux critères de l'association, et leur propose un service d'hébergement de sites. – *(AFP.)*
www.defijeunes.fr

PROCÈS
■ Les parents de trois adolescents du Kentucky, tués dans leur école par un de leur camarade de classe en 1997, ont décidé de porter plainte contre 25 sociétés de production de films, de jeux vidéo et de sites Internet pornographiques, car ils estiment que leurs produits auraient influencé le jeune assassin. Ils réclament 130 millions de dollars. – *(AP.)*

AUTOMOBILE
■ Le webmagazine Classic Driver, consacré aux automobiles de luxe et de collection, publie désormais une édition française.
www.classicdriver.com

Monastères contre cathédrales

par Alain Rollat

IL NE SE PASSE PLUS un journal télévisé sans qu'un intellectuel serbe vienne déclarer sa flamme à la France pour déplorer sa participation à la guerre. C'était encore le cas, mardi soir, dans un reportage de France 2 sur les Serbes de Paris. Un écrivain au profil d'aigle littéraire disait : *« Nous sommes nourris de culture française. En Serbie, il y a des millions de gens pour lesquels la France s'identifie à la justice. Pour nous, il est inconcevable que la France ait pu basculer dans cette coalition contre notre peuple qui est la plus grande des injustices. La France contre la Serbie, c'est contre nature. »* Opposé à Milosevic, il n'en justifiait pas moins la réaction de son peuple par son attachement passionnel aux monastères du Kosovo, où reposent les reliques les plus sacrées du patrimoine serbe : *« Ce sont nos racines. C'est comme si l'on vous demandait de renoncer aux cathédrales gothiques. »* Il exprimait sa déchirure avec une sincérité pathétique.

On aurait eu envie de l'embrasser, cet écrivain, si le journal de France 3 n'avait auparavant diffusé une séquence qui donnait plutôt envie de sortir son revolver contre les sous-produits dénaturés de la culture serbe. On y voyait, d'abord, une ombre. L'ombre d'une réfugiée albanaise. Cette silhouette noire racontait comment elle avait été violée : *« L'homme était de mon village. Il a dit à mon père : "Ta fille serait une bonne épouse pour un Serbe." Ils m'ont attaché les bras, l'un m'a violée, les autres m'ont frappée... »* Puis une autre femme, à visage découvert, racontait un autre viol : *« Ils ont dit à la fille : "Tu es belle, tu es pour nous. On ne va pas te tuer, mais ta famille va voir ce qui va t'arriver..." Ils l'ont jetée à terre et ils ont arraché tous ses vêtements... »*

L'origine de ces images n'était pas précisée, mais elles ne surprenaient pas. On sait, depuis la Bosnie, que le viol systématique fait partie de l'arsenal de certaines unités serbes. Tout a déjà été dit sur cette abjection qui va parfois jusqu'à garder les femmes violées en captivité pour qu'elles conservent un enfant qu'elles ne pourront que haïr. Tout a été écrit, en particulier par le professeur José Santuret, sur ce nouveau recul des limites de l'imaginable : *« En plus du traumatisme du viol, mener une femme à tuer son enfant nouveau-né. Faire exister la haine là où se trouvent les racines mêmes de l'amour : c'est la forme la plus récente du crime contre l'humanité. »* (*Le Refus du sens*, Ellipses, 1996).

Si les cathédrales gothiques de mon pays voyaient cela sans broncher, monsieur l'écrivain, je les démolirais de mes propres mains.



Contradictions hispani…

MERCREDI 14 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Le Cancer du sein. Forum Planète
23.20 Enfants, dur, dur de rester stars. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Laurent de Brunhoff ; Stéphane Lochon ; Nicolas Droze ; Francis Cabrel ; John Irving. Canal +
19.15 Le Rendez-vous. Alain Juppé. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Dieudonné. Paris Première
20.15 Faits divers. Sans mobiles apparents. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Montagne de la vérité. Arte
20.50 Combien ça coûte ? Santé, forme, beauté. Invité : José Garcia. TF 1
21.00 Paris modes. Gilles Bensimon. Paris Première
21.05 Au nom de la loi. Tempête sur la Commission européenne. Portrait d'un juste. La chute de la maison Perry. Edith et les loups. TV 5
22.45 Ça se discute. Que faire quand on n'aime pas l'école ? France 2
22.55 Un siècle d'écrivains. Emil Michel Cioran. France 3
0.20 De quel droit ? Voisins, propriétaires, locataires : qui fait la loi ? M 6
0.55 Le Canal du savoir. Persiflage : neuf ans d'enquête. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.30 La Chine, dragon millénaire. Changjiang, le Fleuve bleu. Odyssée
20.15 Reportage. Le Bunker de Hassi Messaoud. Arte
20.30 Cancer du sein, traquez l'ennemi. Forum Planète
20.35 L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. Planète
20.50 Etat des lieux : le Botswana. Odyssée
21.00 et 21.45 Mémoire arménienne. 1915. Survivants dans la tourmente. Histoire
21.50 Les Tribus indiennes. [16/20]. Les Séminoles. Planète
22.00 Voyage aux pays des dieux. Les esprits d'Haïti. Odyssée
22.25 L'Autre Algérie. Les enfants d'El Manar. Planète
23.05 Nikos Kavvadias. Une croisière sur la vie. Arte
23.45 Les Derniers Gorilles. France 3
23.45 Un refuge pour les singes. Odyssée
0.00 La Lucarne. Povinnost. [2/2]. Arte
0.10 Lima, prise d'otage en direct. TSR

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Ligue Elite. Finale : quatrième match. AB Sport
20.30 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. Eurosport

DANSE

22.45 A Folk Tale. Musique de Bournonville. Par le Royal Danish Ballet et le Danish Radio Concert Orchestra, dir. H. Damgaard. Mezzo

MUSIQUE

20.45 The London Community Gospel Choir. Concert. Mezzo
22.35 Musica. Accentus en concert. Arte
22.55 Ben Harper. 1996. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.55 Morsures. Tony Randel. O. France 3
22.40 Cruelle vérité. Eric Till. O. M 6
23.45 Entre femme et loup. Ben Bolt [1/3]. 13ème Rue

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. La pierre de Gol. Canal Jimmy
21.00 L'Instit. A quoi ça sert d'apprendre ? France 2
21.25 Le Caméléon. Parole (v.o.). Série Club
22.15 Brooklyn South. Œil pour œil (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One Where Everyone Finds Out (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Tout nouveau, tout beau (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.15 Le Bunker de Hassi Messaoud

Placés sous la protection de l'armée, les 45 000 résidents de Hassi Messaoud ignorent tout du drame sanglant qui se joue en Algérie depuis plusieurs années. Ils sont venus « pour l'argent » exploiter les champs pétrolifères, le trésor enterré du gouvernement. Véronique Taveau est allée enquêter dans cette oasis artificielle. Son reportage est riche d'enseignements.

CINÉ CLASSICS

20.30 Chercheuses d'or 1935 ■■■

Un étudiant en médecine, employé pendant ses vacances dans un palace, s'éprend de la fille d'une cliente milliardaire. La dame finance un spectacle monté par l'établissement et engage un producteur. Classique et habituel scénario prétexte, mais cette comédie musicale de Busby Berkeley est un sommet d'invention dans les numéros musicaux. En v.o.

ARTE

21.45 Musica

Mathilde Monnier est chorégraphe. Elle mène depuis cinq ans un travail avec des adultes autistes. A l'hôpital psychiatrique de Montpellier, elle a rencontré Marie-France, une jeune femme souffrant d'autisme infantile précoce. Pendant des mois, les deux femmes ont mis au point un ballet, *Bruit blanc*. Les répétitions et la représentation de ce surprenant duo ont été filmées par Valérie Urréa.

FILMS

15.55 L'Invincible Armada ■■ William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
16.30 Napoléon ■■■ Abel Gance [2/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
18.05 Intervista ■■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 1
19.30 L'Odyssée du sous-marin Nerka ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1958, N., 90 min) O. Cinétoile



20.30 Chercheuses d'or 1935 ■■■ Busby Berkeley. Avec Dick Powell, Gloria Stuart (Etats-Unis, 1935, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 Un homme parmi les loups ■■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
21.00 Jugement à Nuremberg ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) O. Cinétoile
21.35 Fargo ■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. RTBF 1
22.05 Ce soir rien de nouveau ■■ Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
23.35 Le Moment de la vérité ■■ Francesco Rosi (Italie - Espagne, 1965, 110 min) O. TMC
23.45 Demain est un autre jour ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
23.55 La Joyeuse Divorcée ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
0.00 Underground ■■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 160 min) O. Cinéstar 1
1.10 L'Equipée sauvage ■■■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., 80 min) O. Ciné Classics
1.40 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Combien ça coûte ? Santé, forme, beauté.
23.10 52 sur la Une. Peur sur le rail.
0.15 Formule foot.
0.45 Rallye.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Mode in France. [8/8].

FRANCE 2

18.10 Friends. O.
18.50 Patinage artistique.
19.55 et 20.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.59 La soirée continue. 21.00 L'Instit. Série. A quoi ça sert d'apprendre ? O. 22.45 Ça se discute. Que faire quand on n'aime pas l'école ?
0.50 Journal, Météo.
1.15 Le Cercle. Saumur.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Morsures. Téléfilm. Tony Randel. O.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 Un siècle d'écrivains. Emil Michel Cioran.
23.45 Les Derniers Gorilles.
0.35 Nocturnales. Semaine des concerts d'Oslo : extraits de *Carmen*, de Bizet.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Les Fantômes du passé ■ Film. Bob Reiner. O.
23.05 Jour de foot.
23.48 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Le rabbin télépathe. O.
23.50 Petits meurtres entre nous ■ Film. Jim Wilson (v.o.). O.
1.20 South Park. Poisson sanglant. O.
1.45 Spin City. Quand le maire s'invite. O.
2.50 Trop (peu) d'amour ■ Film. Jacques Doillon. O.

ARTE

19.00 Connaissance. Zanzibar.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Bunker de Hassi Messaoud.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Montagne de la vérité.
21.35 Les Cent Photos du siècle.
21.45 Musica. Bruit blanc.
22.35 Accentus en concert. Festival de La Vézère 97.
23.05 Profil. Nikos Kavvadias, une croisière sur la vie.
0.00 La Lucarne. Povinnost [2/2]. Confession d'un capitaine.
2.30 Court-circuit. *Ménage de printemps*. Marc Salmon. O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 et 0.15 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec…
20.50 Le Fil du rasoir. Téléfilm. Gérard Cuq. O.
22.40 Cruelle vérité. Téléfilm. E. Till. O.
0.20 De quel droit ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean-Paul Carminati.
21.00 Philambule. L'individualisme.
22.10 Fiction. Nouvelles de Nikolaï Gogol.
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 De vive voix. Par le Chœur de Radio France, dir. Lubomir Mati : Œuvres de Schütz, Bruckner, Janacek, Lukas, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Varboni, Lang.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invitée : Magda Tagliaferro, piano.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de R. Schumann. 20.40 Lady McBeth de Mzensk. Opéra de Chostakovitch. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra-Bastille, dir. Myung-Whun Chung.
23.19 Les Soirées… (suite). Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Gounod.

JEUDI 15 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.30 Soirée Algérie. Forum Planète

MAGAZINES

13.30 Envoyé spécial, les années 90. Les derniers sidérurgistes. Histoire
14.30 La Cinquième rencontre… Justice, société : La vie à l'eau de rose. Invitée : Frédérique Sarfati-Romano. La Cinquième
15.40 Le Vrai Journal. Interview de Christine Boutin. 24 heures dans un camp de réfugiés kosovars en Macédoine. John-Pol Lepers en Albanie. Enquête sur la MNEF. Réfugiés kosovars victimes d'un racket dans le Pas-de-Calais. Canal +
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Malika Matoub et Dominique A. LCI
17.15 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Dieudonné, Kill to This. Nicolas Bourriaud. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Daniel Cohn-Bendit. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : James Ivory. Paris Première
20.30 Soirée « El Gran Mix ». Invités : Bianca Li, Alberto Garcia Alix. Canal Jimmy
20.55 Envoyé spécial. Céline Dion. La noblesse russe. Les Français dans la guerre. France 2
22.25 Pulsations. Le diabète. RTBF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Noël Jeanneney ; Mona Ozouf ; Christian Delporte. Histoire
23.00 Courts particuliers. Catherine Breillat. Paris Première
23.00 Le Club. Invité : Jean Yanne. Ciné Classics
23.10 Comme au cinéma. Magie à Hollywood. Même pas mort ! Caser la voix. Tout faux, tout flamme ! Monte le son. Invité : Christophe Lambert. France 2
0.05 Tapage. L'esprit sportif tué par l'argent ? France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. Il n'y a plus de fous. Planète
17.50 Etat des lieux : le Botswana. Odyssée
17.55 Un hiver chez les Indiens Dene. La Cinquième
18.15 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [7/12]. Le monde des oiseaux. Planète
18.30 Des aigles magiques. La Cinquième
18.30 Les Mineurs de glace. Odyssée
19.00 Voyages, voyages. Amsterdam. Arte
19.10 Les Armes de la victoire. [2/12]. Le Bell « Huey ». Planète
19.45 Pays d'octobre. [1/4]. Oxford Mississippi. Planète
20.15 Le Marathon des sables. Arte
20.20 Un refuge pour les singes. Odyssée
20.30 Le Triangle de la mort. Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.40 Thema. Dans la ligne de mire : l'assassinat politique. Arte
20.50 Vatikan. Jean XXIII et le renouveau. Odyssée
21.05 Algériennes, trente ans après. TV 5
22.00 L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. Planète
22.35 Histoire de l'eau. [2/4]. Ses différentes utilisations. Odyssée
23.00 Toutankhamon. [4/5]. La malédiction de la momie. TMC
23.20 Les Tribus indiennes. [16/20]. Les Séminoles. Planète
23.25 Trois peintres. [1/3]. Bruegel. Odyssée
23.50 L'Autre Algérie. Les enfants d'El Manar. Planète
0.10 L'Australasie sauvage, terre des futurophages. Les nomades du vent. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 20.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. 8e de finale. Au Nigeria. Eurosport
20.00 Basket-ball. Championnat de France féminin. Finale. Match retour. Bourges - Valenciennes-Orchies. AB Sport
1.40 Hockey sur glace. NHL : Buffalo - New Jersey. Canal +

DANSE

19.00 La Légende de Joseph. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de R. Strauss. Par le Wiener Staatsopernballett et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Heinrich Hollreiser. Mezzo
23.55 Le Tricorne. Chorégraphie de Léonide Massine. Musique de De Falla. Avec Kader Belarbi (Le meunier), Françoise Legrée (La femme du meunier). Décors et costumes de Pablo Picasso. Paris Première

MUSIQUE

21.00 Il Giardino Armonico. Lugano (Suisse) 1992. Dir. Giovanni Antonini. Muzzik
21.45 Hogwood dirige les Symphonies de Haydn. Mezzo
23.30 La Calisto. Opéra de Cavalli. Mise en scène de Herbert Wernicke. Par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [1 et 2/2]. Festival
20.40 Futur Immédiat 3. Kenneth Johnson. RTL 9
20.45 Chantage mortel. Heinrich Breloer [1/2]. Arte
20.50 Ennemis non identifiés. Timothy Bond. O. M 6

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le banquier. La Cinquième
17.15 Seconde B. A moi comte deux mots. TMC
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Arliss. Et les supporters ? O. Canal +
18.45 Serpico. Traitor in Our Midst. Série Club
19.20 Mariés, deux enfants. Sexy-pose. M 6
20.00 The New Statesman. H.A.S.H (v.o.). Canal Jimmy
20.00 Larry et Balki. Ah ! Les beaux souvenirs. TMC
20.05 Cosby. France 3
20.10 Campus Show. Joyeux anniversaire. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Un mort de trop. 13ème Rue
20.15 Ellen. Fleas Navidad. RTL 9
20.40 Buffy contre les vampires. La soirée de Sadie Hawkins. Série Club
20.40 Julie Lescaut. Propagande noire. O. RTBF 1
20.50 Une femme d'honneur. Mort en eaux troubles. TF 1
21.40 Marc Eliot. Le passé d'une femme. TSR
22.15 Total Security. Stars et escrocs. Série Club
22.35 Profiler. Alliance diabolique. O. Rien que toi et moi. O. M 6
22.35 La Rédac. Le roi du rock. Disney Channel
23.00 Frasier. L'épreuve de force. Série Club
23.25 Working. Top o'the World, Ma (v.o.). Série Club
23.45 Stargate SG-1. La clé de voûte. TSR

Le Monde TÉLÉVISION

FORUM PLANÈTE

18.30 Quotidiens d'Algérie

Au cours de ces dernières années, la presse écrite algérienne a payé un lourd tribut qui, à l'étranger, a contribué à faire des journalistes algériens les acteurs privilégiés de la lutte contre « la barbarie islamiste ». C'est ce cliché que Patrice Barrat démolit. Le travail des journalistes algériens est, en réalité, multiforme, à l'image du pays. C'est une peinture très juste de la société qui se dégage de ce film.

ARTE

20.40 Thema : l'assassinat politique

Si l'on peut éviter le téléfilm *Chantage mortel*, il est recommandé de s'intéresser aux deux documentaires consacrés à Yann Piat et à Roberto Calvi. Le premier (à 22.20) est signé par Michael Brusse, qui livre ses propres recherches sur l'assassinat, toujours non élucidé, de la députée. Le second, *La Mort d'un banquier* (à 23.30), est le plus intéressant de la soirée.

FRANCE 3

20.55 Indochine ■■

L'Indochine des années 30. Eliane Devries, femme de la bonne société blanche de Saïgon, dirige une plantation d'hévéas. Elle a adopté une princesse d'Annam orpheline et veut la marier à un cousin lorsque surgit un beau lieutenant de vaisseau. Eliane devient sa maîtresse, la fille adoptive en tombe amoureuse. Régis Wargnier signe un mélodrame romantique. Catherine Deneuve atteint au mythe.

FILMS

13.50 Nuit d'été en ville ■■ Michel Deville (France, 1990, 85 min) O. Cinéstar 2
14.00 Intervista ■■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
14.20 Demain est un autre jour ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
14.25 Gwendalina ■■ Alberto Lattuada (France - Italie, 1956, N., 95 min) O. Cinétoile



COLLECTION CHRISTOPHE L.

15.30 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle. Avec Kerry Fox, Ewan McGregor (Grande-Bretagne, 1994, 90 min) O. Cinéstar 1
15.30 Sailor et Lula ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
15.45 Chercheuses d'or 1935 ■■■ Busby Berkeley (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
17.45 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
19.05 L'Equipée sauvage ■■■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
20.30 La Croisière du Navigator ■■■ Buster Keaton et Donald Crisp (Etats-Unis, 1924, N., v.o., muet, 65 min) O. Ciné Classics
20.30 Luna Park ■■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min) O. Cinéstar 1
20.45 Napoléon ■■■ Abel Gance [3/3] (France, 1926, N., 120 min) O. Histoire
20.55 Indochine ■■ Régis Wargnier. Avec Catherine Deneuve, Vincent Perez (France, 1991, 160 min) O. France 3
20.55 Un mariage ■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1978, 125 min) O. Téva
21.00 Certains l'aiment chaud ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min) O. Paris Première
21.35 L'Invincible Armada ■■ William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
22.50 Les Granges brûlées ■■ Jean Chapot (France, 1973, 95 min) O. Ciné Cinéma 1
0.25 Dick Tracy ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 100 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Une femme d'honneur. Mort en eaux troubles. O.
22.35 Made in America. Rivages mortels. Téléfilm. David S. Jackson. O.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 Rallye. Rallye de Tunisie.

FRANCE 2

15.55 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Un livre, des livres.
17.15 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Céline Dion. La noblesse russe. Les Français dans la guerre.
23.00 Expression directe.
23.10 Comme au cinéma. Invité Christophe Lambert.
0.45 Journal, Météo.
1.05 La 25e Heure. Le long retour.

FRANCE 3

16.10 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Indochine ■■ Film. Régis Wargnier. O.
23.35 Météo, Soir 3.
0.05 Tapage. L'esprit sportif tué par l'argent ?
1.05 Espace francophone. Francophonie en fête.
1.35 Nocturnales.

CANAL +

16.25 Petits désordres amoureux ■ Film. Olivier Péray. O.
18.00 Arliss. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 L'Amérique sauvage ■ Film. William Dear. O.
22.22 Les Sales Blagues de l'*Echo*. La colère de Yahvé. O.
22.25 Deux jours à Los Angeles ■ Film. John Herzfeld (v.o.). O.
0.05 Mariage à l'italienne ■ Film. Vittorio De Sica. O.
1.40 Hockey NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Un hiver chez les Indiens Dene.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Amsterdam.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Marathon des sables.
20.40 Thema. Dans la ligne de mire : l'assassinat politique. 20.45 Chantage mortel. Téléfilm. Heinrich Breloer [1/2]. O. 22.15 La femme qui en savait trop. L'assassinat de Yann Piat. 23.30 La Mort d'un banquier. Roberto Calvi et le Vatican. 0.15 La Mort du pharaon. Anouar al-Sadate et les militants de la guerre sainte. 1.00 Caïn, mon frère, Brutus, mon frère.
1.55 Le Château des Schyler.

M 6

16.40 et 1.15 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 et 1.10 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Ennemis non identifiés. Téléfilm. Timothy Bond. O.
22.35 Profiler. Alliance diabolique. O. Rien que toi et moi. O.
0.10 La Maison de tous les cauchemars. Les deux faces du démon. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Barthélémy Jobert.
21.00 Lieux de mémoire. La semaine de Suzette.
22.10 For intérieur. Jean-Claude Izzo.
23.00 Nuits magnétiques. Rencontre avec Alain Cavalier.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Les 10 ans de l'Auditorium du Louvre. Kirill Troussow, violon, Alexandra Troussova, piano : Œuvres de Mozart, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Agobet, Reibel, Mather.
23.07 Papillons de nuit. Festival Tapage nocturne. Œuvres de Favre, Ferron, Rodesco, Levaillant, etc.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Suite pour orchestre n° 3 BWV 1068*, de Bach, par la Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel, violon. 20.40 Les Avatars de Faust au XIXe siècle. Goethe (3). Œuvres de Mendelssohn, Spohr, Wagner, Beethoven, Schubert, Berlioz.
22.33 Les Soirées… (suite). Œuvres de R. Schumann, Liszt.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
JEUDI 15 AVRIL 1999

La RAM fait rage

par Pierre Georges

AU VINGT ET UNIÈME JOUR de guerre, les alliés qui avaient tout prévu, sauf l'imprévisible, tout imaginé, sauf l'inimaginable, tout planifié, hormis l'implanifiable, *et finalement tout gagné*, sauf la guerre, les alliés, donc, décidèrent qu'il leur fallait plus d'avions. *More and more*, frappes et frappes.

Au vingt et unième jour de guerre, ils firent un auto-bilan. Pertes matérielles : un avion furtif, un avion sans pilote, plus quelques missiles égarés. Pertes humaines : aucun mort, trois prisonniers. Les alliés pouvaient, de ce point de vue-là, être fiers. Ils venaient d'inventer, pour ce qui les concerne, la guerre « zéro défaut », zéro mort en tout cas. La guerre faite de loin, ou de haut comme l'on préférera, mille avions bientôt dans le ciel yougoslave, chaud dessous, pour « *traiter* » les objectifs !

Traiter en effet. Sauf qu'il ne s'agit pas d'un champ de maïs mais de bataille. Et pas d'insecticide, mais de « bombicide », si l'on autorise ce néologisme. Traiter, encore et encore, jusqu'à ce que le traitement fasse son effet et il finira bien par le faire, sur un régime serbe et prédateur en *longue maladie mentale*.

On dira qu'il y a quelque désinvolture à parler ainsi, crûment, des choses de la guerre. Ce serait vrai si cela ne correspondait à une théorie élaborée depuis plusieurs années par quelques têtes pensantes et chercheuses des états-majors et écoles de guerre américaines et autres. Cette théorie révolutionnaire – la *Révolution des Affaires Militaires*, en français –, cette RAM donc, part du principe qu'il faut faire la guerre de loin, de haut, de mer. Bref, de partout sauf où elle a lieu vraiment, pour avoir à la fois l'adversaire à portée et rester hors de sa portée.

Cet art de la guerre sans risques, ou à risques minimaux, *suppose évidemment une maîtrise* totale des cieux et des mers, une supériorité technologique évidente, et une longue patience. Frappes et longueur de temps font plus que forces terrestres ni que rage. Même si, précisément la RAM, elle, fait rage, dans la mesure où l'adversaire tient, jusqu'à l'absurde, toute sa partition.

Mille avions pour un Milosevic, toute la RAM du monde pour un régime qu'on imagine plus suicidaire qu'héroïque ! Voilà qui fausse un peu la théorie et contredit la pensée logique. Cette logique de la guerre notamment qui voudrait que, *lorsque l'une* des parties prend conscience de sa notable infériorité, des ravages subis par son pays et de sa totale incapacité à renverser le cours de la bataille, elle dépose les armes. La RAM supposerait un adversaire lucide. Le régime de Belgrade est tout sauf lucide, qui s'est engagé et engage à lutter et mourir jusqu'au dernier des Serbes, à chasser et épurer jusqu'au dernier des Kosovars. Milosevic est tout sauf lucide, qui, sous les frappes qui ravagent la Yougoslavie et accablent son peuple comme son armée, veut croire encore en une issue victorieuse politiquement. Ne serait-ce qu'en spéculant sur l'usure du temps et des frappes, sur la lassitude des opinions publiques occidentales. Ou sur le défaut de la cuirasse et de la RAM, ces fameux « *dommages collatéraux* », atroce concept pour dire que la guerre sans risques des uns ne l'est pas pour les autres.

L'ancien numéro deux malaisien condamné pour « corruption »

Il écope de six ans de prison et devra répondre d'autres chefs d'accusation

ANWAR IBRAHIM, l'ancien vice-*premier ministre du* Dr Mahathir Mohamad, emprisonné depuis septembre 1998, s'y attendait. Reconnu coupable de corruption, il a été condamné, mercredi 14 avril, à six ans de prison au terme d'un procès de 77 jours. « *C'est une honte absolue*, a déclaré, à l'audience, l'ancien numéro deux du régime malaisien. *Il s'agit d'une interprétation ridicule et nauséabonde de la corruption quand on sait qu'en Malaisie des milliards de ringgits appartenant au peuple sont gaspillés par ses dirigeants pour leurs enfants ou leurs proches.* »

« *Ces accusations*, a-t-il ajouté, *s'inscrivent dans une conspiration politique visant à me détruire et à maintenir la mainmise de Mahathir Mohamad sur le pouvoir, quel qu'en soit le coût, même si cela passe par le sacrifice de ce qui restait de l'intégrité du système.* » Anwar Ibrahim était passible d'une peine de quatorze ans de prison assortie d'une amende de 20 000 ringgits (30 000 francs, environ 4 500 euros) pour chacun des quatre chefs d'accusation retenus contre lui. Il doit être encore jugé d'un cinquième chef d'accusation *pour corruption et pour sodomie*. A l'extérieur du palais de justice de Kuala Lumpur, les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser un *demi-millier de ses partisans*.

Le limogeage et l'incarcération d'Anwar avaient provoqué des tensions sans précédent en Malaisie depuis l'accession au pouvoir, en 1981, du Dr Mahathir. La crédibilité de la police, dont le chef a reconnu avoir frappé Anwar lors de son arrestation, et celle du système légal sont notamment les enjeux d'un procès *qui pourrait encore rebondir*. Sous l'effet d'une crise économique régionale, une forte récession a contribué à un autre procès : celui des méthodes de gouvernement du Dr Mahathir, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans et dont la santé est fragile. La Malaisie connaît également une querelle d'anciens contre modernes, ces derniers se regroupant sous la bannière *de « reformasi »*.

Les partisans de « *reformasi* » tentent de rompre avec les clivages ethniques de la politique en Malaisie, une fédération qui compte une faible majorité de Malais musulmans et au moins un quart de Chinois. L'épouse d'Anwar, Wan Azizah, a pris récemment la tête *d'un Parti de la justice nationale* (PJN), qui se veut multiethnique. Son objectif est de priver, lors d'élections générales qui doivent se *tenir au plus tard en mai 2000*, le Front national au pouvoir de la majorité des deux tiers à l'Assemblée. D'autres formations traditionnelles de l'opposition œuvrent dans le même sens.

PROCÈS POLITIQUE

Si le Dr Mahathir est acculé à la défensive, il ne manque pas pour autant de ressources. Il contrôle les médias. Le système légal, en partie hérité de la colonisation, lui est favorable. Il a toutefois dû se battre pour ne pas perdre en mars un scrutin dans l'Etat de Sabah et a renoncé à réunir, avant les élections générales, son propre mouvement, l'UMNO (Organisation nationale unifiée malaise), de peur qu'un Congrès offre la preuve de dissensions internes. Anwar Ibrahim, qui était vice-président de l'UMNO avant son limogeage, conserverait, en effet, une forte influence au sein de ce parti qui domine la vie politique – et le Front national au pouvoir – depuis l'indépendance. Il est cependant frappé d'inéligibilité.

Au-delà d'une condamnation *pour corruption et d'accusations de* sodomie, Anwar Ibrahim, qui est âgé de cinquante et un ans et passait encore, voilà huit mois, pour le chef de file d'une nouvelle génération de leaders d'Asie du Sud-Est, estime qu'on lui fait un procès politique. Cet avis est assez partagé pour que perdure la crise. Celle-ci pourrait refaçonner le paysage politique d'une fédération qui s'est accommodée, jusqu'ici, d'une cohabitation entre les ethnies qui la forment.

Jean-Claude Pomonti

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Stade de Rennes a conforté sa quatrième place du** championnat de France en s'imposant (2-0), mardi 13 avril, face au RC Lens. Le second match avancé de cette 29e journée entre le Sporting Club de Bastia et le FC Sochaux s'est soldé par un résultat nul (1-1).

■ ***PRESSE* : le tribunal de commerce de Paris a prononcé, mardi 13 avril, la liquidation judiciaire de la Société d'édition de Minute SA** (SEM), qui édite l'hebdomadaire du même nom. Le tribunal a décidé de la poursuite de l'activité de *Minute* jusqu'au 20 avril.

Tirage du *Monde* daté mercredi 14 avril 1999 : 517 269 exemplaires. 3

Après l'Inde, le Pakistan teste à son tour un nouveau missile

NEW DELHI
de notre correspondante

Trois jours après le tir du missile indien Agni-2 (*Le Monde* du 13 avril), le Pakistan a répliqué, mercredi 14 avril, en tirant une version améliorée de son missile balistique de moyenne portée, le Ghauri. Le tir a eu lieu du centre d'essai de Jhelum, au Pendjab, et aurait atteint son point d'impact huit minutes après. Dans une volonté sans doute d'apaisement, le communiqué officiel indique simplement qu'il s'agit « *du deuxième test du Ghauri qui a une portée de 1 500 km* ». Le Pakistan avait testé pour la première fois le Ghauri le 6 avril 1998. Selon des sources pakistanaises qui veulent garder l'anonymat, le Ghauri tiré cette fois aurait une portée de 2 000 km et pourrait emporter une charge nucléaire ou conventionnelle de 1 000 kg. La charge du Ghauri-1 était de 700 kg. L'Agni-2, selon le ministre indien de la défense, avait, *lui, parcouru plus de 2 000 km*. Déjà, dans sa première version, le Ghauri pouvait atteindre la plupart des grandes villes indiennes. Comme l'Inde l'avait fait, Islamabad avait averti, mardi, New Delhi de ce lancement. Avant ce tir, le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, avait affirmé : « *Nous ne voulons pas entrer dans une course aux armements mais personne ne doit douter des capacités du Pakistan. Dans le passé, le Pakistan a répliqué [à l'Inde] et continuera à le faire.* »

Françoise Chipaux